Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15593 – 7 F — MERCREDI 15 MARS 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0315 - 7,00 F

La multiplication des conflits sociaux perturbe la campagne présidentielle

Après trois années de rigueur, les revendications salariales sont au premier plan

LES CONFLITS sociaux se multiplient dans le secteur concurrentiel. Chez Renault, mardi 14 mars en milieu de matinée, la plupart des débrayages auxquels avaient appelé la CGT et la CFDT étaient suivis, selon la direction, par 15 % des salariés à Sandouville, par 20,6 % d'entre eux à Cléon et par 23,2 % à Flins. D'autres entreprises, comme Yoplait, sont touchées par les revendications salariales, par des luttes pour le maintien de l'emploi (Air Inter, Chausson) ou pour la défense du statut (EDF, SNCF). A quelques semaines de l'élection présidentielle, on constate un retour des revendications sociales et salariales.

Ces conflits traduisent la détérioration du climat social. Après trois années de crise, les salariés refusent désormais d'opposer les salaires à l'emploi, confortés par certaines déclarations de responsables politiques comme Jacques Chirac et Alain Madelin. Conscientes de cette situation, les entreprises recommencent à accorder des augmentations générales légèrement supérieures aux prévisions d'inflation. Mais il en faudra sans doute plus pour que les salariés qui, selon la dernière enquête de l'Insee, ont été les principales victimes de la crise, renouvellent la confiance qu'ils avaient manifestée à l'égard de leurs entreprises dans les années 80.

Le retour des bénéfices doit à leurs yeux s'accompagner d'un nouveau partage plus favorable au travail. La multiplication des « *affaires* » contribue également à dégrader les relations dans l'entreprise. Les cadres se sentent de moins en moins proches de leurs directions et n'hésitent plus à manifester leur mécontentement aux côtés des autres catégories de personnels, et même à descendre dans la rue, comme chez Air Inter. Le dialogue récemment renoué par le CNPF avec les cinq confédérations syndicales apparaît insuffisant pour répondre aux attentes des salariés.



Lire page 16

Naître dans les étoiles ?

L'HOMME sera-t-il un jour capable de se reproduire en apesanteur ? Question jusqu'alors sans réponse, tant la gravité de notre environnement, depuis l'apparition de la vie sur Terre, est demeurée immuable. La conquête de l'espace nous apprend aujourd'hui que le développement de l'embryon, commun dans ses grandes lignes à tous les vertébrés, peut se poursuivre tout à fait normalement en l'absence de ce facteur terrestre. Tel est le fruit d'une expérience réalisée, il y a trois ans, à bord de la navette spatiale américaine *Endeavour*, dont les résultats, publiés, mardi 14 mars, dans la très sérieuse revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, concernent quatre grenouilles femelles fécondées en orbite.

La pesanteur, on le sait depuis le siècle dernier, joue un rôle dans l'orientation précoce de l'embryon d'amphibien. Mais on ignorait jusqu'ici si cette étape « d'équilibration » – que l'on ne retrouve pas chez les mammifères – était essentielle ou non au bon déroulement de l'ontogénèse. Divers embryons d'amphibiens et d'oiseaux avaient, certes, déjà séjourné dans des vaisseaux spatiaux américains ou soviétiques, sur le développement desquels aucun effet notable de l'apesanteur n'avait été noté. Mais, à quelques exceptions près, on avait jusqu'alors contourné la difficulté des accouplements dans l'espace en embarquant des œufs fécondés sur Terre.

L'expérience réalisée par la NASA, en septembre 1992, constitue donc une première, dont les résultats laissent rêveur. Selon leurs instigateurs, les têtards nés de ces accouplements spatiaux n'ont éprouvé aucune difficulté d'orientation, et ne présentaient pas de différences morphologiques avec ceux nés sur Terre. « *Les grenouilles ont prouvé que les embryons pouvaient enchaîner sans dommage les premières étapes fondamentales de leur développement* », souligne Steven Black, embryologiste à Reed College, à Portland (Oregon), pour qui « *les hommes peuvent faire de même* ». Une perspective que confirme Kenneth Souza, du centre de recherches de la NASA de Moffett Field (Californie), en ajoutant toutefois que de nombreuses études sont nécessaires avant de tenter l'expérience sur des êtres humains.

Quelle serait, en effet, l'influence de l'apesanteur sur l'ontogenèse d'organes particulièrement sensibles à la gravité, tels les os ou l'appareil vestibulaire ? Les perturbations subies dans l'espace par la femme enceinte ne seraient-elles pas susceptibles d'affecter le fœtus ? S'il survit dans l'espace, l'homme adulte n'en subit pas moins de multiples transformations physiologiques (répartition du volume sanguin, pression veineuse, fluctuations hormonales, etc.) qui rendent pénible sa réadaptation à la vie terrestre. Le petit d'homme conçu dans le vide sidéral sera peut-être plus avisé d'y rester, tel le fœtus universel sur lequel s'achève *2001, l'Odyssée de l'espace*...

Catherine Vincent

Nouveaux incidents au procès du match VA-OM

LE PROCÈS qui s'est ouvert, lundi 13 mars, devant le tribunal correctionnel de Valenciennes ne ressemble à nul autre. La première journée avait déjà vu Bernard Tapie, député de son état, soupçonné de corruption afin de truquer le résultat d'un match, se livrer à des moulinets de verbe et de gestes. Dans une ambiance de pagaille bruyante, Jean-Pierre Bernès, ancien bras droit – on n'ose pas dire fidèle – de M. Tapie, en avait surpris plus d'un en affirmant d'emblée ce qu'il n'avait jamais avoué : oui, il y a bien eu tentative de corruption et le responsable en serait l'ancien président du club marseillais.

Mardi matin, peu après la reprise des débats, un grave incident révélait que le niveau des échanges de vues ne parvenait guère à se hisser plus haut que la veille, nous rapporte notre envoyé spécial à Valenciennes, Philippe Broussard. Alors que le même Bernès répondait aux questions du président du tribunal, M. Tapie l'a sommé de « *fermer sa gueule* », ce qui lui a valu de se faire traiter d'« *escroc* » par son ancien lieutenant. M. Bernès a quitté ensuite la salle accompagné de son avocat et l'audience a été suspendue. Dans un local trop exigu et propice à toutes les tensions, sous la direction d'un président qui ne donne pas l'impression de maîtriser la situation, le procès prend l'allure d'une parodie de justice.

Lire page 10

Inflation de diplômés, pénurie d'emplois

« *SI LA FORMATION est une solution individuelle, elle ne saurait en aucun cas être une solution collective.* » Par cette formule à l'emporte-pièce, Yves Lichtenberger, ancien directeur du Cereq (Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications), tire la conclusion d'une politique de l'emploi pour les jeunes, qui, telle qu'elle se trouve définie, conduit à une impasse. Chacun, à titre personnel, peut bien tenter d'améliorer son niveau de diplôme pour se prémunir contre le risque de chômage. Encore faut-il, pour que la stratégie soit gagnante à coup sûr, que tout le monde n'adopte pas la même démarche. Sinon, dès lors que le volume global de création d'emplois demeure insuffisant, il y aura pléthore de jeunes très formés par rapport aux besoins de l'économie. Au jeu de la surenchère, « *cela a pour effet d'élever le seuil de l'exclusion* », poursuit crûment Yves Lichtenberger.

Sur un registre à peine différent, le constat de Dominique de Calan, est tout aussi péremptoire. Secrétaire général adjoint de l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) et incontestable spécialiste patronal du dossier de la formation, il a affirmé, bien avant que les politiques ne s'emparent du thème, que « *l'ascenseur social français est bloqué* ». Dès l'affaire du CIP (contrat d'insertion professionnelle), il ajoutait un terrible argument dont la pertinence peut tout aussi bien s'appliquer aux soubresauts qui viennent d'agiter les IUT (instituts universitaires de technologie) : « *Il va falloir admettre*, disait-il, *que le niveau de diplôme n'est plus lié au niveau de l'emploi.* » Une façon d'alerter l'opinion sur le fait que la formation ne suffit plus à déterminer le type de poste occupé, voire de souligner que l'école, grande ou petite, de même que l'Université, n'assure plus de débouchés professionnels automatiques.

La formation qui ne serait pas une solution collective au chômage ; le diplôme qui ne garantirait plus mécaniquement un emploi... Dans un pays comme la France, qui a toujours accordé une fonction sociale forte à l'éducation, cette double remise en cause sonne le glas de tous les espoirs.

Alain Lebaube

Lire la suite page 15

Bill Gates et les autoroutes de l'information

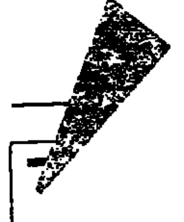


BILL GATES

EN VINGT ANS, Bill Gates a placé sa société Microsoft au premier rang mondial des éditeurs de logiciels : ses systèmes d'exploitation MS-DOS et Windows équipent 80 % des ordinateurs personnels installés dans le monde. Evaluée à plus de 9 milliards de dollars, sa fortune ferait de lui l'homme le plus riche des Etats-Unis. Aujourd'hui, il brigue une place dominante sur les nouvelles autoroutes de l'information, estimant que « *dans ce métier, si on s'arrête on meurt* ».

De passage à Paris, il évoque, en exclusivité pour *Le Monde*, sa vision optimiste des futures autoroutes de l'information qui « *changeront notre façon de communiquer plus radicalement que le téléphone* ». « *Il est plus facile de protéger ses droits sur une autoroute de l'information que n'importe où ailleurs* », affirme Bill Gates, convaincu que les créateurs n'auront rien à redouter tandis que la vie privée ne sera pas menacée, autrement dit que les réseaux nous protégeront du pire tout en nous donnant le meilleur.

Lire page 21



…ON Sans at…on complète du …rs rouges, bien …eurent une menace …provinces du nord-ouest –, un courant significatif d'investissements étrangers a commencé d'être enregistré au Cambodge, notamment dans la capitale et dans le port méridional de Sihanoukville. Il se concentre dans les transports et dans le tourisme. ● L'ESSENTIEL de ce flux trouve son origine dans la dynamique diaspora chinoise de la région. Longtemps éloigné de la scène en raison d'un cancer, le roi Sihanouk a repris une place significative sur l'échiquier politique. ● LE CABINET bicéphale de Phnom-Penh peine à imposer un style de gouvernement efficace, honnête et démocratique, répondant aux vœux d'une communauté internationale qui le tient à bout de bras par ses aides financières.

Les investisseurs étrangers commencent à s'intéresser au Cambodge

Alors que s'est ouverte, à Paris, la conférence internationale sur la reconstruction du pays, les autorités de Phnom Penh s'efforcent de maîtriser, tant bien que mal, les concours extérieurs

PHNOM PENH
de notre envoyé spécial

Construit par les Japonais dans les années 60 et détruit par des sapeurs vietcongs au début des années 70, le grand pont de Chrui Changwar qui, enjambant le Tonlé Sap, relie Phnom Penh à la route de Kompong Cham, a été reconstruit sur fonds japonais en 1993. Depuis lors, pas moins de 280 restaurants sur pilotis ont été aménagés le long de la route. Ils sont fréquentés par une clientèle aisée, en majorité des Sino-Khmers et des Chinois d'outre-mer. On s'y rend en fin d'après-midi, en famille ou entre amis, histoire de prendre l'air en dégustant de fins mets, notamment vietnamiens. Limousines et minibus regagnent la capitale à la nuit noire, car la sécurité ne paraît pas, à cet endroit-là, poser de sérieux problèmes. Abandonnée pendant un quart de siècle, la chaussée est même en voie de réfection.

Ce développement est assez symbolique de l'évolution récente du Cambodge. Les principaux donateurs y sont, dans l'ordre, le Japon, les Etats-Unis et la France. Le déficit *budgétaire est garanti par le FMI et* le budget de développement est financé par la Banque mondiale. Mais les premiers investisseurs, dans les créneaux jugés relativement sûrs, sont les Chinois de la diaspora, qui se servent des Sino-Khmers comme d'une courroie de transmission. Les plus voyants, en 1991-1992, ont été les Sino-Thaïlandais. Mais 80 % des investissements étrangers agréés l'an dernier ont été le fait de Malaisiens, en grande majorité d'origine chinoise. Il est vrai qu'entre-temps les relations entre Phnom Penh et Bangkok – partenaires traditionnels – ont été plus d'une fois tendues.

Si une fraction du pays continue de s'adonner à des luttes fratricides – ce qui favorise le banditisme de grand chemin, en uniforme ou sans –, une autre commence à se glisser dans le pli d'une économie régionale souvent dominée par de dynamiques minorités chinoises. C'est notamment le cas à Phnom Penh, où aucun attentat n'a pu être attribué aux Khmers rouges depuis déjà dix ans.

TOURISME ET TRANSPORT AÉRIEN

On s'en est rendu compte lors du dernier nouvel an chinois. Alors que les Cambodgiens célèbrent la nouvelle année le 13 avril, Phnom Penh a vécu *le 31 janvier, premier jour de* l'année du cochon doré, au bruit assourdissant – malgré un interdit officiel – des explosions de pétards censés, aux yeux des Chinois comme des Vietnamiens, chasser les *mauvais esprits. La police militaire* n'est intervenue que pour arrêter ceux qui se servaient de leurs fusils d'assaut pour cribler la nuit de balles traçantes. Certes, depuis le vote d'un code très libéral des inves*tissements étrangers, en août 1994*, le Cambodge, où le revenu annuel par tête n'est encore que de 1 000 francs, ne s'est pas transformé par un coup de baguette magique en un champ lucratif d'investissements. Mais les milieux d'affaires de la région lorgnent les secteurs les plus sûrs, comme le tourisme ou le transport aérien, et entendent se réserver des parts de marché au cas où, à l'horizon 2000, le royaume renouerait avec un rythme de vie plus paisible.

Ainsi, un accord entre Singapour et Phnom Penh ne s'étant pas réalisé, la *renaissance de Royal Air Cambodge* (RAC) – dont le vol inaugural a eu lieu le 2 janvier – a été le produit d'un accord entre Malaysian Helicopter Systems (MHS), qui détient 32 % de la compagnie nationale malaisienne MAS, et le gouvernement cambodgien. La nouvelle mouture de la RAC est une société mixte au capital de 10 millions de dollars, dont MHS détient 40 % des parts. Dans un premier temps, elle doit exploiter les lignes intérieures et relier Phnom Penh à Singapour, Kuala Lumpur, Bangkok, Hongkong et Ho Chi Minh-Ville.

Le plus important contrat – d'un montant de 1,3 milliard de dollars, il représente plus de la moitié des in*vestissements étrangers agréés* – est celui qu'a signé Ariston, une autre société malaisienne, à propos de la réhabilitation et de l'aménagement de Sihanoukville. Ce projet prévoit, entre autres, la construction d'un complexe touristique sur une île au large du port, avec casino, golf, hôtel quatre étoiles, et la rénovation de l'aéroport ainsi que la création d'une zone industrielle et d'un ensemble de logements. Chen Lip Keong, patron d'Ariston, d'origine chinoise, est déjà propriétaire du *Cambodia Times*, un hebdomadaire anglophone progouvernemental, et de la Cambodia Asia Bank, l'une des quatre banques malaisiennes installées à Phnom Penh.

« MANQUE DE TRANSPARENCE »

Cette série de contrats avec des sociétés malaisiennes (17 ont déjà été signés) est sujette à controverses. Député et ancien ministre des finances, Sam Rainsy leur reproche leur *« manque de transparence »* et affirme que l'accord concernant la RAC *« viole »* la Constitution en raison d'un *« transfert de souveraineté en faveur d'une société mixte comprenant des investissements étrangers privés »*, parce que la disposition des biens de l'Etat exige une autorisation préalable de l'Assemblée nationale, et aussi parce que l'allocation de revenus de l'Etat doit être conforme à la loi de finances : deux règles, dit-il, qui n'ont pas été respectées.

Même si la réinsertion du Cambodge dans les circuits de la diaspora chinoise s'opère sans attendre le rétablissement de la paix, il reste à satisfaire les besoins de cette minorité fortunée, ce qui explique l'explosion de la restauration à Chrui Changwar. Autre exemple : avant de se lancer dans de grandioses projets à Sihanoukville, Ariston souhaitait *pouvoir exploiter un bateau-casino*, ancré, depuis plusieurs semaines, au *pied du Sofitel-Cambodiana*, seul palace de Phnom Penh, une ville où trois casinos privés sont déjà opérationnels.

La société singapourienne Raffles a, elle, obtenu le contrat de restauration du célèbre Hôtel Royal de Phnom Penh, un contrat de 25 millions de dollars, repris sans autre forme à Féal international, filiale de La Générale des eaux. Enfin, si Américains et Français (Dumez) sont en concurrence pour le réaménagement de l'aéroport de Phnom-Penh, ce chantier de 250 millions de dollars est aussi convoité par le malaisien Muhibbah-Masteron.

Jean-Claude Pomonti

Cambodge : un pays convalescent

THAÏLANDE
Phnom-Penh
Golfe du Siam
Mer de Chine méridionale
200 km

Chef de l'Etat
Norodom Sihanouk
proclamé roi le 24/9/93

Monarchie constitutionnelle

Capitale	**Phnom-Penh**
Superficie	**181 035 km²**
Population	**9,22 millions** (1994)
Taux d'analphabétisme	**62,2 %**
PIB par hab. (92)	**env. 200 dollars**

Commerce extérieur (en 1992)
Principaux fournisseurs / Principaux clients
en pourcentage
70, 60, 50, 40, 30, 20, 10, 0
PCD dont Japon — PVD — PCD dont UE — PVD
PVD : pays en voie de développement
PCD : pays capitalistes développés

Monnaie : **riel**
100 riels = 0,15 franc (18/7/94)

Dette extérieure (1992)
1 milliard de dollars

Des contrats laxistes

Certains contrats signés entre le Cambodge et des sociétés étrangères étonnent par leur caractère visiblement laxiste. L'un d'entre eux a même eu, récemment, l'honneur ambigu d'une allusion indirecte du roi Sihanouk, dans un appel à la lutte contre la déforestation. Pour un montant de 110 millions de dollars, une entreprise du Sarawak – un des treize Etats de la Malaisie – a obtenu, pour soixante ans, l'exploitation d'une concession forestière de 800 000 hectares, soit près de 4 % de la superficie du royaume, moyennant la construction de scieries et un engagement à replanter les forêts ainsi exploitées. Une autre société malaisienne, First Allied Construction, se dit, de son côté, prête à investir 100 millions de dollars dans un grand centre de loisirs et un complexe sportif. Sans attendre, elle aurait mis à la disposition des autorités khmères un Fokker-Friendship, converti en avion « VIP ».

Le roi Sihanouk joue un rôle de modérateur sur la scène politique

DIX-HUIT MOIS après la fin de la mission de l'ONU, le royaume du Cambodge semble s'orienter vers un fragile équilibre entre un monarque qui s'est fait à son rôle de modérateur et un régime qui a tendance à rogner les quelques espaces de liberté définis à l'époque des « bérets bleus ». Le sort de la *« démocratie libérale et pluraliste »*, inscrite dans le préambule de la Constitution de 1993, y dépend donc davantage, dans l'immédiat, d'une éventuelle volonté conjuguée du souverain et de la communauté internationale que des aspirations d'un gouvernement qui, pour l'essentiel, souhaiterait avoir les mains libres.

Par rapport à 1994, la situation s'est décantée. Depuis que Norodom Sihanouk est remonté sur son trône, les Khmers rouges, privés de projet politique, ne représentent une réelle menace que dans leurs bastions de l'ouest et du nord, frontaliers de la Thaïlande. Echaudé par les revers subis, il y a un an, l'état-major royal, qui réussit à se fournir en armes sur le marché international, se contente aujourd'hui de bousculer ses adversaires, sans trop insister. Tactique plus prudente mais aussi plus payante : si, depuis le début de l'année, des centaines de soldats ont été tués ou blessés, le plus souvent par l'explosion de mines, les défections de Khmers rouges, lassés d'un combat apparemment sans issue, continuent.

Le roi en a pris acte. Sa politique de « réconciliation nationale » se résume, pour l'essentiel, à une sorte de « paix des braves » : il ne propose plus d'intégrer les Khmers rouges au gouvernement. Moins disert que par le passé, il suggère seulement que les insurgés, après avoir exclu de leurs rangs leurs dirigeants – Pol Pot, Ta Mok, Ieng Sary – et abandonné leurs armes, forment un parti.

COHABITATION MALAISÉE

Une deuxième donne a contribué à détendre un peu les relations entre le palais et les premiers ministres Ranariddh (royaliste) et Hun Sen (Parti communiste, héritier du régime créé par les Vietnamiens à partir de 1979). Prenant la juste mesure de ce qui peut être fait, Sihanouk répète qu'il s'en tient à ce que dit la Constitution : *« Le roi règne mais ne gouverne pas. »* Une cohabitation, encore malaisée, s'organise donc entre un monarque qui tente d'enrayer des excès et un régime partagé entre les avis des pays donateurs, les propositions de partenaires régionaux et sa volonté de s'imposer sur le plan intérieur. 1995 s'annonce donc comme moins tourmentée que 1994, année au cours de laquelle le roi a longtemps tempêté contre son gouvernement. En juillet, une tentative de coup d'Etat a semblé mettre en cause, au moins pendant deux mois, l'unité du Parti communiste. Le Cambodge souffre d'un handicap énorme : un quart de siècle de guerres et de massacres le prive de la génération dont il aurait tant besoin pour opérer son redressement. En outre, comme dans d'autres pays du tiers-monde sans réelle tradition démocratique, l'Assemblée élue lors du scrutin organisé par l'ONU en mai 1993 a tendance à devenir une chambre d'enregistrement, malgré la présence en son sein d'une poi*gnée de députés réfractaires. Mais* le *Parlement* enregistre à un rythme très lent des projets de loi qui prêtent souvent à controverse, si bien que le royaume éprouve du mal à se doter d'un cadre légal.

Le gouvernement, de son côté, supporte de moins en moins la critique, surtout venant d'une presse qui, faute d'un solide noyau de professionnels, a parfois tendance à déraper. En province, plus loin des regards, les velléités d'opposition sont encore plus faibles. Quels que soient les vœux des électeurs – lesquels avaient voté, en 1993, en majorité, pour le roi et la paix – les dirigeants cambodgiens ont du mal à sortir d'un système fondé sur l'autorité des gouvernants. Dans le meilleur des cas, ils pourraient opter pour un despotisme éclairé.

J.-C. P.

Iwojima, l'île des âmes errantes

Vétérans américains et survivants japonais célèbrent le cinquantième anniversaire de l'une des batailles les plus féroces de la guerre du Pacifique

IWOJIMA
de notre envoyé spécial

Perdu dans l'océan, un confetti de terre triangulaire. Au ras de l'eau, surmontée d'un mamelon, l'île d'Iwojima paraît hostile avec ses plages de sable noir, ses rochers et sa végétation. C'est là, sur 20 kilomètres carrés, qu'eut lieu, entre le 19 février et le 14 mars 1945, l'une des batailles les plus féroces de la guerre du Pacifique : 20 000 morts du côté japonais et 7 000 du côté américain (*Le Monde* daté du 19-20 février).

Cette île volcanique, située à 1 200 kilomètres au sud-ouest de Tokyo, délaissée par les premiers navigateurs tant elle était balayée par des effluves de soufre et dépourvue de source d'eau, fut déclarée territoire japonais en 1887. Aucune nation ne contesta cette revendication. Elle prit le nom d'Iwojima : l'île du soufre. Mais ses premiers habitants la nommèrent « l'île de l'Enfer ». Elle allait le devenir.

Symbole, pour les Américains, de la bataille du Pacifique, Iwojima est pratiquement inconnue des jeunes Japonais. Aujourd'hui, ce nom évoque une histoire dans laquelle les rancœurs le disputent à l'émotion. Bien que soit prévue, le 14 mars, anniversaire de la prise de l'île par les Américains, une cérémonie conjointe réunissant une centaine de vétérans américains et un nombre encore indéterminé de survivants nippons, Iwojima reste une blessure à vif pour la génération qui a connu la guerre.

Aucun civil ne vit plus à Iwojima où est stationnée une petite garnison de 380 hommes des forces d'autodéfense. L'île est coupée du reste du pays : seuls les appareils militaires peuvent s'y poser. Les Américains, qui administrèrent Iwojima jusqu'en 1968, y entretenaient, encore en 1994, une petite base navale. Ils n'utilisent désormais que la piste pour l'entraînement à des atterrissages de nuit.

ETUDIANTS-SOLDATS

Le cinquantième anniversaire de bataille d'Iwojima suscita d'âpres discussions entre Washington et Tokyo. Le 14 mars, le mot « victoire » ne sera pas mentionné et ne seront célébrés que *« cinquante années de paix »*, au-delà de l'hommage aux morts. Une cérémonie aura lieu sur cette vaste plage de sable de noir, « Invasion Beach », où eut lieu le débarquement, puis une autre sur le mont Suribachi (le mont du Mortier).

Au sommet, une plaque de bronze représente un drapeau américain qui fut hissé pour la première fois, le 23 février 1945, sur le sol nippon. A côté se dresse un monument aux unités spéciales japonaises (commandos-suicides). Plus loin, un autre monument, qui figure la carte du Japon, rend hommage aux morts d'Iwojima. Il porte la calligraphie de Nobusuke Kishi, premier ministre à la fin des années 50 après avoir été arrêté pour crimes de guerre par les Américains.

Sur les 20 000 morts japonais de la bataille d'Iwojima, on compte encore plus de 10 000 disparus. Des morts *sans sépulture, qui*, selon la tradition bouddhique, sont des âmes errantes. Pour l'Association d'Iwojima, qui réunit les quelques survivants – les Américains firent un millier de prisonniers – et les familles des disparus, *« Il est indécent de célébrer une victoire tant que les âmes des morts ne sont pas en repos »*, dit Minoru Tada, acteur de la bataille d'Iwojima et auteur d'un récent succès de librairie sur les étudiants-soldats d'Iwojima, *Une jeunesse partie sans un mot*.

PATHÉTIQUES OFFRANDES

Par endroits, au milieu des broussailles, s'élèvent des stèles portant le nom d'une unité. A quelques pas, s'ouvre l'entrée de l'un *des souterrains où* les soldats japonais résistèrent jusqu'au dernier. Ne pouvant les déloger, les Américains utilisèrent la dynamite, les lance-flammes, les gaz ou l'essence pour incendier les tunnels. Au départ de l'une des galeries a été installé un petit autel surmonté d'une effigie de Bouddha. Une odeur d'encens se mêle à celle du soufre. Non loin de là, s'ouvre la galerie du commandement du général Kuribayashi, qui donna l'ordre *du dernier assaut et dont* on ne retrouva jamais le corps.

Chaque année, le ministère de la santé organise des fouilles pour rechercher des restes des morts, et, chaque année, on découvre des ossements impossibles à identifier. De petits autels aussi installés sur un éboulis près desquels ont été déposées de pathétiques offrandes pour consoler les morts : des bouteilles d'eau, elle qui manqua tant à ces hommes retranchés dans les entrailles de la terre.

« Dans l'obscurité complète, tandis qu'au-dessus de nous le pilonnage de l'artillerie faisait trembler la terre, nous attendions les flammes de la mort », raconte un survivant. Certains sortaient la nuit et se dissimulaient parmi les cadavres pour se jeter sous un char ennemi avec des explosifs. D'autres chargèrent au sabre à moitié nus devant les blindés. Des milliers de corps furent ensevelis par les bulldozers américains lors de reconstruction de la piste. Certains, parmi les vainqueurs, emportèrent comme trophée des ossements de leurs ennemis.

Plusieurs années après la défaite, un survivant qui s'était rendu à Iwojima pour chercher le journal qu'il avait tenu des combats se jeta du sommet du mont Suribachi. On raconta qu'il avait répondu à l'appel des âmes errantes de ses camarades. Iwojima appartient décidément à ses morts.

Philippe Pons

« Profondes condoléances »

Les commémorations de la prise de l'île d'Iwojima par les forces américaines, le 14 mars, et les bombardements des B-29 sur Tokyo, en particulier ceux de la nuit du 9 au 10 mars, qui firent 100 000 morts et un million de sans-abri (un cinquième de la capitale fut détruit par les bombes incendiaires), ont été marquées par le souci des deux anciens ennemis, devenus alliés, d'honorer conjointement leurs morts et de célébrer les cinquante ans de paix qu'ont permis ces sacrifices en vies humaines. *« J'exprime mes profondes condoléances aux morts japonais et américains »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères. Pour la première fois, l'ambassadeur américain Walter Mondale a assisté à la commémoration du bombardement sur Tokyo : *« Je suis ici*, a-t-il souligné, *pour exprimer combien nous sommes peinés par les souffrances de tant de victimes. »*

Le chef des chiites afghans est mort aux mains des taliban

Ali Mazari avait été une figure importante de la guerre contre l'URSS

Les forces fidèles au président Rabbani ont poursuivi lundi 13 mars les « étudiants en religion » dans les collines situées au sud de Kaboul. Cependant, un porte-parole des taliban au Pakistan a annoncé la mort d'Ali Mazari, dirigeant du Wahdat, dans des circonstances non élucidées.

UN PORTE-PAROLE des taliban a annoncé lundi 13 mars, au Pakistan, la mort d'Ali Mazari. Les « étudiants-soldats » retenaient prisonnier depuis le 10 mars le leader du Wahdat, principal chef politique et militaire des chiites afghans. Une photo prise par un journaliste occidental, rapporte l'AFP, montrait Mazari à Charasyab pieds et poings liés, manifestant des signes de frayeur. Selon le porte-parole talib, Ali Mazari aurait été tué lors d'un transfert en hélicoptère. Il était évacué de Charasyab – une localité située à 25 kilomètres au sud de Kaboul et qui fut, trois années durant, la place-forte du chef intégriste Hekmatyar avant de devenir, le 14 février, celle des « étudiants-soldats ». Il était dirigé, toujours selon cette version, vers Kandahar, principale ville du sud de l'Afghanistan, coeur du « pays pashtoun » et berceau du mouvement talib.

Selon le porte-parole des taliban, Mazari aurait, dans l'appareil, saisi un pistolet-mitrailleur et ouvert le feu sur ses gardes, tuant six d'entre eux avant d'être lui-même abattu. Selon une autre version, donnée dans l'entourage de M. Rabbani, Mazari serait mort dans un accident de l'hélicoptère qui le transférait à Kandahar.

Le Wahdat a été chassé de Kaboul le 11 mars, en même temps que les taliban, par une offensive éclair des soldats fidèles au président Rabbani, commandés par Ahmed Shah Massoud. Parvenus aux portes de Kaboul après une succession ininterrompue de victoires dans le sud du pays depuis le début de novembre, les « étudiants-soldats » avaient, d'emblée, affiché leur hostilité à tous les chefs des moudjahidins.

FIDÈLE A KHOMEINY

Ali Mazari avait été l'une des figures importantes de la scène afghane durant la guerre de dix ans contre l'URSS, puis durant les affrontements entre Afghans qui ont suivi. Chef du parti Nasr (victoire), il était le tenant d'une ligne dure, visant à maintenir par la force la place que les chiites se sont acquise, à l'occasion de la guerre, dans une société afghane qui les méprise depuis des siècles. Des huit petites formations chiites fondues, sous sa direction, peu avant le retrait de l'armée rouge (février 1989) dans le Wahdat, la sienne était tenue pour la plus fidèle à la pensée de l'imam Khomeiny. Sa pensée « révolutionnaire » l'avait mis en opposition avec les dignitaires du Hazarajat, au coeur de la montagne centrale de l'Hindou Kouch, bastion autonome, et presque indépendant, du chiisme afghan. Mazari, petit homme rondouillard aux gestes vifs et aux yeux verts perçants, n'était pas un tendre : il a souvent été accusé d'avoir fait liquider des concurrents.

Le Wahdat s'était scindé en 1993 : une faction refusait l'accommodement avec les « présidentiels », comme son chef, Ali Mazari précisément, l'avait dit à l'envoyé du *Monde* qu'il avait reçu dans un ancien château royal, Taj Beg, au sud de Kaboul ; l'autre faction, conduite par MM. Akbari et Kazemi, penchait vers le compromis, estimant que les chiites, qui ne représentent que 15 % des Afghans, ne pouvaient pas s'imposer face à la majorité sunnite par la force des armes. Dans les faits, pourtant, Mazari continuait d'être tenu pour le vrai chef politique et militaire des chiites dans la capitale, où ils forment le tiers de la population.

Sa mort aux mains des taliban ne signalera sans doute pas, quoi qu'il en soit, un retournement d'alliances dont pourrait profiter le camp présidentiel : les combats qui ont eu lieu à la fin de la semaine passée dans les quartiers de la capitale tenus par le Wahdat ont en effet été suivis de pillages et de viols, qui ne feront que relancer l'amertume, envers tous les sunnites, d'une communauté qui se sait mal aimée.

J.-P. C.

L'ONU a reconduit les sanctions contre l'Irak

Le Conseil de sécurité attend maintenant le rapport biannuel que doit lui présenter le président de la commission spéciale chargée du désarmement du pays

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est par consensus que les quinze membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont décidé, lundi 13 mars, de reconduire l'ensemble des sanctions économiques imposées depuis la guerre du Golfe. Cela pourrait être, du moins l'espèrent les Irakiens, la dernière fois qu'une telle décision est prise à l'unanimité, des dissensions se faisant jour sur la levée de l'embargo pétrolier, liée au désarmement.

Le 10 avril, le président de la commission spéciale chargée du désarmement de l'Irak présentera au Conseil son rapport biannuel. Si ce rapport est *« positif »* sur la coopération de Bagdad et si Rolf Ekeus déclare que le système de surveillance a long terme de l'industrie d'armement fonctionne, la division apparaîtra au grand jour : Moscou et Paris pourraient alors, selon l'ambassadeur russe à l'ONU, présenter un projet de résolution exigeant la levée de l'embargo.

Pour contrer pareille initiative, le représentant américain à l'ONU, Madeleine Albright, s'est rendue, fin février, dans les capitales de sept pays membres du Conseil et a annoncé, à son retour, que les Etats-Unis ont désormais le nombre de voix nécessaire pour bloquer toute résolution visant à la levée de l'embargo, ce que contestent de nombreux diplomates à New-York.

Les pays favorables à la fin de l'embargo pétrolier ont pour eux les termes de la résolution du cessez-le-feu, dont le paragraphe 22 lie la vente du pétrole uniquement au désarmement de l'Irak. Mais la position desdits pays, parmi lesquels on peut compter aussi la Chine et l'Indonésie, dépend du rapport de M. Ekeus. Si ce rapport, disent des diplomates, est *« sans ambiguïté »*, Washington aura du mal à justifier sa position. Mais si le rapport n'est pas définitif, les pays hésitants, tels que l'Allemagne, l'Italie et Oman, pourraient se rendre aux arguments américains.

« DERNIÈRE CHANCE »

A New York, depuis le 7 mars, le vice-premier ministre irakien Tareq Aziz a rencontré les représentants français et russe, qui lui ont conseillé de saisir cette *« dernière chance »*. Selon des diplomates proches de la commission spéciale, la coopération de Bagdad sur ses programmes d'armes biologiques *« laisse encore à désirer »*, mais, ajoutent-ils, il existe des indications selon lesquelles Bagdad a l'intention de coopérer en ce domaine lors du voyage de M. Ekeus sur place, le 24 mars.

Prenant la parole lors de la réunion à huis clos du Conseil, le représentant français a expliqué que *« les politiques et pratiques »* de l'Irak concernant notamment les prisonniers et les biens koweïtiens, ainsi que les droits de l'homme, *« demeurent très préoccupantes »*. Mais, sur la levée de l'embargo pétrolier, il a rappelé que l'Irak ne devrait pas être jugé sur de *« vagues accusations ou sur une présomption de culpabilité »*, mais sur les faits réunis par la commission spéciale. Il a conclu son intervention en annonçant que, *« le moment venu »*, la France prendra *« les initiatives nécessaires »*.

Pour sa part, le représentant américain est resté intraitable. Qualifiant la coopération de Bagdad avec la commission spéciale de *« passive-agressive »*, il a répété la position de son gouvernement sur les sanctions irakiennes : *« La voie vers la levée des sanctions est aussi claire que jamais : démontrez vos intentions pacifiques, rien de plus, rien de moins. »*

Afsane Bassir Pour

Les chrétiens du Nigéria s'inquiètent de la montée de l'islamisme

La passivité du gouvernement du « géant africain » est jugée « insupportable »

KANO
de notre envoyée spéciale

Des centaines de cavaliers caracolant dans la poussière, des turbans de mousseline carmin ou safran, des lances, des pompons, des brocards splendides, des acrobates, des gardes aux costumes coloriés comme des cartes à jouer, une foule ondulante que la police montée dompte à coups de fouet : comme chaque année à l'occasion des fêtes du Sallah, la fin du ramadan, l'aristocratie foulanie s'est donné le grandiose spectacle du durbar (un mot d'origine persane) avec ses nobles et ses vassaux, ses esclaves du palais et ses tribus soumises qui se prosternent devant les conquérants peuls.



Rien n'a changé depuis que les Britanniques ont remis en vigueur ces cérémonies équestres, sinon que dans la tribune de l'émir est assis l'administrateur militaire, là où trônait autrefois un gouverneur blanc en casque colonial. De Katsina à Zaria, de Sokoto à Kano ou Maiduguri, dans tout le nord du Nigéria, les émirs protègent leurs sujets et incarnent la permanence de l'ordre social.

Et pourtant : fin décembre, des militants islamistes, venus apporter au palais de l'émir de Kano un horrible trophée – la tête d'un chrétien qu'ils accusaient de blasphème et avaient décapité dans sa prison avec la complicité des gardiens (*Le Monde* du 7 janvier) – y ont laissé des tracts défiant l'establishment musulman. Un dignitaire du palais, Abbas Sanusi, qui les avait chassés en leur reprochant cet *« acte de barbarie »*, était *« condamné »* par eux à subir le fouet, tout comme un professeur en science islamique de l'université de Kano qui avait osé les critiquer.

Quatre semaines après la mort tragique de Gideon Akaluka (alors qu'un autre chrétien ibo venait d'être à moitié lynché sur un marché de Sokoto pour avoir *« insulté »* le Prophète), le chef suprême des musulmans au Nigéria, le sultan de Sokoto, Ibrahim Dasuki, a désavoué publiquement les groupes qui recourent à la violence. Les autorités militaires, elles, se sont tues. Ni l'administrateur de l'Etat de Kano, le colonel Abdullahi Wase, ni le gouvernement du général Sani Abacha – tous deux sont musulmans – n'ont cru bon de s'exprimer sur l'affaire Akaluka. Aucune arrestation n'a été annoncée. Le régime militaire a-t-il peur à ce point de réprimander des groupes islamistes minoritaires mais qui, dans un contexte de crise économique, pourraient attirer la sympathie du plus grand nombre ? Ce silence de l'Etat trouble la communauté chrétienne.

En janvier, la « zone nord » de l'Association des chrétiens du Nigéria (CAN), qui représente des millions de membres de minorités christianisées vivant dans un environnement musulman, déclarait que *« la nonchalance manifestée par le gouvernement sur les questions affectant les chrétiens dans les Etats du Nord devient insupportable »*. Quelques mois plus tôt, elle avait déjà adressé au pouvoir une mise en demeure au sujet des émeutes de Potiskum, une ville de l'Etat de Yobe où, en août 1994, églises et temples ont été brûlés, et deux pasteurs protestants tués.

Le silence persistant, le CAN organisait, début février, à Kano, deux journées « ville morte » dans les quartiers chrétiens, notamment sur le grand marché de Sabon Gari, qui reste fermé. On ne relevait aucun incident mais la tension est vive, les quinze dernières années ayant été marquées par des émeutes religieuses parfois très violentes. La même opération, tout aussi spectaculaire, a été répétée à Kaduna, l'autre centre industriel du Nord.

LE RESPECT DE LA LOI

Ici et là, les commerçants ibos ont participé à l'action de la CAN, sans en être pourtant l'élément moteur. L'influente communauté ibo a certes protesté lors d'une réunion de ses notables à Enugu, dans le Sud-Est, contre la *« marginalisation »* dont elle est victime sous le régime Abacha et contre le meurtre impuni de Kano. Elle peut d'autant moins enterrer l'affaire que la tête du malheureux Akaluka n'a toujours pas été retrouvée, ce qui, dans leur tradition, empêche les rites funèbres.

Mais aux avant-postes de la CAN, on trouve surtout les minorités chrétiennes du Nord, celles qui ont tout à perdre si le Nigéria devait, un jour, s'engager dans une logique de « purification ethnique et religieuse ». Les Ibos pourraient, quant à eux, comme ils l'ont déjà fait plusieurs fois en cas de pogroms, chercher refuge dans leur région d'origine.

« La question que nous posons est fondamentale : est-ce que Kano fait toujours partie du Nigéria ? s'interroge le Père Joseph Bagobiri, l'un des principaux organisateurs de la journée ville morte. *La décapitation d'Akaluka, alors qu'il n'a jamais commis le « blasphème » dont on l'accusait et que ce genre d'offense n'est pas passible de la peine de mort devant un tribunal nigérian, a seulement mis en lumière la discrimination dont les chrétiens sont victimes dans le Nord. Nous sommes traités en citoyens de seconde zone. Akaluka a été tué en prison, là où il était placé sous la protection du gouvernement. Qu'en est-il du respect de la loi, des garanties offertes à tous par l'Etat ? Si cela continue ainsi, c'est l'unité même du pays qui est en jeu. »*

Depuis ce meurtre, d'autres incidents à connotation religieuse ont eu lieu dans le Nord. Ainsi une femme a-t-elle été attaquée par la foule à Kano parce que son pagne portait des inscriptions en arabe. A Ibadan, grande métropole du Sud, on a vu apparaître, pendant le ramadan, de mystérieux tracts rédigés en yorouba appelant à la *« guerre sainte »*, et trois personnes y ont été arrêtées après une agression contre des fidèles dans une église.

Traditionnellement plus modérés que la CAN, les évêques catholiques du Nigéria traduisaient l'inquiétude générale lorsqu'ils soulignaient, vendredi 10 mars, à l'issue de leur dernière conférence, que *« l'intolérance religieuse, si on ne fait rien pour l'arrêter, peut se propager à la vitesse d'un incendie de forêt »*.

Michèle Maringues

Une terre de prosélytisme

Pour qui raisonne en termes de *« révolution islamique »*, les 40 ou 50 millions de musulmans du Nigéria – sur une population de 90 millions d'habitants – représentent un enjeu primordial. Le « géant de l'Afrique » est très convoité : l'Iran, le Soudan et la Libye y rivalisent avec l'Arabie saoudite. Depuis une quinzaine d'années, on assiste, dans le Nord, à un renouveau islamique, appuyé sur les universités de Kano et de Zaria : les oulémas (docteurs de la loi) contestataires, groupés dans la *Yan Izala* autour du Dr Suleiman Ibrahim, combattent les confréries soufies et les croyances populaires imprégnées de paganisme. Des groupuscules chiites trouvent sur place des relais dans la communauté libanaise de même obédience.

L'islamisation est manifeste : intolérance envers les chrétiens qui élèvent des porcs, restriction de l'alcool, stricte observance de la prière, adaptation des horaires au rythme du ramadan. Le Soudan, qui ouvre au Nigéria des « centres culturels », cultive ses liens avec l'islam institutionnel. En janvier, une délégation comprenant les émirs de Kano, de Zaria et de Borno, ainsi que l'alaafin d'Oyo (un musulman yoruba du Sud) ainsi qu'Abdullaziz Ude, chef de la naissante communauté musulmane ibo, s'est rendue à Khartoum. Elle était conduite par le secrétaire général du gouvernement, Saleh Aminu Saleh.

L'ancien chef de l'Etat, le général Obasanjo, a été arrêté

LE RÉGIME militaire, qui avait annoncé officiellement, vendredi 10 mars, avoir découvert un complot visant à renverser le général Sani Abacha, continue sa campagne d'arrestations dont la dernière a été, lundi, celle – non confirmée officiellement – du général en retraite Olusegun Obasanjo, dans sa ferme d'Otta, à une soixantaine de kilomètres au nord de Lagos. Chef de l'Etat de 1976 à 1979, celui-ci avait remis volontairement le pouvoir aux civils en septembre 1979. Il a été conduit vers la capitale économique du pays, a déclaré l'un de ses proches.

Les autorités n'ont pas communiqué l'identité des personnes détenues. Olusegun Obasanjo, d'ethnie yorouba, est le plus connu sur la liste des « disparus » sur laquelle figure aussi son ancien numéro deux, le général en retraite Shehu Musa Yar'Adua, un Fulani, candidat à l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires, et membre élu de la Conférence constitutionnelle qui siège à Abuja, la capitale. Aucune information n'a pu être obtenue de source officielle sur son sort.

Le chef d'état-major, le général Abdul Salam Abubakar, avait reconnu, vendredi, la tentative de coup d'Etat, et annoncé l'arrestation de 29 civils et militaires. Le rédacteur en chef d'un groupe de presse de Lagos, Bayo Onanuga, a été, lui aussi, appréhendé, vendredi. Son arrestation semble liée à la publication, le week-end précédent, par deux hebdomadaires de son groupe de presse, d'informations sur la tentative de coup d'Etat (*Le Monde* du 8 mars), qui avaient fortement déplu au pouvoir. Cette tentative de putsch est la dixième reconnue par les autorités depuis l'indépendance du pays, en octobre 1960. – *(AFP, Reuter.)*

Fidel Castro salue « la fin de l'apartheid » à son encontre

Le président cubain se déclare « sensible » aux préoccupations de ses interlocuteurs français sur les droits de l'homme et sur la peine de mort

Au premier jour de sa visite à Paris, le président cubain Fidel Castro a été reçu, lundi 13 mars, à l'Elysée, puis au siège de l'Unesco et à l'Assemblée nationale. Il s'est réjoui de cet accueil, qui signifie à ses yeux *« la fin de l'apartheid »* à son encontre, et a décidé de prolonger son séjour en France jusqu'à jeudi 16 mars. M. Castro a de nouveau pressé *les* Etats-Unis de lever l'embargo commercial imposé à Cuba depuis le début des années 60. M. Clinton envisage de supprimer des mesures restrictives adoptées en août dernier, mais les républicains ont déposé un projet de loi visant à durcir cet embargo. M. Castro n'a évoqué, à Paris, aucun changement politique concret. Dans un entretien accordé au *Monde*, James Patterson, premier ministre *de la Jamaïque, estime de son côté que des* transformations dans ce domaine sont *« inévitables »* à Cuba.

LE CHEF DE L'ETAT cubain a confié au président Mitterrand, qui l'a reçu à déjeuner lundi 13 mars à l'Elysée, son sentiment que *« quelque chose était en train de changer »* à Washington à propos de l'embargo que les Etats-Unis imposent depuis 1960 à son pays. Lors de la première journée de sa visite en France, Fidel Castro, comme pendant le week-end à Copenhague, a continué de réclamer sur tous les tons – suppliant, pathétique ou lyrique – la levée de cet embargo *« criminel »*.

Ravi d'être enfin accueilli à Paris pour la première fois de sa vie (il a décidé de prolonger son séjour en France d'une journée, jusqu'à jeudi), Fidel Castro a confié à ses hôtes de l'Elysée : *« Ce matin, en foulant le sol français, je me suis dit : ça y est, l'apartheid* [NDLR : à l'encontre de son régime] *est terminé. »* Hormis l'Espagne, aucun autre pays européen n'a jusqu'à présent reçu le dirigeant cubain, isolé dans ses entêtements marxistes et sa conception totalitaire du pouvoir. La France l'a fait *« avec tous les honneurs dus à son rang »*, comme on dit à l'Elysée, revue de la garde républicaine comprise.

Par la voix de son porte-parole, la Maison Blanche a souhaité lundi que la France mette à profit cette visite *« pour souligner avec force l'urgente nécessité de réformes démocratiques et du respect des droits de l'homme à Cuba »*. Cela a-t-il été fait et Fidel fera-t-il quelques gestes en matière de droits de l'homme, en contrepartie de l'accueil qui lui est réservé à Paris ? On déclarait lundi à l'Elysée ne pas pouvoir répondre à cette question, en faisant remarquer toutefois que François Mitterrand avait eu dans la matinée avec Fidel Castro un entretien en tête-à-tête dont on ignorait le contenu, et que le président de la République avait de nouveau invité le chef de l'Etat cubain, à son domicile privé cette fois, pour mercredi. A la Fondation France Libertés on déclarait également n'avoir pas à rendre compte du petit déjeuner *« strictement privé »* qu'avait pris le matin Mme Danielle Mitterrand avec Fidel Castro.

Lors de son déjeuner à l'Elysée – auquel le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a déclaré ne pouvoir assister pour des raisons d'agenda –, Fidel Castro s'est déclaré *« sensible aux préoccupations du président sur les droits de l'homme et sur la peine de mort à Cuba »*. Le chef de l'Etat cubain n'a cependant pas ouvertement envisagé de quelconques changements concrets ni promis la libération de prisonniers politiques. A l'hôtel de Lassay, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a évoqué les mêmes sujets en fin de journée, soulignant que les investissements français ne pourront être abondants à Cuba tant que les libertés n'y seront pas mieux respectées.

UNE QUESTION D'ORGUEIL

Accueilli en milieu d'après-midi sous les vivats d'une foule compacte au siège de l'Unesco, où les services de sécurité ont eu grand-peine à faire cheminer le héros du jour, M. Castro a, durant un discours de près d'une heure, égrené la litanie des maux que l'*« impérialisme »*, le *« néolibéralisme »* et l'*« individualisme »* font, selon lui, peser sur la planète, décrite dans un état de décrépitude proche de l'apocalypse (guerres, violences, exploitation de la misère et pollution notamment). Les Etats-Unis – *« puissance hégémonique qui prétend s'ériger en gendarme du monde »* –, la Banque mondiale et le FMI ont été tenus pour grands responsables de cet état de choses, à un moment où Cuba se résoud à quelques pas vers une économie de marché pour éviter la banqueroute – ce que M. Castro appelle des *« indispensables concessions au capitalisme »*.

Ceux qui en doutaient encore ont sans doute été convaincus : le Lider maximo ne tirera pas sa révérence avant que la plus *« flagrante manifestation de l'intolérance »* américaine, l'embargo, ne soit chose du passé. C'est une question d'orgueil pour celui qui depuis trente-six ans défie les Etats-Unis.

A l'extérieur de l'Unesco, une trentaine de manifestants, parmi lesquels d'anciens prisonniers politiques cubains, hurlaient *« Castro assassin »* ou *« Castro tyran »*, mais le président cubain, sortant par une autre porte, n'a rien entendu. Il a pris la direction de Champigny-sur-Marne, où il a été reçu à dîner chez son *« vieil ami »* Georges Marchais. Son programme devait être consacré au tourisme parisien mardi matin et au CNPF l'après-midi.

Martine Jacot

Gérard Bourgoin, un milliardaire « rouge » chiraquien

L'industriel de l'agroalimentaire que Fidel Castro va rencontrer jeudi 16 mars à Chailley (Yonne) avant de partager son déjeuner à Chablis, pour le dernier jour de sa visite en France, est un personnage hors du commun. C'est en 1992 que Gérard Bourgoin, le roi du poulet français, entame ses relations commerciales avec Cuba, prenant la suite du milliardaire rouge, Jean-Baptiste Doumeng. L'ancien commis boucher, qui a contruit en trente ans un groupe qui emploie 4 200 salariés et réalise 5 milliards de francs de chiffre d'affaires, noue une amitié sans faille avec le Lider maximo. Lorsqu'il est élu en mars 1994 conseiller général de l'Yonne, Fidel Castro décroche son téléphone pour le féliciter. Cet autodidacte, passionné de chasse et d'aviation, vice-président du club de football de l'AJ Auxerre, n'est pas du même bord que Fidel Castro : il soutient Jacques Chirac à l'élection présidentielle, mais n'apprécie guère les Américains. Gérard Bourgoin, mis en examen pour corruption en 1994, cherche à séparer, depuis, affaires et politique : il a passé en janvier 1994 les rênes de son groupe à sa fille Corinne, âgée de vingt-neuf ans.

Jesse Helms veut renforcer l'embargo américain contre La Havane

WASHINGTON
de notre correspondante

Si Cuba s'ouvre aux investisseurs étrangers, les industriels américains, à 150 kilomètres de La Havane, en sont réduits à jouer les spectateurs : l'embargo économique imposé par les Etats-Unis à Cuba les prive pratiquement de tout contact légal avec le régime de Fidel Castro. Les industriels du tourisme, comme le groupe Carlson (hôtels Radisson), les constructeurs automobiles comme General Motors ou Ford, les géants de l'agro-alimentaire comme Archer-Daniels-Midland, observent attentivement les firmes canadiennes, mexicaines ou européennes prendre pied sur un marché de onze millions de consommateurs potentiels à leur porte. Ils ont poussé l'administration américaine à leur ouvrir la Russie, la Chine, la Corée du Nord et même le Vietnam mais pas Cuba. *« Des douzaines de pays investissent et commercent avec Cuba, ce qui leur permet d'influer positivement sur le processus de réformes »*, relevait récemment Wayne Smith, ex-chef de la section d'intérêts américains à La Havane et partisan de la levée de l'embargo. Mais à Washington, l'humeur n'est pas à la levée, ni même à l'assouplissement de l'embargo. Bien au contraire.

Au Congrès, dominé depuis novembre par les républicains, le sénateur Jesse Helms, vieux routier de l'anticommunisme qui préside désormais la commission des relations extérieures, a déposé en février un projet de loi visant à renforcer l'embargo, soutenu par plusieurs élus républicains et démocrates. *« Que Castro quitte Cuba à l'horizontale ou à la verticale dépend de lui et du peuple cubain*, estime M. Helms. *Mais il doit partir et il partira. »* Son projet de loi demande à l'administration d'œuvrer aux Nations unies pour transformer son embargo unilatéral en un embargo plus sévère et multilatéral (alors que le dernier vote sur ce sujet à l'Assemblée générale de l'ONU a été un échec cinglant pour les Etats-Unis). Il prévoit en outre d'imposer des sanctions aux étrangers investissant à Cuba : ceux qui ont acheté ou utilisé des biens autrefois confisqués aux Américains ne pourraient, par exemple, pas bénéficier de prêts de banques américaines et seraient interdits d'entrée aux Etats-Unis ; les Etats-Unis cesseraient toute importation de produits sucriers de pays ayant eux-mêmes importé du sucre de Cuba. Le texte prévoit aussi de réduire l'aide à la Russie du montant consacré par Moscou à l'entretien d'une station d'observation militaire à Cuba.

L'administration Clinton n'a pas encore officiellement réagi à cette initiative, mais a fait savoir qu'elle envisageait de son côté de lever les deux groupes de sanctions imposées en août 1994 au moment de la crise des *« balseros »* et tout à fait distinctes de l'embargo : l'interdiction pour les ressortissants américains de se rendre à Cuba et les restrictions à l'envoi d'argent par les Cubano-Américains à leur famille restée à Cuba. Ces restrictions, qui peuvent être contournées en passant par des pays tiers, seraient levées dans un but humanitaire, mais aussi pour tenter d'encourager Fidel Castro à suivre la voie des réformes. Aucune décision ferme n'a cependant encore été prise ; quant à l'embargo, soulignait la semaine dernière Mike McCurry, porte-parole de la Maison Blanche, *« pas de changement : notre position demeure qu'il reste un instrument efficace pour convaincre Castro de la sagesse des transformations politiques et économiques susceptibles d'aider le peuple cubain »*.

Sylvie Kauffmann

Mise en garde des Etats-Unis aux investisseurs français

L'ambassade des Etats-Unis à Paris a envoyé une lettre de mise en garde au Quai d'Orsay et au CNPF, juste après qu'une délégation du patronat eut terminé, le 3 mars, une visite d'une semaine à La Havane pour y conclure des « joint-ventures » dans le domaine de l'immobilier et des biens de consommation notamment. *« Il s'agissait de notifier que certains biens susceptibles d'être vendus à des étrangers à Cuba ont été nationalisés au début des années 60 et appartenaient à des Américains qui en revendiquent la propriété »*, **a confirmé au** *Monde* **un porte-parole de l'ambassade.** *« Les hommes d'affaires français qui achèteraient de tels biens ont donc été informés qu'ils sont suceptibles d'être poursuivis par les propriétaires en question »*, **a-t-il ajouté. Le projet de loi de Jesse Helms stipule que tout homme d'affaires étranger qui achèterait des biens immobiliers dont des Américains ont été expropriés se verrait refuser un visa aux Etats-Unis. Principal négociateur cubain avec les Etats-Unis sur les questions migratoires, Ricardo Alarcon a déclaré fin février qu'il devrait être** *« possible de trouver un accord »* **avec Washington sur la question des biens nationalisés, comme La Havane l'a fait avec d'autres pays. Mais pas avant la levée de l'embargo américain contre Cuba.**

Percival James Patterson, premier ministre de la Jamaïque

« Des changements politiques à Cuba sont inévitables »

Voisine de Cuba et d'Haïti, la Jamaïque demeure l'un des principaux moteurs du Caricom (Communauté des Caraïbes) et du processus d'intégration régionale. Successeur de Michael Manley à la tête du Parti national populaire (PNP, social-démocrate), Percival James Patterson, un avocat noir âgé de cinquante-neuf ans, a été élu premier ministre en mars 1993. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, *avant que soit anoncée la visite à Paris* de Fidel Castro, il évoque les transformations « majeures » actuellement en cours à Cuba.

« Quelle est votre évaluation de la situation à Cuba ?

– Sur le plan économique, Cuba est engagé dans un processus de réformes majeures. Cette transformation se fait lentement, mais elle aura des conséquences d'une grande portée. Il me paraît inévitable qu'à la suite de ces réformes économiques des changements politiques interviennent. *Je ne sais pas quand ni ce qui les* provoquera, mais je suis *convaincu qu'ils sont inévitables.* La Jamaïque a depuis longtemps *pris position en faveur de la levée* de l'embargo imposé par les Etats-Unis *contre* Cuba.

– Quelles sont les conséquences des réformes économiques cubaines dans la région ?

– Mieux vaut réagir plutôt que d'angoisser. Prenons l'exemple du tourisme, qui connaît à Cuba un développement important auquel plusieurs entreprises jamaïcaines sont associées. Lors de la dernière réunion de l'Association caribéenne du tourisme, dont Cuba est maintenant membre, nous avons étudié la possibilité d'offrir des « paquets » *communs Jamaïque et Cuba*, particulièrement pour les visiteurs *venant de destinations lointaines.*

– Quelles sont les conséquences de la crise mexicaine pour la Jamaïque ?

– Nous devons retenir les leçons de cette crise et ne pas répéter les mêmes erreurs. A court terme, la dévaluation du peso risque de détourner un certain nombre de touristes vers le Mexique. Nous n'en sentons pas encore les effets, mais nous nous préparons à cette éventualité.

– Dans un autre registre, la Jamaïque a envoyé une centaine de soldats dès la première phase de l'opération « Soutenir la démocratie » en Haïti. Quel bilan tirez-vous des premiers mois de retour à l'ordre constitutionnel ?

– Jusqu'à présent, les choses se *sont déroulées aussi bien que* possible. Nous sommes très *satisfaits des efforts du président* Aristide, qui utilise son prestige *et son autorité présidentielle* pour tenter d'unir le pays, de construire un *système démocratique* et de faire en sorte que l'autorité civile s'impose à l'autorité militaire. Nous avons toujours dit que pour garantir le succès de ces efforts Haïti a besoin d'une aide internationale, tant sur le plan économique que pour la construction de ses institutions démocratiques. Le Caricom a engagé des discussions avec le président Aristide à cet égard, et nous allons envoyer un ministre d'Etat à Port-au-Prince pour déterminer les moyens concrets de participer à ces efforts.

– Où en est le processus d'intégration régionale ?

– *Le traité créant l'Association* des Etats de la Caraïbe (AEC) a *été signé en août dernier. La* Jamaïque l'a déjà ratifié, et nous appelons *tous les Etats signa*taires à nous imiter. Mon gouvernement a nommé un envoyé spécial auprès de l'AEC, et nous travaillons activement pour organiser dès cette année une conférence régionale sur le tourisme. Le rythme de ce processus d'intégration devrait être accéléré. Mais mieux vaut aller doucement et sûrement que trop vite et échouer.

– Quelle est la position de la Jamaïque à propos du transport de déchets radioactifs dans la région ?

– La Jamaïque y est totalement opposée. Le bassin caraïbe doit être considéré comme une zone de paix à travers laquelle aucun armement ou déchet nucléaire ne doit transiter. »

Propos recueillis par Jean-Michel Caroit

La « guerre du turbot » empoisonne les relations entre Ottawa et l'Europe

APRÈS son arraisonnement par les autorités canadiennes, jeudi 9 mars, le bateau de pêche espagnol *Estai* était toujours, mardi 14 mars, retenu au port de Saint-Jean de Terre-Neuve. Libéré dimanche soir contre une caution de 8 000 dollars canadiens, le capitaine de l'*Estai* doit comparaître mardi devant le tribunal provincial de Saint-Jean, où il est accusé de *« pêche illégale »*.

L'arraisonnement du bateau de pêche espagnol *Estai*, au large de la zone territoriale canadienne des 200 milles, empoisonne les relations entre le Canada et l'Union européenne, et tout particulièrement l'Espagne. Le ministre espagnol des affaires étrangères, Javier Solana, n'a pas exclu, lundi 13 mars, une rupture des relations diplomatiques avec le Canada. Des démarches ont été entamées pour porter l'affaire devant la Cour internationale de justice de La Haye. Et un deuxième bateau de guerre doit être envoyé pour protéger les dix-sept autres chalutiers qui pêchent le turbot au large de Terre-Neuve.

De son côté, l'Union européenne a décidé lundi de geler ses relations formelles avec le Canada tant que le navire espagnol et son équipage n'auraient pas été libérés. *« L'attitude du Canada est inadmissible*, a déclaré à Toulouse le ministre français de l'agriculture et de la pêche, Jean Puech, en marge d'un conseil informel des ministres de l'agriculture des Quinze. *On ne peut se faire justice soi-même dans des eaux internationales. Le Canada doit restituer le navire espagnol arraisonné illégalement et libérer son équipage sans conditions. »* Le Parlement européen débattra de l'affaire mercredi lors d'une session plénière réunie à Strasbourg.

L'Association des armateurs de pêche industrielle portugaise a demandé lundi que l'Union européenne donne des instructions au commandant d'un navire communautaire, le *Kommander-Amelia* pour qu'il appuie *« sans équivoque »* la flotille portugaise qui se trouve aussi dans les eaux internationales des grands bancs de Terre-Neuve.

ÉPUISEMENT DES STOCKS

Côté canadien, comme nous indique notre correspondante à Montréal, Sylviane Tramier, on invoque la protection des ressources halieutiques et l'épuisement des stocks. Au risque de représailles internationales, mais fort du soutien de son opinion publique, le Canada a décidé de frapper un grand coup pour obtenir une réforme du droit de la mer. La diminution du stock de grands poissons l'a déjà conduit à imposer aux pêcheurs canadiens un moratoire sur la pêche à la morue dans les eaux territoriales.

En mai 1994, le gouvernement avait fait adopter au Parlement d'Ottawa une loi sur la protection des ressources côtières qui lui permet, sans se mettre hors la loi chez lui, d'arraisonner dans les eaux internationales les navires qui pêchent des espèces menacées navigant *« à cheval »* sur les eaux territoriales canadiennes et les eaux dites *« libres »*. C'est en vertu de cette loi canadienne que l'*Estai* a été intercepté et escorté jusqu'au port de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Ottawa fait valoir que les navires espagnols, outrepassant leurs quotas, et travaillant avec des filets aux mailles trop serrées, vont à court terme provoquer la disparition du turbot. Le Canada espère forcer le rythme des pourparlers sur la conclusion d'un traité international portant sur la protection des espèces de poisson qui migrent au-delà des eaux territoriales.

Le ministre canadien des pêches, Brian Tobin, a expliqué lundi à Ottawa qu'une première inspection de l'*Estai* avait révélé que ses cales contenaient 83 % de turbots, dont les quatre cinquièmes avaient *moins de 38 centimètres de long*, soit des poissons immatures dont la pêche est illégale.

Seize morts en Turquie lors d'émeutes déclenchées par un attentat contre les alévis

Cette minorité musulmane anti-intégriste avait déjà été la cible d'une attaque à Sivas, en 1993

Des milliers de manifestants sont descendus dans la rue, lundi 13 mars dans la banlieue d'Istanbul, pour protester contre l'attentat qui avait fait deux morts et quinze blessés dans la communauté alévie la veille. Les forces de police ont fait usage de leurs armes, tuant seize personnes et en blessant plusieurs dizaines. Les alévis – qui sont de dix à quinze millions en Turquie – sont des musulmans d'origine chiite, très attachés à la laïcité.

ISTANBUL
de notre correspondante

Seize morts et des dizaines de blessés – selon l'Agence anatolienne –, un quartier dévasté et une tension accrue entre la communauté alévie et la majorité musulmane sunnite, tel est le bilan de violentes émeutes qui ont opposé, lundi 13 mars, des milliers de manifestants alévis et la police turque dans la banlieue stambouliote de Gazi.

Les troubles avaient commencé dimanche 12 mars au soir, lorsque plusieurs individus armés avaient ouvert le feu sur quatre cafés et une pâtisserie fréquentés par la communauté alévie locale, tuant deux personnes et blessant une quinzaine d'autres. Les habitants du quartier sont ensuite descendus dans les rues pour protester contre cette attaque, qui n'a pas été revendiquée. Les dignitaires alévis et le gouvernement ont lancé un appel au calme, exhortant la population à ne pas répondre par la violence à un attentat perçu par tous comme une provocation. « Pour nous, c'est clair : quelqu'un essaie d'empêcher l'union douanière entre la Turquie et l'Europe », a expliqué l'historien alévi Reha Camuroglu. Mme Tansu Ciller, le premier ministre, s'est également exprimée dans ce sens à l'issue d'une réunion d'urgence du cabinet.

Dix à quinze millions de personnes en Turquie, dont environ 30 % de Kurdes, appartiennent à cette secte musulmane d'origine chiite, mais qui traditionnellement défend la laïcité et les idéaux de la social-démocratie. L'usage de la poésie et de la musique pour exprimer leur foi et leur conviction qu'aucun intermédiaire n'est indispensable pour permettre aux êtres humains de connaître Dieu leur valent d'être considérés comme hérétiques par certains musulmans orthodoxes.

Un récent rappel tragique de la discorde historique qui persiste entre les alévis et la majorité sunnite avait eu lieu à Sivas, en 1993, lorsqu'une foule d'islamistes avaient bouté le feu à l'hôtel où s'étaient installés des intellectuels et artistes participant à un festival alévi, causant la mort de trente-sept personnes. *« Depuis Sivas, le gouvernement n'a rien fait pour nous protéger, malgré nos avertissements constants. Les alévis ont peur du fondamentalisme islamique. Ils ressentent une énorme peur et une énorme colère »*, affirme M. Camuroglu.

En janvier 1995, des manifestants alévis avaient attaqué le bâtiment de la chaîne de télévision Interstar, après la diffusion d'une plaisanterie de très mauvais goût sur l'inceste chez les alévis – un préjugé commun au sein de la population sunnite.

Cette fureur s'est à nouveau exprimée lundi, lorsque les troubles ont repris dans la matinée. Armés de pierres, de bâtons et de bombes incendiaires artisanales, les manifestants, parmi lesquels de nombreux Kurdes scandant des slogans tels que *« A bas le fascisme »*, *« Nous ne voulons pas la charia* (loi islamique)», se sont violemment affrontés avec la police, qui, équipée de blindés et de canons à eau, a ouvert le feu à plusieurs reprises.

En fin de journée, le calme a été rétabli dans le quartier de Gazi, après le déploiement de l'armée et qu'un couvre-feu eut été imposé.

Nicole Pope

Un parti de l'opposition dénonce les milices privées en Algérie

LE FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS), dirigé par Hocine Aït Ahmed, a *« mis en garde »*, lundi 13 mars, contre la création de *« milices »* privées d'autodéfense, dont le ministre de l'intérieur a récemment annoncé la probable légalisation (*Le Monde* du 14 mars). *« La situation de pré-guerre civile dans laquelle vit le pays exige de l'Etat de ne pas se dessaisir de sa responsabilité d'assurer lui-même la sécurité des personnes et des biens »*, a souligné le FFS. Fortement implanté en Kabylie, le FFS s'est toujours opposé à la création de ces milices, contrairement au Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), dirigé par Saïd Sadi, qui en prône l'extension. Cette polémique survient dans un climat de terrible violence, dont personne ne peut prédire l'issue. La télévision nationale a diffusé, lundi 13 mars, les images du cadavre d'une collégienne, Fatima Ghodbane, âgée de quinze ans, enlevée le matin même à l'intérieur de son collège, à Oued Djer, près de Blida, par un groupe de six hommes armés, et égorgée à quelques mètres de l'établissement. – (*AFP.*)

Les travaillistes abandonnent le dogme des nationalisations

LE CHEF DU PARTI TRAVAILLISTE BRITANNIQUE, Tony Blair, a persuadé lundi 13 mars la direction de son parti d'abandonner le dogme des nationalisations, contenu dans la fameuse « clause IV » des statuts du Labour. Ce changement, qui risque de lui attirer les foudres de l'aile dure des travaillistes, a pour but d'élargir sa base électorale en vue des prochaines échéances. Par 21 voix contre 3, le comité directeur du Labour a accepté une formulation plus modérée des objectifs du parti, insistant sur l'attachement à l'économie de marché, tout en affirmant la volonté de construire une société où *« le pouvoir, la richesse et les chances de réussite ne soient plus détenus par quelques uns, mais par la majorité »*. – (*Reuter, AFP.*)

Le service de santé britannique refuse de soigner une petite leucémique

LONDRES
de notre correspondant

La petite B., une leucémique de dix ans, est entrée, lundi 13 mars, dans une clinique privée de Londres pour y suivre un nouveau traitement. *Un don anonyme de 75 000 livres a permis* aux parents de tenter des soins de la dernière chance pour sauver leur fille, que les autorités sanitaires de Cambridge avaient refusé de financer. Ils les jugeaient inutiles en raison de chances de survie *« selon toutes probabilités »* nulles.

Les parents avaient saisi la justice, au nom *du droit à la vie ; ils réclamaient un traitement* de chimiothérapie et une nouvelle greffe de moelle osseuse pour sauver leur fille, même si les chances de succès n'étaient guère de plus de 10 %. Ils avaient obtenu gain de cause en première instance vendredi. Quelques heures plus *tard, la cour d'appel de Londres cassait le jugement*, donnant raison aux représentants du ministère de la santé (NHS), qui affirmaient que l'argent serait mieux utilisé pour d'autres patients. Pourtant, les médecins avaient reconnu que l'enfant n'avait que quelques semaines à vivre si elle n'était pas soignée.

La Grande-Bretagne a été bouleversée par *l'histoire de cette gamine, qui* n'est même pas au courant de son sort. La controverse porte sur le fait de savoir qui, de l'administration sanitaire locale – obsédée par les limites de son budget –, de la famille ou des médecins, doit avoir le dernier mot en matière de soins, selon quels critères, et si toute chance, même la moindre, doit être saisie quand il s'agit de sauver une vie. *Dans le cas de la petite B. – la loi* interdit de donner son nom –, les gestionnaires ont obtenu le soutien de leur ministre, Virginia Bottomley, et de la cour d'appel, selon laquelle *« la décision a été prise de manière rationnelle et juste »*, et il n'appartient pas aux tribunaux de s'ingérer dans ce débat.

Cette affaire intervient alors que les Britanniques s'interrogent *sur le NHS. Les crédits* alloués étant insuffisants – à peine plus de la moitié des dépenses par tête des autres pays de l'OCDE –, il faut que le gouvernement prenne ses responsabilités, reconnaisse qu'il ne peut plus soigner tout le monde et définisse des critères de rationnement. *Dans ce cas, commente The Daily Telegraph*, c'est aux médecins qu'il revient de choisir et non pas à une administration *« perçue comme inefficace et arrogante »*.

Le drame de la petite B. a pris l'opinion à témoin au plus mauvais moment, alors que des professionnels de la santé critiquent les méthodes du NHS et ses coûts de gestion, qui au*raient doublé depuis la réforme de 1990 pour* atteindre 11,6 % de son budget. La semaine dernière, on avait appris que la pénurie de lits d'hôpitaux dans la région de Londres avait causé la mort d'un accidenté que l'on avait dû transporter par hélicoptère à 300 kilomètres de chez lui.

Patrice de Beer

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : mis en cause dans son pays** après l'arrestation de son frère, l'ancien président du Mexique Carlos Salinas a démenti avoir fui aux Etats-Unis, où il se trouve avec sa famille depuis samedi (*Le Monde* du 13 mars). Dans un communiqué, il affirme séjourner à New York *« pour affaires »*. Il ne mentionne toutefois aucune date de retour dans son pays, où l'enquête sur les meurtres de deux personnalités du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) suit son cours. – (*AFP.*)

■ **PÉROU : trois soldats péruviens** ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés au cours d'une attaque de troupes équatoriennes contre une patrouille militaire du Pérou, dans la cordillère du Condor. – (*AFP.*)

■ **BRÉSIL : le cardinal Arns, archevêque de Sao Paulo,** a remis au pape, mardi 14 mars, au cours d'une visite de quarante-cinq évêques brésiliens, un document de près de 400 pages dénonçant les atteintes à la justice sociale dans son pays. Il accuse notamment les autorités de Sao Paulo d'avoir approuvé le massacre de 111 détenus dans une prison, en 1992, qu'il qualifie d'*« holocauste de pauvres, de Noirs et de personnes contaminées par le sida »*. – (*AFP.*)

EUROPE

■ **RUSSIE : un missile s'est abattu par erreur,** vendredi 10 mars, à 6 kilomètres de la centrale nucléaire de Novovoronejskaïa, dans la région de Voronej. Un avion militaire avait perdu le contrôle du missile.– (*AFP.*)

■ **La population a encore diminué en Russie,** en 1994, mais d'environ 120 000 personnes seulement, contre 300 000 en 1994. Les naissances se *sont stabilisées à 1 410 800 (12 600 de plus qu'en 1993), tandis que les décès* ont encore augmenté, atteignant 2 299 500 (+164 000). Mais l'accélération des « retours » de Russes venant des autres Républiques de l'ex-Union soviétique (*Le Monde* du 7 février) a porté le solde des migrations à 796 000 personnes (+357 000).

AFRIQUE

■ **Des délégations ministérielles de 26 pays d'Afrique occidentale et centrale** se sont réunies lundi 13 mars à Abidjan pour jeter les bases d'une coopération policière, concrétisée par l'inauguration dans la capitale ivoirienne du premier bureau africain d'Interpol. – (*AFP.*)

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : des cimetières pour juifs laïcs** vont être créés. Un carré spécial leur sera prochainement alloué au cimetière de Beersheba, dans le sud du pays, a-t-on annoncé, lundi 13 mars, de source officielle. Une équipe d'experts sera chargée de créer d'autres carrés similaires – à Haïfa et à Tel Aviv – et de définir les modalités de leur gestion. Une autre équipe devra définir les critères permettant des funérailles laïques juives. Le grand rabbin d'Israël, Israël Lau, a *« profondément regretté »* cette décision. – (*AFP.*)

CONJONCTURE

■ **L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION** tel qu'il est calculé actuellement a tendance à exagérer l'augmentation du coût de la vie, a déclaré, lundi 13 mars, le président de la Réserve fédérale américaine. *« Je pense*, a précisé Alan Greenspan, devant la commission des finances du Sénat, *que certains réajustements dans notre méthode d'indexation des prix sont nécessaires. »* Le président de la Fed a rappelé qu'une réduction de 1 % de l'indexation des programmes et des impôts fédéraux entraînerait une diminution du déficit budgétaire annuel d'environ 55 milliards de dollars au bout de cinq ans. *« La réduction cumulée du déficit au cours de cette même période se monterait à près de 150 milliards de dollars »*, a-t-il ajouté. – (*AFP.*)

Deux ministres socialistes hongrois démissionnent après l'adoption de nouvelles mesures d'austérité

LA HONGRIE, à l'instar des autres anciens pays socialistes d'Europe, n'en finit pas de payer la facture de la *« sortie du communisme »*. Après quatre années de réformes menées tambour battant par le précédent gouvernement conservateur, les Hongrois, aspirant à une certaine *« pause sociale »*, ont porté au pouvoir, au printemps 1994, le Parti socialiste (créé par des communistes réformateurs), qui gouverne le pays en coalition avec ses ennemis de jadis, les Démocrates libres, issus de l'ancienne dissidence.

Malgré sa confortable majorité parlementaire, le gouvernement de Gyula Horn n'a cessé de temporiser, essayant de trouver le délicat compromis entre les attentes de son électorat et les incontournables contraintes budgétaires : un déficit public de l'ordre de 7 % du PIB et une dette de 28 milliards de dollars, l'une des plus importantes par habitant au monde. Le premier ministre avait récemment alarmé les milieux financiers en annulant un important accord de privatisation d'une chaîne hôtelière et en poussant à la démisssion son ministre des finances, considéré comme le garant de la poursuite des réformes libérales.

M. Horn avait alors été accusé de succomber aux pressions de l'aile gauche de son parti, favorable à une politique de relance. Pour ressouder les rangs d'une coalition ébranlée par ces affaires, le premier ministre est, en fait, revenu à la case départ en nommant à la banque centrale et au ministère des finances deux économistes de renom, connus pour leurs penchants libéraux. Mais cette unité fragile vient à nouveau d'être mise à l'épreuve par la démission surprise de deux ministres socialistes du gouvernement, annoncée lundi 13 mars.

NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI

Pal Kovacs, en charge des affaires sociales, et Bela Katona, responsable de la sécurité nationale, ont, en effet, claqué la porte d'une session extraordinaire du gouvernement, dimanche 12 mars, pour protester contre l'adoption d'une série de mesures particulièrement draconiennes. A l'issue de cette réunion, qui intervient au moment où la Hongrie négocie un nouvel accord stand-by avec le FMI, le gouvernement a annoncé une dévaluation brutale de 9 % du forint, la devise nationale, et une réduction de 50 milliards de forints des dépenses sociales affectant considérablement les allocations familiales et l'enseignement supérieur. Il a également indiqué qu'un programme de dégraissage de la fonction publique était à l'étude.

Même si la démission de ces ministres, des hommes de second rang, ne met pas en danger le gouvernement, elle illustre, néanmoins, la fatigue d'une grande partie de la population, lasse des sacrifices. L'année 1995 avait déjà commencé par d'importantes augmentations des prix de l'électricité (+ 70 %) et du gaz (+ 40 %). Quant au « dialogue social », promis par le gouvernement pour compenser l'impact de la rigueur persistante, il s'est, lui aussi, volatilisé. Les négociations sur le *« pacte social »* sont au point mort depuis plus d'un mois.

Yves-Michel Riols

Des soldats américains devraient accompagner le retrait partiel des « casques bleus » de Croatie

LES SERBES de Croatie se sont déclarés, lundi 13 mars, hostiles à la modification du mandat de la Forpronu envisagée par le président Franjo Tudjmann et les Américains. Le président croate, lors d'une rencontre dimanche avec le vice-président américain Al Gore, avait accepté le maintien d'une partie des « casques bleus » en Croatie au-delà de l'expiration de leur actuel mandat, à condition d'un redéploiement : le président croate exigeait en particulier qu'une partie de ces « casques bleus » soient déployés le long des frontières de la Croatie avec la Serbie et la Bosnie. C'est cet aspect des choses que récusent les Serbes sécessionnistes de Krajina ; ils craignent qu'une telle mesure les isole des territoires limitrophes, sous contrôle serbe, de Bosnie, ainsi que de la Serbie.

A Belgrade, on s'inquiète des implications que pourrait avoir une telle décision sur le règlement du statut de la Krajina. La presse serbe souligne que la position des dirigeants serbes de Krajina devra être prise en compte par l'ONU.

Toutefois, d'après l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, Madeleine Allbright, dans l'approche américaine la plupart des « casques bleus » devant demeurer en Croatie resteraient déployés le long de la ligne de cessez-le-feu séparant les forces croates des sécessionnistes serbes et la surveillance des frontières internationales de la Croatie ne mobiliserait qu'environ 500 hommes sur 25 à 30 postes frontières.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on estime que le nombre de 5000 « casques bleus » (au lieu de 15 000 actuellement) évoqué à Copenhague dimanche pourrait être insuffisant et qu'un seuil minimal de 8000 hommes serait plus réaliste. Un projet de résolution américain sur la redéfinition du mandat de la Forpronu – qui selon Washington pourrait être rebaptisée « Force des Nations unies en Croatie » (Unfic) – a été présenté lundi aux ambassadeurs à l'ONU des pays membres du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie. De nombreux points restent à régler, nous indique notre correspondante à New York, Afsané Bassir Pour, en ce qui concerne notamment la composition et le commandement de cette « nouvelle » force en Croatie, et des consultations devaient avoir lieu mardi au Conseil de sécurité.

Le secrétaire américain à la défense, William Perry, a déclaré, lundi, que des troupes américaines seront dépêchées, à titre temporaire, en Croatie dans le cadre du contingent de l'OTAN qui doit participer à l'opération de retrait partiel des « casques bleus ». – (*AFP, Reuter.*)

MUNICIPALES *Maire de Paris depuis dix-huit ans, Jacques Chirac dispose dans la capitale d'une assise solide, que l'opposition ne paraît guère en mesure d'ébranler. La position favorable acquise par le candidat à l'élection présidentielle dans les sondages d'intentions de vote ne peut que renforcer la position de la majorité dans la capitale.* ● VERROUILLAGE. *Ayant assuré au RPR la majorité des sièges au Conseil de Paris et contrôlant étroitement ses alliés de l'UDF, M. Chirac est parvenu aussi à marginaliser la gauche. L'évolution de la sociologie de la capitale l'y a aidé. Son emprise sur les services de la Ville est solide.* ● CONTESTATION. *Autour de Georges Sarre, député, élu du onzième arrondissement, et de Bertrand Delanoé, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, l'opposition cherche à fédérer les contestations de la politique menée par la Ville, notamment en matière d'urbanisme.*

Jacques Chirac continue à régner sans partage sur Paris

Le maire de la capitale achève sa troisième mandature et, en cas d'échec à l'Elysée, en briguera probablement une quatrième. En marginalisant son opposition et en pactisant avec l'Etat, il est parvenu à se constituer un fief imprenable

POUR MENER À L'AISE sa campagne présidentielle, Jacques Chirac a quitté la présidence du RPR, mais il s'est bien gardé de renoncer à sa fonction municipale. Pas plus que le conseiller Edouard Balladur, d'ailleurs. Bien qu'il ait à son côté Jean Tiberi, second de toute confiance et parfaitement capable de gérer la maison (*Le Monde* du 31 janvier), le maire de Paris continue à tenir lui-même les conférences de presse, à présider les séances du Conseil de Paris et à mener d'une main ferme le vaisseau municipal.

Conséquence : à l'exception d'une poignée de transfuges, comme René Galy-Dejean, maire (RPR) du quinzième arrondissement, Roger Chinaud, maire (UDF) du dix-huitième, Philippe Goujon, adjoint (RPR) à la sécurité, Jean Chérioux, sénateur (RPR), ou Georges Mesmin, député (UDF-Adhérents directs), les coalisés de la majorité chiraquienne se sont rangés derrière leur chef avec discipline. A chaque réunion du Conseil de Paris, les uns et les autres font assaut d'amabilités à l'égard de M. Chirac, en paraphrasant ses communications et en le remerciant de son action à la tête de la municipalité. Manifestement, il s'agit de ne pas se faire oublier à quelques semaines de la distribution des investitures.

Le petit carré des élus de l'opposition semble perpétuellement pris à contre-pied. Les décisions sociales tombent dru : programmes de logements à loyer modéré, secours d'hiver aux sans-logis, bus aménagés pour les handicapés, mesures pour l'emploi des cadres, des RMistes et des jeunes, création des « quartiers tranquilles », prévention de la toxicomanie, réquisition de locaux vides, aide accrue aux anciens, appartements pour les malades du sida, plan de réhabilitation des quartiers en difficulté. En quelques mois, M. Chirac a multiplié des actions auxquelles la gauche aurait mauvaise grâce à refuser ses voix.

LA MAÎTRISE DE LA MAJORITÉ

En vertu du principe qu'il est plus facile de terrasser ses adversaires que de contrôler ses amis, le maire de Paris s'est toujours efforcé de maîtriser, d'abord, sa majorité. Pour convaincre, d'abord, les caciques du gaullisme parisien, le jeune Chirac leur a montré son efficacité. Alors qu'ils représentaient 38 % du conseil municipal de 1976, il les a poussés à 49 % en 1977 puis, à partir de 1983, leur a donné la majorité absolue, avec 57 % des sièges.

Avec les autres formations – démocrates-chrétiens, républicains, radicaux et indépendants –, l'affaire avait mal débuté. Lors de la conquête de l'Hôtel de Ville, en



1977, M. Chirac se battait sur deux fronts : contre la gauche, dont la poussée était vigoureuse, et contre le parti de l'Elysée, mené par Michel d'Ornano. Après le deuxième tour, trois arrondissements étaient encore aux mains des ornanistes. Quelques semaines plus tard, ces personnalités étaient gratifiées d'un poste d'adjoint et se rangeaient sagement derrière le maire.

D'emblée, celui-ci a utilisé toutes les possibilités offertes par la loi. Il a distribué vingt-sept postes d'adjoints ou de conseillers délégués aux soixante-sept élus qui avaient voté pour lui, soit un taux de « récompense » de 40 %. Ce système s'est perfectionné puisque, aujourd'hui, les cent trente-neuf membres de la majorité municipale se partagent soixante-dix-huit postes (sans compter les vice-présidences du conseil général et les présidences de sociétés d'économie mixte ou d'associations filiales), ce qui porte le taux de « reconnaissance » à plus de 56 %.

Les responsabilités correspondantes sont fort mesurées. Seuls deux adjoints sectoriels reçoivent une délégation de signature (Jean Tiberi et Alain Juppé), et les maires d'arrondissement, auxquels on concède quelques millions de francs pour les menus frais de leur administration, restent sous étroite surveillance. Comme disait Jacques Toubon en prenant place dans le fauteuil de maire du treizième arrondissement, en 1983 : *« Nous ne sommes pas ici pour gérer l'arrondissement, mais pour écouter ses habitants. »*

LE SORT DE LA GAUCHE

Pour l'opposition proprement politique, M. Chirac a été un adversaire d'une redoutable efficacité. Il s'est d'abord attaqué à sa composante traditionnelle : le Parti communiste. L'ayant quasiment balayé de ses fiefs des arrondissements de l'est, il n'a pas laissé le Parti socialiste récupérer les restes. Après les élections municipales de 1977, la gauche était majoritaire dans sept arrondissements et comptait, au Conseil de Paris, quarante représentants sur cent neuf. Six ans plus tard, le rouleau compresseur chiraquien l'écrasait dans toutes les circonscriptions et ne lui laissait que vingt-deux strapontins sur cent soixante-trois places dans l'assemblée municipale. Les effectifs sont les mêmes aujourd'hui, mais émiettés en quatre formations : PS (17), PCF (2), Mouvement des citoyens (2) et mouvement écologiste indépendant (1).

Matériellement parlant, l'opposition est fort bien traitée par Roger Romani, le courtois questeur du Conseil de Paris. On lui accorde largement assistants, secrétaires, bureaux et voitures avec chauffeur pour ses chefs de groupe. L'information sur les projets de la Ville lui est distribuée avec parcimonie, en revanche, et au dernier moment. En séance, on lui laisse de généreux temps de parole, mais ses amendements sont systématiquement repoussés.

En définitive, grâce à son dynamisme, à son sens tactique, à des circonstances favorables (la croissance économique par exemple) et aux insuffisances de ses adversaires, M. Chirac a gouverné sa ville à peu près à sa guise. Aucun de ces éléments n'a vraiment disparu. C'est pourquoi il y a fort à parier que si le maire de Paris échoue aux portes de l'Elysée, il reviendra dans son palais de l'Hôtel de Ville, dont personne aujourd'hui ne semble capable de le déloger.

Marc Ambroise-Rendu

Une machine bien maîtrisée

COMME DIRIGEANT du RPR, comme ex-premier ministre et comme candidat à la magistrature suprême, Jacques Chirac détient une considérable capacité potentielle à distribuer des postes. A Paris, son alliance avec Jacques Dominati, le patron de l'UDF locale, lui donne la haute main sur les investitures des multiples composantes de sa majorité. Son veto peut atteindre le plus obscur des futurs conseillers d'arrondissement, et nul ne l'ignore.

S'étant assuré de la fidélité et de la discipline de ses troupes, le maire de la capitale a pu aplanir les autres obstacles qui auraient pu freiner sa course. Le personnel de la Ville, par exemple, aurait pu par d'incessantes revendications lui mettre des bâtons dans les roues. Trois semaines après son entrée à l'Hôtel de Ville, en mars 1977, les cinq mille éboueurs se mettaient en grève, obligeant le nouveau maire à solliciter l'aide du gouvernement Barre et de l'armée. Etait-ce un test ? En tout cas, la leçon a été comprise. C'est à Jean Tiberi que M. Chirac a confié tout de suite le soin de traiter avec les syndicats. Ceux-ci, nombreux, divisés et affaiblis, n'ont pu mener, ultérieurement, que des combats de détail.

LA LOI « PLM »

Quant au personnel municipal, il a été l'objet de toutes les attentions. Son statut privilégié, plus proche de celui des fonctionnaires de l'Etat que de celui des employés communaux, a été énergiquement défendu par la Ville elle-même. Son recrutement, son information par un journal interne fort bien fait (*Paris Mairie*), sa formation interne et donc sa promotion, les prestations de ses oeuvres sociales sont parmi les meilleurs de France. Durant la première mandature, ses effectifs ont été augmentés de 20 %. Puis la privatisation d'une vingtaine de services a clairsemé les rangs et calmé les revendications latentes.

M. Chirac a mené une politique offensive et, vis-à-vis de la gauche, pratiqué le « contre » avec brio : arrêt de vingt et une ZAC pour les ramener à taille humaine, lancement du projet de Palais omnisports, augmentation des crédits pour la culture et les espaces verts, programme d'investissements massifs pour les arrondissements populaires, mesures sociales, etc. Les Parisiens n'étaient pas accoutumés à de tels égards. Quand le gouvernement de Pierre Mauroy, par le truchement de la loi « PLM » (Paris, Lyon, Marseille), avait créé les mairies d'arrondissement pour casser les reins de Jacques Chirac, celui-ci en avait profité pour ameuter les Parisiens contre cet « attentat » et les mettre de son côté. Accessoirement, cela lui a permis de souder sa majorité selon la clé de répartition un tiers UDF, deux tiers RPR, alors que l'opposition, elle, est restée divisée.

La gauche donne l'impression d'être constamment débordée par l'infernal dynamisme du maire. Croit-elle trouver un bon argument de campagne, comme en 1983 le logement social, et un leader de choc, Paul Quilès ? Tout cela tombe à plat. En vérité, les électeurs se souviennent davantage de « Robespaul » que de « Quilès-tendresse », et ne sont nullement pressés de voir se multiplier éventuellement dans leur quartier les HLM, leur architecture indigente et leurs locataires à problèmes.

CHANGEMENT DE SOCIOLOGIE

Il est vrai que la sociologie parisienne a bien changé au cours de ces dernières décennies. Même quand elles ont été menées par la Ville, les opérations de rénovation, qui se soldent par l'éviction des locataires impécunieux au profit de nouveaux habitants plus fortunés, ont accéléré l'évolution. De 1962 à 1982, la population parisienne a perdu deux cent mille ouvriers et gagné cent mille cadres supérieurs et membres de professions libérales. Depuis l'arrivée de Jacques Chirac, on estime que le quart du corps électoral parisien a changé dans le sens d'un embourgeoisement massif.

Découragés, les éléments les plus brillants de l'opposition municipale ont fini par baisser les bras. De l'Elysée, François Mitterrand, qui ne jure que par la légitimité d'une élection en province, les a pressés d'aller chercher fortune ailleurs. Edwige Avice est partie à Grenoble, Jack Lang à Blois, Paul Quilès dans le Tarn et Lionel Jospin à Toulouse. Seul Georges Sarre s'est incrusté dans son terroir du onzième arrondissement, mais pour faire sécession en 1993 en quittant le PS pour le Mouvement des citoyens, avec son ami Jean-Pierre Chevènement.

Daniel Vaillant, qui avait repris à la droite, au début de 1994, son siège de député du nord-est parisien, est devenu directeur de campagne du candidat Jospin. Bertrand Delanoé, qui préside le groupe socialiste du Conseil de Paris, se retrouve seul, en première ligne, pour préparer les élections municipales de juin. Il devra y mettre d'autant plus de coeur que l'opposition donne parfois l'impression de ne pas croire elle-même à ses chances face à la machine chiraquienne.

M. A.-R.

Double cohabitation en douceur

PENDANT dix-huit ans, le maire de Paris a géré sa ville alors que se succédaient à l'Elysée deux personnalités bien décidées à ne lui faire aucun cadeau : Valéry Giscard d'Estaing d'abord, François Mitterrand ensuite. La cohabitation s'annonçait délicate. Elle a été facilitée par le fait que les deux présidents étaient animés de grandes ambitions pour la capitale et qu'ils voulaient utiliser à leur profit son rôle de flatteuse vitrine. Il leur fallait donc obtenir, au minimum, la neutralité de l'Hôtel de Ville.

De son côté, Jacques Chirac a compris qu'en les laissant faire il servait indirectement ses électeurs. M. Giscard d'Estaing a pu, à sa guise, transformer la gare d'Orsay en Musée du XIX[e] siècle, installer une Cité des sciences dans les abattoirs de La Villette, déménager Polytechnique et créer l'Institut du monde arabe. Mais l'architecte Ricardo Bofill, que, d'autorité, il avait choisi pour aménager l'espace des Halles, a été congédié par Jacques Chirac, et on en est resté là.

Avec M. Mitterrand, il y a eu un accord formel, conclu au cours d'une entrevue « historique » le 11 février 1982. Le déménagement du ministère des finances à Bercy, l'aménagement du Grand Louvre, la construction de l'Opéra-Bastille, l'installation de la Bibliothèque nationale au-delà d'Austerlitz, tout cela était du bon pain pour le maire de Paris. En contrepartie, on ne lui a pas cherché querelle. Lui-même, à l'exception du refus de l'Exposition universelle (ce qui arrangeait bien l'Elysée) et du Centre de conférences international du quai Branly, n'a pas non plus cherché la bagarre.

Par voie de conséquence, ses rapports avec les différents représentants de l'Etat qui se sont succédé à la préfecture de police ont toujours été convenables. Pour ménager ses relations avec la « grande maison », M. Chirac a toujours refusé les pouvoirs de police que ses alliés de l'UDF le pressent encore aujourd'hui de demander. Quant à la préfecture de Paris, censée contrôler la légalité des décisions et des marchés de la Ville, elle s'est gardée de lui mettre des obstacles sur son chemin.

M. A.-R.

Georges Sarre, conseiller (mouvement des citoyens) de Paris

« Il est urgent de faire cesser les errements de la municipalité en matière d'urbanisme »

« Quelles critiques essentielles faites-vous à la gestion de Jacques Chirac ?

– Laissant à l'Etat les très grandes opérations, Jacques Chirac a remodelé la ville à grands coups de zones d'aménagement concerté (ZAC). On a ainsi continué de faire partir des gens modestes, on a détruit la chair même des quartiers de Paris au profit de la monotonie d'immeubles sans âme. Pendant longtemps, cela a permis de maintenir les impôts locaux à des niveaux bas, puisque une partie des équipements collectifs étaient payés par l'immobilier. Le résultat est double : Paris manque d'équipements aussi bien pour l'enfance, pour les sports, que pour les personnes âgées ; il a fallu se résoudre à augmenter fortement les impôts lorsque la crise immobilière est venue.

– Paris est-elle victime de la politique de l'Etat ?

– Le pouvoir central s'est toujours intéressé à Paris. Le grand reproche que je fais à l'Etat est précisément de n'avoir pas pensé l'avenir de Paris et de ses habitants en même temps que celui de l'agglomération entière. L'exode continu de la population modeste est une conséquence des choix de l'Etat. Le schéma d'aménagement de 1965 avait pour idée première de créer un gigantesque marché du travail unifié, en séparant domicile et lieu de travail. Le résultat est là : chaque jour, un million de personnes sont obligées de venir travailler à Paris. D'où les problèmes gigantesques de transport et de circulation. C'est un grave échec. Je n'en dirai pas autant des grands travaux du président de la République. En deux septennats, il aura fait de Paris la métropole mondiale en matière de mise en valeur de la culture passée, celle de Paris, mais aussi celle du monde. Mais il faudra aller au-delà, Paris peut et doit devenir une métropole de la création vivante.

– Comment rendre à Paris sa variété de population et d'activités ?

– Le plus urgent est déjà d'arrêter les errements de la municipalité. Le projet de ZAC Seine-Rive gauche est un véritable monstre. Une politique nouvelle est nécessaire mais elle est difficile car l'espace est rare dans Paris et donc cher. On comprend que seules des activités à forte rentabilité au mètre carré puissent spontanément rester dans la capitale ou s'y implanter. Ce phénomène joue sur tous les secteurs, y compris ceux indispensables à la vie quotidienne comme les réparateurs automobiles : je crois que la Ville devra développer des actions permettant d'abaisser le coût de l'immobilier pour le commerce, l'artisanat et les PME.

– Vous réclamez la construction de logements, mais en même temps vous reconnaissez qu'on ne peut pas mettre tout le monde à Paris. Quelles solutions préconisez-vous ?

– Parmi les grandes métropoles des pays développés, Paris est déjà l'une des plus denses. Il faut penser la question à l'échelle de l'agglomération entière pour rapprocher le plus possible les lieux de travail et l'habitat, ce qui ne dispense pas d'efforts dans Paris même, où existe une demande sociale non satisfaite d'environ soixante mille logements.

» Dans Paris, il faut interdire la transformation de logements en bureaux, inciter à transformer des bureaux vides en logements et à mettre sur le marché les nombreux logements inoccupés. C'est pourquoi une redevance sur les bureaux ou appartements vides appartenant à des personnes morales, c'est-à-dire à des institutions et non pas à des particuliers, est indispensable. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

★ ***Ce que Paris nous dit***, **par Georges Sarre et Daniel Maquart. 177 pages, Editions de l'Aube, 59 francs.**

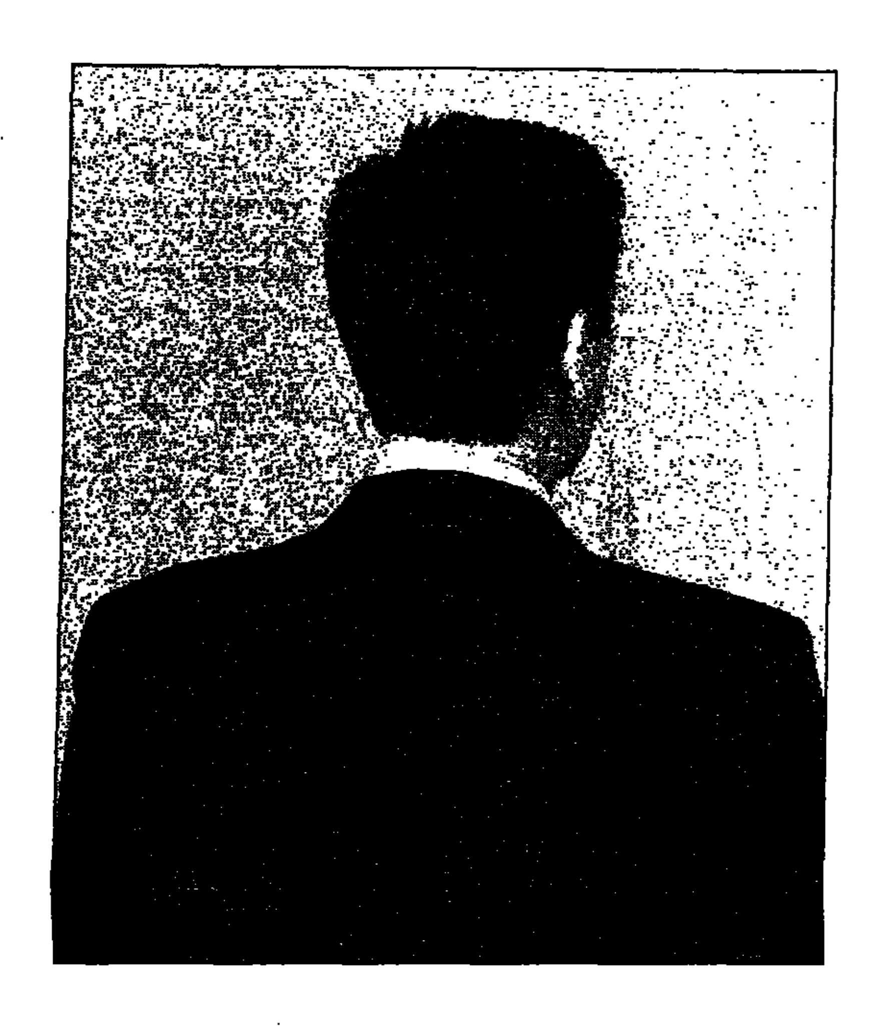
Un Hôtel de Ville, vingt mairies

● *Conseil de Paris* : les électeurs parisiens élisent, par arrondissement, un total de cent soixante et un conseillers de Paris, qui siègent à l'Hôtel de Ville et désignent le maire de la ville.

● *Arrondissements* : la loi dite « PLM » a créé, en 1983, à Paris, Lyon et Marseille, des mairies d'arrondissement, au nombre de vingt à Paris. Ces municipalités comportent un conseil, élu en même temps que le Conseil de Paris sur une liste complémentaire de candidats et qui désigne un maire d'arrondissement.

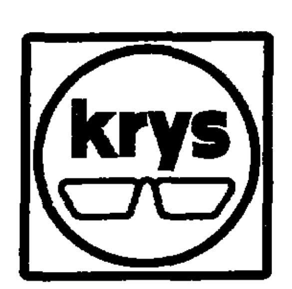
● *Rapport des forces* : la majorité détient cent trente-neuf sièges au Conseil de Paris et toutes les mairies d'arrondissement. La gauche compte, par ailleurs, deux députés sur vingt et un et un sénateur sur douze.

CHEZ KRYS CHAQUE DÉTAILLANT PEUT DEVENIR PRÉSIDENT.



Imaginez une entreprise où chacun possède le même pouvoir. Imaginez un système coopératif, composé de détaillants, où chacun est sociétaire, reste indépendant et peut même un jour devenir président. Imaginez un président qui agit pour la collectivité et sans intérêt personnel. Il ne perçoit aucune rémunération liée à sa fonction et son mandat se limite à trois ans. Cela ressemble sans doute à un conte de fées... Et bien c'en est un : il commence en 1965, lorsque 40 opticiens indépendants décident de se rassembler et fondent la Guilde des Lunetiers. Ils rêvent d'une union en toute démocratie, où chacun peut bénéficier équitablement des fruits de l'entreprise. Il faut croire au pouvoir des rêves, puisqu'aujourd'hui, avec 700 points de vente, la Guilde est le n° 1*. Pour découvrir le système coopératif Krys : 44 49 95 95.

* N° 1 en France avec 700 points de vente. N° 1 en chiffre d'affaires avec 1,95 milliard de francs. N° 1 en parts de marché.



Tous unis dans la transparence

ZAP!

Lionel Jospin loue la relation franco-allemande

Le candidat socialiste, en visite à Bonn chez le chancelier Kohl, a réaffirmé son soutien à la monnaie unique européenne

LIONEL JOSPIN a confirmé, mardi 14 mars sur RTL, que Jacques Chirac était désormais *« son adversaire principal »*, qui n'a rien à envier *« au conservatisme »* d'Edouard Balladur. *« Si on regarde la période récente*, a-t-il expliqué, *de 1986 à 1988, de 1993 à 1995, MM. Balladur et Chirac ont gouverné ensemble, dirigé ensemble, nommé ensemble, voté ensemble les textes.* (...) *Tous deux représentent le conservatisme auquel je suis confronté et je ne crois pas qu'il y ait une véritable différence entre eux. »* *« Je crois*, a-t-il ajouté, *que M. Chirac, qui menait campagne au côté de M. Balladur, a jugé utile d'opérer une espèce de positionnement plus social. Il a cherché un autre champ et il le fait avec l'aplomb de M. Chirac dans ce genre de choses. »*

Interrogé sur les relations de M. Balladur avec la Générale de services informatiques (GSI), M. Jospin s'est défendu de toute polémique mais a cependant fait cette observation : *« M. Balladur n'a pas compris que ce n'est pas tellement le fait qu'il était légal qu'il ait gagné beaucoup d'argent qui importe. Ce qui surprend les gens, c'est qu'on puisse gagner autant d'argent. Ses explications n'enlèveront pas cet effet de surprise. »* Invité enfin à donner son sentiment sur la visite de Fidel Castro à Paris, M. Jospin a affirmé : *« Ce n'est pas parce que je suis hostile à l'embargo américain contre Cuba que je vais avoir un scrupule à dire que le régime de Fidel Castro est un régime de dictature. »*

« AXE CENTRAL »

La veille, Lionel Jospin avait effectué une rapide visite en Allemagne où, comme l'indique notre correspondant Lucas Delattre, serrer la main du chancelier allemand est devenu un classique de campagne. Après avoir rencontré Edouard Balladur et Jacques Chirac, le chancelier Kohl a donc reçu, lundi à Bonn, M. Jospin. Ce dernier était de passage en Allemagne à l'invitation de Rudolf Scharping, président du SPD et chef de l'opposition, qui l'a reçu dans la matinée à Berlin. Sur le chemin du retour, le candidat socialiste a tenu à faire une halte à Bonn pour effectuer une visite *« de voisinage »* au chancelier.

Il s'agissait de souligner, selon ses propres termes, que *« la relation franco-allemande est l'axe central de la construction européenne »* et que cette relation *« transgresse les différences politiques »*. *« Il faut faire franchir une étape supplémentaire à l'Europe »*, selon Lionel Jospin, qui n'a cependant pas parlé, au cours de son entretien avec le chancelier, du détail de ses propositions en matière de réforme des institutions européennes. La crise monétaire a été l'occasion pour le candidat du PS de rappeler au chancelier qu'il était favorable à la mise en place rapide d'une monnaie unique, et d'évoquer des idées de *« reconstruction du système monétaire international »*.

« Nous avons parlé de tout », a dit Lionel Jospin à l'issue d'une heure de rencontre autour d'une bouteille de vin de Trèves. L'Europe, la coopération franco-allemande, mais aussi la campagne électorale française et les souvenirs communs, ont été les principaux thèmes abordés. *« Le chancelier Kohl suit la campagne électorale française avec une certaine attention »*, selon Lionel Jospin. De fait, Helmut Kohl analyse de manière extrêmement précise la courbe des sondages politiques français, et constate avec autant d'étonnement que d'autres les changements d'inflexion qui s'y dessinent. De Lionel Jospin, qui avait déjà rencontré le chancelier Kohl lors de sommets franco-allemands, on a choisi surtout de retenir, à Bonn, qu'il est soutenu par Jacques Delors, candidat d'une Europe plus fédérale.

Revenant, mardi 14 mars sur RTL, sur ce déplacement en Allemagne, M. Jospin a insisté de nouveau sur la nécessité de *« faire la monnaie unique européenne »*, afin de respecter, a-t-il dit, le vote des Français lors du référendum sur le traité de Maastricht. Mais il a reconnu en même temps qu'*« il peut apparaître difficile »* de respecter l'échéance de 1997. *« Lions cela*, a-t-il insisté, *à la volonté pour l'Europe de construire un système monétaire équilibré et stable. »*

Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen rendent public l'état de leur patrimoine

Les deux candidats ont été assujettis à l'impôt sur la fortune

Le maire de Paris, Jacques Chirac, et le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, ont donné le détail, lundi 13 mars, du patrimoine qu'ils possèdent. M. Chirac et son épouse ont payé 13 707 francs en 1994 au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune, ce qui correspond, selon nos estimations, à un patrimoine d'une valeur de 7 211 400 francs. M. Le Pen, lui, s'est montré beaucoup moins précis.

BIEN QUE LA LOI ne les y oblige pas, les candidats à l'élection présidentielle rendent public les uns après les autres l'état de leur patrimoine. Après Lionel Jospin et Edouard Balladur (*Le Monde* des 12 et 13 mars), Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen se sont, à leur tour, lundi 13 mars, conformés au nouvel usage.

Par un bref communiqué, l'ancien président du RPR a annoncé que son patrimoine, et celui de sa femme, se compose *« d'un appartement à Paris 6e, reçu en 1982 en échange de biens hérités de* [ses] *parents pour une valeur de 700 000 francs »*, *« d'une maison rurale à Sainte-Féréole en Corrèze, héritée de* [ses] *parents »*, de leur *« propriété de Sarran, en Corrèze, acquise en commun en 1969 pour le prix de 200 000 francs »*, *« d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et liquidités, s'élevant à 3 500 000 francs, constitué, pour l'essentiel, sur les produits de la vente de terrains reçus en héritage de la famille de* [son] *épouse »*, et de *« la nue propriété de droits indivis (1/24e) de* [son] *épouse sur le solde de ces terrains de famille situés à Vigneux, dans l'Essonne »*.

LE CHÂTEAU DE BITY

Comme M. Balladur, M. Chirac n'a pas donné de précision sur la valeur actuelle de son patrimoine et s'est borné à préciser la contribution qu'il a payée au titre de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). *« Le montant de l'ISF acquitté au titre de 1994, sur la base de la déclaration établie avec le concours du bureau Francis Lefebvre, s'est élevé à 13 707 francs »*, précise le communiqué.

Comme dans le cas du premier ministre, ce chiffre permet de calculer la valeur des biens qui sont assujettis à l'ISF. Selon le barème d'imposition applicable en 1994, la fraction de la valeur nette taxable du patrimoine n'excédant pas 4,47 millions de francs est imposée au taux de 0 %, et la fraction comprise entre 4,47 millions et 7,27 millions de francs au taux de 0,5 %, quatre autres taux existant par ailleurs (0,7 %, 0,9 %, 1,2 % et 1,5 %) pour des fortunes supérieures à celles de M. Chirac. Une contribution à l'ISF de 13 707 francs correspond donc à un patrimoine de 7 211 400 francs.

Dans le communiqué du maire de Paris, l'un des biens dont il fait état, *« la propriété de Sarran »*, retient l'attention, car cette propriété lui a causé dans le passé de nombreux désagréments. Il s'agit en fait du château de Bity, acquis le 3 mars 1969 par M. Chirac, à l'époque ministre des relations avec le Parlement. Dans son ouvrage *Le Dauphin et le régent*, la journaliste Catherine Nay rappelle l'épisode : en décembre 1971, *Le Canard enchaîné* révèle que le député de la Corrèze n'a pas payé d'impôts l'année précédente, ayant défalqué de sa déclaration de revenus – comme la loi le permet – les frais de restauration du château, classé monument historique trois mois avant son acquisition. Le président Georges Pompidou l'aurait sèchement rappelé à l'ordre : *« Quand on veut faire de la politique, il ne faut pas avoir de château, sauf s'il est dans la famille au moins depuis Louis XI. »*

Au cours de l'émission de France 2 « La France en direct », M. Le Pen, lui, a précisé qu'il avait hérité de son grand-père une maison au sol de terre battue à La Trinité (Morbihan) et, par ailleurs, une fortune, celle des cimenteries d'Hubert Lambert, qu'il a évaluée à 17 millions de francs. *« L'Etat*, a-t-il dit, *en a prélevé 12 millions de francs et m'a laissé 5 millions de francs. »* M. Le Pen a précisé qu'il avait payé *« 3 944 francs d'impôt sur la fortune en 1992 »*, et *« rien en 1993 »*. Selon le barème applicable en 1992, une cotisation de 3 944 francs à l'impôt sur la fortune correspond à un patrimoine de 5 178 800 francs.

INDICATIONS FRAGMENTAIRES

Les indications fournies par M. Le Pen sont très fragmentaires et ne permettent pas d'avoir une idée précise de son patrimoine. Tous les candidats qui l'on précédé dans l'exercice ont pris soin de préciser qu'ils avaient fait leur calcul en tenant compte de leur patrimoine et de celui de leur épouse. M. Le Pen n'apporte, lui, aucune précision sur cette question. Pourquoi le président du Front national, qui a un très ancien contentieux avec l'administration fiscale sur le règlement de son impôt sur la fortune (*Le Monde* du 29 décembre), a-t-il été assujetti en 1992 et pas en 1993 ? Pourquoi n'a-t-il pas fait état d'un second héritage dont il a bénéficié après le suicide, en 1974, d'un marchand de biens, Julien Le Sabazec ?

Le premier candidat à avoir donné des indications sur son patrimoine est Philippe de Villiers. Dans un entretien à *VSD* (daté 26 janvier), il avait révélé qu'il possède une propriété en Vendée (payée 250 000 francs en 1979 et réhabilitée pour 3 millions de francs), une *« masure et un lopin de terre »*, reçus en donation de ses parents et estimés une dizaine de milliers de francs, des meubles pour une valeur d'assurance de 300 000 francs, et une épargne de 15 000 francs placés sur un compte courant.

Sur RTL, mardi 14 mars, Lionel Jospin a observé qu'il n'est *« pas défendu de payer l'ISF »*, mais que l'on peut se demander si, quand on y est assujetti, on est bien placé pour *« défendre les petites gens et tenir un discours social ! »*.

Laurent Mauduit

La loi, les élus et leur patrimoine

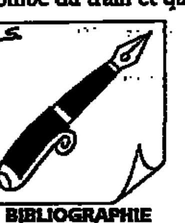
● **Présidentielle.** Tout candidat à l'élection présidentielle est tenu de remettre au Conseil constitutionnel une déclaration de sa situation patrimoniale. Seule celle du candidat élu est publiée au *Journal officiel*. Le président élu est tenu de publier une nouvelle déclaration en fin de mandat (loi du 11 mars 1988).

● **Députés et sénateurs.** Après leur élection et à la fin de leur mandat, les députés et les sénateurs doivent déposer, auprès de la commission pour la transparence financière de la vie politique, une déclaration sur leur situation patrimoniale. Aucune publicité n'est donnée à ces déclarations (loi du 19 janvier 1995).

● **Autres élus.** Sont aussi soumis à déclaration confidentielle de patrimoine, en début et en fin de mandat, auprès de la Commission nationale, les membres du gouvernement, les députés européens, les présidents de conseil régional, général, des exécutifs des territoires d'outre-mer et les maires de communes de plus de trente mille habitants.

M. Mitterrand face aux chefs militaires

ON CONNAISSAIT le président *« qui rit dans les cimetières »* (Raymond Poincaré selon *l'Humanité* des années 20), le président qui tombe du train et qui s'en va frapper à la porte du garde-barrière (Paul Deschanel), le président qui meurt dans les bras de sa maîtresse (Félix Faure). Voici le président *« qui n'aime pas la guerre »*. Dans son livre, qui porte précisément le titre *Le président qui n'aimait pas la guerre*, sous-entendu François Mitterrand pendant ses deux septennats qui s'achèvent, Alexandra Schwartzbrod décrit un chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, qui a tout faux, qui agit à contre-temps et qui – faute d'imagination – a figé une doctrine de défense héritée de De Gaulle.



L'auteur s'occupe des questions de défense, d'abord au quotidien économique *Les Echos*, puis, tout récemment, à *Libération*, où elle traite des aspects industriels et de ce fameux « complexe militaro-industriel » dont elle a déjà soulevé un coin du voile, il y a trois ans, lorsqu'elle a consacré un premier livre à l'empire Dassault. Cette fois-ci, c'est plutôt une chronique faite d'anecdotes, qu'elle a elle-même sous-titrée : « Dans les coulisses du pouvoir militaire, 1981-1995 ». Elle ne se pose pas, pour autant, la question de fond : existe-t-il un pouvoir militaire ? Car la réponse est nuancée, plus nuancée que la vindicte dont elle poursuit François Mitterrand. Il y a pouvoir des chefs militaires à partir du moment où le pouvoir politique civil démissionne devant eux.

LE CONCEPT DE « NON-GUERRE »

Peut-on dire que le président de la République qui s'apprête à quitter l'Elysée s'est effacé devant la hiérarchie militaire ? Alexandra Schwartzbrod préfère constater – ce qui est plus exact – que François Mitterrand n'aime pas les militaires depuis 1940 et qu'il ne partage pas beaucoup de leurs valeurs ou de ce qu'il est convenu d'appeler la « culture militaire ». En ce sens, le chef de l'Etat n'a pas capitulé devant l'institution, à la différence de certains de ses ministres de la défense – qu'ils aient été socialistes ou qu'ils aient cohabité avec lui au sein du domaine « réservé » – qui se sont empressés d'enfiler un uniforme et sont vite devenus le porte-parole de leur administration. L'auteur reproche à M. Mitterrand d'avoir, au gré des circonstances, résisté à la pression ou laissé filer. Et de citer, en particulier, les programmes ou les décisions qu'il a interrompus – dans l'ordre de la dissuasion nucléaire, notamment – ou, au contraire, les orientations de ses prédécesseurs qu'il a continuées – vis-à-vis de l'OTAN, par exemple, ou de « l'axe » de sécurité franco-allemand – au risque de « momifier » en quelque sorte une doctrine gaulliste qu'il avait combattue jadis.

Le point fort du livre est sans doute son idée centrale, selon laquelle le chef de l'Etat, ayant mal assimilé la notion de dissuasion, se retranche souvent derrière le concept de la « non-guerre » pour, en fin de compte, ne rien entreprendre, s'abriter derrière la thèse de la « guerre zéro mort » et ne pas ajouter « la guerre à la guerre » dans ces affrontements régionaux qui constituent malheureusement la menace de demain, y compris en Europe. Entre une dissuasion nucléaire censée éloigner la guerre du territoire national et des « feux de brousse » en Afrique où les armées françaises suffisent en l'état actuel pour servir de police, M. Mitterrand est, pour Alexandra Schwartzbrod, l'homme qui aura paralysé la réflexion stratégique et « a tout fait à l'envers ».

Bref, le président qui s'en va est accusé tout à la fois, par l'auteur du *Président qui n'aimait pas la guerre*, d'avoir tranché et d'être demeuré immobile. *« Il revient au nouveau président*, conclut-elle, *de recréer une vraie dynamique après quatorze ans d'un règne sans partage sur la chose militaire. »* Il est vrai que les échéances géostratégiques, à l'aube du siècle prochain, *sont là, contraignantes, et que* les choix seront d'autant plus douloureux qu'ils ont été longtemps retardés.

Alexandra Schwartzbrod a, un temps, retiré de la vente son livre (*Le Monde* daté 5-6 février). La nouvelle édition a été expurgée. N'y figurent plus deux allusions – quelques lignes à peine –, selon lesquelles le négociateur du groupe Matra lors des ventes d'avions Mirage à Taïwan a, en une nuit, triplé, voire quadruplé le prix des missiles qui les arment. Le négociateur en question a eu une ascension fulgurante depuis. L'auteur admet qu'elle n'avait pas la preuve de ce qu'elle avançait.

Jacques Isnard

★ *Le président qui n'aimait pas la guerre*, par Alexandra Schwartzbrod, Editions Plon, 316 pages, 139 francs.

Les avantages fiscaux consentis à la Corse ne profitent pas aux consommateurs

Cette distorsion alimente les frustrations

Après des manifestations à Ajaccio et à Bastia, lundi 13 mars, la Corse devait vivre mardi une journée « île morte », pour protester contre les mouvements de grève qui affectent l'économie insulaire. Cette démonstration a été limitée à vingt-quatre heures. Les efforts financiers de Paris (l'île a notamment un statut fiscal dérogatoire) et de l'Union européenne semblent être ignorés par les Corses – ce qui provoque l'agacement sur le continent.

AJACCIO
de notre correspondant

L'opinion est assez largement répandue en France continentale : la Corse coûte cher au pays et le plafond de la solidarité nationale est depuis longtemps atteint. Dans chaque gouvernement, des ministres l'expriment, sous une forme ou sous une autre. Charles Pasqua, en dernier lieu, a assuré le 7 mars que ses compatriotes *« ne sont pas raisonnables »* et affirmé : *« Jamais personne, en vingt ans, n'aura plus fait pour la Corse que ce nous avons fait. »*

Que la Corse ne soit plus l'oubliée de la France depuis un quart de siècle n'est pas contestable, mais le retard historique à combler était si grand... Aujourd'hui, l'effort net global est proportionnellement le plus important des régions françaises (7 milliards en 1993), et l'Union européenne n'y contribue pas pour peu (*Le Monde* du 14 mars). Mais il faut, pour tenter de démêler l'écheveau de l'actuel conflit social, savoir distinguer, en matière d'incitations fiscales, celles qui sont destinées à favoriser la consommation de celles qui ont pour objet de développer les activités productrices dans l'île. Le rapport de Jacques Oudin, sénateur de la Vendée (RPR), établi à la demande du premier ministre en vue de *« la nécessaire rationalisation de la dotation de continuité territoriale »* – qui s'élève à 893 millions de francs en 1995 –, évalue à plus de 1 milliard le montant des avantages fiscaux résultant de la loi de finances pour 1968 (640 millions) et de la loi portant statut fiscal adoptée en novembre 1994 (370 millions).

Près du tiers de ces avantages sont représentés par des réfactions d'assiette et exonérations de TVA : aux termes de la loi de 1968, bénéficient de la réfaction d'assiette de 55 % les produits alimentaires passibles du taux réduit, les produits à usage agricole, les transports de voyageurs, les ventes à consommateurs sur place, les travaux immobiliers, les matériels agricoles, les ventes d'électricité et l'hôtellerie. Ces avantages proviennent des dispositions des textes de 1968 qui, contrairement à ce qui aurait été souhaitable, n'ont pas été refondus (*Le Monde* du 16 octobre 1994).

Rares ont été les intervenants, dans le débat qui a agité le monde politique et socio-professionnel insulaire pendant deux ans, à avoir admis que certains des fameux « avantages acquis » auraient pu être réorientés ou réaffectés. Déjà, le 21 février 1984, Jacques Delors, ministre des finances et de l'économie, et Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation du gouvernement Mauroy, écrivaient au président de l'Assemblée de Corse en lui demandant de saisir celle-ci du rapport de Noël de Saint-Purgent, inspecteur des finances.

UN RÉGIME SURANNÉ

« Le gouvernement regretterait, écrivaient les ministres, *que les propositions émanant de la région aient pour seul objet d'ajouter des mesures aux dispositions fiscales existantes, lesquelles, pour leur part, ne seraient aucunement remises en cause. Cela signifierait en effet que le régime fiscal actuel est jugé dans sa totalité comme adapté à la politique de développement de l'île et donc que la charge financière qu'il représente pour la collectivité nationale est d'ores et déjà utilisée de la meilleure manière. »* En 1994, le gouvernement Balladur s'est contenté d'ajouter des mesures aux dispositions existantes, particulièrement une réduction de la taxe professionnelle pour un montant global de 250 millions.

Mais la réforme d'un régime fiscal suranné à bien des égards n'a même pas été évoquée, probablement pour ne faire de peine à personne. Dès lors, réfactions et exonérations de TVA appliquées à des investissements, des consommations et des prestations intermédiaires continueront à ne pas profiter au consommateur, justifiant le constat de M. de Saint-Purgent : *« Elles constituent de fausses apparences et leur maintien ne ferait que perpétuer une certaine ambiguïté propre à engendrer chez de nombreux Corses le sentiment d'être frustrés des avantages qu'ils croyaient devoir retirer de ces dispositions. »* Elles alimentent aussi la revendication fondée sur la cherté de la vie, dont on observe depuis quelques semaines les développements fâcheux, qui, si la raison ne l'emporte, vont plonger l'île dans le plus grave marasme qu'elle ait jamais connu.

Paul Silvani

La journée « île morte » des socioprofessionnels

AJACCIO
de notre correspondant

« Public-privé, même combat, même destin. » Derrière les banderoles portant ce slogan, un millier de personnes, selon l'estimation officielle, trois fois plus selon les organisateurs – principalement le Syndicat des travailleurs corses (STC, d'obédience nationaliste) et la CFDT – ont défilé à Ajaccio, lundi 13 mars dans l'après-midi. De leur côté, la CGT, Force ouvrière et la FSU, qui ont maintenu leur mot d'ordre de grève générale, ont rassemblé quelques centaines de militants devant les deux préfectures, comme ils le font chaque matin depuis le déclenchement du conflit, le 27 février. Les porte-parole du STC et de la CFDT ont annoncé, au terme de leur défilé d'Ajaccio, que leur délégation et le préfet de la Corse entameraient, mardi, des conversations destinées à étudier les conditions dans lesquelles les salariés du secteur privé pourraient à leur tour recevoir de l'Etat une compensation financière de cherté de vie.

La journée de mardi devait être celle des socioprofessionnels. La plupart des organisations représentatives de l'entreprise, du commerce et de l'artisanat, avaient lancé un mot d'ordre de fermeture. Cette journée « île morte » devait pénaliser toute l'activité insulaire, mais l'opération a été finalement limitée à vingt-quatre heures devant les réticences de la plupart des intéressés. Une manifestation devait avoir lieu à Bastia mardi. Mercredi 15 mars, le trafic maritime et aérien, perturbé partiellement lundi et mardi, devait reprendre normalement.

Jeudi 16 mars, enfin, une manifestation régionale des socioprofessionnels est prévue à Ajaccio. Il sera ensuite décidé si de nouveaux mots d'ordre de fermeture seront ou non lancés. Dans ce secteur, on entend manifester aussi pour que cesse la grève des fonctionnaires, considérée comme particulièrement pénalisante pour l'activité commerciale.

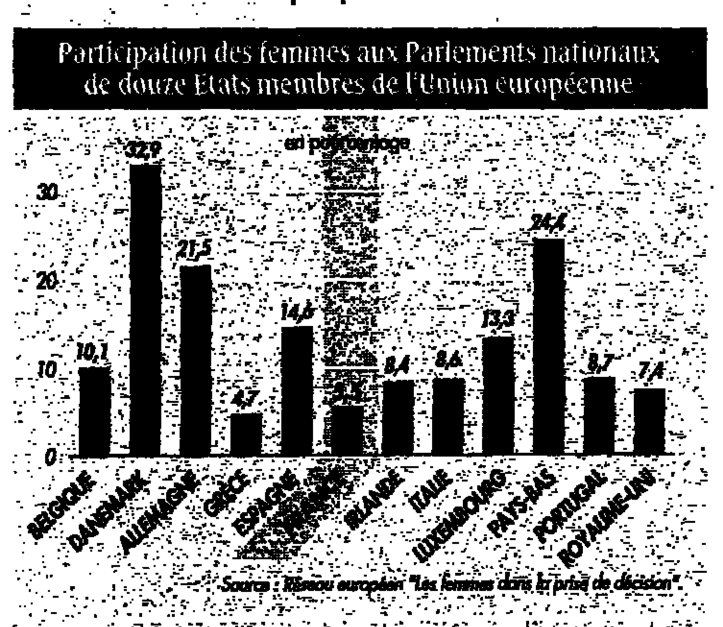
P. S.

Simone Veil a rallié Edouard Balladur à la cause des femmes

Le premier ministre-candidat propose une réforme de la Constitution

PAS À PAS, Edouard Balladur peaufine son dispositif pour séduire les femmes, qui forment 53 % de l'électorat. Le 12 mars, le premier ministre-candidat a annoncé, sur TF 1, que, s'il est élu président de la République, un référendum pour modifier la Constitution sera organisé au mois de septembre.

La réforme qu'il envisage aurait pour effet, entre autres, *« d'obliger à une représentation minimum des femmes – disons 30 % pour base – dans les organismes élus au scrutin de liste »* et de *« forcer le mouvement naturel de la société »* (*Le Monde* du 14 mars). Actuellement, les femmes sont à peine représentées dans la vie politique française : elles ne sont que 6,1 % des députés et 4,8 % des sénateurs, le taux le plus faible de l'Union européenne avec la Grèce. Les autres pays de l'Europe du Sud ne sont pas dans une situation comparable.



Les femmes sont très peu représentées dans les organes de décision politique français : 6,1 % des députés et 4,8 % des sénateurs en 1993.

La volonté du premier ministre de pallier la sous-représentation féminine dans le personnel politique est récente. Sa conversion à l'idée de « quotas » a été rendue publique le 8 mars, journée internationale des femmes. M. Balladur se rallie ainsi à une idée défendue depuis longtemps déjà par Simone Veil. Le premier ministre avait reçu, le 17 octobre 1994, Gisèle Halimi, présidente de Choisir-La cause des femmes, ancienne députée socialiste et candidate aux élections européennes sur la liste de Jean-Pierre Chevènement, accompagnée notamment de Roselyne Bachelot, députée (RPR) de Maine-et-Loire, venues lui exposer leur projet de réforme de la Constitution.

En l'état actuel du droit, l'introduction de quotas se heurte à la décision du Conseil constitutionnel du 18 novembre 1982. La haute juridiction avait annulé, alors, une loi prévoyant que *« les listes de candidats ne* [pourraient] *comporter plus de 75 % de personnes du même sexe »* lors de l'élection des conseillers municipaux des villes de plus de trois mille cinq cents habitants. Malgré la rédaction habile de ce texte, qui ne visait pas spécifiquement les femmes et qui garantissait aussi bien les droits des hommes que ceux des femmes, le Conseil l'avait rejeté, au motif que les principes constitutionnels *« s'opposent à toute division par catégorie des électeurs ou des éligibles »*. Depuis lors, le processus paraissait bloqué.

M. Balladur n'a pas opté pour une modification de la Constitution sans avoir pris quelques assurances, notamment juridiques. Le 8 mars, lors d'un colloque à la Sorbonne, Mme Veil avait déjà révélé que, pour contourner cet obstacle, une étude d'un conseiller d'Etat concluait à une réforme de la Constitution. *« Cet avis d'expert juridique »*, selon l'expression du ministère des affaires sociales, plaide en faveur de la voie constitutionnelle, alors que le terrain législatif est jugé plus risqué.

La parité entre les sexes pourrait être réalisée vers 2010

Jusque-là inédit, cet avis, remis à Mme Veil, conclut que *« la voie la plus logique juridiquement et la plus sûre consiste à introduire dans la Constitution une disposition permettant au législateur de soumettre l'établissement des listes de candidats à des conditions tenant au sexe des candidats »*. Il suggère d'ajouter à l'article 3 de la Constitution la disposition suivante : *« En vue d'assurer la parité entre hommes et femmes, la loi peut limiter le nombre ou la proportion de candidats d'un même sexe figurant sur les listes de candidats à une élection. »* Il ne resterait plus, sur le plan législatif, qu'à modifier le régime des élections municipales, régionales et européennes.

Cependant, cette note va beaucoup plus loin que la proposition de M. Balladur, puisqu'elle conclut à la parité entre hommes et femmes aux élections municipales, régionales et européennes. Selon le dispositif retenu, la parité serait réalisée aux alentours de 2010. *« On peut imaginer un système dans lequel le nombre minimum de femmes sur une liste électorale est augmenté à chacune des prochaines échéances électorales »*, indique le document. Si l'on imposait dès les élections municipales de juin – ce que le calendrier ne permet pas – un quota maximum de 70 % de candidats du même sexe, porté à 60 % lors des élections municipales de 2001, la parité serait réalisée, pour cette catégorie d'élections, dès 2007. Le schéma est le même pour les élections régionales, ce qui permettrait d'atteindre la parité en 2010 et, pour les élections européennes, dès 2009.

M. Balladur, comme Mme Veil, n'est pas allé jusque-là. Le premier ministre s'est fixé pour objectif un quota de 30 % de femmes dans les scrutins de liste. Le 8 mars, Mme Veil avait justifié les quotas en affirmant qu'il fallait agir *« par paliers »*. *« Je suis impliquée depuis trop longtemps dans la vie politique pour croire qu'en la matière il faille laisser du temps au temps »*, avait conclu le ministre des affaires sociales. Elle a convaincu le premier ministre-candidat, mais elle n'est pas allée jusqu'au bout du raisonnement en faveur de la parité.

Michèle Aulagnon

M. Balladur est prêt à débattre avec MM. Chirac et Jospin

NICOLAS BAZIRE, directeur de la campagne d'Edouard Balladur, a confirmé, mardi 14 mars sur RMC, que le premier ministre-candidat est d'accord pour participer à un débat télévisé avec Jacques Chirac et Lionel Jospin avant le premier tour de l'élection présidentielle. M. Balladur avait rejeté, au début de sa campagne, l'idée d'un débat avant le premier tour, que souhaitait alors M. Chirac. Le 12 mars, sur TF 1, il s'est dit prêt à *« un débat à quelques-uns »*.

M. Bazire a expliqué que *« les choses ont un peu changé »* et que, les *« principaux candidats et programmes étant connus (...), des débats portant sur les projets entre les trois principaux candidats, s'ils sont organisés par des chaînes de télévision, peuvent éclairer les Français sur la campagne »*. Il a ajouté : *« Un débat entre Edouard Balladur et Lionel Jospin, entre Edouard Balladur et Jacques Chirac ou entre Jacques Chirac et Lionel Jospin peut servir à présenter très concrètement ce que peuvent être les années qui viennent. »*

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

■ **LIONEL JOSPIN : le soutien apporté par le président François Mitterrand** à Lionel Jospin a été accueilli avec satisfaction dans l'entourage du candidat. Claude Bartolone, secrétaire national du PS aux élections, s'est félicité, lundi 13 mars, du *« soutien de très bonne qualité, aussi bien sur la forme que le fond »* apporté au candidat du PS, tandis que Pierre Moscovici, trésorier de la campagne, jugeait, sur France-Inter, que le chef de l'Etat ne demandait pas *« à Lionel Jospin d'endosser la totalité du bilan »* et le laissait *« libre »*. Ce soutien *« tombe bien parce qu'on commençait à voir ici ou là des intellectuels, des proches se manifester pour Jacques Chirac »*, a-t-il ajouté. Supposé, selon Claude Estier, mandataire national de Lionel Jospin, *« couper court aux commentaires »* suscités par les prises de position de proches de M. Mitterrand, ce soutien ne faisait, pour Henri Emmanuelli, interrogé sur Europe 1, *« aucun doute »*.

■ **UNIVERSITAIRES : plus d'une centaine d'universitaires et de chercheurs** ont lancé, lundi 13 mars, un appel pour soutenir la candidature de Lionel Jospin, qui, selon ces signataires, a révélé, en tant que ministre de l'éducation nationale, *« capacité d'invention, courage de savoir choisir et indépendance »*. Au premier rang de la liste de soutien : les mathématiciens Michel Broué et Laurent Schwartz, l'ancien ministre de la recherche Hubert Curien, l'historien Pierre Vidal-Naquet et le sociologue Alain Touraine.

■ **PIERRE POUJADE : le fondateur de l'Union de défense des commerçants et artisans (UDCA)** apporte son soutien à Jacques Chirac. Libraire à Saint-Céré (Lot), M. Poujade fit élire à l'Assemblée nationale, en 1956, un groupe de cinquante-trois députés présidé par Jean-Marie Le Pen. En 1965, il avait soutenu le général de Gaulle, en 1974 Valéry Giscard d'Estaing, et en 1981 François Mitterrand.

■ **CONSEIL CONSTITUTIONNEL : le** ***Journal officiel*** du samedi 11 mars a publié la liste des délégués chargés de suivre sur place les opérations relatives à l'élection du président de la République. Il s'agit d'Alain Chabrol et de Jean Picq, conseillers-maîtres à la Cour des comptes et d'Eliane Chemla, Maurice Méda, Rémi Schwartz, Jean-Hugues Simon-Michel, Henri Toutée, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat.

DÉPÊCHES

■ **SANG CONTAMINÉ : le président du Front national,** Jean-Marie Le Pen, a estimé, lundi 13 mars, sur France-Inter puis à l'émission « La France en direct », sur France 2, que dans l'affaire du sang contaminé Jacques Chirac et Michèle Barzach, son ministre de la santé de 1986 à 1988, avaient *« des responsabilités au moins égales »* à celles de Laurent Fabius, l'ex-premier ministre socialiste, et devraient être aussi *« dans le box »* des accusés.

■ **« GAFFE » : la réception de Fidel Castro à l'Assemblée nationale,** lundi 13 mars, a donné l'occasion aux jeunes du Parti républicain d'attaquer Philippe Séguin, l'un des principaux soutiens de Jacques Chirac, en dénonçant, dans un communiqué, *« une gaffe qui augure bien mal de l'idée que son candidat a du rayonnement de la France »*.

■ **RAPATRIÉS : le premier ministre Edouard Balladur,** candidat à la présidence de la République, a promis lundi 13 mars, un débat au Parlement sur l'oeuvre de la France outre-mer, en recevant le Comité national de liaison des rapatriés. Lors de cette entrevue, Ivan Santini, président du Front national des rapatriés (FNR), a insisté auprès de M. Balladur sur *« les problèmes d'indemnisation, de réinstallation et de réhabilitation de l'histoire »*, soulignant que le premier ministre n'avait *« pas voulu s'engager à fond »* sur ces questions.

Nouvelle-Calédonie : polémique sept ans après Ouvéa

APPELS. Sept ans après le drame d'Ouvéa, où six gendarmes et dix-neuf militants indépendantistes avaient été tués lors de la campagne présidentielle de 1988, la polémique resurgit. Au nom de la tribu de Gossanah, Maki Wéa a rappelé, lundi 13 mars, que *« Jacques Chirac a été l'instigateur du massacre de la grotte de Gossanah »*. Il réagissait à une lettre ouverte adressée, le 16 février, à M. Chirac, dans laquelle, au nom de l'association Ouvéa-Les exclus, Hilaire Dianou, frère de l'un des chefs du commando indépendantiste qui avait retenu des gendarmes en otages, apportait son soutien à l'ancien premier ministre, en écrivant que *« vous-même, M. Chirac, vous n'êtes pas responsable de cette sombre page de notre histoire commune »*. De son côté, le comité du 22 avril 1988, créé en souvenir des gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie, a demandé *« solennellement à Jacques Chirac de dénoncer cette manœuvre indigne et de remettre à la place qui lui revient ce meurtrier qui a pu bénéficier, en son temps, de la clémence d'un gouvernement socialiste aveugle »*. – (Corresp.)

CORRUPTION L'audience du procès sur la corruption lors du match VA-OM, qui s'est ouvert lundi 13 mars devant le tribunal correctionnel de Valenciennes, donne lieu à de vifs échanges de mots. Mardi matin, alors que Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général du club Marseillais, répondait aux questions du président, Bernard Tapie l'a interrompu en le sommant de *« fermer sa gueule »*, ce qui lui a valu la riposte de l'ancien dirigeant qui a traité le député des *Bouches-du-Rhône d'« escroc »*, avant de quitter la salle en compagnie de son avocat. L'audience a alors été suspendue. ● JEAN-PIERRE BERNÈS avait créé la surprise *la veille en avouant tout net : « Il y a eu tentative de corruption de la part de l'OM et sur ordre de Bernard Tapie. »* ● CES DÉCLARATIONS mettent à mal la défense de Bernard Tapie dont l'audition, mardi, devait constituer un temps fort du procès.

Les aveux de Jean-Pierre Bernès déstabilisent Bernard Tapie

Le déroulement du procès sur l'affaire du match VA-OM est perturbé par de nombreux incidents. Pour la première fois, l'ex-président du club marseillais est formellement mis en cause par son ancien bras droit

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

La bombe a explosé à 17 h 25, heure de Valenciennes. Voilà près de deux ans qu'elle était en sommeil. On la croyait enfouie sous ce dossier en sept volumes, ensevelie sous un amas de rumeurs et de contradictions.


PROCÈS

On la croyait même désamorcée, au nom de l'amitié, du secret ou, peut-être, allez savoir, de la peur. Mais elle attendait juste un artificier. Viendrait, viendrait pas ? La question était là. Or Jean-Pierre Bernès est venu, lundi 13 mars, devant le tribunal correctionnel. Il a actionné le détonateur, lui, l'ex-homme de confiance de M. Tapie, celui qui se flattait jadis de n'avoir pas *« craqué »* devant le magistrat instructeur. A 17 h 25, dans une salle d'audience où régnait depuis le matin une pagaille de vestiaires, il s'est levé pour affirmer : *« Il y a bien eu de ma part tentative de corruption sur les joueurs de Valenciennes, sur ordre de Bernard Tapie. »*

Tout était dit. Du moins l'essentiel, les faits et les noms, ce que M. Bernès n'avait encore jamais avoué jusque-là. A l'entendre, il y aurait eu, le 20 mai 1993, une tentative de corruption lors du match Valenciennes-Olympique de Marseille (0-1). Il aurait lui-même joué un rôle déterminant dans l'approche des trois joueurs nordistes (Jorge Burruchaga, Christophe Robert et Jacques Glassmann). Il assure avoir agi à la demande de Bernard Tapie, lequel était de mèche avec le joueur de l'OM Jean-Jacques Eydelie, « intermédiaire » désigné de ces tractations. L'objectif de l'arrangement ? A six jours de la finale de la Coupe d'Europe, l'OM devait assurer ses arrières en championnat, se forger un moral de vainqueur et revenir de son déplacement sans joueurs blessés ; d'où l'idée de suggérer à trois adversaires de « lever le pied », moyennant *« vingt boulettes par tête de pipe »* (200 000 francs par personne).

Quitte à renier ses versions préalables, que ce soit à l'instruction ou dans un livre récemment publié (le très mal intitulé *« Je dis tout »*), Jean-Pierre Bernès venait donc de « lâcher » Bernard Tapie. L'événement était de taille. Sur son banc de prévenu, l'ancien ministre de la ville affichait son visage des jours d'affront, mâchoires serrées et regard noir. Sur son fauteuil du ministère public, le procureur Eric de Montgolfier ne pouvait retenir un sourire gourmand. Bernès, le taiseux des heures tumultueuses, venait de changer de cap. La poursuite pour « corruption active » engagée à l'encontre de M. Tapie s'étoffait soudain d'une mise en cause directe ; ce qui ne manquerait pas, le temps venu, de renforcer aussi les deux autres volets du dossier, à savoir ceux de la subornation de témoins (*Le Monde* du 14 mars).



Jusqu'à l'intervention de M. Bernès, Bernard Tapie a peut-être eu le tort de vouloir s'imposer en maître des débats. Il fallait le voir jouant les matamores de prétoire, s'activant à l'avant-scène, avec sa gouaille de camelot, le bras levé et le verbe haut. A sa manière, où le physique compte autant que le psychique, il jaugeait les avocats, méprisait les prévenus (sauf Eydelie), tançait les magistrats. Tapie défenseur de Tapie maniait l'ironie à l'encontre d'Eric de Montgolfier, le seul adversaire qu'il semblait juger à sa mesure : *« Je sais qu'il est très fort, qu'il a du talent, mais, là, ça va être très dur... »*

En une matinée, le président du tribunal, Bernard Langlade, vit ce procès, son procès, lui échapper. Il eut beau tenter deux rappels à l'ordre, dont une menace d'expulsion, le spectacle était déjà dans la salle, avec un député en vedette américaine. Plus « Nanar » que sa marionnette des « Guignols », il claquait des doigts pour exiger la parole, comme on commande un *« demi » au zinc du stade*. On en vint même à se demander si, caricature pour caricature, il ne profiterait pas de cette farce judiciaire pour apostropher l'un ou l'autre d'un savoureux *« écoute, bonhomme... »*.

Plus « Nanar » que sa marionnette des « Guignols », il claquait des doigts pour exiger la parole, comme on commande un « demi » au zinc du stade

Il faisait peine à voir, ce tribunal emporté par la bourrasque. Dans cette salle exiguë, mal sonorisée, inadaptée à un tel procès, le président s'avérait un piètre arbitre. Tant par faiblesse que par méconnaissance du dossier, il se laissait déborder. Eric de Montgolfier, conscient des risques de dérive, en vint presque, par moments, à diriger l'audience à sa place. Quant aux avocats, désormais bien en jambes, ils s'empoignaient comme rugbymen dans la boue, avec le flagrant souci de faire bonne figure devant les journalistes. C'était à celui qui crierait le plus fort, au premier qui moucherait M. Tapie. A ce jeu, le volubile Gilbert Collard, l'avocat de M. Bernès, enleva le prix d'élégance, avec un *« Taisez-vous, foutez-moi la paix ! »* à l'attention de l'ancien ministre. Plus tard, dans l'après-midi, le Marseillais Jean-Jacques Eydelie remporta celui de l'insolence en narguant le président Langlade, qui n'osa le rabrouer. M. Bernès se distingua, quant à lui, en traitant de *« charlot »* l'avocat de Jacques Glassmann, Mᵉ Dupond-Moretti.

Et l'affaire dans tout ça ? Elle suivait son chemin, cahin-caha, *« boulettes »* et *« têtes de pipe »*, *prévenu après prévenu*, sans que l'on n'apprenne rien de vraiment nouveau (Bernès n'avait pas encore comparu). Il y eut d'abord Christophe Robert, l'un des Valenciennois. Comme à l'instruction, il reconnut les faits ; du moins le suppose-t-on. Car le président imposait un tel rythme de questions que le joueur était bien incapable de s'expliquer clairement sur tous les points. Assis au second rang, Jean-Pierre Bernès attendait toujours son heure, en silence.

Il y eut ensuite Marie-Christine Robert, plus dégourdie que son mari. La veille du match, à la demande de ce dernier, elle s'est rendue à l'hôtel des Marseillais, le *Novotel de Valenciennes*. Sur le parking, Jean-Jacques Eydelie lui a remis une enveloppe contenant 250 000 francs. Une enveloppe retrouvée par la suite dans le jardin de la tante de son époux, en Dordogne. Mᵐᵉ Robert a reconnu les faits. Précision importante : M. Eydelie lui aurait affirmé que M. Tapie était à l'origine de ce plan dont le principe aurait été décidé le 16 mai, à bord du *Phocéa*.

Il y eut enfin Eydelie, « l'intermédiaire », ami de longue date des époux Robert. Il afficha aussitôt l'arrogance d'un truqueur qui n'apprécie guère les arbitres, quel que soit le terrain de jeu, stade ou prétoire. Il admit néanmoins la réalité de la tentative de corruption : *« J'ai agi ainsi pour être sûr de jouer ma finale. »* A deux nuances près : selon lui, Jacques Glassmann n'avait pas accepté la « combine » – les époux Robert prétendent le contraire, tout comme Burruchaga – et l'initiative de cette opération reviendrait non à Bernard Tapie, mais à Jean-Pierre Bernès. Autrement dit, il disculpa avec insistance l'ancien président de l'OM.

En fait, les débats s'enlisaient plus sûrement qu'une enveloppe dans un jardin périgourdin. Les questions fusaient de tous côtés, au point de rendre l'ensemble proprement incompréhensible, à moins de maîtriser le dossier à la perfection. Le président Langlade se dispensait d'insister sur des points que la salle devinait pourtant déterminants. On touchait là un problème essentiel de ce procès : la difficulté, pour des personnes extérieures au milieu du football, de discerner chaque allusion, de décrypter chaque alliance.

Ainsi, quand Mᵉ Collard fit allusion au contrat actuellement en négociation entre Jean-Jacques Eydelie et le club portugais de Benfica, *chacun comprit, dans les rangs* des spécialistes, que M. Tapie, qui garde de nombreux amis dans les clubs avec lesquels il traitait jadis d'importants transferts, avait peut-être trouvé là un moyen d'aider son ancien joueur, si prompt à l'innocenter devant la justice. Une hypothèse développée à mots à peine allusifs par l'avocat marseillais...

De même fut-il question, tout au long de cette première journée, des *dirigeants de Monaco, mis en* cause sans que le président estime judicieux d'aller plus avant. Un homme, au moins, avait compris que la confession de Bernès se profilait derrière ces allusions : Bernard Tapie savait, lui, qu'il allait tôt ou tard essuyer le feu de son ancien adjoint.

Vint le tour de Jean-Pierre Bernès. Son intervention eut le mérite de la clarté, tout au moins sur le volet marseillais de la corruption. Selon lui, le comptable du club, M. Jorda, lui aurait remis l'enveloppe de 250 000 francs avec l'accord de M. Tapie et de Bernard Laroche, directeur financier de l'OM. Toujours d'après Jean-Pierre Bernès, *« tous les joueurs de l'équipe étaient au courant »*, en particulier les internationaux Marcel Desailly et Didier Deschamps.

Mais le « repenti » n'en avait pas fini pour autant avec les confidences. Selon lui, les dirigeants valenciennois, *apprenant l'offre marseillaise* à leurs joueurs, auraient tenté de proposer un arrangement pour un match nul. Cette « contre-corruption » avait déjà été évoquée au cours de l'instruction sans jamais être prouvée. Enfin, M. Bernès s'en est pris à Jacques Glassmann, le joueur qui a tout révélé : *« Il était d'accord. Quand je vois que ce prétendu* « Monsieur Propre » *obtient une médaille du fair-play, je trouve cela surprenant. »* Ces accusations suscitèrent une réaction indignée de Glassmann, dont le procureur de Montgolfier tint à rappeler qu'il n'était pas poursuivi dans cette affaire. Il s'en est ensuivi malgré tout un accrochage, un de plus, cette fois entre les trois joueurs du club valenciennois. Appelés à la barre, ils se renvoyèrent la responsabilité des faits, le duo Burruchaga-Robert (et madame) accusant Glassmann de mentir et *de fuir ses responsabilités.*

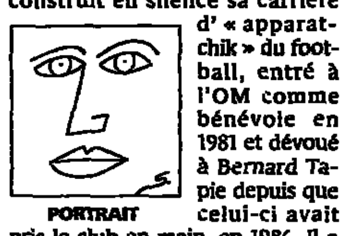
Il était près de 19 heures. Il fallait encore entendre M. Tapie. Le député des Bouches-du-Rhône donna les grandes lignes de sa riposte, même si sa véritable comparution était programmée pour le lendemain. En quelques minutes d'une démonstration embrouillée, il s'inquiéta de l'influence de Mᵉ Collard sur Jean-Pierre Bernès. L'ancien président de l'OM insista sur les revirements de son ex-adjoint, dont la crédibilité paraît effectivement sujette à caution. Il revint enfin sur sa thèse du « complot », souvent développée depuis le 20 mai 1993.

Il reste à savoir si M. Bernès est décidé à persister. Une petite phrase, lancée à M. Tapie, suffit à le penser. *« Et j'en sais encore... »*, lui a-t-il dit, manière d'annoncer d'autres confidences. Les comptes de l'OM ? Les matches ayant fait l'objet d'enquêtes disciplinaires pour des « soupçons » de corruption ? Le double enjeu du procès est désormais là, dans l'attitude à venir de M. Bernès. Pour le football français, un « déballage » général est à redouter. Pour Bernard Tapie, la marge de manœuvre est de plus en plus étroite.

Philippe Broussard

Les vérités successives d'un « apparatchik » du football

JEAN-PIERRE BERNÈS a décidément d'étranges rapports avec le langage. Longtemps, il s'est tu. Le diplômé de sciences politiques a construit en silence sa carrière d'« apparatchik » du football, entré à l'OM comme bénévole en 1981 et dévoué à Bernard Tapie depuis que celui-ci avait pris le club en main, en 1986. Il a vite appris à se glisser entre la volonté de pouvoir absolu et les fréquentes absences du président, pour devenir l'homme-clé de l'OM, un aide de camp qui savait rester discret tout en obéissant aveuglément. Entre Bernard Tapie et Jean-Pierre Bernès, les rôles étaient clairement répartis : le patron occupait le devant de la scène, le lieutenant falot s'employait dans les coulisses.


PORTRAIT

A l'OM, le directeur général aimait alors à se présenter comme *« les yeux et les oreilles de Bernard Tapie »*. Des yeux pas très regardants sur les méthodes employées dans l'intérêt supérieur du club. Et une bouche cousue sur les négociations secrètes, qui ne s'ouvrait parfois que pour assumer la tâche ingrate de nier l'évidence.

Jean-Pierre Bernès se taisait et tentait de faire taire. Il avait interdit de vestiaire les représentants du quotidien *L'Equipe* puis de l'hebdomadaire *France-Football*, accusés d'avoir publié des articles qui déplaisaient au président. Quelques journalistes gardent de vifs souvenirs des menaces physiques d'un Bernès qui adorait se faire accompagner de gros bras, comme pour masquer sa fragilité psychologique.

Car une fois Jean-Pierre Bernès avait craqué, avait parlé. Beaucoup trop au goût de son patron. Aux policiers qui l'entendaient dans le cadre de l'enquête sur les comptes de l'OM, en novembre 1990, le directeur général avait commencé à tout dire des pratiques de son club sur le marché des transferts, des sociétés d'image, des primes rondelettes accordées à des intermédiaires. Et seule l'interruption prématurée de sa garde-à-vue l'avait empêché de poursuivre ces aveux jusqu'à leur terme... *« Il a fallu lui taper dessus pour qu'il se taise »*, se riait Marseille.

Mais cette volubilité avait exaspéré un Bernard Tapie parfaitement conscient des torts qu'elle pouvait lui causer. Ce fut le premier refroidissement entre les deux hommes. Jean-Pierre Bernès faillit alors passer à l'ennemi en signant aux Girondins de Bordeaux de Claude Bez. Quelques menaces l'en dissuadaient. Comme si le directeur général et la patron de l'OM avaient partagé trop de secrets pour envisager le risque d'une séparation.

Cette fidélité avait semblé se renforcer lorsque a éclaté l'affaire Valenciennes-OM. Mis en examen, incarcéré pendant plus de deux semaines, Jean-Pierre Bernès avait nié en bloc toute responsabilité dans la tentative de corruption. Il avait tenu tant bien que mal sur une ligne de défense acrobatique. Il avait joué, sans état d'âme apparent, son rôle de dernier défenseur du président.

Lorsque, après le fracas d'un « tour d'honneur » dans le stade vélodrome, Jean-Pierre Bernès avait quitté ses fonctions au sein du club, il était retourné au silence de ses années d'homme à tout faire. Mais peu à peu des failles étaient apparues entre les deux hommes. Des sous-entendus se glissaient dans les lézardes de son mutisme.

Au prix de versions contradictoires, Jean-Pierre Bernès laissait entendre qu'il pouvait lâcher Tapie. Sa radiation à vie du football, en avril 1994, l'avait à nouveau rapproché de l'ancien ministre. Puis les mises en garde de l'ex-bras droit, vivant mal son isolement tandis qu'il voyait chaque jour son insubmersible patron à la télévision, s'étaient accélérées. Le choix d'un nouvel avocat, Gilbert Collard, *toujours en quête d'une croisade* et « anti-tapiste » résolu, avait sonné comme une déclaration de guerre. *« Il faut que Tapie comprenne que j'ai ouvert les yeux après avoir dormi sept ans »*, menaçait-il récemment dans un entretien à *Paris-Match*.

Mais son livre, *Je dis tout*, publié quelques jours avant l'audience, témoignait encore, contrairement à ce qu'indiquait son titre, de sa difficulté persistante d'affranchir ses paroles de la tutelle de celui qui l'a si longtemps dominé. Comme si Jean-Pierre Bernès avait eu besoin de cette ultime menace, de cette cure psychanalytique par l'écrit, où il avoue sa longue fascination pour Bernard Tapie, avant de se libérer, enfin, d'un pacte de fidélité qui l'a conduit sur le banc des accusés.

Jérôme Fenoglio

Au procès Urba, le retour de l'inspecteur Gaudino

GRANDS ABSENTS, jusqu'ici, des débats ouverts le 2 mars devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc, les chefs d'entreprise, *qui ont été les « partenaires », plus* ou moins consentants, d'Urba, de la Sages ou de BLE, financeurs du Parti socialiste, du PCF ou de certains élus, ont fait, lundi 13 mars, une apparition bien timide.

C'est par des dépositions en demi-teintes que les trois témoins représentant des PME sont venus dire qu'ils considéraient Urba ou BLE comme des *« compléments »* à leur propre *« réseau commercial »*. Philippe Chadefaux, responsable de la Semap, une filiale de la Compagnie générale des eaux basée à La Rochelle et qui fabrique des bennes à ordures, admit qu'il savait qu'Urba avait des arrangements avec les socialistes et BLE avec les communistes mais qu'il les payait *« là où elles étaient efficaces »*. *« Je ne donnais pas avec enthousiasme, mais il s'agissait de la moins mauvaise solution pour l'entreprise que je défendais »*, précisa-t-il. Gilbert Boulard, PDG d'une entreprise de BTP, affirme, lui, que les commisssions ne correspondaient pas à des démarches commerciales mais, soupire-t-il, *« si je ne signais pas, je risquais de perdre des marchés »*. Devant la police judiciaire, des mots plus durs avaient été lâchés, tels que *« racket »*, mais, comme presque tous les acteurs du dossier, à la barre, les entrepreneurs paraissent observer un troublant repli.

En venant témoigner à la demande d'une partie civile, l'ex-inspecteur Antoine Gaudino, qui leva le lièvre Urba à Marseille puis se heurta à une *« enquête impossible »*, n'a pas mis de bémol à son discours. Reprenant l'histoire à son commencement, il parle d'un *« dossier tronqué »* qui ne représente qu'*« un seizième de l'affaire »* puisque aussi bien Urba comptait seize délégations régionales. L'ancien policier reconverti dans les enquêtes financières privées déplore l'absence à Saint-Brieuc de David Azoulay, commissaire aux comptes d'Urba grâce auquel on aurait pu remonter *« jusqu'au financement de la campagne des élections présidentielles »* de 1988.

« Si les magistrats avaient été aussi libres qu'ils devraient l'être, le dossier n'aurait pas été saucissonné et nous n'aurions eu qu'une affaire Urba mettant en cause des dizaines et des dizaines d'élus », observe M. Gaudino, qui estime que le fameux *« coût de la démocratie »*, présenté comme une excuse, est un leurre dans la mesure où l'absence d'apauvrissement du patrimoine personnel pour assurer des dépenses politiques correspond, au bout du compte, à de *« l'enrichissement personnel »*.

Après les sept plaidoiries des parties civiles, dont certaines firent songer à des plaidoiries de la défense – la Communauté urbaine du Mans (CUM) s'étant, par exemple, constituée alors que son actuel président, Jean-Claude Boulard, fait partie des prévenus –, l'audience de mardi 14 mars devait s'ouvrir par le réquisitoire du procureur Yves Boivin.

Robert Belleret

Le conseiller Van Ruymbeke rouvre le volet nantais des comptes de la Sages

Le marché des tramways de la ville aurait pu donner lieu à une commission occulte

Plusieurs perquisitions ont été effectuées lundi 13 mars à Nantes par le conseiller Renaud Van Ruymbeke. La construction de la deuxième ligne de tramway à Nantes aurait pu donner lieu au versement d'une commission de 2,8 millions de francs. Le maire socialiste de la ville, Jean-Marc Ayrault, dont le bureau a été fouillé à la demande du magistrat, dénonce une *« campagne de calomnies »*.

NANTES
de notre correspondant

Le conseiller Renaud Van Ruymbeke a rouvert, lundi 13 mars, le volet nantais des comptes de la Sages et de son ex-PDG, Michel Reyt, en effectuant une triple perquisition, à l'hôtel de ville de Nantes (Loire-Atlantique), au siège du district et à celui de la Société des transports en commun de l'agglomération nantaise (Semitan). Le magistrat rennais, qui cherche à déterminer les conditions d'un marché passé, en août 1990, entre GEC-Alsthom et la Semitan a fait fouiller le bureau du député (PS) et maire de Nantes Jean-Marc Ayrault, mais il ne l'a pas entendu.

C'est en épluchant un compte en banque suisse de Michel Reyt dans le cadre d'une autre affaire, celle du financement du PR, que M. Van Ruymbeke avait découvert, l'an dernier, une commission de 2,8 millions de francs. Entendu peu après, l'ancien patron de la Sages – qui comparaît actuellement devant le tribunal de Saint-Brieuc aux côtés d'Henri Emmanuelli *(lire page ci-contre)* – avait expliqué qu'il s'agissait d'une commission perçue, en 1990, pour son rôle dans la vente d'une quarantaine de locomotives GEC-Alsthom au gouvernement hollandais.

Entendu à son tour, en janvier, le directeur adjoint de la division transports de GEC-Alsthom, Michel Olivier, donnait une version différente des faits. Selon lui, la commission serait liée au marché de 204 millions de francs signé, en août 1990, entre GEC-Alsthom et la Semitan, pour la livraison de matériel à l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de Nantes.

Locomotives hollandaises ou tramway nantais ? C'est de toute évidence pour pouvoir répondre à cette question que le conseiller Van Ruymbeke était lundi à Nantes. Et ses investigations ne sont sans doute pas terminées dans cette affaire.

Dès la parution d'articles de presse faisant allusion à un possible lien entre la commission de Michel Reyt et le marché des tramways nantais, Jean-Marc Ayrault avait pris les devants. En sa qualité de maire et de président du district, il avait demandé un rapport à ses services administratifs. Rendu public le 7 février, ce document, qui a été remis, lundi, au magistrat rennais, conclut à *« la légalité et la sincérité »* du marché passé avec GEC-Alsthom. La procédure d'appel d'offres se serait déroulée dans la plus parfaite transparence et dans le respect du code des marchés publics. Au passage Jean-Marc Ayrault se disait victime d'une manipulation et dénonçait une campagne de *« calomnies, d'amalgame et d'insinuations »*.

Commentant les événements de la journée, le maire de Nantes, qui est par ailleurs l'un des porte-parole du candidat socialiste à l'élection présidentielle Lionel Jospin, a de nouveau regretté, lundi, *« ce climat déplaisant, cette atmosphère plus que délétère de la campagne électorale »*. *« Je ne laisserai pas salir le tram nantais qui fait l'admiration de tous les Nantais et même au-delà, ni salir la ville de Nantes et l'agglomération, ni salir le maire et tous les élus qui concourent à le faire fonctionner »*, a affirmé M. Ayrault.

Le juge rennais, à qui le dossier concernant les activités de la Sages à Nantes a été de nouveau confié, le 23 février 1994, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, n'a en tout cas pas perdu de temps. On notera que ses investigations font une nouvelle fois apparaître au grand jour le nom d'une filiale d'Alcatel, quelques jours seulement après une nouvelle mise en examen de son PDG Pierre Suard dans l'affaire des surfacturations à France Télécom. C'est aussi le conseiller rennais qui a mis en évidence, avec l'assistance de la justice luxembourgeoise, deux versements du groupe Alcatel sur des comptes *« panaméens »* du banquier parisien Alain Cellier, ami et partenaire du président du PR, Gérard Longuet.

Y. D.

Reprise des cours à l'université de Rennes-2

APRÈS cinq semaines de grève, les étudiants de l'université de lettres et sciences sociales de Rennes-2 ont voté, par 3 605 voix contre 2 417, la reprise des cours lors d'une assemblée générale qui a réuni près de 7 000 personnes, lundi 13 mars, sur le campus de Villejean. En revanche à l'université de Caen, la grève avec occupation des locaux déclenchée le mercredi 9 mars à l'UFR de lettres, a été reconduite, lundi 13 mars, et étendue à d'autres départements de cet établissement de 27 000 étudiants.

Alors qu'ils ne s'étaient pas mobilisés en février, les étudiants manifestent leurs préoccupations sur les thèmes développés dans le rapport Laurent (la sélection, le financement de l'université et de l'aide sociale, la révision des droits d'inscription...). De son côté, le conseil d'administration de l'université nouvelle d'Evry-Val d'Essonne a décidé la fermeture de l'établissement, mercredi 15 mars dans la matinée, pour protester contre l'insuffisance de dotation d'emplois de personnels non enseignants.

DÉPÊCHES

■ **IMMOBILIER : soupçonné d'avoir versé des pots de vin à des syndics** lors de travaux effectués dans des copropriétés, le responsable d'une entreprise de ravalement de Brunoy (Essonne) a été mis en examen, vendredi 10 mars par un juge d'instruction d'Evry et placé sous mandat de dépôt. Pierre Gaillaud, directeur général de la société Technique plastiques, a été écroué au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). La société aurait, depuis plusieurs années, régulièrement surfacturé, de 10 à 20 %, des travaux d'entretien de façades réalisés dans des immeubles d'habitation de la région parisienne, avec la complicité de syndics. Une partie des bénéfices ainsi réalisés aurait été reversée ensuite à ces syndics dont une liste d'une cinquantaine de noms aurait été saisie au cours d'une perquisition des gendarmes.

■ **CORSE : Jean-Noël Fattaccioli, mis en examen pour complicité d'assassinat** dans le cadre de l'enquête sur le meurtre en 1990 de Charles Grossetti, maire UDF de Grosseto-Prugna (Corse-du-Sud), dont il était le premier adjoint, a été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bastia, a-t-on appris lundi 13 mars. M. Fattaccioli, cinquante ans, poursuivi également pour faux en écriture publique par une personne chargée du service public, avait été placé sous mandat de dépôt le 26 septembre 1994. Cet homme spécialisé dans la location de locaux immobiliers est soupçonné par la justice d'avoir fait éliminer le maire, connu pour son intégrité, pour pouvoir transformer le plan d'occupation des sols (POS) afin de faciliter une opération immobilière.

■ **FLNC : tandis que ses commandos perpétraient des attentats à l'explosif** contre trois « objectifs liés à la spéculation immobilière », le FLNC-Canal historique a tenu une conférence de presse clandestine, dans la nuit de dimanche 12 à lundi 13 mars. Ces attentats n'ont fait aucune victime mais des dégâts matériels importants, notamment à Calvi où un complexe touristique en construction pour le compte d'une société italienne, a été partiellement détruit. Le mouvement a indiqué qu'il n'observait pas de trêve et a également interpellé les différents candidats à l'élection présidentielle en leur demandant *« de se prononcer sur la solution politique du problème corse »*.

■ **MONT SAINTE-ODILE : l'association Echo, qui rassemble les familles des victimes** du crash de l'Airbus A-320 d'Air Inter tombé le 20 janvier 1992 sur le Mont Sainte-Odile (Bas-Rhin), vient d'écrire au premier ministre pour lui demander son *« arbitrage »* concernant un éventuel dessaisissement du juge d'instruction François Guichard. Le 21 mars, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Colmar doit examiner cette éventualité à la suite de la mise en examen de l'adjudant Éric Lammari, contrôleur aérien en service le soir du drame à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim. Cette mise en examen peut entraîner le dessaisissement du juge Guichard au profit d'un magistrat du tribunal de grande instance de Strasbourg, seul habilité, dans le ressort de la cour d'appel de Colmar, à statuer dans des affaires impliquant des militaires. Ce problème de compétence, qui oppose le ministre de la justice au ministre des armées, selon l'avocat d'Echo, Me Guy-Michel Ney, gèle la poursuite de l'instruction depuis le 18 janvier.

■ **PRISON : un détenu de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) a été retrouvé pendu dans sa cellule,** samedi 11 mars, au lendemain de sa mise en examen pour assassinat par un juge d'instruction du tribunal de Versailles. Daniel Derecu, trente et un ans, placé en détention provisoire après le meurtre d'une femme poignardée et brûlée dans sa caravane à Bennecourt (Yvelines) le 24 octobre 1993, était également impliqué dans l'assassinat d'un Mauritanien de trente-six ans en janvier 1989.

■ **COGNAC : un adolescent de seize ans a tué sa mère à coups de couteau, lundi 13 mars,** au domicile familial situé près du bourg de Nercillac, à une dizaine de kilomètres de Cognac (Charente). L'adolescent, présenté comme un garçon *« plutôt doux et gentil »*, a tout avoué lorsque ses camarades de classe se sont aperçus qu'il avait des traces de sang sur lui à son arrivée au collège. Un motif futile de vie quotidienne serait à l'origine du drame, selon le parquet d'Angoulême.

■ **ENFANCE : après le décès, dimanche 12 mars, à Uckange (Moselle)** d'une petite fille âgée de six ans, qui s'était tuée en tombant du cinquième étage d'une tour, une information judiciaire a été ouverte par le parquet du tribunal de Thionville pour recherche des causes de la mort. Assise sur le balcon de l'appartement familial, la fillette, qui avait fait une fugue la veille, avait interpellé un passant en lui annonçant son intention de se jeter dans le vide.

RELIGION

■ **VATICAN : l'encyclique de Jean Paul II pour la défense de la vie,** qui s'intitulera *Evangelium vitae* (Evangile de la vie), sera publiée le 30 mars, a annoncé un communiqué du Vatican. Elle porte notamment sur les rapports entre les législations et la loi morale de l'Eglise, à propos de questions comme l'avortement, l'euthanasie, l'homicide et la peine de mort. Ce sera la onzième encyclique de Jean Paul II.

Le Festival atlantique d'art lyrique expose ses acrobaties financières devant le tribunal correctionnel

NANTES
de notre correspondant

Avant même l'ouverture de son procès, lundi 13 mars, au tribunal correctionnel de Nantes, Pierre Gire, ancien directeur du Festival atlantique d'art lyrique, a donné le ton. *« Pendant l'enquête,* a-t-il dit, *on n'a jamais abordé les questions essentielles, à savoir à quoi et à qui ont servi les différents fonds. »* De fait, quatre ans après son arrestation, l'affaire comporte encore bien des zones d'ombre. Que Pierre Gire ait établi des faux, plus d'une centaine, la chose est entendue ! Au total, 15 millions de francs ont pu être soutirés aux banques, dont 12 millions au seul Crédit lyonnais, pour financer le Festival atlantique d'art lyrique.

Le curriculum vitae de Pierre Gire, son entregent, et des documents imitant les signatures d'Olivier Guichard, président du conseil régional, et de Charles-Henri de Cossé-Brissac, président du conseil général de Loire-Atlantique, ont emporté la confiance des banquiers. C'est ainsi qu'au mois de juin 1990 la Maison de la culture de Loire-Atlantique a pu accueillir la plus somptueuse des soirées : Montserrat Caballé, Jessye Norman, José Carreras, Alexis Weissenberg se succédaient sur la scène après que l'animatrice, Eve Ruggieri, eut vanté *« la plus prestigieuse distribution jamais présentée »*.

Pierre Gire avait annoncé au conseil général une facture de 80 000 francs. La soirée coûtera en fait plus de 5 millions de francs. Quand les banquiers s'étonneront de ne pas recevoir des collectivités les subventions annoncées, il sera trop tard. Mis en examen en mars 1991 pour faux, usage de faux et détournement de fonds, Pierre Gire entame un séjour en prison qui durera vingt-deux mois.

Lundi 13 mars, le prévenu a reconnu les faits, expliquant qu'il avait *« perdu les pédales »*. *« Côtoyer tous ces gens,* a-t-il avoué, *m'a fait perdre la tête. »* Plaisant euphémisme de la part d'un homme aujourd'hui âgé de quarante-trois ans, un temps chargé de mission auprès de Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général de l'ONU, et qui a succombé à la folie des grandeurs.

Cet illusionniste, charmeur et mystificateur, n'a-t-il pas réussi à donner corps, pour le plus grand plaisir des Nantais, à son rêve le plus fou, « son » Festival d'art lyrique ?

« EN PHOTO AVEC LE PRÉFET »

Devant le tribunal, un directeur d'agence du Crédit lyonnais a confessé son manque de vigilance : *« Tout le monde connaissait Pierre Gire. Il était en photo avec le préfet. Il n'y avait pas de raison de se méfier. »* Le Crédit lyonnais, à différents échelons, ne se souciera guère de contrôler les montages financiers du festival. Son directeur régional de l'époque, Michel Canny, apporte ses explications : *« Nous n'avons pas vu d'inconvénient à financer Pierre Gire,* a-t-il lancé, *dans la mesure où des documents prouvaient que son festival était subventionné. »*

Le manque de vigilance fut le même du côté des élus, selon la thèse de Pierre Gire. Il ne faisait pas de doute pour lui que le conseil général allait couvrir les dépenses engagées, fussent-elles supérieures aux prévisions. *« Après tout,* a-t-il expliqué, *quand Jessye Norman se déplace, ce n'est pas pour une sucette. »* Et Pierre Gire de désigner Édouard Landrain, député centriste, maire d'Ancenis, et vice-président du conseil général chargé des affaires culturelles. *« Il voulait du top niveau,* a dit Pierre Gire, *il a eu du top niveau. »*

Édouard Landrain, cité à la barre, comme une trentaine d'autres témoins (dont Eve Ruggieri et la présidente du Festival, Mady Mesplée) devait avoir l'occasion d'expliquer, dès mardi, comment il a pu si facilement laisser l'association du festival creuser son déficit. Le prévenu a déclaré vouloir *« que les gens qui étaient au courant prennent leurs responsabilités »*. L'audience se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine.

Yves Decaens

Controverse sur l'innocuité d'une méthode de diagnostic prénatal

Un risque de malformation du fœtus est-il lié à la « biopsie de trophoblaste » ?

PRÉSENTÉE comme un progrès substantiel dans le champ du diagnostic prénatal, la « biopsie de trophoblaste » apparue à partir de 1985 fait l'objet de mises en cause. Dénommée aussi « ponction de villosités choriales », cette technique est considérée comme un utile complément de l'échographie obstétricale et du prélèvement de liquide amniotique (amniocentèse) dans le diagnostic anténatal des malformations et des analyses du foetus. Elle consiste à prélever un fragment de trophoblaste, tissu utérin et nourricier dont les cellules ont la propriété de contenir les caractérisques génétiques du foetus dès les premières semaines de la grossesse. Effectué sans anesthésie par un obstétricien ou par un spécialiste de médecine foetale, ce prélèvement de quelques dizaines de milligrammes de tissu est ensuite analysé par les laboratoires de génétique ou de biochimie. En disposant de suffisamment d'ADN, molécule support de l'hérédité, il est possible de diagnostiquer très rapidement et avec le minimum d'erreurs la présence d'anomalies génétiques, stigmates moléculaires de graves pathologies à venir chez le futur enfant.

Traditionnellement, le principal risque de la « biopsie de trophoblaste » était le déclenchement d'une fausse couche dont la fréquence (de 1 % à 3 %) pouvait être réduite dès lors que ce geste invasif était réalisé par des praticiens expérimentés. Les premières interrogations furent formulées à partir de 1989, lorsque certains groupes spécialisés établirent les premières séries de cas de malformations chez les enfants nés après la mise en œuvre de ce diagnostic prénatal d'un nouveau genre. L'information resta toutefois circonscrite aux milieux professionnels. Les malformations étaient, de façon caractéristique (malformations *« transversales »*) situées à différents niveaux des membres supérieurs ou inférieurs. Une série d'articles publiés il y a quelques jours dans les médias grand public britanniques – notamment dans le *Sunday Times* – imposent aujourd'hui de préciser les termes de l'affaire.

UN CAS SUR MILLE

« Ce débat a trop fréquemment été nourri de manière polémique, opposant les tenants d'écoles, de certitudes, opposées, a déclaré au *Monde* le professeur Yves Dumez, spécialiste de médecine foetale (hôpital Cochin, Port-Royal, Paris). *Il faut savoir que les malformations de membres qui sont ici évoquées peuvent être observées en dehors de tout diagnostic prénatal avec une fréquence non négligeable – de l'ordre de 6 pour 10 000 – et relativement fluctuante au fil du temps. Les premières analyses qui ont pu être réalisées à l'échelon international ont laissé penser que les biopsies de trophoblaste n'augmentaient pas ce risque. D'autres observations ont, à l'inverse, conclu à une augmentation du risque malformatif, déclenchant de très vives controverses au sein de notre communauté spécialisée. »*

Il semble aujourd'hui acquis que ce risque malformation est anormalement élevé dès lors que la biopsie de trophoblaste est pratiquée avant la dixième semaine de grossesse. La recherche de « records » n'a pas été, dans ce domaine, sans soulever quelques graves effets secondaires. On compterait en Grande-Bretagne environ quarante cas de ce type de malformation et, selon des estimations américaines, 500 cas auraient été rencensés à travers le monde après la réalisation de 500 000 biopsies de trophoblaste.

Ces données conduisent une nouvelle fois à poser au grand jour les termes de l'équation encore trop méconnue du rapport coût-bénéfice. Comment établir au mieux ce calcul qui voit, d'une part, un risque malformation de l'ordre de 1 cas sur 1 000 et, de l'autre, la recherche d'un trait génétique grave dont la possibilité de transmission directe est peut-être de 1 sur 4 ?

Le professeur Dumez reconnaît deux cas de malformation sur deux mille diagnostics prénataux et s'interroge, compte tenu des données statistiques et épidémiologiques, sur la nécessité d'avertir les femmes concernées d'un tel risque, hautement hypothétique.

« Il faut préciser qu'en France, à la différence de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis, nous n'avons pas très fréquemment recours à ce type de diagnostic prénatal, nous a expliqué le professeur André Boué, professeur de génétique et grand spécialiste de techniques de diagnostic prénatal. *En 1993, sur quarante mille diagnostics prénataux à la recherche d'anomalies chromosomiques, 7 % ont été des biopsies de trophoblaste. Et dans les trois quarts des cas, ils ont été mis en œuvre à partir de onze semaines de grossesse. Ainsi, compte tenu des données disponibles, ce risque apparaît dans notre pays négligeable. »*

Au-delà de ce débat polémique (qui se traduit déjà outre-Manche et outre-Atlantique par l'émergence de procédures judiciaires, les acteurs médicaux et les établissements hospitaliers étant poursuivis par les parents des enfants handicapés), cette affaire vient une nouvelle fois mettre en lumière les risque inhérents aux actions médicales, diagnostiques et thérapeutiques motivant le processus naturel de la fécondation et du développement embryonnaire.

Jean-Yves Nau

L'instruction du dossier Papon devrait être terminée avant l'été

Après douze années d'enlisement judiciaire, les avocats des parties civiles se divisent sur la confiance qu'il convient d'accorder à la justice

L'instruction du dossier pour complicité de crimes contre l'humanité contre Maurice Papon devrait être terminée avant l'été. C'est ce qu'a indiqué, lundi 13 mars à Bordeaux, Mᵉ Serge Klarsfeld, l'un des conseils des parties civiles. D'autres sources judiciaires confirment l'information : l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944, soupçonné d'avoir organisé le transfert de 1 690 juifs du camp de Mérignac à Drancy, devrait être prochainement entendu et son dossier transmis au parquet général. Cette annonce de la clôture de l'instruction Papon est faite au moment où beaucoup d'avocats représentant les victimes marquent leur impatience. Mᵉ Gérard Boulanger, qui fut le premier à porter plainte contre Papon, s'apprête à déposer un dossier devant la Cour européenne des droits de l'homme pour protester contre la lenteur de la justice. Les avocats de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) protestent aussi contre l'inertie des juges.

LES AVOCATS qui se sont constitués parties civiles contre Maurice Papon affichent désormais ouvertement leurs divisions. Les uns s'indignent de la lenteur de l'instruction ouverte depuis 1983 contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation. Les autres affichent au contraire leur confiance envers les magistrats et expliquent qu'il faut laisser le conseiller de la chambre d'accusation de Bordeaux, Annie Léotin, chargée du dossier en 1992, travailler dans la sérénité.

Maurice Papon, pour sa part, accusé d'avoir organisé le transfèrement de 1 690 juifs du camp de Mérignac vers celui de Drancy, indique qu'il ne se satisfait pas plus que les parties civiles de douze années d'atermoiements judiciaires. Agé de quatre-vingt-quatre ans, il demande soit le bénéfice d'un non-lieu, soit un procès qui lui permette de se défendre.

Les avocats de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), Mᵐᵉ Martine Moulin-Boudard, Patrick Quentin et Christian Charrière-Bournazel, manifestent avec vivacité leur impatience depuis plusieurs semaines. *« Nous assistons à une course de lenteur,* déclarent-ils. *Tout se passe comme si nous étions engagés dans un processus dont on ne sortira jamais. »*

> « Nous sommes à un tournant, indique Mᵉ Serge Klarsfeld. Et aucun magistrat ne peut, en son âme et conscience, lui accorder un non-lieu. »

Dans une lettre adressée au conseiller Léotin, Mᵉ Charrière-Bournazel demande que le dossier d'instruction soit transmis *« pour règlement au parquet général afin que justice soit rendue »*. L'avocat va même plus loin puisqu'il invoque dans un courrier envoyé aux plus hautes autorités judiciaires l'article 434-7-1 du nouveau code pénal, qui prévoit de lourdes sanctions contre les magistrats qui entravent l'exercice de la justice. Une menace courtoisement enrobée, mais une menace...

Mᵉ Gérard Boulanger, auteur de l'ouvrage *Maurice Papon, un technocrate français dans la collaboration* (le Seuil), lutte dans le même esprit. Représentant vingt-six parties civiles, le premier à avoir déposé plainte contre Maurice Papon, dès 1981, il ne croit plus *« aux paroles d'apaisement des magistrats, à leurs promesses d'une instruction rapide »*.

Selon ses informations, le parquet général a prévu de rédiger deux projets de réquisitions à l'intention de la chancellerie : l'un prônant le non-lieu, l'autre préconisant le renvoi de l'ancien haut fonctionnaire et homme politique, qui fut ministre du budget de 1978 à 1981, en cour d'assises. *« Cette indifférence morale est navrante »*, résume-t-il. Pour en finir, il se prépare à déposer devant la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg, vingt-six requêtes visant à faire condamner la France pour n'avoir pas satisfait à l'article 6-1, qui prévoit que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable (...) »*.

Confrontés à cette exaspération de leurs confrères, Mᵉˢ Serge et Arno Klarsfeld, pour l'Association des fils et filles de déportés juifs de France, ont choisi une autre voie. La minutie de l'instruction leur semble un gage de sérieux et ils placent délibérément leur confiance dans une justice éclairée. *« Nous sommes à un tournant,* indique Mᵉ Serge Klarsfeld. *La décision de transmettre le dossier Papon au parquet général pour règlement dépend du conseiller Léotin. Et aucun magistrat ne peut, en son âme et conscience, lui accorder un non-lieu. »*

En sortant du palais de justice de Bordeaux, lundi 13 mars, les deux avocats, le père et le fils, considéraient comme acquise la clôture de l'interminable instruction avant l'été. *« L'entretien que j'ai eu avec l'avocat général et le procureur général me confirme que c'est un dossier qui est pris très au sérieux et que le parquet travaille en toute indépendance »*, a déclaré Mᵉ Serge Klarsfeld. L'engagement pris par les magistrats rencontrés sera-t-il tenu ? Et le procès suivra-t-il rapidement l'instruction ?

Laurent Greilsamer

Douze années de procédure

- **Mai 1981 :** *Le Canard enchaîné* accuse Maurice Papon d'avoir concouru à la déportation de 1 690 juifs entre 1942 et 1944 alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde.
- **Décembre 1981 :** un jury d'honneur, constitué à la demande de Maurice Papon, lui donne acte d'avoir été résistant mais conclut qu'il *« aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942 »*.
- **Janvier 1983 :** inculpation de l'ancien préfet pour complicité de crimes contre l'humanité par Jean-Claude Nicod, juge d'instruction.
- **Février 1987 :** l'instruction est annulée par la Cour de cassation pour vice de procédure. Le conseiller François Braud est chargé de l'instruction.
- **1990 :** le conseiller Annie Léotin reprend l'instruction. De nouvelles plaintes sont déposées qui élargissent le champ de l'instruction aux années 1943-1944.
- **Juillet 1992 :** Maurice Papon est à nouveau inculpé dans le cadre des nouvelles plaintes.
- **Automne 1992 :** les vingt-deux rescapés et parents des victimes des rafles de juifs organisées à Bordeaux sous l'Occupation sont entendus par le conseiller Léotin.
- **Septembre 1994 :** Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, déclare que Maurice Papon sera jugé *« dès que le dossier sera instruit, probablement au cours du deuxième semestre 1995 »*.

CARNET

DISPARITION

Doris Duranti

Une diva du cinéma fasciste

L'ACTRICE Doris Duranti est morte le 9 mars à Saint-Domingue. Elle était âgée de soixante-dix-sept ans.

Un parfum de scandale a toujours flotté autour de Doris Duranti, tour à tour surnommée dans les années 30 *« l'Orchidée noire »*, parce qu'on lui confia d'abord des rôles « exotiques », et *« Doris la pécheresse »*, en référence à son emploi de « voleuse de maris ». Née le 24 avril 1917 à Livourne, de son vrai nom Dora Franca Pagani, elle débute au cinéma à dix-huit ans, sous le nom de Doris Durant. Elle incarne une Abyssinienne dans *Sentinelles de bronze*, de Romolo Marcellini (1937), puis joue une métisse dans *Sotto la croce del Sud* (Guido Brignone, 1938). Sa beauté, les liens qui l'unissent à divers hauts personnages du régime fasciste et la disparition des stars hollywoodiennes des écrans italiens contribuent à faire d'elle la seule vraie rivale de la grande vedette Clara Calamai.

En 1939, *Diamanti* (Corrado D'Errico), *Ricchezza senza domani* (Ferdinando M. Poggioli) et *Cavalliera Rusticana* (Amleto Palermi) lui permettent de s'affirmer. Elle apparaît également au côté de Michel Simon dans *Le roi s'amuse*, d'après le *Rigoletto* de Verdi (Mario Bonnard, 1941) et, la même année, dans *Tragica notte*, drame paysan réalisé par Mario Soldati. Mais elle doit son plus grand succès à *Carmela*, un mélodrame réalisé par son cinéaste de prédilection, Flavio Calzavara, et dans lequel elle devient la première actrice italienne à exhiber sa poitrine (1942). Elle est alors la maîtresse d'Alessandro Pavolini, ministre de la culture populaire de 1939 à 1943, qu'elle accompagnera à Salo.

Ayant échappé de justesse à la mort qui lui semblait promise, en devenant par le mariage citoyenne helvétique, elle quitte l'Europe pour l'Amérique du Sud. De retour en Italie au début des années 50, elle tourne alors plusieurs films, dont *Il Voto* (Mario Bonnard, 1951) et, le dernier, *Papa ti ricordo* (Mario Volpe, 1954). Installée ensuite à Saint-Domingue, elle écrit ses Mémoires, publiés en 1987 sous le titre *Potevo avere di più (Je pouvais avoir davantage)*. Elle s'y remémorait les compliments enflammés que lui adressa jadis Goebbels et affirmait ne rien regretter de ses multiples compromissions avec le régime fasciste.

Pascal Mérigeau

AGENDA OFFICIEL

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Jeudi 16 mars :
– 18 heures : cérémonie de remise de décorations.

PREMIER MINISTRE
Jeudi 16 mars :
– 8 h 30 : le premier ministre reçoit des présidents de conseils généraux.
– 12 heures : le premier ministre reçoit Jean-Paul Virapoullé, député de la Réunion.
– 15 heures : clôture du Conseil national du tourisme.
– 18 h 30 : inauguration du Salon du livre, à la porte de Versailles.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 11 mars sont publiés :

- **Personnes âgées :** un décret précisant les conditions dans lesquelles des assurés sociaux hébergés dans des établissements pour personnes âgées sont affiliés à la Sécurité sociale. Il s'agit notamment de personnes vivant dans un département et étant affiliées à une caisse dans un autre département.
- **Militaires :** un décret modifiant le taux de cotisation à la Sécurité sociale de l'Etat et des militaires en service ou en mission dans les territoires d'outre-mer.
- **Afrique du Sud :** un décret abrogeant les dispositions du décret du 9 janvier 1986 qui fixe le régime d'importation, d'exportation et de réexportation de certaines marchandises à destination de l'Afrique du Sud.

Au *Journal officiel* du dimanche 12 mars est publié :

- **Sécurité sociale :** un arrêté précisant le montant des diverses compensations entre caisses de Sécurité sociale (maladie et vieillesse) et le calendrier des versements des acomptes des régimes débiteurs aux régimes créditeurs.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Agathe et Victor *BERNIER-MONOD*, Stéphane Miclot, Alice Missud, ont la joie d'annoncer la naissance, le 23 février 1995, de leur cousin

Oscar MONOD,

fils de Sylvain et Nathalie.

Ses grands-parents.
M. et Mᵐᵉ Olivier Monod.
Le Château de la Mer,
1, avenue Francis-Tonner.
06150 Cannes.

Décès

– Patrice et Andrea Cazes ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond CAZES,
agrégé de l'Université,

survenu à Nice le 10 mars 1995.

L'inhumation a eu lieu le lundi 13 mars au cimetière de Millau (Aveyron).

– Nous avons l'immense douleur d'annoncer le décès de notre père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père,

M. Kim DAVOUTH DAÔ TRONG DU,

né le 16 octobre 1897, soit le vingt et unième jour du neuvième mois de l'année Dinh Dau, au Vietnam.

Il nous a quittés le vendredi 10 mars 1995, soit le dixième jour du deuxième mois de l'année At Hoi.

L'enterrement a lieu au nouveau cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine), le mardi 14 mars, à 16 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

Une cérémonie bouddhique sera célébrée à la pagode Truc Lâm, 9, rue Neufchâtel à Villebon-sur-Yvette (Essonne), le samedi 18 mars, à 14 heures précises.

– *La Revue française de sociologie* a la tristesse de faire part du décès de

Michèle LACAS,
secrétaire de rédaction,

survenu le vendredi 10 mars 1995.

Une cérémonie aura lieu le mercredi 15 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Médard, à Paris.

Iresco,
59-61, rue Pouchet,
75017 Paris.

– Mᵐᵉ Simone Michel,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Gabriel Michel,
M. et Mᵐᵉ Guy Michel,
ses enfants,
Christophe, Laëtitia, Laura, Maëva, Antony,
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Daniel Cotinaud-Greiner,
M. et Mᵐᵉ Marc Labussière,
ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marcel MICHEL,

survenu le 11 mars 1995, dans sa cinquante-neuvième année, au centre Jacques-Arnaud à Bouffémont (Val-d'Oise).

Que son souvenir soit partagé !

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 mars, à 11 heures, en l'église de Presles (Val-d'Oise), sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Charny (Yonne), le même jour à 15 h 45.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

32, rue Pierre-Brossolette,
95590 Presles.

– Anne-Marie et Joseph J. Presburger, David et Eva,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ S. PRESBURGER,
née Malka Margulies,

survenu le 13 mars 1995, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 16 mars, à 10 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

24, rue du Faubourg-Poissonnière,
75010 Paris.

Remerciements

– Très touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

Emmanuel ROBLÈS,

Jacqueline et Pavel Macek, Tomas, Marianka, Emanuela, remercient tous ceux, amis connus ou inconnus, qui se sont associés à leur chagrin.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires

– Il y a huit ans,

Jean-Claude LANGELLIER

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

« Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre, sang, papier ou cendre
J'écris ton nom. »

Paul Eluard

Communications diverses

– L'association Constant Le Breton (peintre français, 1895-1985) serait reconnaissante aux personnes possédant des œuvres de cet artiste de faire parvenir tous renseignements les concernant à son secrétaire général, M. André Jeanjean (30, rue des Suisses, Garches 92380 - Tél. : 47-95-25-43), en vue d'expositions dans des musées parisiens et d'un catalogue raisonné.

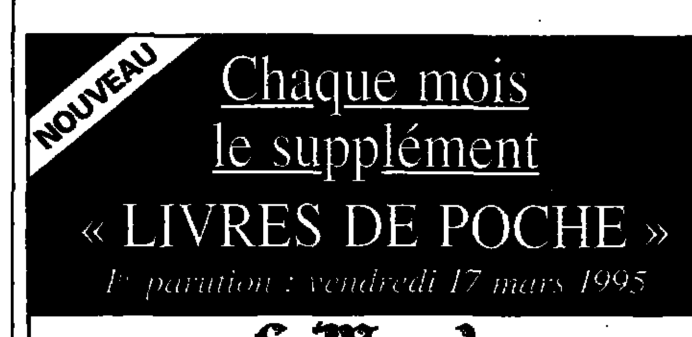
Grand rassemblement chrétien

Samedi 18 mars 1995, 14 h 30, Palais des Congrès de Paris (porte Maillot), thème : « l'unité des chrétiens », avec la participation de Vassula Ryden, Père René Laurentin, Père Michael O'Carroll. Renseignements : Association La Vraie Vie en Dieu, 5, rue de Turbigo, 75001 Paris. Tél. : (16-1) 34-93-25-25. Ouverture des portes à 13 heures. Entrée libre.

Soutenances de thèses

– Corinne Bouillot soutiendra sa thèse sur « La genèse du socialisme est-allemand et l'encadrement des femmes par le pouvoir (1945-1952), le samedi 18 mars, à 14 h 30, salle des thèses de l'université Paris-VII-Denis-Diderot (tour centrale, 7ᵉ étage). Jury composé des professeurs Rita Thalmann (directrice de thèse), Didier Herlem, Marie-Claire Hoock-Demarle, Michelle Perrot, Jacques Poumet.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96



Arlette, en attendant la révolution

Depuis 1974, Arlette Laguiller est de toutes les campagnes présidentielles. Porte-parole de Lutte ouvrière, elle rêve grève générale et grand soir. Comme elle sait que ce n'est pas pour demain, elle espère en après-demain

LAGUILLER ARLETTE, arme suprême du capitalisme ? Que l'on entende bien : il n'est pas question ici de stigmatiser un quelconque déviationnisme. Bien au contraire. Il s'agit de mettre en garde la porte-parole de Lutte ouvrière (LO) contre une conspiration aussi médiocre que sournoise.

Ainsi donc, Arlette Laguiller ne serait là que pour amuser la galerie. Une aimable pièce de décor pour élection présidentielle, familière à force d'y figurer toujours. Le petit sujet divertissant du ballet électoral. Voire le gentil motif d'une chanson, où il est tout de même insinué, entre deux brassées de coquelicots, qu'elle ne dit *(sic)* que *« des bêtises »* (Alain Souchon, *Arlette Laguiller*, Virgin, 1993). Ainsi donc, Arlette Laguiller ne serait, au mieux, que bien sympathique.

On devine la manoeuvre : banaliser pour discréditer, en espérant que d'élection présidentielle en élection présidentielle, l'afféterie ou la coquetterie finiront par prendre le pas sur la défense des intérêts supérieurs du prolétariat. Mettre en avant « Arlette » pour mieux étouffer l'Union communiste internationaliste (UCI), dont elle est la voix. Vanter sa bonhomie et son allure amène pour faire oublier un programme sobrement résumé dans le petit encart qui accompagne régulièrement les bulletins d'abonnement de l'hebdomadaire *Lutte ouvrière* (15 000 exemplaires) : *« Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement, mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. »*

Les impérialistes risquent pourtant d'en être pour leurs frais. La-gu-iller – on est en effet prié par l'intéressée de prononcer comme *« aiguille »* et non comme guimauve – reste et restera La-gu-il-ler. *« On a toujours dit que je racontais la même chose. La différence, c'est que ce qui était un défaut passe aujourd'hui pour une qualité »*, constate la candidate avec philosophie.

« Elle a en elle le mythe de la grève. Il faut être avec les travailleurs en grève, même si c'est pas le bon moment, que cela va foirer et qu'elle le sait »

Tout change, sauf « Arlette » ? Que non, camarade ! Si « Arlette » est immuable, c'est, au contraire, parce qu'autour d'elle, rien ne change ! Lisons le texte intitulé : « La situation du mouvement ouvrier révolutionnaire », examiné lors de la dernière « conférence nationale » de LO et publié intégralement dans le numéro de décembre 1994 de *Lutte de classe* (4 000 exemplaires). On y prouve, par Marx et par Engels, que *« la nécessité objective de mettre fin à l'organisation capitaliste de la société demeure entière »*. Pas question, donc, de dételer.

Arlette Laguiller, ou trente-cinq ans d'une maison dont l'enseigne grince au vent. *« Révolutionnaire depuis 1939. »* C'est en 1960 que la jeune femme, née en 1940, rencontre Léon Trotski réincarné en tract de *Voix ouvrière*, le bulletin de l'Union communiste internationaliste, créée avant la guerre en marge de la IVe Internationale et qui rassemble une partie des héritiers spirituels du grand déchu du soviétisme. L'UCI vient tout juste d'avoir la majorité légale. Elle vit déjà séparée de son père, Barta, un émigré roumain qui ne voulait voir dans la seconde guerre mondiale qu'un conflit d'impérialistes, sans intérêt pour les prolétaires. En 1960, à vrai dire, l'enseigne de l'UCI est étoilée de rouille. Il est loin, le triomphe de 1947, lorsqu'elle pilotait la grève chez Renault, qui devait précipiter la fin du gouvernement de Paul Ramadier. Treize ans et des pelletées d'autocritiques plus tard, l'UCI vivote, pour rester aimable.

Venue à la politique par la guerre d'Algérie, *via* la CGT, Arlette Laguiller, déjà employée du Crédit lyonnais, adhère à une organisation qui ne rassemble que quelques dizaines de militants autour de deux principes intangibles : privilégier le contact avec les ouvriers et respecter une discipline de fer. Surveillée de près par les renseignements généraux – département contestation et violence –, l'UCI est dissoute en 1968. Comme tout le monde. A cette époque, les vitrines de la révolution trotskiste, dont la géographie ressemble, en plus compliqué, à la carte du Tendre des amours précieuses, sont concurrencées par les devantures plus rutilantes du maoïsme, cette hérésie petite-bourgeoise.

L'UCI reparaît aussitôt sous les traits de Lutte ouvrière et envoie, par tactique, contre Joël Le Tac (UDR), Arlette Laguiller se faire un nom à Paris aux élections législatives de 1973. *« Un Saint-Just au féminin »*, titre *Le Figaro*, où l'on pressent quelque chose. Un an plus tard, la jeune candidate grappille bravement 595 247 voix, soit 2,3 % des suffrages, à l'élection présidentielle. Ce sont principalement dans les zones économiquement en difficulté, le Massif Central (4,03 % en Creuse), les Vosges et le Jura qui lui font fête. *« Qui peut dire où nous serons dans vingt-sept ans ? »*, s'interroge alors « Saint-Just ».

TRENTE-DEUX ans, trois élections présidentielles, des centaines de *« Travailleuses, travailleurs, amis et camarades ! »* ont passé. Lutte ouvrière compte des conseillers municipaux à Creil (Oise) et à Montbéliard (Doubs). Arlette Laguiller n'est plus la seule candidate à l'élection présidentielle, mais elle est toujours au Crédit lyonnais. Relisons *Lutte de classe* : *« On peut regretter les délais entre la nécessité objective de mettre fin au capitalisme et la capacité du prolétariat à sécréter des partis capables de la conduire à la victoire. Chaque génération de révolutionnaires a été amenée à constater que les délais annoncés par les générations précédentes étaient plus longs que prévu (...). Alors, personne ne peut prédire le temps qui sera nécessaire au prolétariat. »* Révolutionnaires, écrivez ! On vous répondra.

Entre-temps, Arlette Laguiller a troqué son emploi de secrétaire contre celui de permanente Force ouvrière à la section Crédit lyonnais siège. *« Il y a donc vingt-cinq ans qu'elle ne travaille plus »*, résume sommairement un ancien délégué CFDT, nécessairement vipérin. Arlette Laguiller, FO, le Lyonnais : une vieille histoire, ponctuée de grèves en 1969 et, surtout, en 1974. Entourée de militantes déterminées, la candidate à l'élection présidentielle fait apprécier ses talents de meneuse et de manieuse de mégaphone, le prolongement longtemps naturel de son poing brandi. Aujourd'hui, à la direction des ressources humaines, on refuse tout net d'évoquer le sujet : *« Arlette ? Connais pas ! »*

Chez Force ouvrière, on est naturellement plus disert. *« Elle n'est pas chez nous uniquement pour disposer d'un parapluie syndical commode. Au fil du temps, des liens se créent »*, assure sentimentalement Pierre Gendre, responsable national de la section crédit, avant de convenir tout de même que s'*« il y avait une raison politique impérieuse, c'est sûr, elle partirait dès demain matin »*.

Au Lyonnais, les « filles d'Arlette » – l'intéressée en sourit –, c'est quelque chose. *« Baden Powell dans toute sa splendeur ! Entre les scouts, les anars et Mère Teresa »*, assure Luc Martin-Chauffier, responsable FO de la section crédit d'Ile-de-France. *« Arlette, elle a en elle le mythe de la grève*, souligne-t-il. *Il faut être avec les travailleurs en grève, même si c'est pas le bon moment, que cela va foirer et qu'elle le sait. Le pire, c'est quand la CGT lance un mouvement et qu'elle est en dehors : on ne la tient plus ! » « Quand on la croise pour les vœux de la nouvelle année, ça ne rate jamais : « Et surtout, une bonne grève générale ! »*, raconte encore le syndicaliste.

« Je milite à FO pour avoir une activité syndicale. Je m'efforce d'être correcte avec eux, même si je ne partage pas les vues de la direction nationale », répond la militante, qui ne franchit que très rarement « la ligne jaune » tracée par le syndicat réformiste. Quand elle fait campagne pour un inaccessible septennat, elle prend un congé sabbatique et remet son mandat à la disposition de la centrale.

Arlette Laguiller et Lutte ouvrière : la popularité et le secret. Le porte-parole de LO se raidit lorsqu'on évoque la clandestinité – *« un vieil héritage des carbonaristes et de Barta »*, selon Jacques Kergoat, historien du socialisme français –, qui resterait l'une des marottes de Lutte ouvrière. *« Nous nous présentons aux élections. Nous ne sommes pas si nombreux ; donc, tout le monde sait qui on est »*, assure-t-elle.

VA pour l'avant-garde électorale, qui ne s'est effectivement pas beaucoup renouvelée au cours de ces dernières années. Quant à la direction du mouvement, on est prié aimablement de passer son chemin. Hors campagne présidentielle, Lutte ouvrière ne dispose pas de siège officiel et se contente d'un numéro de téléphone, d'un répondeur et d'une boîte postale. *« On s'organise comme on veut*, s'insurge la porte-parole de LO. *On invite la presse quand on le décide. De toute façon, quand on l'invite, elle ne vient pas ! »* Inutile d'essayer d'en apprendre plus. Que ce soit sur la composition de la direction, sur les « conférences nationales » ou sur les sessions de formation pour les militants, organisées au château de Presles, dans le Val-d'Oise, dont LO a acquis la propriété au début des années 80 et où se tient chaque année la fête de Lutte ouvrière. Que sait-on ? Que le parcours du militant de LO est des plus ingrats. Qu'il débute souvent par la lecture – *Ma mère*, de Gorki, Emile Zola, Victor Hugo et Victor Serge. Qu'il se poursuit avec les tracts distribués au petit matin à la porte des usines, ces fameux « bulletins de boîte », avec au recto un éditorial politique et au verso une accumulation de griefs catégoriels, où le grand capital se caractérise par ses *« saloperies »*, son *« hypocrisie »* et son *« cerveau tordu »*.

« Ils ont résisté moins que les autres à une affection fréquente chez les trotskistes : la maladie de la secte », assure une éminence universitaire de l'extrême gauche, qui tient à garder l'anonymat. *« Vous comprenez*, explique-t-il, *ils ne m'intéressent pas, mais j'ai peur de les blesser. » « Ils sont d'un pessimisme terrible sur le court terme. Ils partent du principe que l'on est au milieu du tunnel et qu'il faut tenir à tout prix, pour être prêt, le jour venu »*, confirme un cousin trotskiste de la Ligue communiste révolutionnaire, avant d'ajouter, en riant : *« Ils doivent prier pour la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) quand Krivine rencontre Voynet ! »*

« Dans l'univers anonyme et sévère de Lutte ouvrière, la candidate à l'élection présidentielle fait figure d'exception. Vitrine modeste et laborieuse, disciplinée, toute dévouée à une direction où seraient tabous le mariage et les enfants »

« On s'éloigne de plus en plus les uns des autres », constate Arlette Laguiller, qui avait fait campagne, aux élections européennes de 1979, en compagnie d'Alain Krivine. *« Déjà, il y a vingt ans, quand on voulait blaguer avec la LCR, on leur disait : « Vous savez, on va la faire, la fusion avec LO ! »*, confirme un ancien membre du Parti communiste internationaliste (PCI), autre chapelle trotskiste, rebaptisée Parti des travailleurs (PT). Dans l'univers anonyme et sévère de Lutte ouvrière, la candidate à l'élection présidentielle fait figure d'exception. Vitrine modeste et laborieuse, disciplinée et toujours parfaitement fidèle aux textes qu'elle lit pendant les réunions publiques – parce que, prétexte-t-elle, *« je ne sais pas bien improviser »* –, toute dévouée enfin à une direction où seraient tabous le mariage et les enfants.

UN parti, deux mille militants, une ligne. *« LO, c'est pas synonyme de débat »*, ironise un voisin trotskiste. La chute de l'Union soviétique a tout de même ébranlé certaines certitudes. Lors de la dernière « conférence », deux motions ont ainsi été soumises au vote, avec des résultats contrastés. Un *« Etat ouvrier dégénéré »*, certes, mais ouvrier quand même, a diagnostiqué avec mansuétude la majorité (95,8 %). *« Un Etat bourgeois, au service du rétablissement de la bourgeoisie et de la transformation de la bureaucratie en nouvelle classe possédante »*, a tranché définitivement la minorité (3,2 %). On en est resté là, attendant la révolution.

Depuis le début du mois de mars, Arlette Laguiller sacrifie à son devoir de candidate pour la durée d'une campagne qui la divertit une nouvelle fois de cette espérance du « grand soir ». Ce fameux rendez-vous ne s'annonce pas comme une partie de plaisir, rapport à la bourgeoisie, qui ne se laissera certainement pas défaire les bras ballants. *« Je ne suis pas naïve, je sais bien que la révolution sera meurtrière, mais sans doute moins que toutes les guerres. Alors... »*

Relisons une dernière fois *Lutte de classe* : *« Les délais sont ce qu'ils sont, mais le capitalisme ne peut être la dernière forme de société que connaîtra la société. »* Inutile d'espérer détourner la porte-parole de LO de sa mission. La camarade Laguiller, arme suprême contre les prolétaires ? Non, messieurs les bourgeois, vous n'aurez pas « Arlette » !

Gilles Paris



la môme piaffe

Je voterai Jospin
par Patrice Chéreau

COMME beaucoup d'autres, lors des dernières élections présidentielles, j'ai signé les appels en faveur de François Mitterrand.

Aujourd'hui, la lassitude pourrait simplement me faire voter en silence pour Lionel Jospin, ou signer encore, par habitude, quelques appels en sa faveur. Mais je ne veux pas me contenter de dire pour qui je vais voter, j'ai envie aujourd'hui d'expliquer pourquoi et j'ai envie de l'expliquer maintenant.

Voter pour Jacques Chirac, tel est depuis quelques jours la nouvelle mode. Tel est même, à gauche, le nouveau snobisme. Je n'éprouve pas d'antipathie pour l'homme. Je lui trouve même de l'abnégation dans le combat. Mais on n'élit pas un président de la République pour l'ancienneté de sa candidature ou sa persévérance dans l'échec. On ne se détourne pas de son camp et de ses convictions pour la seule raison que la victoire n'est pas garantie – d'autant qu'avec Lionel Jospin je la crois à nouveau possible.

Je ne suis pas un homme politique, et les occasions n'ont pas manqué où l'on m'a fait savoir que mes prises de position étaient souvent romantiques ou sentimentales. Peu importe : je sais encore reconnaître la gauche de la droite, et ma famille, mon camp sont à gauche.

> On ne se détourne pas de son camp et de ses convictions pour la seule raison que la victoire n'est pas garantie

Car il existe encore une gauche et une droite dans notre pays, comme dans toutes les démocraties. Pour moi, Lionel Jospin incarne – au sens fort du mot – la gauche. Jacques Chirac, à côté, peut bien tenter d'en plagier les accents : son histoire, son bilan, ses soutiens, ses propositions sont profondément ancrés à droite, et j'ai beaucoup de mal à croire à sa brutale reconversion *dans la défense des exclus*.

J'aime bien la démarche de Lionel Jospin. Il est difficile, par exemple, de dresser le bilan des quatorze longues années de présidence de François Mitterrand. Lionel Jospin l'a fait avec plutôt beaucoup de lucidité et de courage, ne cédant ni à la facilité de tout rejeter ni à l'aveuglement de vouloir tout revendiquer. L'exercice est périlleux. Lionel Jospin s'y livre, me semble-t-il, avec beaucoup d'honnêteté.

Il y a tous ces problèmes dont on sait à quel point ils sont lourds à régler : l'exclusion, le chômage, les banlieues. J'entends les arguments des uns et des autres. Là aussi, il y a une gauche et une droite, et ma confiance va à Lionel Jospin parce que je sais qu'il est du côté de la vraie solidarité et qu'il se battra contre les injustices.

Il y a tant d'autres problèmes, si urgents : la jeunesse, la drogue, le sida. Lionel Jospin me semble être le seul à les traiter. Encore trop timidement à mon goût, mais au moins je sais qu'il sera possible d'en débattre avec lui.

Et puis, il y a l'Europe. Et là, je ne peux pas croire au faramineux tandem Chirac-Séguin. Je pense qu'on a besoin de plus d'Europe, je pense que l'Europe est notre chance et qu'il faut aller vite. Je n'ai pas envie d'attendre, pas envie que l'Europe soit remise à plus tard, parce que, économiquement, culturellement, je ne vois pas beaucoup d'avenir à notre vieux pays sans l'Europe.

Et, là encore, je suis du côté de Lionel Jospin, comme j'étais du côté de Jack Lang pour la conduite des affaires culturelles de notre pays. Là encore, je crois que les valeurs de la gauche rejoignent les combats artistiques que nous allons avoir à mener.

Il y a encore bien d'autres raisons : le quinquennat renouvelable, la révision des lois Pasqua. Et puis il y a l'homme. On le dit rigoureux et honnête. Il semble évident qu'il l'est. On le dit austère. Cela ne me dérange pas, car je sais qu'il peut être chaleureux, et à l'occasion de cette campagne présidentielle je lui trouve déjà un nouveau visage.

Pour toutes ces raisons, pour d'autres encore et pour ne pas me contenter de signer deux ou trois appels dans l'attente peureuse des résultats, je me suis lancé dans la rédaction de ce petit article – juste pour dire où était mon espoir.

Patrice Chéreau est metteur en scène de théâtre et réalisateur de films.

Hory-fiant
par Jean Bastaire

JEAN-FRANÇOIS HORY s'est donc porté candidat à la présidence de la République. Son intention est de sauver la France en lui donnant une gauche moderne et en se faisant le champion des jeunes et des exclus, au sein de l'immense magouille où pataugent actuellement les partis politiques.

Le récent passé de ce nouveau « Monsieur Propre » offre pourtant une légère ombre. Au début de l'été 1994, une aventure amusa un instant l'opinion sans susciter vraiment de vagues. On était en pleine horreur rwandaise. Le petit écran ruisselait du sang de centaines de milliers de morts, raz-de-marée terrifiant que n'arrivaient pas à éponger les organisations humanitaires.

Le 28 juin, deux hommes s'entretinrent au téléphone d'une combine profitable permettant à l'un d'eux d'échapper à une mise en examen pour fraude fiscale, abus de biens sociaux et autres opérations bénignes. Son complice lui disait : *« Il vaut mieux t'extrader, faire le truc au Rwanda. Il faut le faire* soft*, hein ! Il ne faut pas que ça ait l'air trop Bob Denard. »*

Le *« truc au Rwanda »* était un voyage humanitaire qui devait être effectué dans ce pays jusqu'au 19 juillet, date à partir de laquelle Bernard Tapie, le fraudeur en question, se voyait couvert par une nouvelle immunité parlementaire à l'Assemblée européenne. Le conseiller du prévenu en cavale était Jean-François Hory.

La farce macabre tourna court. La conversation téléphonique ayant été captée par la police et communiquée au juge, ce dernier fit amener dans les plus brefs délais Tapie dans son cabinet. Les innombrables victimes du Rwanda perdirent ainsi le bénéfice de la sollicitude médiatique d'un grand homme de cœur, émule de l'abbé Pierre.

Aussi incroyable que la chose puisse paraître, une ignominie de ce calibre, véritable tentative de détournement de génocide, n'a déconsidéré ni Bernard Tapie ni Jean-François Hory. Les Pieds-Nickelés à Auschwitz n'ont scandalisé personne. Plus en forme que jamais, bien que lâché maintenant par Tapie, Jean-François Hory quémande pour lui-même les suffrages des électeurs.

> Il est étrange que l'ignominieuse expédition avortée au Rwanda n'ait déconsidéré ni Tapie ni le candidat de Radical

Devant un tel record de cynisme, peut-on faire autrement que vomir ?

Jean Bastaire est écrivain.

Chercherait-on à embobeliner les citoyens ?
par Dominique Strauss-Kahn

LA victoire annoncée donne de curieuses prétentions. Que la prévision victorieuse fournie par les sondages, modernes augures, puisse se révéler d'une fiabilité douteuse, comme un récent retournement l'a montré, ne semble pas conduire à plus de modestie. Les partisans de Jacques Chirac aujourd'hui, comme ceux d'Edouard Balladur naguère, considèrent que l'électeur n'a plus rien à dire puisque le sondé a parlé.

Un rien condescendants, ils en viennent alors, à l'instar de Philippe Séguin (*Le Monde* du 11 mars), à regarder de haut les socialistes et leur programme, même si le maire d'Epinal a l'élégance de reconnaître les qualités du candidat de gauche.

En les invitant à rejoindre au plus vite le combat républicain, en évoquant de supposées convergences, en invoquant le Front républicain, l'auteur continue de tenir le rôle qui est le sien dans la comédie qui est présentée aux Français : tenter de leur faire croire qu'il n'y a plus de différences entre les projets politiques, ou à tout le moins plus de différences que ne puisse effacer la seule contemplation collective et engourdissante de la République.

Au-delà de l'ironie de l'auteur et des coups de griffe dont il nous gratifie, Philippe Séguin pose une question qui mérite réflexion. N'avons-nous pas connu – et, partant, ne pouvons-nous connaître à nouveau – des situations dans lesquelles l'action conjointe de tous les républicains se révèle opportune ? La réponse est certainement positive. L'ennemi aux frontières, la menace fasciste, voilà des situations qui ont conduit les républicains à marcher côte à côte.

L'exclusion économique, sociale et politique dont souffrent des millions d'hommes et de femmes dans notre pays fait-elle partie de ces grandes causes ? Peut-être, mais il faut aller plus loin. Pour lutter ensemble contre le chômage et l'exclusion, il faudrait des convergences suffisantes sur la thérapeutique, à défaut d'en avoir sur l'étiologie.

L'amalgame serait bien fallacieux qui, à partir du constat commun d'un risque mortel pour la démocratie, voudrait tous nous ramener vers une sorte de nouvelle « pensée unique ».

Ne nous attardons pas trop sur les proximités dans l'analyse des causes, bien que des divergences sensibles puissent déjà se faire jour. Qu'une large part des difficultés de logement dans la banlieue parisienne découle directement de la politique du logement social qui a été conduite dans la capitale est pour moi une évidence que les récents et indécents éclats de voix du maire de Paris ne suffisent pas à masquer.

Il en est de même de la solidarité entre les communes riches et pauvres, dont l'absence ne devait pas sembler aux députés RPR une cause majeure d'exclusion quand, sous le gouvernement socialiste, ils refusaient d'en voter le principe.

Mais laissons cela pour parler de l'avenir et des propositions. Celles de Jacques Chirac traduisent-elles la volonté d'un effort massif contre l'exclusion ? La principale proposition, le « contrat initiative emploi », ne fait que reprendre une mesure ancienne (le contrat de retour à l'emploi, créé en 1990), en l'accompagnant d'une prime qui existait dès le départ et que le gouvernement Balladur a supprimée en 1994, Jacques Chirac votant pour sa suppression. Croit-on vraiment que cela soit à la mesure des incessantes références faites à la grandeur de la République ?

A l'inverse, un certain nombre de mesures prévues par Jacques Chirac auront pour inéluctable et malheureuse conséquence d'aggraver les mécanismes d'exclusion. Je n'en donnerai que deux exemples.

> Contradiction majeure de et autour de Jacques Chirac : il est bien difficile de faire une autre politique que celle des forces sociales que l'on représente

D'abord, la manière dont Jacques Chirac conçoit l'augmentation des salaires, qui risque de porter un coup fatal à notre système de protection sociale. La France se caractérise, on le sait, par un coût du travail qui se situe près de la moyenne européenne. Mais la structure de ce coût est très particulière puisque la part du salaire direct est relativement faible et celle du salaire indirect – qui finance la protection sociale – élevée. Augmenter le salaire direct aux dépens du salaire indirect constituerait un véritable choix de société qui nous ferait dériver vers le système américain. La protection sociale étant moins largement financée, chacun pourrait, s'il le veut, s'il le peut, consacrer une part de son salaire nouvellement augmenté à une assurance personnelle. On connaît la suite de l'histoire : les plus aisés acquièrent une couverture sociale individuelle, les autres font ce qu'ils peuvent et, au bout du compte, la République n'a plus qu'à rouvrir les hospices.

Dans le même sens, celui de l'extension de la solidarité que réclame la lutte contre l'exclusion, on appréciera la proposition de supprimer la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu comme un écho malheureux de la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes en 1986.

C'est qu'il est bien difficile de faire une autre politique que celle des forces sociales que l'on représente. Les centaines de députés qui ont approuvé les mesures de précarisation votées depuis deux ans peuvent difficilement opérer un virage aussi rapide que celui que le discours de Jacques Chirac voudrait leur imposer.

Il est vrai que la thématique du parti attrape-tout a ses lettres de noblesse dans la tradition gaulliste. Mais, aujourd'hui, il ne me semble pas que l'on serve la France en cherchant maladroitement à masquer l'existence d'un choix entre les propositions des candidats conservateurs et celles de Lionel Jospin.

Sur de nombreux points, le président de l'Assemblée nationale s'éloigne des libéraux. Il appelle les socialistes à un dernier effort pour redevenir républicains ! On peut comprendre qu'il se sente un peu mal à l'aise dans le conglomérat réuni autour de Jacques Chirac. Qu'il se rappelle alors une thèse de Jaurès selon laquelle le socialisme est l'aboutissement de la République.

Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, est l'un des porte-parole de Lionel Jospin.

L'agneau Chirac et son Bergé
par Claude Allègre

PIERRE BERGÉ vient de prendre position pour Jacques Chirac.

Merci, Pierre Bergé.

C'est clair, comme dit le slogan de Lionel Jospin.

Pierre Bergé symbolise à lui seul cette gauche caviar que les Français ne veulent plus voir.

Celle des courtisans, utilisant les faveurs du prince pour obtenir prébendes et honneurs. En l'occurrence un poste de président de l'Opéra dont la gestion s'est caractérisée par des salaires exorbitants aux vedettes et la dureté à l'encontre du personnel.

Celle où l'on mêle les affaires et les médias, fabriquant un journal non pour informer mais pour satisfaire ses humeurs, pulsions et répulsions, allant jusqu'à utiliser certaines méthodes dignes de *Gringoire*. Celle de l'affairisme, car enfin Pierre Bergé a été mis en examen, sous le soupçon d'avoir utilisé ses influences pour renforcer ses affaires.

Oui, c'est vrai, Lionel Jospin n'a rien à voir avec ce monde, lui qui a la volonté de restaurer l'éthique républicaine et d'approfondir sans relâche la démocratie. Le césarisme de Jacques Chirac a de quoi séduire Pierre Bergé. Ils appartiennent tous deux à la même classe de la haute bourgeoisie, ils sont tous deux propriétaires d'un château, ils pensent tous deux que le chef doit être *« admiré du peuple »* et entouré de courtisans. Et puis sans doute Pierre Bergé a-t-il lu le programme de Jacques Chirac et a-t-il pu constater – avec soulagement – qu'après une analyse des insuffisances balladuriennes les propositions ne faisaient qu'épargner les riches. Il est vrai, *comme disait un humoriste, qu'« il vaut mieux faire payer les pauvres car ils sont plus nombreux ».*

> Les deux personnages ont en commun de dénoncer avec aplomb leur propre monde

Peut-être Pierre Bergé aurait-il dit faire *« payer le peuple »*, mot qu'il utilise souvent sans en connaître ni le sens ni la réalité, lui qui vit entre son palace parisien et son palais de Marrakech. Qu'a-t-il connu d'autre que les salons et les conseils d'administration ? Ne dénonce-t-il pas avec aplomb son propre monde ? Ce qui le rapproche, il est vrai, de Jacques Chirac, cet énarque de choc, technocrate de pratique et de parcours qui a l'audace de fonder sa campagne sur la dénonciation de la technostructure qui l'a produit, qui l'a nourri, qui l'a chéri et dont il a usé et abusé avec délice.

Mais il est vrai que Jacques Chirac est un nouveau-né, un agneau qui vient de naître, qui n'a pas d'histoire.

Alors oui, à cet agneau il fallait un berger, un Bergé.

Claude Allègre est professeur à l'université Denis-Diderot.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE RETOUR D'AILLEURS

Le Monde m'a appris, le 9 février, que pour le RPR *« le débat gauche-droite ne serait plus à l'ordre du jour »*. Pour Pierre Lellouche, éminent *« conseiller diplomatique de M. Chirac »*, *« parler des vieux clivages droite-gauche... n'intéresse plus les Français »* et M. Toubon parle de *« débat complètement dépassé »*.

La nouvelle est d'importance ; mais l'analyse a déjà été faite dès les années 1974-1976 par un certain Michel Jobert, qui doit bien rire de découvrir que désormais *« ailleurs »* n'est plus nulle part !

Alexis-Paul Noël
Nantes (Loire-Atlantique)

PASQUA-FICTION

Et si Pasqua était toujours un fidèle lieutenant de Chirac ? Et s'il avait reçu mission de noyauter le camp ennemi balladurien, même au prix du sacrifice de sa personne, tout du moins de son image ?

Bravo, Chirac.

Le scénario aurait pu se dérouler de la manière suivante, en trois étapes machiavéliques.

Tout d'abord, pour ce qui concerne le choix du candidat présidentiel et au cours d'une longue attente, le ministre de l'intérieur aurait pu recevoir l'ordre de jouer les coquettes, de freiner sa décision, de faire monter la mayonnaise et le suspense.

Ensuite, l'allégeance au premier ministre aurait pu être programmée et annoncée de façon que la partie s'annonce belle pour Balladur avec l'appui de cette nouvelle grosse pointure et la faveur constante et prépondérante des sondages. (...)

Bien sûr, ce serait la troisième étape du dispositif qui constituerait le coup de génie de la stratégie. Devenu un soi-disant fidèle compagnon de Balladur, Pasqua s'ingénierait à sacrifier son personnage en inventant une sordide et nébuleuse affaire au moment crucial de la campagne. Il s'agirait de paraître vouloir mettre en cause un magistrat probe et redresseur de torts par des manœuvres des plus malhonnêtes, faites d'affreuses écoutes téléphoniques et de honteuses provocations policières.

Le public serait donc invité à s'interroger sur la vraie nature de ce Pasqua-là ? Auparavant, c'était une espèce de sympathique Fernandel. Dernièrement, c'était une sorte de Ganelon avec Chirac. Aujourd'hui, c'est pis encore. On ne trouve plus d'archétype pour le classer, à moins qu'il n'en constitue un à lui tout seul. C'est un Pasqua, c'est tout.

René Servat
Toulon (Var)

LES PRÉSIDENTIABLES ET LA CORRUPTION

Quel candidat à la présidence de la République aura le courage, en prenant le risque de perdre des voix, d'abolir cette détestable tradition républicaine qu'est l'amnistie, corollaire de l'élection présidentielle ?

Le président de la République est le gardien de la loi. Il est scandaleux que le premier acte de sa magistrature soit d'annuler des décisions de justice. C'est le ver dans le fruit. De petites glissades en grands dérapages, on en arrive à cette déliquescence des mœurs politiques qui aura caractérisé l'ère mitterrandienne.

Que les candidats de droite et de gauche qui rêvent de grandes choses commencent modestement par les petites ! J'attends qu'ils dénoncent bientôt cette funeste amnistie, quoi qu'il leur en coûte électoralement.

Olivier Roux
Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

LA SANCTION DU VOTE BLANC

Permettez-moi de rebondir sur le sujet du « vote blanc » évoqué par mon confrère lecteur Denys Bougon (*Le Monde* du 24 février).

J'estime comme lui qu'il n'est pas admissible que le vote blanc soit considéré comme un vote nul ; mais pour affirmer le caractère « positif » de ce vote, ne pourrait-on admettre que lorsque les bulletins blancs arrivent en tête d'une élection, le scrutin est obligatoirement à refaire, et avec d'autres candidats ?

Ce cas de figure, quoique rare, pourrait inciter le personnel politique à plus de considération pour l'électeur, que ce soit dans le respect des engagements précédemment pris, ou dans l'honnêteté tout court.

Tant il faut que le citoyen puisse, le cas échéant, sortir du choix entre la peste et le choléra.

Alain Boydron
Cahors (Lot)

CONTRE L'ABSTENTION

Les élus sont désignés ou choisis par leurs électeurs pour décider d'une solution aux problèmes qu'ils ont à résoudre et non pour s'en laver les mains. Je souhaiterais que l'abstention soit pour eux supprimée. On est pour ou on est contre.

Cela permettrait peut-être de trouver rapidement une solution à pas mal de problèmes. Et surtout, au Parlement, cela empêcherait la politique politicienne, les calculs savants pour qu'un texte soit ou non adopté mais avec juste une ou deux voix d'avance ; de même pour les motions de confiance.

Mais il faudrait que la suppression de l'abstention soit accompagnée de l'obligation du vote, soit par la présence physique de l'élu, ce que je préconise, soit par la délégation, ce qui – hélas ! – est courant.

Marcel Chapeland
Mâcon (Saône-et-Loire)

Le Monde

Le turbot de la colère

ON avait connu la « guerre de la morue » en 1976 entre Anglais et Islandais, la guerre du thon germon cet été au large des Açores entre Vendéens et Galiciens, et voilà qu'éclate celle du turbot, qui met aux prises le Canada et l'Union européenne (UE). L'affrontement a pour théâtre les mythiques bancs de Terre-Neuve, avec leurs brumes, leurs glaces dérivantes et des eaux réputées les plus poissonneuses du globe.

Le Canada est un grand pays démocratique et pacifique, mais lorsque est en cause l'une de ses principales richesses – la mer nourricière –, l'opinion se hérisse, et la diplomatie prend un tour agressif.

L'Espagne vient d'en faire l'amère expérience avec l'arraisonnement musclé d'un de ses navires-usines jugé coupable de pêcher illégalement des quantités excessives de turbot des profondeurs. Son capitaine devait être déféré devant un tribunal, et Ottawa exige le versement d'une importante caution avant de le laisser reprendre la mer.

Le ton est à ce point monté que Madrid a sérieusement menacé de rompre ses relations diplomatiques avec les autorités canadiennes, tandis que l'UE – au sein de laquelle l'Espagne représente la principale puissance en matière de pêche – a décidé de geler toute relation formelle avec Ottawa, notamment en repoussant la signature d'un accord bilatéral prévu sur la recherche.

Le contentieux est diplomatique, juridique et économico-écologique. Bruxelles négocie périodiquement des accord de pêche avec le Canada qui donnent lieu à des marchandages de quotas. Mais, dans ce cas précis, le cadre des discussions est l'Organisation de l'Atlantique du Nord-Ouest, dont sont membres une quinzaine de pays. Pour 1995, le total des quotas a été revu en forte baisse, et le Canada, faisant valoir ses droits d'Etat riverain, s'est taillé la part du lion, ce que Bruxelles, qui gère la pêche pour les Quinze, a catégoriquement refusé.

Ottawa a publié en mai 1994 une loi sur les ressources marines qui autorise ses navires de surveillance à arraisonner des bâtiments étrangers au-delà même, si nécessaire, de la limite de la zone économique des 200 milles. Une telle extension unilatérale de la juridiction et du droit de poursuite est totalement contraire à la Convention du droit de la mer entrée en vigueur en novembre, a vertement répliqué Bruxelles. Dès lors, la situation ne pouvait que s'envenimer.

Le coup de force d'Ottawa, même s'il peut paraître choquant de la part d'un pays traditionnellement « ami », a toutefois le mérite de mettre l'accent sur une question grave pour l'humanité. Longtemps exploitées aveuglement, les ressources mondiales en poissons s'amenuisent. La FAO (l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture) l'a encore redit solennellement le 10 mars à Rome. La mer n'est pas inépuisable et l'aquaculture n'a pas encore pris le relais. Et pour l'économie de beaucoup de pays, notamment du tiers-monde, le poisson n'est pas moins essentiel que ne le sont, chez d'autres, le blé, le pétrole, les puces informatiques ou la manipulation des marchés financiers.

Les frasques du Lyonnais

COMMENT en est-on arrivé à cette extrémité où l'Etat a délibérément choisi de ponctionner une quinzaine de millions de contribuables pour combler les pertes abyssales d'un établissement public, le Crédit lyonnais ? L'aventure dans laquelle Jean-Yves Haberer, grand commis de l'Etat, a entraîné cette banque n'a duré que quatre ans. C'est déjà trop long, tant la facture est élevée : près de 20 milliards de pertes en trois ans, une ponction régulière pendant une décennie au moins dans le budget de l'Etat et accessoirement la dégradation de l'image de la place bancaire française.

La tentation serait évidemment de désigner un seul coupable, celui qui a non seulement permis mais encouragé la première banque française à faire du hors-piste. Ce serait trop simple. L'ancien directeur du Trésor a, certes, été pris de vertige. Mais aucun garde-fou, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne lui a été opposé. Il a en outre bénéficié de l'appui d'un pouvoir dont il s'est révélé être l'interlocuteur idéal. Pierre Bérégovoy voulait prouver qu'une entreprise peut s'épanouir dans le secteur public, Jean-Yves Haberer avouait viser *« le plus gros bilan du monde »*. Un mélange qui a fait sauter la banque.

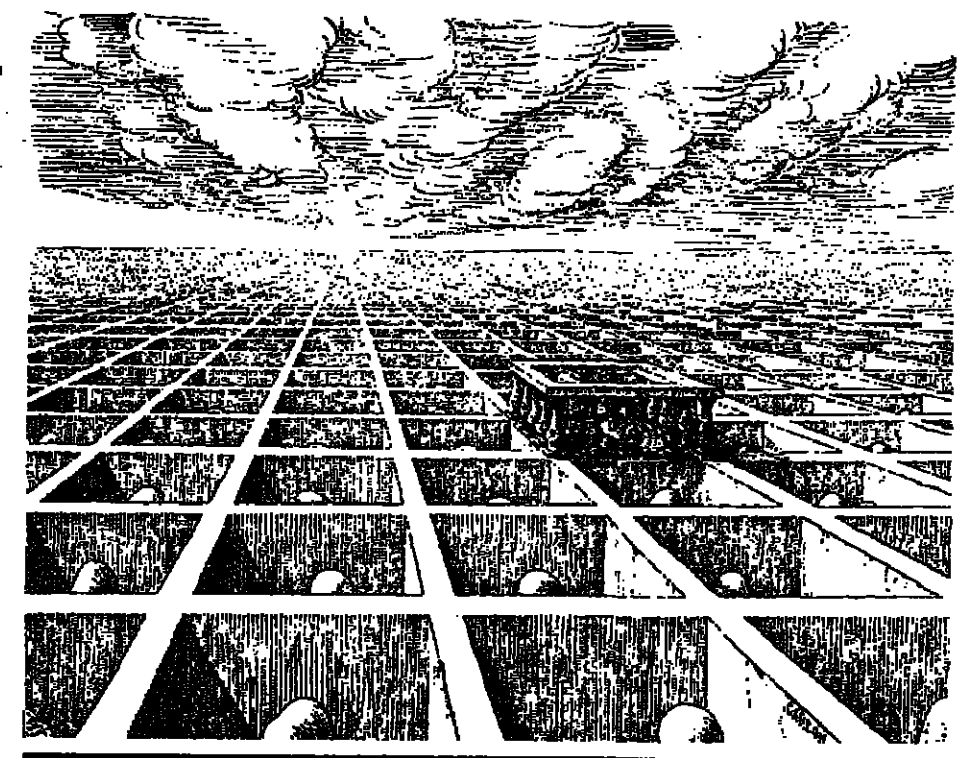
Mais ils n'étaient pas seuls. Dans cette affaire, chacun a fait preuve d'un laxisme coupable : la brochette de personnalités qui siégeaient au conseil d'administration, la Commission bancaire, la direction du Trésor, la Banque de France n'ont su, pu ou voulu enrayer la machine qui s'était emballée. Jean-Claude Trichet, ancien directeur du Trésor et aujourd'hui gouverneur de la Banque de France, Hervé Hannoun, sous-gouverneur, alors directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, Jacques de Larosière, ancien gouverneur de la Banque de France, qui s'est vu confier depuis la destinée de la Berd, se montrent aujourd'hui particulièrement discrets. Tous, sortis des mêmes écoles, ont couvert l'épopée de cet homme du sérail, jusqu'à ce que les choses tournent mal.

La direction de la banque britannique Barings n'a pas fait autre chose avec le jeune opérateur de Singapour, porté au pinacle tant qu'il alimentait les caisses londoniennes, voué aux gémonies à la suite de pertes qui ont précipité la chute de l'institution bicentenaire. La Banque d'Angleterre a refusé de faire payer le contribuable pour sauver Barings et l'a mise en liquidation. La Banque d'Espagne a fait de même lors de la faillite du Banesto.

La Banque de France ne l'a même pas envisagé, car organiser la vente du Lyonnais aurait fait éclater au grand jour les dysfonctionnements des autorités de contrôle, la faillite d'un système et les relations incestueuses du pouvoir et des entreprises publiques. « Ni responsables ni coupables », les pouvoirs publics ont choisi d'escamoter les frasques de l'une de leurs pupilles. La thérapie sera appliquée à dose homéopathique, faute de pouvoir imposer un traitement de choc que le budget français, déjà très sollicité, n'aurait pas supporté.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué
Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

L'arrivé *par Cardon*



Inflation de diplômés, pénurie d'emplois

Suite de la première page

Pis, elle ébranle les fondements d'une société qui, justement, a mis en avant le principe démocratique de l'égalité des chances et croyait à tort ou à raison aux vertus objectives d'un système éducatif, censé permettre à tous d'évoluer en fonction des seuls mérites. Combien d'enfants des classes moyennes ont-ils été élevés dans la certitude que la progression sociale dépendrait de leurs efforts scolaires ?

Aujourd'hui, d'aussi tranquilles croyances subissent l'épreuve de la réalité. Certes, il faut toujours affirmer que c'est le non-diplôme ou la faible formation qui excluent en priorité du marché du travail, mais il devient également évident que plus personne ou presque n'est vraiment à l'abri. Dans les régions les moins bien portantes, les responsables locaux commencent à s'inquiéter du chômage des jeunes diplômés, apparu en même temps que celui des cadres. Ailleurs, y compris en Ile-de-France, l'ajustement tarde – ou ne se réalise pas – entre l'offre de jeunes formés et la demande par les entreprises. Il suffit d'une mauvaise adéquation ou d'un incident en début de carrière, comme en ont connu les promotions de 1991 et 1992 de certaines grandes écoles, pour que les belles perspectives s'évanouissent ou soient compromises.

Accentué par la conjoncture, le phénomène est surtout structurel et prend les allures d'une recomposition fondamentale. Yves Lichtenberger note encore que là où on embauchait 17 jeunes pour 100 salariés, on en recrute maintenant 11. A diplôme égal, soit on sera plus exigeant *sur les capacités des rares impétrants*, soit on leur proposera des postes déqualifiés. Des grèves, autrefois à la Snecma, plus récemment chez GEC-Alsthom, ont montré à quelles extrémités étaient amenés des bacs + 2, par exemple. Ne pas être technicien ou le rester toute sa vie engendre des frustrations.

A l'avenir, la nasse va se resserrer. Justifié en soi, l'objectif – révisé depuis – de 80 % d'une classe d'âge au niveau baccalauréat en l'an 2000 contient tous les ingrédients de la discorde. Déjà devenu la norme de l'emploi, le bac va non seulement éliminer ceux qui n'en seront pas titulaires, mais va s'imposer comme la référence pour le moindre poste, en se banalisant. Chez les jeunes femmes, plus encore que pour les jeunes hommes qui réussissent ensuite à évoluer, pour certains d'entre eux, il correspond de plus en plus à des qualifications d'employé ou d'ouvrier, parfois spécialisé. Ce mouvement ne pourra que s'amplifier, qui justifiera l'amertume des lycéens et de leurs parents, pris au piège de la symbolique du diplôme. Il ne faut pas chercher beaucoup plus loin les causes de la mobilisation contre le CIP, en 1994, ou de l'agitation dans les IUT, cette année. Quand le rapport à l'emploi d'un diplôme se détériore, il est logique de vouloir poursuivre des études.

UN DÉCOUPLAGE INÉVITABLE

Au-delà, la logique de l'éducation de masse se trouve en déséquilibre. Pendant les années de « crise », et singulièrement dans la dernière période, le maintien dans la scolarité a répondu à la fois aux vœux des pouvoirs publics, satisfaits d'alléger ainsi la pression sur le chômage, et aux aspirations des jeunes ou de leurs familles. A tel point que, particularité française, le taux d'activité des moins de vingt-cinq ans (40,9 % pour les hommes, 34,2 % pour les femmes) se situe au niveau le plus bas de tous les pays industrialisés. Ce qui relativise par ailleurs l'importance du taux de chômage des jeunes, diminué de plus de la moitié quand on le mesure par rapport à la population totale des quinze à vingt-quatre ans.

Certains estiment que les effectifs de l'enseignement, tout confondu, se sont gonflés de 500 000 étudiants ou élèves supplémentaires entre 1991 et 1994, qui devront bien sortir un jour. Désormais, environ 460 000 jeunes entrent chaque année dans les filières post-baccalauréat – *452 700 sont prévus pour la rentrée 1995-1996* – et, à suivre Jean-Pierre Boisivon, directeur de l'Essec, on peut estimer que l'éducation nationale, d'ici cinq ans, produira 250 000 bac + 5 par an. Un chiffre à comparer aux quelque 50 000 embauches de jeunes diplômés et de jeunes cadres, effectuées par les entreprises françaises sur des postes de cadres tout au long de 1994, selon l'indicateur de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

Là se situe le drame. A terme, si ce n'est déjà le cas, le système éducatif va fournir plus de diplômés que l'économie n'est capable d'en absorber, du moins au niveau d'emploi souhaité par leurs titulaires. Un découplage va s'opérer qui sera fonction de la filière choisie ou du type de diplôme. Si les étudiants des grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, principalement de premier rang, ne devraient pas trop avoir à craindre de la révolution en cours, il n'en ira pas de même pour la plupart des autres, issus d'établissements plus modestes et de certaines spécialités universitaires.

LA VALEUR D'USAGE

Les jeunes ont-ils pris conscience de cette profonde mutation ? L'afflux soudain d'étudiants en psychologie, en sciences humaines ou en lettres, qui a beaucoup surpris, pourrait s'expliquer ainsi. Par leurs choix de formation, ces jeunes-là auraient anticipé sur une déconnection inévitable et auraient décidé de suivre des études pour leur propre satisfaction, sans trop se préoccuper des opportunités professionnelles. De la même manière, de nombreux témoignages font état de comportements désabusés de la part d'étudiants qui, face aux faibles perspectives de l'emploi, en viennent à considérer que n'importe quelle orientation vaut l'autre. En province, dans certains bassins d'emploi, le désenchantement est d'autant plus à son comble que l'hypothèse d'une migration ne réglerait rien. On peut être formé, sans emploi ni perspective, et pourtant ne pas se résoudre à quitter un environnement protecteur qui aide à vivre la situation de chômage.

Toujours est-il que ce *« mouvement tellurique »*, qu'annonce Jean-Pierre Boisivon, oblige à revoir fondamentalement le rapport à l'école, sauf à entretenir des illusions. Dans son langage abrupt, Dominique de Calan préconise de substituer *« la logique de l'employabilité à la logique de l'emploi »*, puis de privilégier l'idée de parcours, préférée à celle d'objectif. Autrement dit, le diplôme n'ayant plus de rapport avec un poste défini, il serait temps de considérer l'enseignement comme un moyen de se préparer à occuper différentes situations, elles-mêmes évolutives, l'essentiel étant d'être adaptable et donc *« acteur »* de sa propre histoire professionnelle. Plus prudent, Yves Lichtenberger imagine, lui, qu'il devient difficile *« de nommer la qualification »* et que les temps vont rendre le lien plus imprécis avec un diplôme. On pourrait ajouter que le développement des emplois de services, et la tendance à la tertiarisation des activités, y compris industrielles, entraîne un déplacement de la qualification vers la professionnalisation, qui ne ferait pas appel aux mêmes critères de formation, le savoir-être prenant le pas sur le savoir-faire.

Pour une société telle que la nôtre, cette rupture radicale peut être traumatisante et laissera des traces, surtout si elle n'est pas expliquée, et assumée publiquement. Il va falloir accepter que, pour occuper une fonction professionnelle, le diplôme ne soit plus l'unique référence. On verra des jeunes bien formés, ayant suivi de bonnes études, tenir pourtant des emplois subalternes. Et, pour retrouver une cohérence, il faudra par suite reconnaître que l'essentiel de la valeur d'usage se situe ailleurs que dans la sphère du travail...

Car telle est bien la seule issue, à moins de sombrer dans la nostalgie. Puisque le lien entre l'emploi et le diplôme se distend, les connaissances, la culture, devront être réinvestis dans la vie associative, culturelle, ou de citoyen. Il faudra trouver d'autres lieux pour se réaliser, humainement, et pas seulement professionnellement. Un vrai bouleversement, mais qui sera facilité par la place prise par le temps libre, l'aspiration à la réduction du temps de travail et l'allongement de la durée d'existence. Heureusement, l'évolution sociale et biologique, qui coïncide dans le temps avec ce bouleversement de fond, permet de croire à une réconciliation possible.

Alain Lebaube

« Cette fois... »

par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française

« GABRIELLE, laissez-moi dormir, cette fois... »

Drieu La Rochelle a placé en évidence cette consigne pour la femme de ménage. Le visage dans les bras, il est appuyé au lavabo du studio que lui a prêté son ex-épouse, Colette Jéramec, près des Ternes. Il a avalé trois tubes de Gardénal, et arraché le tuyau de gaz.

Quand Gabrielle le découvre, il respire encore. Mais il n'est pas question d'appeler des secours, sous peine de livrer l'écrivain de la collaboration aux juges que son geste a récusés. Il mourra une heure plus tard, et sera enterré à Neuilly auprès de sa mère, en présence d'intimes, les Gallimard, Paulhan, Audiberti. Malraux manque, il se bat en Alsace. Il deviendra l'exécuteur testamentaire de celui qu'il avait choisi en 1943 comme parrain de son dernier fils. Nous sommes le 16 mars 1945, il y a aujourd'hui cinquante ans.

« Cette fois »... La précision du billet d'adieu se réfère à l'empoisonnement au Luminal que, en août 1944, la même femme de ménage avait interrompu par hasard, en revenant sur place chercher un sac oublié. Ce n'était que partie remise, aucun proche n'en doutait. L'impasse de ses engagements pro-nazis n'a fait qu'aviver une disposition au suicide sur laquelle l'auteur de *Récit secret* s'est expliqué, après la tentative de l'été, avec la hauteur imposante que peut donner une tenace haine de soi.

Drieu a toujours détesté la vieillesse. A cinquante et un ans, il la sent venir. Enfant, il se cachait sous les lits pour mimer la rigidité cadavérique. Il faisait perler son sang, près du cœur, avec la pointe d'un couteau. A vingt ans, il a songé à se jeter dans la Seine, pour un premier chagrin d'amour, doublé d'un échec au concours des ambassades. L'année suivante, au front, il joue avec l'idée de se donner lui-même la mort qui le menace.

Viennent la deuxième guerre mondiale et ses choix qui tuent. Drieu regarde en face son itinéraire, désolant encore que classique. Socialiste en 1928, tenté par un marxisme de désespoir, il rompt en 1934 avec la démocratie parlementaire et le capitalisme. Il rêve d'une fusion entre fascisme et communisme, sous la férule virile de Doriot. Déçu par ce dernier, il soutient Munich sans joie et n'attend bientôt plus de salut, pour une France diminuée, que de l'Europe sous hégémonie allemande.

La défaite le trouve logiquement favorable à la collaboration. Il la prône dans la NRF sous contrôle allemand et dans la presse pro-nazie, antisémite. Il y met moins d'enthousiasme que de goût anticipé pour l'échec de son camp. Il lui plaît qu'un intellectuel se retrouve minoritaire, perdant. Après Stalingrad, il persiste, par orgueil. *Récit secret* s'achève par cette revendication fameuse : *« Oui, je suis un traître. J'ai été d'intelligence avec l'ennemi... Nous avons joué. J'ai perdu. Je réclame la mort. »* Une mort qu'il a déjà résolu de se donner.

Le *Journal* des derniers mois éclaire cette autocondamnation devant l'Histoire. Dès janvier 1944, il craint la prison plus que le poteau. Tout sauf sentir sur lui *« les pattes sales »* des futurs épurateurs. A mesure que la défaite allemande se profile, il rêve de voir la bourgeoisie, qui l'a façonné et qu'il méprise, tomber sous le joug soviétique.

Il est établi que l'ancien héros de 1914 s'est vu offrir de passer en Suisse, en Espagne, ou de rejoindre la brigade du colonel Malraux, quitte à mourir incognito dans les rangs de l'« adversaire ». Mais la décision de ne pas survivre à son fourvoiement est irrévocable. Les dernières semaines se passent à osciller, au gré de sa vieille cyclothymie, entre l'écriture presque délivrée – *Dirk Raspe* –, l'étude apaisée des religions bouddhistes, et des bouffées délirantes sur la suprématie aryenne, contre les juifs (parmi lesquels plusieurs amis et son ex-femme !).

Le vrai est que la politique l'indiffère, quand elle ne lui répugne pas, même celle de sa famille, l'extrême droite. Cet anglomane était fait pour l'indifférence du dandy. Le choc de la première guerre a voulu qu'il se juge incomplet et lâche s'il n'appliquait pas *« la sotte méthode barrésienne : jouer les méchants »*, et si l'artiste, en lui, ne se doublait pas, à défaut d'un homme d'action, d'un amoureux de la force.

Jean Paulhan, résistant : *« Quelle grandeur, de toute façon, dans son suicide (même s'il ne l'a pas pensé), et comme la littérature est grave ! »*

RECTIFICATIFS

FRANÇOIS FILLON

Une coupe malencontreuse survenue dans nos éditions du 11 mars a rendu peu compréhensibles les propos de François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les applications *« incalculables »* dont il faisait état se réfèrent, en l'occurrence, aux sciences du vivant, et non aux mesures gouvernementales annoncées dans ce champ de recherche.

EDUCATION

Dans l'article consacré aux prévisions du ministère de l'éducation nationale sur l'évolution des deux prochaines années (*Le Monde* du 10 mars), le titre et le chapeau de présentation laissaient croire que la baisse des effectifs était générale, de la maternelle à l'Université. Dans l'enseignement supérieur, la diminution ne porte que sur les entrées en première année et non sur l'ensemble des inscriptions dans les différents cycles. Comme le signalait le texte, elles seront encore en augmentation lors de la prochaine rentrée.

TENSIONS Les conflits sociaux se multiplient, les augmentations salariales constituant la revendication majeure de salariés qui, selon l'Insee, ont été les principales victimes de la crise. ● CHEZ RENAULT, on comptait, dès 8 heures mardi 14 mars, 25 % de grévistes à Flins (Yvelines). Dans les autres unités, la direction annonçait entre 15 et 25 % de salariés en grève. ● CHEZ CHAUSSON, 700 salariés sur un millier ont dévasté l'hôtel des impôts à Creil (Oise). ● A LA SNCF, le report des négociations salariales après la signature du contrat de *plan* entraîne un préavis de grève pour le 30 mars. ● CHEZ AIR INTER, 600 suppressions d'emploi et la perspective d'une compagnie commune avec Air France a provoqué le dépôt d'un nouveau préavis de grève. ● DU CÔTÉ DES FRANCHISÉS, la grogne sociale s'ajoute aux incertitudes nées des affaires.

La montée des revendications salariales révèle un malaise social

Les appels à la grève se multiplient, tant dans le secteur concurrentiel que dans les entreprises publiques. La période préélectorale est propice à l'amplification du mouvement

ANALYSE

RENAULT, Air Inter, Chausson, Yoplait, Félix Potin, les agents hospitaliers, ceux des impôts, d'EDF, et, dans quelques jours, ceux de la SNCF : si les conflits sociaux ne sont pas généralisés – à l'exception de la Corse –, il faut être aveugle pour ne pas voir que les clignotants sociaux s'allument. Comme l'analyse le sociologue Alain Touraine (*Libération* du 14 mars), « *la période d'effacement des forces sociales est terminée. Pendant des années, on a roupillé, comme une marmotte. Maintenant c'est le printemps. L'hibernation, ça suffit comme ça* ».

Pour une fois, tout le monde, ou presque, l'avait prévu. Dès l'automne dernier, les responsables de l'ANDCP (Association nationale des dirigeants et cadres de la fonction personnel) avaient prédit une reprise des conflits, mais pensaient qu'elle interviendrait après l'élection présidentielle. Mois après mois, dans sa revue *Actualité*, l'Union des industries métallurgiques et minières s'inquiétait du calme social trompeur et pronostiquait également des tensions salariales au plus tard à l'automne prochain. Tous étaient conscients que les salariés n'allaient pas accepter éternellement de « *se serrer la ceinture* », alors que les rentiers sont encore sortis plus riches des années de crise, comme vient de le confirmer l'Insee (*Le Monde* daté 12-13 mars).

Beaucoup néanmoins pensaient que le débat électoral allait être suffisamment nourri de propositions sociales – c'était avant le renoncement de Jacques Delors –, pour que les salariés acceptent encore de patienter quelques mois. Or, il n'en est rien. Plutôt que de reprendre à leur compte les conclusions de la commission Minc sur la France en l'an 2 000, les salariés ont préféré retenir la petite musique émise par Jacques Chirac et Alain Madelin, affirmant qu'il ne fallait plus opposer salaires et emplois.

Les entreprises ont également leur part de responsabilités dans les revendications salariales. La publication des bons résultats en 1994 ne pouvaient laisser les salariés indifférents. Les chefs d'entreprise se félicitent en privé de la culture économique acquise par les salariés, il ne faut donc pas feindre de découvrir que la médaille a un revers. Conscientes de cette situation, les entreprises ont peu à peu « *lâché du lest* » sur les salaires (*Le Monde* du 3 mars). Pour la première fois depuis quelques années, les seules augmentations générales accordées – environ 2 % – sont la plupart du temps légèrement supérieures aux prévisions d'inflation. Un responsable syndical nous affirme même que les augmentations sont supérieures de mois en mois. « *Ceux qui ont négocié en décembre se sont souvent faits avoir. Les augmentations de janvier sont généralement supérieures et celles de février le sont encore davantage* », analyse-t-il. Dans les PME, les augmentations mensuelles de 300 à 600 francs ne sont pas rares. Que le président de PSA-Peugeot-Citroën, Jacques Calvet, connu pour sa rigueur de gestion, accorde, et s'en félicite, 3,7 % d'augmentation salariale, en dit long sur le changement d'état d'esprit d'une partie du patronat.

L'heure n'est plus aux ratiocinations économiques, mais au discours simple, visible au bas de la feuille de paye. Le mouvement de grève chez Renault l'illustre : la direction n'a pas tort de dire que ses propositions ne concernent que le premier semestre. Elle n'a pas non plus tort de prévoir que la prime d'intéressement, qui sera versée en mai, sera supérieure à celle de l'année dernière... même si, légalement, l'intéressement n'est pas un salaire. Pourtant, comme le reconnaît un responsable des ressources humaines d'une des usines : « *Il n'en reste pas moins qu'1 % d'augmentation le 1er mars, ça ne fait pas beaucoup* ».

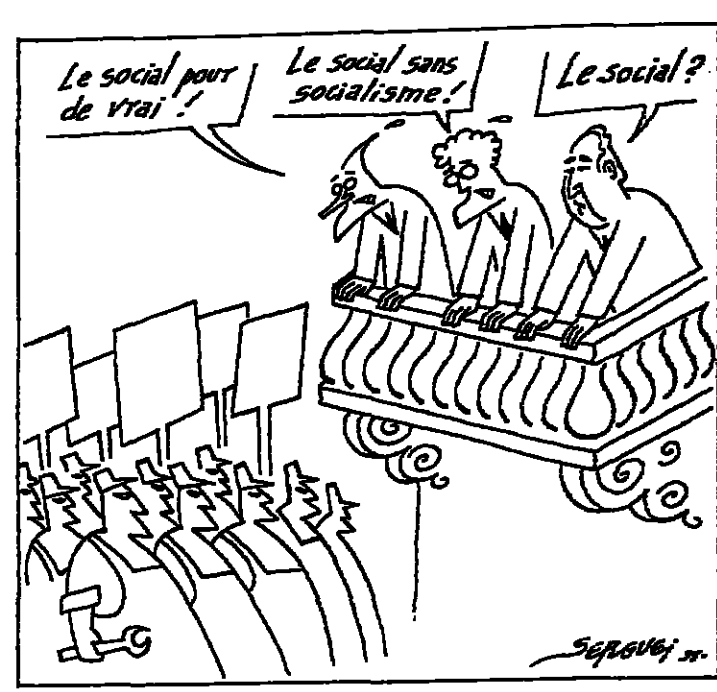
LE POIDS DES AFFAIRES

En outre, si les augmentations salariales ne paraissent plus économiquement irresponsables, la multiplication des « affaires » leur a apporté une justification morale. A peine connu le placement sous contrôle judiciaire de Pierre Suard, PDG d'Alcatel, un délégué d'Alsthom-Belfort s'en prenait à « *cet homme qui gagne en un mois ce qu'un ouvrier gagne en dix ans* ». Le divorce entre les dirigeants et le reste de l'entreprise est en passe d'être prononcé. Toutes les études le montrent : les cadres ne se situent plus du côté de la direction, mais se sentent désormais proches des autres salariés. Dans certaines entreprises, ils rechignent désormais à faire des heures supplémentaires non payées.

Malgré les différences de statut et de culture, il est révélateur qu'à Air Inter les navigants manifestent avec le personnel au sol. Descendre dans la rue n'est plus honteux pour les cols blancs, qui s'estiment souvent méprisés, comme chez Elf, par les directions.

Dans ce contexte, si l'on ne peut que se réjouir de la reprise du dialogue au plus haut niveau entre le CNPF et les organisations syndicales, on peut également craindre qu'il n'arrive bien tard et ne paraisse très éloigné des préoccupations des salariés.

Frédéric Lemaître



Renault : unanimité syndicale

FLINS
de notre envoyée spéciale

A 5 h 30, mardi 14 mars, la première équipe de l'usine Renault de Flins, qui fabrique en moyenne 1 800 Clio et Twingo chaque jour, se préparait à la grève. Journée déterminante, car tous les syndicats – CGT, CFDT, CFTC et FO – ont appelé à la grève sur l'ensemble des sites de Renault. De mémoire de syndicaliste, il y a plus de dix ans qu'un tel appel commun n'avait pas été lancé. A Flins, plusieurs *centaines d'ouvriers se rassemblaient dans les ate*liers de montage avant de partir en cortège pour rallier des grévistes dans les autres ateliers. Parmi eux, beaucoup de jeunes, qui font partie des quelque 600 embauchés au cours des deux dernières années. Des jeunes qu'on remarque dans la multitude tant ils semblent moins intégrés à l'entreprise que les autres salariés. A 8 heures, près de 25 % des ouvriers de Flins ne s'étaient toujours pas mis au travail. Un chiffre élevé pour ce site qui n'a pas la réputation d'être socialement très explosif. Ce mouvement, suivi dans une proportion encore plus forte dans les ateliers de montage, bloque la quasi-totalité de la production. « *Selon la direction 300 à 400 voitures seraient sorties de l'usine hier. Je ne vois absolument pas comment cela aurait été possible* », précise Patrick Liénard, secrétaire général (FO) du *comité d'établissement* de Flins. Dans le foyer de ce comité, les différents délégués syndicaux discutaient sur le bien-fondé de leurs revendications, la CGT exigeant une augmentation des salaires de 20 % en moyenne, la CFDT de 5 %. Mais, malgré ces divergences, tous les syndicats marchent ensemble.

Pourquoi ce retour à des manifestations unitaires ? Mardi 7 mars, la direction de Renault proposait aux représentants syndicaux une augmentation de salaire de 2,7 % sur la première partie de l'année. Quelques jours plus tôt, Peugeot et Citroën avaient, de leur côté, offert à leurs salariés 3,5 % d'augmentation annuelle. Même si les deux taux ne concernent pas des périodes identiques, les ouvriers de Flins ont réagi avant même que les syndicats ne s'organisent. Depuis, il ne se passe pas une journée sans qu'au moins 15 % des salariés ne débrayent. Les jeunes notamment, dont le salaire net tourne autour de 6 000 francs par mois, mais aussi les cadres et les ETAM (agents de maîtise), qui se sont mêlés aux ouvriers de Flins pour cette grève.

Virginie Malingre

Air Inter : le ton se durcit

LA TENSION CROÎT au sein de la compagnie Air Inter. Les syndicats du personnel au sol (à l'exception de FO et de la CGC) et des pilotes ont déposé de nouveaux préavis de grève, couvrant la période du dimanche 19 mars à midi au mardi 21 mars à minuit. L'intersyndicale veut lancer un « *mouvement plus dur* » afin d'obtenir « *l'ouverture de négociations* » sur le devenir de leur compagnie et de ses salariés.

Les syndicats protestent contre un projet d'entreprise prévoyant la suppression de 600 emplois sur deux ans, sans licenciements secs. Les pilotes s'opposent au transfert de quatre équipages d'Air France vers Air Inter d'ici à cet été. Les mêmes motifs ont été à l'origine de la grève du dimanche 12 au mardi 14 mars, qui a perturbé le trafic en dépit du recours à des affrètements. Dimanche, la compagnie a dû annuler la moitié de ses vols et n'assurait, lundi et mardi, que deux vols sur trois.

Les salariés ne comprennent pas qu'on leur demande des efforts croissants alors que leur société a enregistré un léger bénéfice en 1994. Et la création d'une nouvelle compagnie en 1997 regroupant Air Inter et les activités européennes d'Air France suscite de vives inquiétudes. Le projet d'entreprise est « *nécessaire pour qu'Air Inter s'adapte au nouveau contexte concurrentiel* », et la construction de la nouvelle compagnie européenne « *est un objectif stratégique majeur* », a estimé le PDG de l'entreprise, Michel Bernard, lundi 13 mars. Des négociations portant sur les statuts des personnels et l'organisation du travail au sein de la future entreprise devraient s'ouvrir prochainement.

M. L.

SNCF : contestations à propos du contrat de plan

L'INQUIÉTUDE MONTE à la SNCF. Les cheminots sont appelés à faire grève, le jeudi 30 mars, à l'appel de cinq syndicats de l'entreprise publique. La CGT, la CFDT, la CFTC, FO et la FMC (Fédération maîtrise et cadres) déposeront un préavis commun de grève pour la période allant du jeudi 29 mars à 20 heures au vendredi 31 mars à 8 heures. Ils s'estiment exclus des discussions portant sur le contrat de plan et déplorent l'absence de concertation avec le président de l'entreprise, Jean Bergougnoux.

La direction générale négocie son contrat de plan quinquennal avec l'Etat en maintenant le personnel à l'écart, jugent les syndicats, « *déçus* » des dernières rencontres bilatérales avec M. Bergougnoux en janvier. Confrontée à un endettement colossal de 155 milliards de francs à la fin de 1994 et à un déficit de 8 milliards la même année, la SNCF attend des pouvoirs publics qu'ils effacent une partie de sa dette et prennent en compte un partie de ses charges d'infrastructure, notamment en matière de lancement de nouvelles lignes à grande vitesse. Mais le gouvernement, inquiet des remous sociaux en période préélectorale, a remis la signature du contrat de plan, qui doit couvrir la période 1995-1999, à l'été, dans le meilleurs des cas. Ce délai recule d'autant les négociations sur les salaires, qui devraient intervenir « *au mieux en juillet, au pis en septembre* », estiment les fédérations de cheminots. Toutefois, une mesure conservatoire pourrait déboucher rapidement sur une augmentation avoisinant 0,5 %.

REFUSER UN « PAQUET FICELÉ »

La perspective de filialisation du Sernam, la division messagerie de la SNCF, de l'ouverture du capital de Sceta, la holding comportant les filiales routières du groupe, ou encore les projets de déléguer aux régions l'exploitation de leurs transports ferroviaires sont autant de raisons pour les cheminots de dénoncer le « *désengagement de l'Etat* ». Ils craignent pour l'« *unicité* » de leur entreprise en dépit des démentis tant de la direction générale de la SNCF que du gouvernement. Alors que l'entreprise a supprimé en dix ans 73 000 emplois, la situation de la SNCF n'est pas meilleure pour autant, notent-ils.

Ces réductions d'effectifs obèrent, selon eux, la relance de la SNCF et ne sont pas compatibles avec le projet de la direction générale d'augmenter de 25 % sur trois ans le chiffre d'affaires. Les syndicats de la SNCF oublient un peu vite que le ministère des transports consacre pas loin de la moitié de son budget à la seule SNCF et que l'Etat a annoncé récemment qu'il garantirait le lancement des nouvelles lignes à grande vitesse à hauteur de 8 %. Soumise à une rude concurrence de la part des transporteurs routiers, l'entreprise ne peut échapper à des efforts de productivité pour baisser ses coûts. A l'occasion du comité central d'entreprise du 5 avril, M. Bergougnoux devrait aborder la question du contrat de plan avec les syndicats. Ces derniers refusent qu'on leur présente un « *paquet ficelé* » en juillet.

M. L.

Chausson : violences à l'usine de Creil

LES FONCTIONNAIRES de l'hôtel des impôts de Creil (Oise) ont dû faire face, dans la matinée du lundi 13 mars, à un assaut en bonne et due forme de près de sept cents des mille salariés de l'usine locale de Chausson, détenue à parité par Renault et Automobiles Peugeot. Les manifestants ont saccagé les lieux, arrachant les carrelages, jetant les ordinateurs par les fenêtres...

A la première heure de cette même journée, l'intersyndicale de Chausson avait rendu compte aux salariés d'une réunion qui s'était tenue le vendredi 10 mars avec les représentants des ministères du travail et de l'industrie, « *et qui, une fois de plus, ne s'était soldée par rien de concret* », commente Jean-Pierre Spencer, secrétaire général du comité d'établissement du site de Creil.

Il n'en a pas fallu plus pour qu'une majorité des salariés de Creil décident, spontanément, de réagir. Car, depuis le 13 février, date à laquelle le tribunal de commerce de Nanterre avait accepté l'offre de reprise en location-gérance de l'usine Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) par Renault, ils attendaient des pouvoirs publics qu'ils mettent sur pied un groupe de travail interministériel chargé de trouver des solutions pour le site de Creil, menacé de fermeture après le 31 mars 1996.

Le 10 mars, le ministre de l'industrie, José Rossi, leur a encore demandé d'attendre que les deux actionnaires de Chausson lui fassent officiellement part de leurs intentions concernant le site de Creil. « *M. Schweitzer* [PDG de Renault] *et M. Calvet* [patron de PSA] *doivent nous répondre au plus tard le 20 mars. Nous avons donc décidé de nous revoir le 24 mars* », plaide François Valérian, conseiller social au cabinet de M. Rossi, qui assure n'avoir pour l'instant rien reçu des deux actionnaires.

IMPUISSANCE DES SYNDICATS

Les syndicats de Chausson affirment pourtant avoir connaissance de la réponse de Jacques Calvet, qui, fidèle à ses précédentes déclarations, n'a pas l'intention de s'impliquer dans cette histoire. « *Nous n'avons aujourd'hui connaissance d'aucun repreneur pour Creil*, admet François Valérian. *Si c'était encore le cas le 24 mars, nous engagerions alors immédiatement une réflexion sur les dispositifs sociaux à mettre en place, afin que le dossier Chausson puisse être réglé avant le premier tour des présidentielles.* » « *Voilà près de deux ans et demi que nous sommes au bord de l'explosion sociale* », regrette Jean-Pierre Spencer, qui considère la situation comme désormais incontrôlable. « *Nous avons prévenu le gouvernement. Les syndicats ne sont plus en mesure de gérer le mécontentement général et ils ne feront plus rien pour calmer le jeu* », lance Bernard Massera, secrétaire général du comité d'établissement de l'usine Chausson de Gennevilliers.

Virginie Malingre

Commerce en réseau : la dérive

LE COMMERCE a mal au social. Le commerce dit en « réseau », celui de ces boutiques arborant d'une ville à l'autre une enseigne commune, va mal. C'est la lente agonie de Félix Potin, d'abord, qui apporte chaque jour son lot de mauvaises nouvelles aux salariés-gérants de la célèbre chaîne de magasins parisiens. A peine l'arrivée d'un redresseur de choc, Daniel Lebard, était-elle connue, que les syndicats mettaient la main sur un document à en-tête du cabinet Auguste Thouard, annonçant la vente d'un ensemble immobilier à Lonjumeau (Essonne), ressemblant à s'y méprendre, malgré les dénégations, au siège social du groupe où travaillent encore quatre cent cinquante employés...

La révolte des Benetton, But, Zannier et autres adhérents au Groupement Intermarché, la faillite de Gymnasium enfin, avaient de la même façon jeté une lumière crue sur le monde – au sens large – des commerçants indépendants liés par contrat – et parfois sans – à une enseigne (*Le Monde* du 26 janvier). Mais l'incarcération de Pierre Elmalek, son président depuis décembre 1993, a plongé, cette fois, la Fédération française de la franchise (FFF) dans la crise (*Le Monde* du 21 février). Car la Fédération, qui se veut le « *gardien de la déontologie de la franchise* » et le « *garant de la qualité des réseaux* », est l'un des rares repères dans un monde qui n'en a guère.

Certes, la FFF se défend en rappelant que la mise en examen de Pierre Elmalek, promptement remplacé par Jean Bréville, n'a aucun rapport avec son activité à la Fédération. Elle souligne la rigueur de ses critères de sélection, qui lui font rejeter trois candidatures de franchiseurs sur cinq. La FFF ne réunit d'ailleurs que 25 % des franchiseurs, et la plupart des réseaux ayant défrayé la chronique ces dernières semaines n'en font pas partie. Recevant peu de plaintes – cent cinquante en dix ans –, elle ne réclame par une réforme de la loi Doubin régissant le secteur.

Mais l'accumulation des conflits et la multiplication des « affaires » conduit à s'interroger sur les mesures à prendre pour remettre de l'ordre dans un secteur pesant, dans son acception la plus stricte, 220 milliards de chiffre d'affaires et 350 000 emplois. En 1994, encore, 12 000 emplois ont été créés – ou sauvés par reconversion de commerçants indépendants en difficulté. Et, pour la première fois depuis 1989, le nombre de réseaux – quatre cent cinquante environ – est reparti à la hausse.

La franchise, malgré ses avatars, semble donc encore attirante, notamment pour nombre de cadres licenciés utilisant leurs indemnités comme fonds propres – la mise de fonds varie de 100 000 à un million de francs. Mais encore faut-il que des critères de sélection suffisamment stricts les protègent et leur évitent de nouvelles désillusions.

P.-A. G.

Alcatel Alsthom choisit une solution minimale

François de Laage de Meux, directeur général, préside le comité exécutif et le comité de direction générale

PIERRE SUARD, qui devait se rendre une nouvelle fois chez le juge d'instruction, mardi 14 mars, dans le cadre de l'affaire des surfacturations à France Télécom et qui a interjeté appel de la décision de le soumettre à un contrôle judiciaire (*le Monde* daté 12-13 mars), reste PDG d'Alcatel Alsthom. Son conseil d'administration convoqué, lundi 13 mars, à Paris, au siège du groupe, en a décidé ainsi. Ambroise Roux, patron de l'ancienne CGE (ex Alcatel Alsthom) de 1970 à 1982, écarté de la présidence de la Générale occidentale par Pierre Suard, a dû savourer ce caprice de la (petite) histoire. C'est sous sa présidence d'honneur que s'est tenue la réunion.

Après avoir examiné la situation créée par la mise sous contrôle judiciaire de M. Suard, les administrateurs *« réunis au complet »*, souligne un communiqué du groupe, ont pris acte que cette mesure empêchait M. Suard d'exercer ses fonctions de président. Renouvelant publiquement *« sa confiance et son soutien au président Suard »*, le conseil *« s'est assuré qu'en dépit des circonstances et tant qu'elles subsisteront, le groupe continuera à être géré de manière efficace »*. François de Laage de Meux, directeur général d'Alcatel Alsthom, préside le comité exécutif et le comité de direction générale en l'absence de Pierre Suard. Il a reçu les délégations voulues. Le conseil s'est *« assuré »* que les patrons des deux principales sociétés du groupe, Pierre Bilger pour GEC Alsthom et Jozef Cornu pour Alcatel, avaient *« tous pouvoirs et moyens pour agir en permanence dans l'intérêt des clients, actionnaires et de leurs personnels »*.

En caricaturant, Alcatel Alsthom, deuxième groupe industriel français, dispose désormais d'un PDG qui ne peut plus exercer ses fonctions, dont l'intérim est assuré au conseil d'administration par un président d'honneur en retraite et à la tête du groupe par un directeur général, âgé de soixante-cinq ans, qui avait prévu de se retirer à la fin de l'année. Le dispositif mis en place n'est pas destiné à durer. Nul ne peut prévoir combien de temps Pierre Suard sera indisponible. Mais c'est certainement plus une affaire de mois que de semaines. Or le conseil, pressé par les événements, a agi... en se donnant du temps. Tenir jusqu'à la réunion du 5 avril sur les comptes annuels du groupe. Et, dans le cas le moins favorable pour Pierre Suard, attendre que l'empêchement soit irréversible pour prendre des dispositions radicales.

Les administrateurs sont coincés. Un lâchage tardif apparaitrait comme bien peu reluisant. Pourquoi ne pas avoir anticipé ces difficultés plus tôt – dès décembre 1994 – en demandant à M. Suard de prendre – temporairement – un peu de recul ou en imaginant une solution à la Guy Dejouany avec la nomination d'un directeur général pressenti pour la succession ? Malgré ses réticences, le conseil d'administration d'Alcatel risque, le dos au mur, d'avoir à prendre des mesures plus brutales.

Caroline Monnot

Relative indifférence à l'étranger

● ***Etats-Unis*** : un grand nombre des investisseurs qui possédaient des titres Alcatel les ont vendus, il y a trois ou quatre mois. Ceux qui en possèdent encore attendent le départ de Pierre Suard qui *« cristallise tous les sentiments négatifs à l'égard du groupe »*. A l'heure où tout le monde débat de la *corporate governance*, le *« gouvernement des entreprises »*, les gérants de fonds américains ne comprennent pas qu'un patron qui à fait perdre plus de la moitié de la valeur à son action n'ait pas encore été *« débarqué »* par ses actionnaires.

● **Allemagne** : les déboires du groupe Alcatel rencontrent à la fois intérêt et inquiétude dans les milieux d'affaires. Les événements actuels tombent au plus mal, dans un contexte où SEL-Alcatel, sa filiale à Stuttgart, vient de changer d'équipe dirigeante et traverse une période de grandes difficultés. *«Pas de commentaire»*, indique t-on au siège de la filiale allemande.

● **Grande-Bretagne** : toujours suspendus aux conséquences de la déconfiture de la Banque Barings, les Britanniques n'ont guère fait attention à l'affaire Alcatel. Les ennuis de M. Suard ont été modestement évoqués dans la presse londonienne, à l'exception du *Financial Times*. Et pourtant, le groupe Alcatel Alsthom participe 50-50 avec GEC à une filiale commune, GEC Alsthom. La société s'est jusqu'à présent refusée à tout commentaire. Mais un spécialiste de ce secteur a estimé que GEC Alsthom, en raison de ses structures indépendantes et de son image de marque, ne devrait guère souffrir de l'impact médiatique causé par les avatars judiciaires de M. Suard.

● **Pays-Bas** : inutile d'insister. Le siège néerlandais du holding d'Alcatel NV ne répond pas aux journalistes. Les bureaux parisiens d'Alcatel confirment qu'*«aucun des salariés de Rijswijk n'est habilité à parler à la presse.»* Car la multinationale française a beau être, pour des raisons fiscales, de droit néerlandais, son siège de Rijswijk, à quelques encâblures de La Haye, n'abrite qu'une dizaine de personnes et aucun service de presse.

F. Bn, L. D, P. de B., A. F.

La nouvelle réglementation britannique de l'électricité déroute les investisseurs

L'instance de régulation des tarifs durcit l'exploitation des jeunes sociétés privatisées

Les cours des douze entreprises électriques britanniques privatisées en 1990 ont chuté de 20 % à cause de nouvelles dispositions pour limiter la hausse des tarifs de l'électricité. Le consortium Trafalgar House revoit à la baisse son OPA sur Northern Electric. La fin du processus de dénationalisation est compromise. Pourtant, les Britanniques estiment que les privatisations ont plus profité aux investisseurs qu'aux clients.

« COURT-CIRCUIT », « saute de tension », « panne de courant », la City vit depuis une semaine au rythme des entreprises électriques, au point d'en adopter le langage. Pour la première fois, depuis leurs privatisations en 1990, ces anciennes sociétés publiques sont confrontées à un sérieux incident de parcours qui perturbe leur superbe progression boursière et la poursuite du programme de cessions décidé par les conservateurs.

A l'origine de cet accroc, la décision surprise du professeur Stephen Littlechild, responsable du contrôle des prix domestiques, d'instaurer des normes plus contraignantes huit mois seulement après avoir élaboré de nouvelles règles.

Rendu public, mardi 7 mars, le projet de cette instance de régulation a provoqué une chute de 20 % des cours des douze entreprises de distribution d'électricité en moins d'une semaine. Elle a également modifié les règles du jeu de la première offre publique d'achat (OPA) dans ce secteur, lancée par Trafalgar House sur Northern Electric.

Ce projet jette également la suspicion sur le prix des actions National Power et PowerGen, les deux entreprises productrices d'électricité que le gouvernement achève de privatiser. Il rend enfin incertain l'éclatement programmé de National Grid, société assurant la liaison entre producteurs et distributeurs d'électricité.

Le 31 mars 1990, Margaret Thatcher, alors premier ministre, donnait le coup d'envoi à la plus ambitieuse privatisation jamais tentée jusqu'alors, celle de l'ensemble du secteur électrique. L'opération est d'envergure tant par le on montant escompté pour sa vente (entre 10 et 12 milliards de livres, soit 100 à 120 milliards de francs) que par sa complexité et ses enjeux.

En cassant ce monopole, l'un des objectifs est d'intensifier la concurrence afin de faire baisser la facture d'électricité des usagers. Le puissant CEGB, équivalent britannique d'EDF, est éclaté en dix-neufs sociétés distinctes destinées à être cédées progressivement sur le marché boursier, à l'exception des deux entreprises gérant les centrales nucléaires, et de National Grid. Les douze premières firmes à être privatisées sont alors les sociétés régionales de distribution, suivies par les quatre entreprises de production, deux écossaises et deux britanniques.

Néanmoins, comme pour les secteurs des télécommunications, du gaz, ou de l'eau, également privatisés, les tarifs de l'électricité sont mis sous la coupe d'un organisme (Offer) chargé de surveiller la réalité de la concurrence et du contrôle des prix pour les usagers. Un mécanisme de régulation indexé sur l'évolution des prix de détail limite ainsi la progression des prix pour la clientèle.

Au mois d'août 1994, ce système a été réajusté. Mais ce réaménagement n'a pas permis de calmer les critiques sur l'efficacité de cet organisme régulateur. Car cinq ans plus tard, les privatisations privilégient plus les actionnaires, par les dividendes versés, que les clients.

L'attrait financier de la plupart de ces firmes n'a pas échappé aux investisseurs. Certains d'entre eux sont à l'affût depuis plusieurs mois, attendant qu'expire la *« golden share »* (action privilégiée détenue par l'Etat), dernière protection des compagnies de distribution contre un rachat. L'échéance tombe ce mois-ci.

> Depuis cinq ans, les privatisations privilégient plus les actionnaires, par les dividendes versés, que les clients

Plus pressé que les autres, le conglomérat Trafalgar House est monté au créneau dès décembre 1994, en lançant un raid boursier sur Northern Electric, une firme basée à Newcastle, dans le nord-est de l'Angleterre, et riche de 1,42 million de clients.

La filiale du groupe de Hongkong, Jardine Matheson, est prête à consacrer 1,2 milliard de livres (environ 10 milliards de francs) à ce projet. Pendant plusieurs mois, Northern Electric refuse cette proposition, la jugeant *« totalement inacceptable et inadaptée »* et part à la recherche d'alliés pour lancer une contre-offensive. En vain.

Toutefois, jeudi 9 mars, le conseil d'administration demande aux actionnaires d'accepter l'offre car, ironie du sort, elle s'avère subitement très avantageuse. Entre-temps, les cours des entreprises électriques ont fortement chuté en réaction à la décision de Stephen Littelchild de revoir les conditions d'évolution des prix pour la période allant de 1996 à l'an 2000.

Le principe serait de limiter la hausse des tarifs de l'électricité domestique au taux d'inflation, moins 4%. En août 1994, l'accord signé prévoyait une augmentation annuelle équivalente à l'inflation moins 2%. Ce resserrement implique des économies à tous les niveaux des entreprises et une baisse des dividendes versés, d'où un intérêt moins grand de la part des boursiers pour les valeurs de ce secteur.

Coup de théâtre : Trafalgar House décide, vendredi 10 mars, de retirer sa proposition, pour en présenter une nouvelle à un prix moins élevé. Cette OPA est immédiatement contrée par la direction. Mais Trafalgar House, serein, déclare le 13 mars avoir la certitude de pouvoir disposer de 35 % du capital de Northern Electric.

L'onde de choc provoquée par ce changement de règles a frappé également les deux privatisations en cours de National Power et PowerGen. Les financiers contestent le prix retenu pour les actions, prix qui n'intègre pas les projets de l'office de régulation. Beaucoup ne veulent pas croire que le gouvernement ignorait l'existence d'un tel projet, d'autant que la mise en vente des 40 % du capital des deux entreprises est intervenue peu avant cette décision.

Les cours de ces deux titres ont alors baissé comme tout le secteur. Les attaques ont été nombreuses, aussi bien du Parti travailliste dénonçant une *« malhonnêteté »* et la volonté de *« cacher une information sensible »*, que des investisseurs et des gérants des sociétés qui ont menacé de porter plainte.

De leur côté, les pouvoirs publics ont tenté de calmer le jeu, en précisant que la décision du régulateur ne concernait pas les producteurs d'électricité. Elle pourrait aussi conduire les douze compagnies régionales à repousser leurs projets de démembrer National Grid, société dont elles sont actionnaires.

Au moment où un véritable Monopoly s'engage pour redessiner la carte de l'électricité en Grande-Bretagne, les intervenants espèrent une clarification rapide. Mais, comme le redoute un des acteurs du secteur, l'industrie risque de rester *« dans le noir pendant plusieurs mois »*.

Dominique Gallois

Dérive des tarifs au Royaume-Uni

Base 100 = 1985

160, 140, 120, 100, 80, 60, 40 — 1980 82 84 86 88 90 92 94 — Royaume-Uni / France — Source : OCDE

Entre 1990 et 1994, les prix de l'électricité britannique ont augmenté de 21,5 %, alors que dans le même temps ils gagnaient 7 % en France.

Des dirigeants qui soignent leurs salaires

Récemment, les récriminations des Britanniques à l'égard des sociétés d'énergie se sont amplifiées au vu des augmentations de salaires des dirigeants. Si Cedric Brown, le patron de British Gas, a été contraint de s'expliquer sur son augmentation royale de 75 % cette année (passant à 475 000 livres, soit 3,8 millions de francs), ceux de Power Gen et de National Power ont dû défendre, au début du mois de février, la progression de leurs émoluments, évaluée à 1 000 % par les travaillistes depuis le lancement de la privatisation.

Ainsi, Ed Wallis, directeur général de Power Gen, émargeait-il à 1,2 million de livres (environ 10 millions de francs) pour l'année. Une nouvelle pour le moins dérangeante au moment où l'Etat lançait la cession des parts encore détenues dans ses deux compagnies...

■ **Diversification d'EDF-GDF** : après plus d'un an de conflit opposant quatorze organisations professionnelles à Electricité de France et Gaz de France (EDF-GDF), sur fond de « concurrence déloyale », un accord semble proche entre les différents partis. Sous l'égide du ministère de l'industrie, qui a créé en février un observatoire chargé de l'examen des marchés de diversification d'EDF et de GDF, un texte régissant l'activité de ces deux établissements publics vient d'être élaboré. Il a été transmis aux différentes organisations syndicales, qui se réuniront, mercredi 15 mars, pour en débattre. D'ores et déjà, ce texte est bien accueilli, ce qui n'empêchera pas de proposer quelques modifications. Porte-parole des professions, Philippe Levaux, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), rencontrera, à la suite de cette réunion, José Rossi, le ministre de l'industrie.

La Bourse de Paris fait peur

Victimes du départ des investisseurs étrangers, les actions françaises ont perdu 13 % en trois mois.

La Bourse de Paris ne va pas bien. Depuis ses plus hauts niveaux atteints au mois de février 1994, elle ne cesse de perdre du terrain. D'abord l'an dernier, sous la pression des marchés obligataires, et depuis plusieurs semaines à la suite d'une défiance des investisseurs étrangers. Depuis son plus haut niveau historique (2 355,93 le 2 février), l'indice CAC 40 a perdu 27 %. Lundi 13 mars en clôture, à 1 721,80 points, l'indice CAC 40 est revenu à ses niveaux du 25 novembre 1992. L'échéance électorale, la crise monétaire et les affaires politico-financières paralysent les investisseurs, au moment où une étude de la London Business School souligne que la City pourrait devenir, avec New York et Tokyo, l'une des trois grandes places financières.

SI LES INVESTISSEURS étrangers rechignent de plus en plus à acheter des valeurs françaises, c'est que les raisons, à leurs yeux, ne manquent pas. L'incertitude sur l'issue de l'élection présidentielle et sur la politique qui sera menée ensuite, non seulement affecte le franc, mais aussi la Bourse de Paris. *« On n'investit pas à l'aveuglette »*, explique un gérant américain. Les « affaires », qu'elles touchent des hommes politiques ou des dirigeants d'entreprises cotées, ne sont évidemment pas pour rien dans cette relative défiance.

La décision prise vendredi 10 mars par un juge d'empêcher Pierre Suard de diriger Alcatel-Alsthom n'a pas amélioré le climat. Les gérants de fonds étrangers, notamment anglo-saxons, n'en sont que plus critiques à l'égard des entreprises françaises. *« Mes clients ne comprennent pas qu'un président qui a fait perdre près de 60 % de la capitalisation boursière de son entreprise soit encore en place. Ici, il y a longtemps qu'il aurait été débarqué par ses actionnaires »*, confie un gérant de fonds américain. Pour lui, le seul élément positif aurait été le désaveu de Pierre Suard par son conseil d'administration et la nomination d'un autre président. Mais il y a déjà longtemps, poursuit-il, que ses clients n'ont plus de titres Alcatel-Altshom en portefeuille, et ceux qui n'ont pas vendu à temps prennent aujourd'hui leur mal en patience.

Si en termes de prix la Bourse de Paris présente un caractère attractif, les investisseurs étrangers indispensables à l'animation du marché français des actions vont certainement s'abstenir de tout investissement avant l'échéance présidentielle. Il faut dire que depuis le début de l'année ils ont été échaudés. La Bourse de Mexico a lourdement chuté et celle de Tokyo est au plus mal. Alors l'Europe... Quand les gestionnaires américains doivent investir sur le Vieux Continent, ils y regardent à deux fois et bien souvent trouvent l'Allemagne plus séduisante et plus sécurisante. Il n'y a pas de risque politique, pas « d'affaires », et pas de risque de change, au contraire...

De plus, selon un représentant d'une banque française à New York, les grandes valeurs de la cote française sont peu ou mal connues et les petites entreprises paradoxalement plus faciles à vendre. *« Il suffit de mettre en avant leurs fondamentaux et certaines trouvent assez facilement des actionnaires, à l'image d'Essilor, d'EBF ou de Bic »*, explique-t-il. C'est beaucoup plus facile que pour Schneider, Rhône-Poulenc ou Suez. Plus ponctuellement, la puissance des fonds d'investissement qui ont besoin de titres « liquides » et la rigidité de leurs statuts en matière de choix d'investissement pénalisent certains groupes. Pour l'anecdote, on cite le cas de Roussel, dont le développement de la pilule abortive RU 486 a dissuadé certains fonds de souscrire, leurs statuts les en empêchant. Tout comme d'autres n'investiront jamais dans des entreprises agroalimentaires spécialisées dans les alcools et les spiritueux.

Un autre coup a été porté lundi 13 mars à la place parisienne : les autorités de la City de Londres ont rendu publique une étude effectuée par la London Business School sur les forces et les faiblesse de la place de Londres par rapport à ses concurrents directs comme Francfort et Paris. Selon cette étude, la City possède tous les atouts pour devenir, avec New York et Tokyo, l'une des trois places financières mondiales, même dans le cas d'une union monétaire européenne. Londres est d'ores et déjà devenue la première place mondiale dans huit secteurs, dont les transactions de change (27 % du total), l'assurance, la gestion des fonds et les transactions sur les valeurs boursières étrangères et sur les métaux. Les services financiers représentent désormais 22 % du PIB britannique et sont devenus la première exportation du pays.

François Bostnavaron

Bankers Trust abandonne 16 % à Wall Street

L'ACTION de Bankers Trust, la septième banque américaine, s'est effondrée de 16 % lundi 13 mars à Wall Street après l'annonce de pertes liées aux produits dérivés et aux opérations en Amérique latine. Bankers Trust avait annoncé vendredi 10 mars, après la fermeture des marchés, qu'elle prévoyait une perte après impôts pouvant aller jusqu'à 125 millions de dollars (625 millions de francs) au premier trimestre 1995. La firme de notation financière Standard and Poor's a révisé lundi de stables à négatives les perspectives d'évolution de sa note de la dette de Bankers Trust. L'autre grande agence internationale – Moody's – avait de son côté placé sous surveillance avec implications négatives la dette à long terme de Bankers Trust, dès vendredi soir. Les activités sur les produits dérivés sont au cœur de la stratégie de placement de la banque, a relevé Standard and Poor's, et les activités de courtage devraient rester extrêmement volatiles, à l'image de ce qui se passe aujourd'hui en Amérique latine. La banque envisagerait de supprimer 10 % de ses emplois, soit 1 500 postes, à la suite de ces pertes.

DÉPÊCHES

■ **EXXON : le premier groupe pétrolier mondial prévoit** d'augmenter ses investissements de 8 milliards de dollars en 1995 (40 milliards de francs) par rapport à l'année précédente. Le groupe souhaite étendre son exploration, notamment dans l'ex-Union soviétique, en Chine, en Afrique occidentale et en Amérique du Sud, a déclaré le 10 mars son président Lee Raymond. *« Exxon veut également jouer un rôle de premier plan dans le développement de projets de gaz naturel liquéfié. »* Quant à l'activité chimique, elle vise surtout la région de l'Asie-Pacifique, d'où proviendront 30 % de la demande mondiale de produits pétrochimiques d'ici la fin du siècle, a souligné M. Raymond. Exxon avait annoncé, le 23 janvier, un bénéfice net de 5,1 milliards de dollars en 1994.

■ **SCHERING : le groupe pharmaceutique allemand,** en pleine expansion en 1994, prévoit une croissance plus modérée de son chiffre d'affaires et de son bénéfice net en 1995 en raison des fortes fluctuations de changes qui affectent ses produits. Le groupe s'attend à un chiffre d'affaires en hausse de 6 % à 5 milliards de DM et à un bénéfice net consolidé en hausse d'au moins autant, a indiqué, le 13 mars, le directeur financier du groupe, Klaus Pohle. En 1994, à périmètre de consolidation constant, le bénéfice net du groupe avait progressé de 12 % à 285 millions de DM, et son chiffre d'affaires de 12 % à 4,69 milliards de DM.

■ **BAYER : le chimiste allemand a annoncé,** lundi 13 mars, l'acquisition du groupe américain Florasynth Inc., l'un des leaders mondiaux de la production d'arômes. Cette entreprise est très présente aux Etats-Unis, en Europe occidentale et au sein de la région Asie-Pacifique. Le contrat d'acquisition doit être formellement conclu au deuxième trimestre 1995. Florasynth, un groupe familial dirigé par Jack N. Friedman, opérera comme entreprise indépendante au sein de Haarmann et Reimer, une filiale de Bayer. L'acquisition portera le chiffre d'affaires de Haarmann et Reimer à quelque 1,75 milliard de DM (6,1 milliards de francs) par an contre quelque 300 millions de DM actuellement.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : le ministre français des entreprises, Alain Madelin,** interrogé sur France Info le 13 mars, a estimé que le trou laissé par le Crédit lyonnais représentait *« vingt-cinq fois plus d'argent »* que celui laissé par la banque britannique Barings. C'est *« l'équivalent d'un mois de salaire pour tous les salariés français, le produit de deux ans de privatisations »*, a-t-il ajouté. Derrière cette affaire, M. Madelin voit *« la crise d'un système de décision, de connivences d'une certaine forme de solidarité technocratique »*. Mais *« aucun gouvernement, quel qu'il soit, ne peut échapper à la responsabilité de l'Etat actionnaire »* et *« ne peut faire autrement que d'avoir à éponger la facture »*.

Les marchés financiers compromettent l'instauration rapide de la monnaie unique européenne

LA MONNAIE UNIQUE dès le 1er janvier 1997 ? Et pour quels pays ? Pendant que les hommes politiques débattent inlassablement de cette question, les marchés financiers ont commencé, avec la puissante arme des capitaux dont ils disposent, à y répondre concrètement. Parmi les cinq critères de convergence que doit respecter un pays pour participer à la troisième phase de l'Union monétaire, qui prévoit le remplacement des monnaies nationales par l'écu et la création d'une banque centrale européenne, deux dépendent directement du bon vouloir des investisseurs internationaux.

Le premier est celui de la stabilité du taux de change. Un Etat membre, est-il écrit dans le traité de Maastricht, devra avoir *« respecté les marges normales de fluctuation prévues par le mécanisme de change du sytème monétaire européen sans connaître de tensions graves pendant au moins les deux dernières années précédant l'examen ». « Notamment, l'Etat membre n'aura pas dévalué, de sa propre initiative. »* Envisager l'instauration de la monnaie unique dès le 1er janvier 1997, c'est donc sous-entendre que la phase probatoire de stabilité des devises a commencé depuis le 1er janvier 1995. Elle a plutôt mal commencé. Victimes de la violente crise monétaire internationale, la peseta espagnole vient d'être dévaluée de 7 %, et l'escudo portugais de 3,5 %. L'Espagne et le Portugal se retrouvent donc éliminés. En les obligeant à réajuster les cours pivots de leur monnaie, les opérateurs des marchés financiers viennent de mettre définitivement ces deux pays hors de la course à la monnaie unique, au moins pour l'échéance du 1er janvier 1997. Mais l'Espagne et le Portugal ne sont pas les seuls à connaître ce sort.

Le Royaume-Uni, l'Italie, la Grèce, la Suède et la Finlande ne seront pas plus en mesure de respecter le critère de stabilité du taux de change. Les devises des deux premiers pays n'ont pas encore réintégré un système monétaire européen qu'elles ont quitté au mois de septembre 1992 et celles des trois autres n'en font toujours pas partie. Au total, ce sont sept Etats membres sur quinze qui se retrouvent dès maintenant exclus par le seul critère de stabilité du taux de change. La situation apparaît d'autant plus inquiétante que la troisième phase de l'Union monétaire ne pourra débuter le 1er janvier 1997 que si une majorité d'Etats membres, c'est-à-dire huit pays sur quinze, respectent alors les critères de convergence. Il suffirait maintenant qu'une seule devise parmi les huit rescapées – par exemple, la livre irlandaise ou la couronne danoise – soit prise pour cible par les opérateurs de marchés et connaisse le sort de la peseta et de l'escudo pour que l'instauration de la monnaie unique dans deux ans soit rendue de fait impossible.

Le second critère de convergence entre les mains des marchés financiers est celui du niveau des taux d'intérêt à long terme. Selon le traité de Maastricht, le taux à dix ans des obligations d'Etat d'un pays européen voulant participer à la troisième phase de l'Union monétaire ne devra pas dépasser de plus de 2 % le taux moyen des trois pays les moins inflationnistes. En se débarrassant, comme ils viennent de le faire, des emprunts d'Etat de l'Italie qu'ils détenaient, les investisseurs ont fait grimper dans ce pays les taux d'intérêt à long terme à plus de 13 %, soit plus de 6 % au-dessus du taux des emprunts d'Etat allemands, 5 % au-dessus des emprunts d'Etat français, bien au-delà de la limite de 2 % autorisée par le traité européen. Avec des taux à long terme supérieurs à 12 %, l'Espagne ou le Portugal ne sont pas mieux placés, pas plus que la Suède (plus de 11 %).

Que ce soit à travers le critère de stabilité du taux de change ou celui du faible niveau des taux d'intérêt à long terme, les marchés financiers détiennent directement deux des cinq clefs de la monnaie unique. Ils ne les ont pour l'instant utilisées que pour fermer la porte.

P.-A. D.

COMMUNICATION

■ **TÉLÉVISION : la nouvelle chaîne de télévision privée allemande,** Super RTL, devrait démarrer ses émissions le 28 avril prochain. Super RTL diffusera des films, des séries, des dessins animés et des spectacles musicaux *« pour toute la famille »*, via le satellite Astra 1A et le câble (en Rhénanie et au nord de la Westphalie). Cette nouvelle chaîne thématique à vocation familiale, dont le capital est détenu à parité par Walt Disney Company et par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle déjà deux autres chaînes privées en Allemagne, RTL et RTL 2). RTL prévoit que sa dernière-née sera reçue par 12 millions de foyers, d'ici à la fin 1995.

■ **COMMUNICATION : l'agence de publicité et de communication** DDB Needham a annoncé, lundi 13 mars, qu'elle avait vendu sa filiale Eurocorporate, spécialisée dans le conseil en management et communication, à Burson-Marsteller. Filiale du groupe publicitaire américain Young and Rubicam, cette firme américaine est versée dans la communication institutionnelle et financière, dans la communication de crise et dans les relations publiques. Chef de file mondial dans le secteur du conseil en communication et en relations publiques, Burson-Marsteller contrôle soixante-trois bureaux dans le monde, dont vingt en Europe et a réalisé en 1994 une marge brute de 200 millions de dollars (plus d'un milliard de francs). La nouvelle entité Burson-Marsteller-Eurocorporate prévoit, pour sa part, de réaliser 38 millions de francs d'honoraires en 1995.

■ **PRESSE : le tribunal de grande instance de Laval a condamné,** lundi 13 mars, *Le Nouvel Économiste* à payer un franc de dommages et intérêts à l'ancien ministre socialiste Michel Charasse, qui s'estimait outragé par un article le décrivant comme *« l'un des personnages les plus truculents, mais les moins scrupuleux de la République »*.

Astra veut conquérir les téléspectateurs français

La prochaine diffusion des programmes numériques de Canal Plus devrait aider l'opérateur luxembourgeois à améliorer sa part de marché

ALORS QUE France Télécom cherche encore des locataires pour le satellite Télécom 2D, qui sera lancé en 1997, son concurrent luxembourgeois, Astra, affiche une excellente santé. Selon les études de marché menées par les responsables de ce satellite dans quatorze des vingt-deux pays européens de sa zone de couverture, cinquante-six millions de foyers européens recevaient, sur le câble ou en réception directe, une ou plusieurs chaînes de télévision diffusées par ce relais à la fin de 1994.

En un an, le nombre des foyers reliés à Astra a progressé de 15 %. En France, à la même époque, 220 000 foyers – contre 180 000 à la fin de 1993 – captaient des programmes qu'il retransmet. Pourtant, au sein du bouquet diffusé par l'opérateur luxembourgeois, seule TNT-Cartoon, chaîne du groupe Turner Broadcasting System, est proposée en français. En comparaison, le bouquet Canalsatellite, relayé *via* Télécom 2A et 2B, comptait un peu plus de 200 000 abonnés, fin 1994. Avec 22,790 millions de foyers, câble ou satellite, l'Allemagne reste le plus gros marché européen de l'opérateur luxembourgeois, loin devant les 4,27 millions de foyers du Royaume-Uni.

Selon Arnaud Richard, directeur du marketing pour la France et la Belgique, *« la réception directe est celle qui a le plus progressé »*. Au total, 19,99 millions de foyers étaient raccordés à une parabole individuelle ou collective fin 1994, contre 15,43 millions un an auparavant, pour recevoir les programmes d'Astra.

Aujourd'hui, bien que le câble représente encore le plus important secteur d'activité d'Astra (avec 36,59 millions de foyers), la réception par satellite représente désormais 35,5 % du marché total de l'opérateur. La parabole a les faveurs de l'opérateur luxembourgeois.

> « Le satellite possède la plus grosse marge de progression comme pourvoyeur de programmes »

M. Richard assure que *« le satellite possède la plus grosse marge de progression comme pourvoyeur de programmes »*. Une tendance *« encore renforcée par l'arrivée du numérique, que le câble aura beaucoup de mal à rattraper »*. Pour cause d'inadaptation technique, *« la plupart des réseaux câblés d'Europe* – notamment les réseaux allemands et britanniques largement équipés en câble coaxial – *ne pourront relayer la multitude de programmes »* engendrés par la mise en place de la compression numérique. Fort de ce constat, Arnaud Richard estime que *« le câble n'est pas concurrent du satellite »*, mais complémentaire. Surtout auprès des populations qui, pour diverses raisons, ne pourront ou ne seront pas autorisées à installer leur propre antenne.

Malgré les incertitudes pesant sur l'attribution des capacités de Télécom 2D, le directeur du marketing d'Astra considère toujours France Télécom comme le principal concurrent d'Astra sur le marché hexagonal. L'annonce de la réservation par Canal Plus de 6 répéteurs sur Astra 1E, 1F, pour des programmes diffusés en numérique à l'intention des téléspectateurs français, à la fin 1995, permet à l'opérateur luxembourgeois de s'implanter plus en France et d'avoir une longueur d'avance sur France Télécom et Eutelsat, consortium européen de satellites.

Car la réplique française d'Eutelsat ne devrait démarrer qu'au second semestre de 1996, après la mise sur orbite du satellite Hot Bird 2. Outre Canal Horizon – version de Canal Plus destinée au Maghreb et à l'Afrique francophone –, seules deux chaînes françaises (MCM et TV5) seront diffusées par son prédécesseur, Hot Bird 1, qui devrait être lancé à la mi-mars.

Selon Arnaud Richard, *« la différence fondamentale entre Astra et Eutelsat est que l'opérateur luxembourgeois diffuse beaucoup plus de chaînes – 64 programmes en analogique – sur une même position orbitale alors que Hot Bird 1 n'ajoutera que 16 chaînes à celles déjà retransmises par le satellite II-F1 »*. Cette dernière affirmation doit toutefois être modulée, car certains diffuseurs locataires de Hot Bird 1 proposeront plusieurs chaînes en mode numérique à partir d'un seul répéteur : MTV vient par exemple d'annoncer la retransmission de cinq programmes.

Guy Dutheil

هكذا من الأصل

■ LA BOURSE DE TOKYO a clôturé mardi 14 mars en baisse de 1,4 %. **■ LE PESO MEXICAIN** s'est replié lundi face à la monnaie américaine. Il a clôturé à 6,48 pesos pour 1 dollar, en baisse de 20 centavos, tandis que la Bourse de Mexico a clôturé sur un recul de 0,25 %. **■ L'ONCE D'OR** a progressé lundi sur le marché américain, gagnant 3,90 dollars à 385,70 dollars par rapport à la clôture de vendredi. **■ LA RÉSERVE FÉDÉRALE** serait peu disposée à relever ses taux directeurs pour enrayer la chute du dollar, selon le *New-York Times*, qui a interrogé quatre des sept gouverneurs de la banque centrale américaine. **■ LA BANQUE ROYALE DE SUÈDE** (Riksbanken) a décidé, mardi matin 14 mars, de relever son taux directeur (Repo) de 8,05 % à 8,10 %,

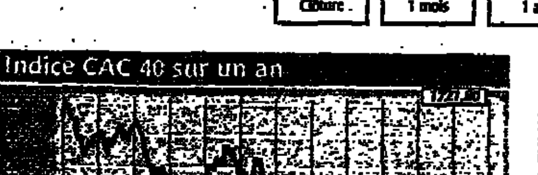
LES PLACES BOURSIÈRES

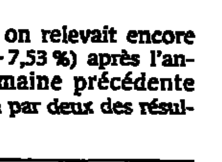
CAC 40 ↘ Clôture — CAC 40 ↘ 1 mois — CAC 40 ↘ 1 an — SBF 120 ↘ 3 mois — NEW YORK ↘ DOW JONES — LONDRES ↘ FT 100 — MILAN ↘ MIB 30 — FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris se reprend

Les valeurs françaises étaient mieux orientées mardi 14 mars à la Bourse de Paris. En hausse de 0,52 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait quelques minutes plus tard un gain de 0,69 %, à 1,733,63 points. La veille, le marché avait mis un terme au mouvement de reprise sensible amorçé vendredi en fin de journée. En repli symbolique de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a terminé sur une perte de 1,22 %, à 1 721,80 points. Au plus bas de la journée, cet indice était tombé à 1 711,80 points, soit un recul de 1,80 % par rapport à vendredi. Les transactions ont été calme, avec environ 2,7 milliards de francs traités sur le marché à règlement mensuel. Les marchés étaient à nouveau nerveux en attendant la réunion à Paris à partir de ce mardi de hauts responsables monétaires pour se pencher sur la crise de change qui secoue les marchés depuis quelques jours.

Du côté des valeurs, suspendue pendant une grande partie de la journée à la suite de la mise en examen de son PDG Pierre Suard, la cotation d'Alcatel Alsthom a été suivie avec attention. Le titre a perdu 1,8 %. Parmi les titres en forte baisse, on relevait encore Canal Plus (–7,53 %) après l'annonce la semaine précédente d'une division par deux des résultats 1994.





Sefimeg, valeur du jour

Le cours de l'action Sefimeg a terminé proche de ses plus bas niveaux, à 320 francs lundi 13 mars à la Bourse de Paris, affichant désormais un recul de 15,7 % depuis le 31 décembre. Le groupe, victime de la crise de l'immobilier, a annoncé lundi avoir enregistré l'an passé une baisse de 7,08 % de son bénéfice net, à 316 millions de francs contre 340,1 millions de francs en 1993. Hors plus-values de cession, la baisse est nettement plus sensible : –23,55 %, à 225,2 millions de francs. Le dividende sera fixé à 14,20 francs par action, avec avoir fiscal de 7,10 francs, la société ne souhaitant pas prélever sur ses réserves pour le maintenir au niveau de 1993.

Sefimeg sur 1 mois — 320

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Sanofi 1	248,90	+3,62	+1,05
Cred.Fon.France 1	589	+3,33	–23,50
Berger (M) 2	1488	+3,33	+8,21
Thomson-CSF 1	128,40	+2,97	–19,64
Eurotunnel 1	21,70	+2,84	–9,39
Groupe Andre S.A 1	460	+2,68	–13,20
UAP 1	115,90	+2,66	–15,89
Lapeyre 1	288	+2,49	+7,06
Alcatel Alsthom 1	396,80	+2,40	–12,98
UFB Locabail 1	349	+2,35	–17,88
BAISSES, 10h15			
Spir Communic. 1	445	–4,91	–23,27
LDJ.A 1	138,10	–4,76	–11,24
Sefimeg 1	305,10	–4,66	–19,60
Credit Lyonn.CIP 1	305	–4,09	–30,99
SGE 1	160	–3,61	–18,98
Dassault Electro 1	350	–2,78	–12,06
Galeries Lafayet.1	2080	–2,76	–9,17
Chargeurs 1	1026	–2,29	–12
Ingenico 1	77,90	–2,26	–10,56
Matra-Hachette 1	102,50	–2,19	–11,94

VALEURS LES PLUS ACTIVES

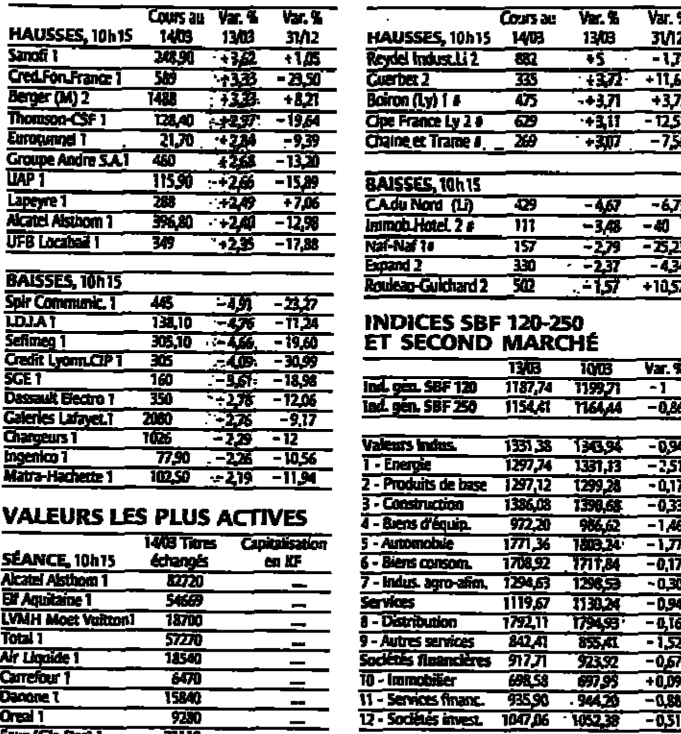
SÉANCE, 10h15	14/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Alcatel Alsthom 1	82720	—
Elf Aquitaine 1	54669	—
LVMH Moet Vuitton1	18700	—
Total 1	57270	—
Air Liquide 1	18540	—
Carrefour 1	6470	—
Danone 1	15840	—
Oreal 1	9280	—
Eaux (Gle Des) 1	21110	—
Canal + 1	14565	—

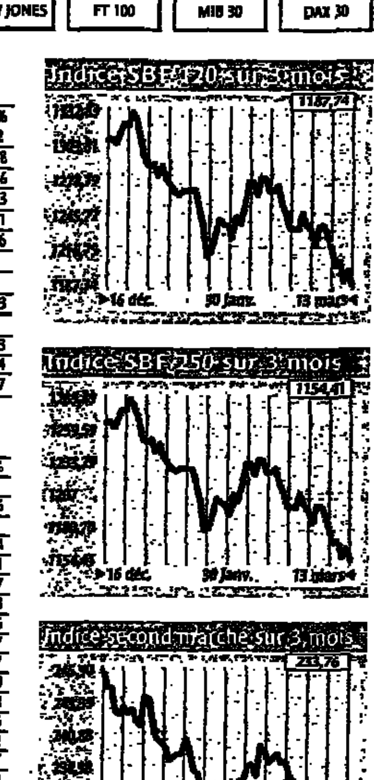
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

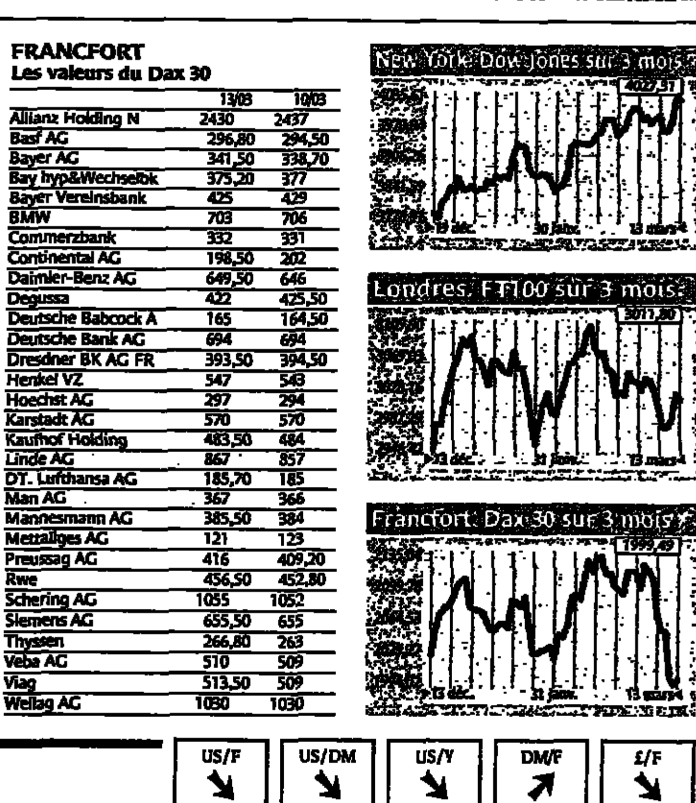
HAUSSES, 10h15	Cours au 14/03	Var. % 13/03	Var. % 31/12
Reydel Indust.Li 2	882	+5	–1,78
Guerbet 2	335	+3,72	+11,66
Boiron (Ly) 1 #	475	+3,71	+3,73
Cipe France Ly 2 #	629	+3,11	–12,51
Chaine et Trame #	269	+3,07	–7,56
BAISSES, 10h15			
C.A.du Nord (Li)	429	–4,67	–6,73
Immob.Hotel. 2 #	111	–3,48	–40
Naf-Naf 1#	157	–2,79	–25,23
Expand 2	330	–2,37	–4,34
Rouleau-Guichard 2	502	–1,57	+10,57

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	13/03	10/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1187,74	1199,71	–1
Ind. gén. SBF 250	1154,41	1164,44	–0,86
Valeurs Indus.	1331,38	1343,94	–0,94
1 - Energie	1297,74	1331,13	–2,51
2 - Produits de base	1297,12	1299,28	–0,17
3 - Construction	1386,08	1390,68	–0,33
4 - Biens d'équip.	972,20	986,62	–1,46
5 - Automobile	1771,36	1803,24	–1,77
6 - Biens consom.	1708,92	1711,84	–0,17
7 - Indus. agro-alim.	1294,63	1298,53	–0,30
Services	1119,67	1130,24	–0,94
8 - Distribution	1792,11	1794,93	–0,16
9 - Autres services	842,41	855,41	–1,52
Sociétés financières	917,71	923,92	–0,67
10 - Immobilier	698,58	697,93	+0,09
11 - Services financ.	935,90	944,20	–0,88
12 - Sociétés invest.	1047,06	1052,38	–0,51
Ind. Second Marché	233,76	233,37	+0,17







Nouveau recul à Tokyo

A l'approche de la clôture de l'année fiscale, qui intervient le 31 mars, les investisseurs locaux sont restés sur la touche mardi 14 mars, à la Bourse de Tokyo, mais les investisseurs étrangers ont été relativement actifs en liquidant un grand nombre de positions. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 231,82 points, soit 1,41 %, à 16 245,82 points. De nombreux investisseurs craignent, selon les professionnels, que la cote ne perde encore facilement 2 000 points dans le courant du mois prochain. *La baisse était aussi au rendez-vous, la veille, à Wall Street*, mais dans des proportions nettement moindres. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 10,38 points, soit 0,26 %, à 4 025,23 points. Ce repli s'est effectué dans le sillage des titres bancaires, eux-mêmes victimes de la forte chute de Bankers Trust (9 7/8 dollars) après l'annonce d'une possible suppression de 15 000 emplois à la suite de pertes sur ses activités en Amérique latine. La baisse de Wall Street à l'ouverture a pesé sur Londres, qui tout au long de la séance avait réussi à maintenir une légère avance. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 9,3 points, soit 0,3 %, à 3 011,8 points. Francfort a continué à faire cavalier seul en gagnant 0,27 % à 1 999,49 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 13/03	Cours au 10/03	Var. en %
Paris CAC 40	1721,80	1743,10	–1,24
New-York/DJ indus.	4027,31	4035,89	–0,21
Tokyo/Nikkei	16477,60	16358,40	+0,72
Londres/FT100	3011,80	3020,10	–0,31
Francfort/Dax 30	1999,49	1994,03	+0,27
Frankfort/Commer.	749,76	741,39	+1,12
Bruxelles/Bel 20	1452,62	1445,94	+0,46
Bruxelles/Général	1288,16	1282,24	+0,46
Milan/MIB 30	13733	13977	–1,78
Amsterdam/Gé. Cbs	267,20	267,70	–0,19
Madrid/Ibex 35	267,37	267,22	+0,05
Stockholm/Affarsal	1115,57	1115,31	+0,02
Londres FT30	2307,20	2311,80	–0,20
Hong Kong/Hang S.	8111,27	7948,39	+2
Singapour/Strait t	2063,53	2061,28	+0,11

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	13/03	10/03
Alcoa	38,12	38,25
American Express	33	32,62
Allied Signal	38,87	38
AT & T	50,62	52,12
Bethlehem	15,12	15,12
Boeing Co	46,62	46,87
Caterpillar Inc.	48,87	49,87
Chevron Corp.	47,62	48
Coca-Cola Co	56,75	56,87
Disney Corp.	54,37	56,12
Du Pont Nemours&Co	55,75	55,37
Eastman Kodak Co	52,50	51,87
Exxon Corp.	65	65
Gén. Motors Corp.H	41,12	39,75
Gén. Electric Co	54,62	54,75
Goodyear T & Rubbe	36	36
IBM	82,12	81,25
Intl Paper	72,62	73
J.P. Morgan Co	61	63,25
Mc Don Dougl	57,12	57,62
Merck & Co.Inc.	42	41,75
Minnesota Mng.&Mfg	55,87	56,12
Philip Moris	63,50	63,37
Procter & Gamble C	67,37	67,25
Sears Roebuck & Co	50,75	50,75
Texaco	65	65,12
Union Carb.	27,25	27,75
Utd Technol	66,37	66,12
Westingh. Electric	14,62	14,62
Woolworth	16	15,87

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	13/03	10/03
Allied Lyons	4,95	4,98
Barclays Bank	5,93	6,04
B.A.T. industries	4,29	4,23
British Aerospace	4,85	4,82
British Airways	3,82	3,86
British Gas	2,83	2,84
British Petroleum	4,02	4,03
British Telecom	3,66	3,66
B.T.R.	3,19	3,15
Cadbury Schweppes	4,29	4,29
Eurotunnel	2,66	2,66
Glaxo	6,89	6,77
Grand Metropolitan	3,71	3,72
Guinness	4,15	4,14
Hanson Plc	2,35	2,36
Great Ic	5,31	5,32
H.S.B.C.	6,48	6,47
Impérial Chemical	6,78	6,99
Lloyds Bank	5,62	5,65
Marks and Spencer	3,72	3,76
National Westminst	4,92	4,96
Peninsular Orienta	5,63	5,61
Reuters	4,46	4,47
Saatchi and Saatch	0,86	0,86
Shell Transport	7,16	7,17
Smithkline Beecham	5,15	5,17
Tate and Lyle	4,17	4,17
Univeler Ltd	11,84	11,79
Wellcome	10,46	10,39
Zeneca	8,42	8,69

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

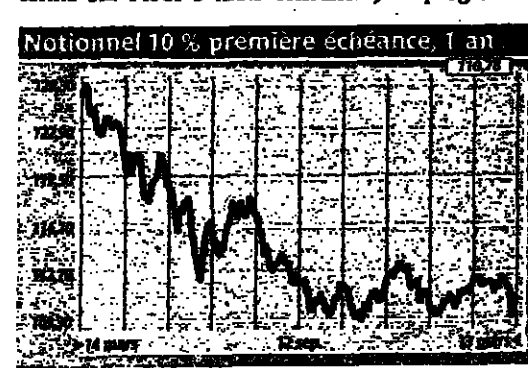
	13/03	10/03
Allianz Holding N	2430	2437
Basf AG	296,80	294,50
Bayer AG	341,50	338,70
Bay hyp&Wechselbk	375,20	377
Bayer Vereinsbank	425	429
BMW	703	706
Commerzbank	332	331
Continental AG	198,50	202
Daimler-Benz AG	649,50	646
Degussa	422	425,50
Deutsche Babcock A	165	164,50
Deutsche Bank AG	694	694
Dresdner BK AG FR	393,50	394,50
Henkel VZ	547	543
Hoechst AG	297	294
Karstadt AG	570	570
Kaufhof Holding	483,50	484
Linde AG	867	857
DT. Lufthansa AG	185,70	185
Man AG	367	366
Mannesmann AG	385,50	384
Metallges AG	121	123
Preussag AG	416	409,20
Rwe	456,50	452,80
Schering AG	1055	1052
Siemens AG	655,50	655
Thyssen	266,80	263
Veba AG	510	509
Viag	513,50	509
Wellag AG	1030	1030

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour — PARIS → OAT 10 ans — NEW YORK → Jour le jour — NEW YORK ↘ Bonds 10 ans — FRANCFORT → Jour le jour — FRANCFORT → Bonds 10 ans

Légère détente des taux

Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises à long terme – a ouvert mardi matin 14 mars en légère hausse, l'échéance juin gagnant 24 centièmes à 110,76. Le taux de rendement de l'OAT à dix ans s'établissait à 8,21 %, soit un écart de 86 points de base par rapport aux emprunts d'Etat de même échéance. Le contrat à terme sur Pibor 3 mois échéance juin progressait pour sa part de 9 centièmes à 92,15, profitant de la meilleure tenue du franc face au deutschemark. Les taux au comptant se détendaient eux aussi de 0,25 %, les taux à trois mois revenant à 8,60 %. La Bundesbank a annoncé mardi matin une opération de prise en pension au taux fixe de 4,85 % et la Banque d'Espagne un nouveau relèvement de son taux d'intervention, porté de 8 % à 8,50 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 13/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,80	8,25	8,50	1,60
Allemagne	4,90	7,42	7,78	2,60
Grande-Bretagne	6,85	8,73	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,80
Japon	2,19	4,51	5,75	0,20
Etats-Unis	5,93	7,53	7,68	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 13/03	Taux au 10/03	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,51	7,49	100,90
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,74	7,66	101,12
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,95	7,93	101,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	8,09	8,01	101,70
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,35	8,32	102,76
Obligations françaises	8,21	8,17	101,37
Fonds d'État à TME	–0,73	–0,78	100,13
Fonds d'État à TRE	–0,48	–0,52	99,61
Obligat. franç. à TME	–0,62	–0,49	100,03
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,26

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 13/03	Vente 13/03	Achat 10/03	Vente 10/03
Jour le jour	7,87	—	[illegible]	—
1 mois	7,75	7,85	5,45	5,37
3 mois	5,62	5,74	5,40	5,32
6 mois	6,[illegible]	6,12	6,08	6,18
1 an	6,52	6,62	6,62	6,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,25	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	8,75	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	8,47	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	8,16	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	8,03	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	7,21	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	7,62	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	7,33	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	26767	110,78	110,78	110,60	110,64
Juin 95	97116	110,66	110,66	110,44	110,52
Sept. 95	109	110,24	110,24	110,16	110,18
Déc. 95	2	110,02	110,02	110,02	109,96
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	14036	90,90	91,08	90,89	90,94
Juin 95	45156	92,10	92,18	91,96	92,06
Sept. 95	10776	93	93	92,83	92,90
Déc. 95	4498	92,95	93,09	92,88	93,04
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	605	80,64	80,64	80,54	80,56
Juin 95	1355	80,60	80,66	80,54	80,62

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

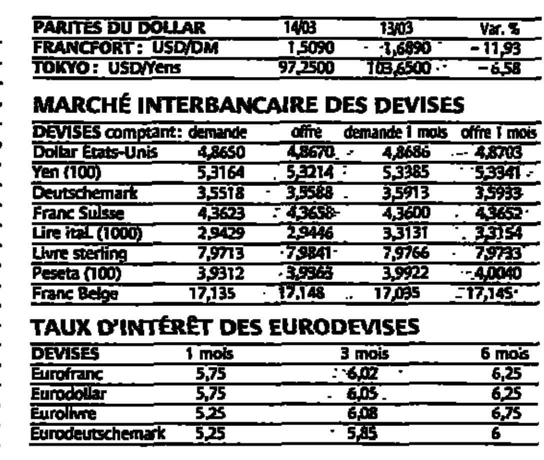
Échéances 13/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 95	18329	1754	1754	1719	1726
Avril 95	1013	1764,50	1764,50	1730,50	1736
Mai 95	400	1731	1731	1728	1733
Juin 95	64	1741	1741	1711	1714

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0155 — US/DM ↘ 1,5090 — US/Y ↘ 97,2500 — DM/F ↗ 3,5761 — £/F ↘ 7,9345

Le dollar stable

Le dollar a ouvert mardi matin 14 mars à 1,4105 mark, 90,90 yens et 5,02 francs. La Banque du Japon est intervenue sur le marché de Singapour pour acheter des dollars. Le franc se redressait légèrement face à la monnaie allemande, à 3,5620 pour un deutschemark. La monnaie italienne restait pour sa part très faible, s'échangeant à 1 200 lires pour un mark. Les opérateurs attendent le vote du collectif budgétaire qui doit intervenir au cours des prochains jours. Les gouverneurs des banques centrales du G10 réunis lundi à Bâle ont déclaré s'attendre que le mouvement de corrections intervenu vendredi sur les marchés des devises *« continue ». Les banques centrales vont « continuer à coopérer étroitement dans les jours qui viennent »*, a ajouté le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 13/03	% 10/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	357,6100	+0,46	—	[illegible]
Ecu	6,5085	–0,27	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0155	–0,53	—	[illegible]
Belgique (100 F)	17,2400	+0,18	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	318,7700	+0,46	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	2,9670	–1,62	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6400	[illegible]	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	7,9060	–1,73	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	7,9345	–1,61	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1980	[illegible]	—	[illegible]
Suède (100 krs)	69,0100	–1,32	—	[illegible]
Suisse (100 F)	428,6800	+0,62	—	[illegible]
Norvège (100 k)	79,7700	–0,18	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	50,8000	+0,46	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,8705	–0,18	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3800	[illegible]	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,5546	–0,89	—	[illegible]
Japon (100 yens)	5,5654	+1,31	—	[illegible]
Finlande (mark)	114,0300	–0,37	—	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	14/03	13/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890	–11,93
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500	–6,58

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8650	4,8670	4,8686	4,8703
Yen (100)	5,3164	5,3214	5,3385	5,3341
Deutschemark	3,5518	3,5588	3,5913	3,5933
Franc Suisse	4,3623	4,3658	4,3600	4,3652
Lire ital. (1000)	2,9429	2,9446	3,3131	3,3154
Livre sterling	7,9713	7,9841	7,9766	7,9733
Peseta (100)	3,9312	3,9363	3,9922	4,0040
Franc Belge	17,135	17,148	17,095	17,145

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,75	6,02	6,25
Eurodollar	5,75	6,05	6,25
Eurolivre	5,25	6,08	6,75
Eurodeutschemark	5,25	5,85	6

L'OR

	cours 13/03	cours 10/03
Or fin (k. barre)	62000	61700
Or fin (en lingot)	62950	62200
Once d'Or Londres	383,50	382,75
Pièce française(20f)	374	363
Pièce suisse (20f)	368	360
Pièce Union lat(20f)	366	365
Pièce 20 dollars us	2405	2405
Pièce 10 dollars us	1232,50	1232,50
Pièce 50 pesos mex.	2325	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 13/03	cours 10/03
WTI (New York)	16,38	16,36
Brent (Londres)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	13/03	10/03
Dow-Jones comptant	187,65	188,37
Dow-Jones à terme	264,87	264,83
Moody's	—	[illegible]
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2921	2913
Cuivre à 3 mois	2910	2903
Aluminium comptant	1813,50	1807
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5470	5490
Etain à 3 mois	5545	5545
Zinc comptant	1015	1030
Zinc à 3 mois	1043,50	1055
Nickel comptant	7620	7620
Nickel à 3 mois	7620	7620

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,70	4,51
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	160,50	157
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,40	2,38
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	106	104,75
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1419	1407
Café (Londres)	3328	3340
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	0,97	0,98

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 14 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 5,88
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+1,48 %
CAC 40 : 1747,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	5860	6130	+ 4,61	153,58
B.N.P. (T.P)	1000	990	- 1	49,25
Cr.Lyonnais(T.P.)	875	870	- 0,57	50,35
Renault (T.P.)	1785	1792	+ 0,39	92,95
Rhone Poulenc(T.P)	1972	—	—	101,52
Saint Gobain(T.P.)	1127	—	—	79,01
Thomson S.A (T.P)	1068	1030	- 3,56	46,29
Accor 1	533	537	+ 0,75	18
Air Liquide 1	742	752	+ 1,35	14
Alcatel Alsthom 1	387,50	396,80	+ 2,40	15
Alcatel Cable 1	389	387	- 0,51	10
Alsp 1	335	—	—	14
AGF-Ass Gen France	170	171	- 0,59	12
CCIP 1	1043	1050	+ 0,67	34
Chargeurs 1	1050	1026	- 2,29	14
Christian Dior 1	409	408,90	- 0,02	5
Ciments Fr Priv.B1	211	213	+ 0,95	17,50
Cipnis 1	385	382	- 0,78	6,60
Club Mediterranee 1	404,50	406	+ 0,37	7
Coflexip	257	—	—	—
Colas 1	782	780	—	22
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	7,50
Comptoir Moder. 1	1364	1360	- 0,29	20

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.
CPR 1	328
Cred.Fon.France 1	570
Credit Local Fce 1	389
Credit Lyonn.CIP 1	318
Credit National 1	345
CS(ex.CSEE)1	320
Damart 1	4600
Danone 1	764
Dassault-Aviation1	400
Dassault Electro 1	360
De Dietrich 1	2580
Degremont 1	342
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	72,60
DMC (Dollfus Mi)1	258
Docks France 1	711
Dynaction 1	109
Eaux (Gle Des) 1	439
E.B.F 1	909
Ecco 1	590
Eiffage 1	784
Elf Aquitaine 1	357,30
Eridania Beghin 1	735
Essilor Intl 1	740
Essilor Intl ADP 1	544
Esso 1	648
Eurafrance 1	1410
Euro Disney 1	12,10
Euro RSCG W.W 1	451
Europe 1-1	1225
Eurotunnel 1	21,10
Filipacchi Medias1	690
Labinal 1	[illegible]
Lafarge Coppee 1	[illegible]
Lagardere (MMB) 1	[illegible]
Lapeyre 1	281
Lebon 2	260
Legrand 1	6550
Legrand ADP 1	4390
Legris indust. 1	[illegible]
Locindus 1	318
LVMH Moet Vuitton1	837

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
Volkswagen A.G 1	1268	—	—	5,11
Volvo (act.B) 1	91	—	—	5,35
Western Deep 1	171	172,50	+ 0,88	3,49
Yamanouchi 1	108	105,60	- 2,22	0,37
Zambia Copper 1	5,12	5,20	+ 2,56	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 14 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,305 ↓
CEPME 8,5% 88-97CA	100,70	5,962 d
CEPME 9% 89-99 CA#	102,75	5,104
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,510
CFD 9,7% 90-03 CB	107,40	0,983 o
CFD 8,6% 92-05 CB	102,20	0,754
CFF 10% 88-95 CA#	105,60	3,918
CFF 9% 88-97 CA#	102,33	3,995 ↓
CFF 10,25% 90 CB#	129,73	10,222 d
CLF 8,9% 88 CA#	103,60	7,071
CLF 9%88-93/98 CA#	102,71	1,013
CNA 9% 4/92 CB	—	7,742 d
Finansder 9%91CB#	105,50	
Finansd 8,6%92#CB	102	
Flora9,75% 92 CA#	—	
OAT 8,7% 5/88-95CA#	100	
OAT 9,5% 1/96 CA#	—	
OAT 8,5% 6/97 CA#	101,70	
OAT 9,90% 85-97 CA#	105,20	
OAT 88-93 TME CA	—	
OAT 9/1998 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	104,72	
OAT TMB 07/99 CA	99,08	
OAT 8,125% 99 CA#	100,66	
OAT 8,50%90 00 CA#	102,20	
OAT 85 00 TRA CA	—	
OAT 10% 5/2000 CA#	103,30	
OAT 01 TME CA	98,50	
OAT 8,5% 11/02 CA#	102,16	
OAT 8,50% 2019 CA#	99,40	
OAT 8,50%92-23 CA#	99,20	
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	
SNCF 8,8% 87-94CA	101	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	620	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	500	500
Bayer.Vereins Bank	1470	1470
Commerzbank AG	1129	1129
Fiat Ord	19,50	19,50
Gevaert	242,40	242,40
Gold Fields South	106,10	106,10
Johannesburg Cons.	130	135
Kubota Corp	33	33
Montedison act.ep.	4,30	7,282 d
Olympus Optical	46,15	46,15
Ottomane(Ste Fin.)	175	175
Robeco	319,60	317,10
Rodamco N.V.	147,60	145,10
Rolinco	325,50	323,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15

MARDI 14 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sylea 2	460	460
Teisseire-France ◆	210	210
TF1-1	447,10	449,50
Thermador Hold(Ly)	431	433
Trouvay Cauvin 2#	163,40	163,40
Unilog 2	290,10	290
Union Fin.France 1	490	485
Via Credit(Banque) ◆	142,60	142,80
Viel et Cie #	155	155,40
Vilmorin et Cie#2	375	374,50
Virbac	485,30	490

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 13 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Winterthur St-Honoré ◆	235,51	224,83

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE 3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SCIENCES

MULTIMÉDIA De passage à Paris au cours d'une visite de huit jours en Europe, Bill Gates, le fondateur de Microsoft, devait évoquer sa vision des futures autoroutes de l'information devant un auditoire d'anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité à l'occasion du centenaire de cette école. ● LES CRÉATEURS n'auraient rien à redouter de ces nouvelles technologies qui protégeront mieux les artistes que les techniques traditionnelles. ● LA VIE PRIVÉE ne sera pas menacée pour autant. Les réseaux nous protégeront du pire tout en nous donnant le meilleur, estime l'homme le plus riche des Etats-Unis : des plus grandes possibilités de communication, de formation, de soins. ● L'HISTOIRE montre qu'aucune révolution technique n'a jamais pu être annoncée, estime, a contrario, Girolamo Ramunni, co-auteur de l'histoire de Supélec.

Un entretien avec Bill Gates, président de Microsoft

« Les autoroutes de l'information changeront notre façon de communiquer plus radicalement que le téléphone »

« De Washington à Bruxelles, tous les hommes politiques parlent de la révolution que vont engendrer les autoroutes de l'information. Pensez-vous également que ces nouvelles technologies vont révolutionner la société ?

– Oui, bien que je n'aime pas le terme d'« autoroutes » pour qualifier un assemblage de pièces qui doivent fonctionner ensemble. Cela va changer notre façon de communiquer plus radicalement que le téléphone. Cela va changer notre façon d'apprendre, va nous permettre de dialoguer avec des gens qui ont les mêmes préoccupations que nous quelle que soit la distance qui nous sépare. Cela va changer notre façon de voter, va permettre la démocratie directe. Les gens pourront se sentir davantage citoyens du monde. Les frontières nationales perdront de leur importance. Nous serons plus libres d'accéder à la connaissance de l'humanité. Libres de diffuser nos idées nous-mêmes, ce qui n'est aujourd'hui possible que pour un très petit nombre de personnes, celles qui contrôlent les chaînes de télévision.

– Vous semblez persuadé que de nouvelles applications se développeront dans les dix prochaines années, comme le porte-monnaie électronique, les écrans plats de grande taille, les systèmes de reconnaissance de la parole... Il a fallu pourtant près de dix ans pour que le CD-ROM devienne un produit grand public. Pourquoi êtes-vous aussi optimiste quant à la diffusion d'applications qui ne sont même pas encore techniquement au point ?

– Il faut examiner la dynamique de chaque technologie. Les microprocesseurs évoluent de façon très prévisible. On sait précisément qui travaille dessus et où, à quelle étape ils en sont. Il en est de même pour les technologies de communication comme l'ATM ou le RNIS [NDLR : réseau numérique à intégration de service, le Numeris en France]. On peut être plus sceptique quant au développement rapide d'un petit nombre de technologies qui nécessitent des milliers de nouveaux logiciels. Car on se heurte alors à un problème d'amorçage : le logiciel ne se diffuse vraiment que si le matériel atteint une masse critique suffisante et vice versa. Le CD-ROM a été confronté à ce problème d'amorçage.

Les sytèmes de reconnaissance de la parole fonctionnent déjà bien pour des vocabulaires spécifiques. Et ils bénéficieront grandement de l'amélioration de la vitesse et de la mémoire des ordinateurs. Pour les écrans de très grande taille, le problème est de savoir quel en sera le prix. Car techniquement on sait déjà les fabriquer. Dix ans nous laissent encore beaucoup, beaucoup de temps.

– Si une décennie permet de progresser techniquement autant que vous le prétendez, comment se fait-il que le logiciel Windows ne permette toujours pas aux PC d'être aussi conviviaux que les Macintosh ?

– Je ne suis pas sûr qu'il y ait autant de différences. Les gens utilisent un ordinateur pour une application donnée : écrire une lettre, faire un tableau de chiffres.

> « Il est plus facile de protéger ses droits sur une autoroute de l'information que n'importe où ailleurs. »

Et dans ces cas, les programmes nécessaires (le traitement de texte Word ou le tableur Excel) sont exactement les mêmes sous Windows ou sur Macintosh.

– Comment les créateurs, peintres ou musiciens, pourront-ils défendre leurs droits d'auteurs quand leurs œuvres seront à la disposition de tous sur les autoroutes de l'information ?

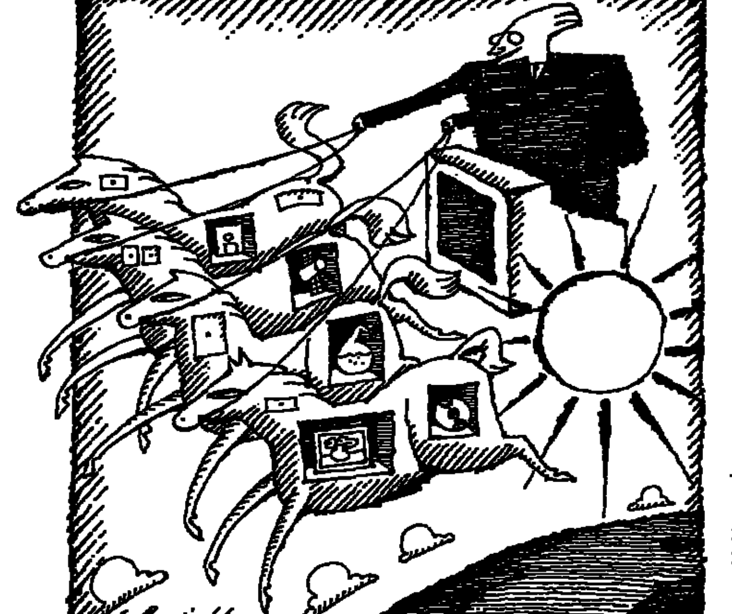
– Il est plus facile de protéger ses droits sur une autoroute de l'information que n'importe où ailleurs. Quand quelqu'un souhaitera écouter une chanson des Beatles stockée dans une banque de données, le système vérifiera qu'il a bien acquitté les droits nécessaires. La chanson ne sera transmise que par morceaux, il ne sera pas possible de la stocker sur son ordinateur. De même pour un film, il ne sera décrypté que morceau par morceau. On pourra empêcher les gens de le stocker sous forme digitale.

Dans un monde où il existe des copies physiques des œuvres, on peut les copier par millions sans que personne vous voie faire. On peut vendre clandestinement une copie illicite d'une chanson des Beatles dans une ruelle mal éclairée. En revanche, sur le réseau, si une personne transmet une chanson, c'est-à-dire une grande quantité d'informations à des milliers de gens étrangers à qui elle n'a jamais envoyé d'informations avant, cela semblera très louche. Parce que le réseau observe tout ce qui se passe.

Vous ne pourrez pas dire que vous ne savez plus comment vous avez obtenu cette musique, que vous l'avez trouvée par hasard au fin fond d'une impasse ! Sur un réseau, vous êtes observé.

– Cela est très inquiétant !

– Aujourd'hui, on n'est observé que 80 % du temps : quand vous donnez un coup de téléphone, que vous écrivez un chèque, que vous utilisez votre carte de crédit. La police a le droit d'écouter votre ligne téléphonique si vous êtes trafiquant de drogue ou terroriste. La même chose arrivera sur le réseau. Le réseau permet de mettre en œuvre toutes les politiques possibles en matière de protection de la vie privée... à condition qu'il y ait quand même quelques utilisateurs honnêtes !



– Pensez-vous que les infrastructures de télécommunication actuelles seront suffisantes pour supporter les autoroutes de l'information ?

– Dans la plupart des pays il faut laisser faire le marché. Des sociétés privées feront les investissements nécessaires. C'est un peu plus compliqué dans les pays qui ont encore un monopole ! Je pense que la demande pour le RNIS va s'accroître très vite. En Allemagne, aux Etats-Unis, ses tarifs ont beaucoup baissé. Le RNIS est une étape dans la réalisation des autoroutes.

– Mais ils ne permettent pas de transmettre des films ?

– Non ; mais déjà la possibilité de transmettre simultanément la voix, des données et des images fixes est un grand pas en avant. Dans les trois ou quatre ans à venir, sans aucun réseau large bande, on pourra déjà beaucoup progresser en matière de communication. Le large bande, qui nécessite de nouvelles infrastructures, sera l'étape ultime.

Tout dépendra de la façon dont le marché va être régulé et de l'importance des investissements qui seront consentis par les opérateurs privés. Nous devons les évangéliser pour qu'ils développent rapidement des réseaux en fibre optique. Mais nous n'allons pas leur offrir un chèque ! Nous ne sommes pas un fabricant de réseau. Nous sommes une société de logiciel, une société très ciblée.

– Votre stratégie n'est pas aussi ciblée que cela ! Vous avez créé une société commune avec Craig McCaw pour développer un réseau de transmission par satellite. Vous avez un accord avec le cablo-opérateur américain TCI (Telecommunications Inc), un autre avec Sony, vous avez créé une société, Corbis, pour acheter les droits sur des images, peintures, etc.

– Avec McCaw, il s'agit d'un investissement personnel de 5 millions de dollars. Je l'ai fait parce que Craig McCaw est un ami. Cette infrastructure va coûter quelque 300 milliards de dollars. C'est beaucoup d'argent. Ni Microsoft ni ma fortune personnelle ne permettront d'en financer une part significative ! Corbis est aussi un investissement personnel.

Avec Sony, nous avons exactement la même relation qu'avec Compaq ou Intel. Je n'ai pas de participation chez eux. Mais nous définissons ensemble les spécifications techniques et construisons les pilotes ensemble. Nous avons énormément de relations de ce type. Avec TCI, c'est un peu différent, parce qu'il possède 20 % de Microsoft On Line [la société récemment créée pour diffuser de l'information en ligne]. TCI est un cablo-opérateur très puissant et nous voulons travailler étroitement avec lui. Mais nous devons être très prudents car nous voulons aussi travailler avec les compagnies de téléphone. Et c'est très difficile de faire les deux à la fois !

– Que feriez-vous si la justice américaine vous demandait l'éclatement de Microsoft comme cela est arrivé pour ATT dans le passé ?

– Aucun tribunal n'a jamais utilisé ces mots. La presse, et elle seule l'a fait.

– Mais le juge Sporkin semble vivement souhaiter que votre société perde de son pouvoir ?

– Même lui n'a jamais utilisé ces mots. L'audition que nous devions avoir avec lui est annulée du fait de la procédure d'appel lancée par le ministère de justice américain et nous-mêmes. Nous ne reverrons peut-être plus jamais Sporkin.

– Dans un texte publié par *Libération*, Jean-Louis Gassée, le précédent numéro deux d'Apple suggère que, pour mettre un terme à vos démêlés avec la justice, vous mettiez Windows dans le domaine public. Que pensez-vous de cette proposition ?

– Ce type est revenu en France ?

– Non, il est toujours aux Etats-Unis.

– Qu'y fait-il donc ? Il est devenu éditorialiste ? Je suis heureux d'entendre qu'il est toujours en vie !

– Je pense que vous savez très bien qui il est ! Vous ne voulez donc pas répondre à la question ?

– Le point-clé est que les consommateurs veulent probablement que Windows s'améliore. Or je suis désolé, mais j'ai bien peur d'être une sorte de capitaliste. Je pense que des mesures incitatives sont nécessaires pour améliorer les produits et donc faire progresser la société. Mettre Windows dans le secteur public serait mauvais pour le consommateur. Il vaudrait mieux le donner à quelqu'un d'autre ! A des gens qui seraient plus intelligents que nous, qui feraient un meilleur boulot que nous ! Mais je pense que nous avons quelque expérience !

– Vous êtes l'homme le plus riche des Etats-Unis. Qu'est-ce qui vous fait courir encore ?

– Ce que je possède, c'est une part de Microsoft. Dans ce métier, si on s'arrête on meurt. On est rapidement remplacé. Aucune taille, ni part de marché, ne vous protégera. IBM est un exemple fameux. Certes, financièrement les gens qui travaillent chez Microsoft depuis longtemps ont amassé assez d'argent pour satisfaire tous leurs besoins. Surtout pour quelqu'un comme moi, qui ne croit pas qu'il faille donner de l'argent à ses enfants. Mais j'aime mon métier. J'ai la chance unique de travailler avec des gens exceptionnels.

Propos recueillis par Annie Kahn

La galaxie Microsoft

■ **Fournisseur majeur de logiciels et de CD-ROM**
↔ Intel sur les microprocesseurs
PC

■ **Boîtier électronique**
↔ Sony
TV

■ **Fournisseur d'information en ligne**
Microsoft On Line
+ accord avec UUnet (accès à Internet)
- licence Mosaïc
- Logiciel de gestion de banque de données D. Com en développement

■ **Serveurs médiatiques**
↔ Compaq et Intel : logiciel "Tiger"
Logiciel Microsoft Windows-NT Advanced Server

■ **Banque de données image** "Corbis"

■ **Films**
logiciels animation (acquisition de Softimage)

■ **Services financiers**
↔ Visa
↔ Chase Manhattan Bank
Acquisition de Intuit

■ **Achats en ligne**
négociations en cours

Réseaux
- Liaison satellite : société conjointe avec Craig McCaw "Teledesic".
- Liaison câble : ↔ TCI (câblo-opérateur américain) qui détient 20% de Microsoft On Line
- réseau large bande ↔ Alcatel, Olivetti, Lockeed, NTT
- Programme de formation avec les grands chercheurs mondiaux : FT, DT, BT, Belgecom

↔ Création de société commune ou partenariat commercial

Les révolutions technologiques sont imprévisibles

NON, les autoroutes de l'information ne révolutionneront pas la société. A ceux qui s'interrogent sur ce point, l'histoire des sciences et des techniques donne une réponse catégorique : aucune révolution technologique n'a jamais été annoncée. Donc, paradoxalement, le seul fait que les bouleversements liés aux autoroutes de l'information soient choisis comme thème d'une conférence prestigieuse, laisse planer les plus grands doutes quant à leur impact réel.

Girolamo Ramunni, directeur de recherche au CNRS, professeur d'histoire des sciences et des techniques, en est convaincu. Pour cet auteur de *Cent ans d'histoire de l'Ecole supérieure d'électricité*, paru cette semaine à l'occasion du centenaire de cette école d'ingénieurs, cette conclusion est inéluctable. Car ingénieurs et chercheurs ne peuvent prévoir que des évolutions « *linéaires* ». Chaque vraie révolution technique s'est produite presque à leur insu et à leur plus grand étonnement. « *Quand en 1871 la dynamo a été inventée, on a pensé qu'elle remplacerait la pile, qu'elle servirait à des applications industrielles, pour la galvanoplastie ou le traitement des métaux rares. Mais personne n'a eu l'idée que l'électricité pourrait remplacer la machine à vapeur pour faire fonctionner les trains, et encore moins qu'elle serait une énergie à la portée de tous.* »

MANQUE DE LUCIDITÉ

Dans la bagarre qui opposait défenseurs du courant continu et adeptes de l'alternatif, les ingénieurs influents de l'époque avaient pris position en faveur du premier : « *Ils ne comprenaient pas ce qu'était un transformateur, ce n'était pas dans leur mentalité* ». Celui qui fit donc vraiment preuve de « *génie créatif* », l'inventeur du courant alternatif, était un Français marginal, Lucien Gaulard, mort fou en 1887, après que les Etats-Unis lui eurent acheté ses brevets, mais que ses inventions aient été bloquées dans son propre pays.

Même manque de lucidité quand apparut le téléphone : « *C'était un jeu, un gadget. On allait à la foire, on essayait le téléphone.* » Idem, pour la radio. Quand Marconi fit la découverte de la télégraphie sans fil, en 1892, c'était pour des applications navales ou militaires. « *Personne ne put prévoir les applications grand public... La perception de l'importance d'une technique est le fait d'une minorité, et se fait contre ses inventeurs.* » Même aveuglement aussi quand fut inventé le tube télé : « *On prévoyait n'importe quoi, que l'on pourrait voir l'au-delà, mais on était loin des vraies applications grand public.* »

D'une façon générale, « *quand on regarde les utopies d'une époque, elles ne correspondent pas à la société d'aujourd'hui ; car le public doit s'approprier une technique et, quand il se l'approprie, il la transforme* », note Girolamo Ramunni.

Aucune raison qu'il n'en soit pas de même avec les « *autoroutes de l'information* ». « *Je collectionne tout ce que l'on raconte aujourd'hui sur ces sujets. Cela m'amusera beaucoup de voir, dans dix ans, la façon dont les gens se les ont appropriés, et qui n'auront rien à voir avec les prévisions du jour !... La rupture fut beaucoup plus importante quand le téléphone est devenu d'usage quotidien. Les autoroutes de l'information s'insèrent dans cette évolution.* »

Pourquoi alors les industriels investissent-ils des sommes colossales dans un domaine aussi incertain ? Time-Warner, le premier groupe multimédia américain, a dépensé 30 milliards de dollars pour la seule expérimentation d'Orlando visant à tester un réseau câblé auprès de 4 000 foyers. Là encore, l'histoire permet de relativiser le phénomène. En 1938, la modernisation du réseau électrique coûta 3 milliards de francs de l'époque, soit environ 600 milliards de nos francs... Les autoroutes n'ont décidément rien de « révolutionnaire ».

A. K.

★ *1894-1994, Cent Ans d'histoire de l'Ecole supérieure d'électricité*, de Girolamo Ramunni et Michel Savio, éditions Supélec, 305 pages.

Vincent Guérin, l'homme tranquille

Le discret milieu de terrain du Paris-SG sera l'un des atouts de son équipe en Ligue des champions contre Barcelone

Le Paris-Saint-Germain accueille le FC Barcelone, mercredi 15 mars au Parc des Princes, en match retour des quarts de finale de la Ligue des champions. L'équipe parisienne, au sein de laquelle s'était illustré un excellent Vincent Guérin, avait réussi le match nul (1-1) à l'aller le 1er mars à Barcelone. Une élimination du prestigieux « Barça », même en proie à une crise et sujet à rumeurs concernant le départ de son entraîneur Johan Cruyff, constituerait la plus belle performance du PSG en Coupe d'Europe. Dans les trois autres quarts de finale, le Milan AC, vainqueur (2-0) à l'aller, se déplace à Benfica, l'Ajax Amsterdam va jouer contre Hadjuk Split (0-0) et le Bayern Munich reçoit l'IFK Göteborg (0-0)


COUPE D'EUROPE

ON DIT GÉNERALEMENT de quelqu'un que sa discrétion l'honore. Pas d'un sportif, qui se devra toujours d'épater la nombreuse galerie. Lui, Vincent Guérin, n'aime pas trop ça, la gloriole. Mineur des attaques adverses, footballeur de fond, le Parisien récupère tout, sauf les lauriers. L'altruiste ne garde rien pour lui, et surtout pas la balle. Sitôt chipée à l'adversaire, sitôt rendue à ses partenaires : le spectateur béotien le prend rarement en flagrant délit. Ni vu, ni connu, il embrouille les meilleurs schémas tactiques, même estampillés Johan Cruyff.

Fuyant la renommée et les honneurs contre nature, contre sa nature, le milieu de terrain, aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans, a toujours été bien coté par les bâtisseurs d'équipe. Quand de grands noms ont été couchés sur le papier, dévoreurs de ballons d'attaque, Vincent Guérin a souvent été considéré comme le mieux à même de leur fournir à satiété l'aliment de base. Tour à tour servant de batterie pour David Ginola au Matra Racing, Eric Cantona à Montpellier ou George Weah au Paris-Saint-Germain, son allégeance son abnegation ont inspiré la confiance, à défaut de la reconnaissance. Quand certains joueurs ressemblent à des mises de casino lui a des airs d'emprunt Giscard d'Estaing, parfait pour assurer ses arrières.

Ne le connaissent donc que ceux qui s'y connaissent. Et encore. Longtemps, sa discrétion a occulté son talent aux yeux mêmes des spécialistes censés le détecter. Lors d'un stage, à l'été 1983, le Paris-Saint-Germain avait débouté le jeune espoir de Joinville-le-Pont et failli le rejeter définitivement, à dix-huit ans, dans l'anonymat. *« Je venais d'un club de promotion d'honneur et je me retrouvais à un niveau de troisième division. Les autres joueurs se connaissaient bien. Ils vivaient ensemble. Moi, le soir, je rentrais chez moi. J'étais un peu esseulé, le midi à table. Sur le terrain aussi. »* Vincent se souvient du trajet entre Saint-Germain-en-Laye et le domicile familial à Bry-sur-Marne. Trois quarts d'heure de vélomoteur, matin et soir, où il avait le temps de remâcher sa déconvenue, de pester contre le manque de confiance qu'on lui témoignait. Au dixième jour, son engin crève, il arrive en retard, se fait houspiller, se fâche à son tour et claque la porte. Un coup de colère dont il est peu coutumier, à la hauteur de sa déception. Il faudra près de dix ans, malgré les sollicitations, pour qu'il revienne dans ce club si cher à son coeur, qui avait nourri les rêves d'un gosse né à la clinique du Parc des Princes, à Boulogne-Billancourt.

Un moment, le destin vacille. Vincent s'apprête à retrouver Joinville-le-Pont, où il occupait depuis un an et demi un emploi d'horticulteur à la mairie. Les fleurs et les plantes n'étaient pas vraiment une vocation. Quand sa scolarité a commencé à connaître des ratés, on lui a proposé ce débouché, sans doute en raison de la douceur angélique qu'il dégageait jusque dans le timbre de sa voix. De là à lui prêter la main verte... Ses conseillers en orientation auraient dû assister à un match pour déceler le battant.

Responsable au club de Joinville, Michel Milosevic, lui, sait que Vincent a la trempe du champion. Il glisse son nom aux dirigeants brestois. Trois jours d'essai, et l'affaire est faite. *« Ça a commencé par un quiproquo. Au début, beaucoup de gens me prenaient pour un joker suisse qui devait venir au club. »* La confusion ne dure guère. L'aspirant se fait professionnel, se fait une pratique et se forge un caractère.

L'AVENTURE DU MATRA RACING

Avec l'entraîneur Artur Jorge, au Matra Racing, l'apprentissage devient un temps militaire. *« C'était la rigueur à 300 %. En semaine, nous arrivions à l'entraînement à 8 heures, nous repartions à 18 heures. Le week-end, nous allions en bus nous mettre au vert à Enghien dès le vendredi après-midi. Après le match du samedi, nous avions un quart d'heure pour voir la famille. Puis nous retournions à Enghien. Tu ne rentrais chez toi que le dimanche soir. »*

De l'aventure du Matra Racing, il ne reste aujourd'hui que le souvenir d'une piteuse faillite collective. Un goût amer, celui des grandes ambitions dévoyées, que Vincent Guérin connaît ensuite à Montpellier. Nouvel échec sportif, avec en prime une blessure au genou qui lui fera craindre le pire. Mais, dans cette apparente débâcle, le timide, l'introverti prend chaque fois plus d'aplomb. Les dirigeants de l'Hérault l'apprennent à leurs dépens quand ils font capoter toutes les tentatives de transfert pour renouveler son contrat à vil prix.

Souvent seul à surnager dans les naufrages, Vincent Guérin attise de plus en plus les convoitises. Le temps est venu de renouer avec le Paris-Saint-Germain. Sa venue est annoncée en une du *Parisien* : *« L'homme qui vaut un milliard »*, titre le quotidien. *« En revenant de chez mes beaux-parents à Nancy, des journalistes et des photographes m'attendaient en descendant du train. J'étais complètement dépassé par les événements. C'était un tourbillon. »* Signant dans un grand club, il se trouvait parachuté dans un monde de démesure. Mais le petit banlieusard était revenu de ses campagnes armé moralement, prêt à affronter la notoriété.

Alors, on s'est remis à parler de lui en équipe de France, dont les portes ne lui avaient été jusqu'alors qu'entrouvertes. Le modeste, le pourvoyeur de ballons, comme d'autres en cyclisme sont porteurs d'eau, se trouve soudain promis à un destin national mais ne veut pas en faire une obsession. Il sait que pour porter le maillot tricolore il lui faudrait faire des exploits, malgré d'autres beaux buts, qui réveilleraient le sélectionneur. Il sait que *« le football est un sport individuel au travers d'une collectivité »*, qu'il lui faut tirer la couverture, celle des journaux, à lui. Mais il s'y refuse. *« Taper sur la table pour obtenir une sélection, je n'ai pas cette vision des choses. C'est comme ça, c'est mon tempérament. »*

Benoît Hopquin

Tennis : Pete Sampras refoule André Agassi à Indian Wells

L'autorité retrouvée du numéro un mondial

INDIAN WELLS
correspondance

Pete Sampras reste le patron. Dans le couchant du désert californien, il ne s'est pas contenté de défendre son titre, *lundi 13 mars*. Il a battu André Agassi (7-5, 6-3, 7-5) à son propre jeu : du fond du court. Après 2 heures 13 minutes de tennis-feu d'artifice, le numéro un mondial a enfin soufflé. De sa chaise, sans regarder derrière lui, il a négligemment jeté au public sa chemise blanche trempée de sueur. Le monde à l'envers... Dans son coin, coudes sur les genoux, les yeux baissés, Agassi soupirait. Frustré de ne pas dominer son sujet aussi bien que de coutume de la ligne de fond de court, le joueur de Las Vegas a tout risqué.

Maintes fois, il s'est lancé à l'abordage du filet. En pure perte. *« Quand on joue à 98 % de ses moyens contre un Sampras à 100 %, on donne toujours l'impression de n'être qu'à 60 %, »* a-t-il constaté dépité. Malgré sa *« rude journée au bureau »*, Agassi a martelé sa volonté de détrôner Sampras, auquel il s'associera pourtant pour défier l'Italie sur terre battue à Palerme à la fin du mois, en quarts de finale de la Coupe Davis.

« Quand on se rencontre, c'est toujours un combat de poids lourds, a expliqué Sampras, *l'intensité n'est pas la même contre les autres joueurs et j'espère qu'on pourra construire une vraie rivalité au cours des cinq ou six prochaines années. »* Pour l'occasion, une partie de la famille Sampras était venue de Los Angeles. Trois heures de route qu'elle n'a pas eu à regretter : la relative fragilité du revers de Pete a été largement compensée par la constance de son service et la puissance de ses coups droits.

Pourtant, plus qu'un trophée supplémentaire sur l'étagère de sa maison de Tampa, cette victoire arrive comme une bouffée d'air pur dans le début de saison empoisonné de Sampras. Le rapatriement d'urgence de l'Open d'Australie de son entraîneur, Tim Gullikson, victime d'un accident cardiaque, lui a *fait l'effet d'une gifle*. L'espace d'un match contre Jim Courier, le jeune homme à qui tout souriait s'est métamorphosé en gamin fragile et inconsolable. Pendant quelques semaines, il a *« flotté »*, comme orphelin. Aujourd'hui, il sait. Tim, son compagnon de route, atteint d'une tumeur au cerveau *« non opérable mais soignable »*, sera absent du circuit pour le reste de la saison, au moins.

Paul Annacone, à qui le circuit n'offrait plus guère de brillantes perspectives, assure l'intérim avec grande diplomatie. *« Il n'essaie pas de se mettre entre nous,* assure Sampras, *il téléphone souvent à Tim. Tous deux pensent que je dois être plus agressif et exploiter mes qualités physiques. »* Mission accomplie face à Agassi, qui traverse lui aussi une rude période. Mardi, son père, Mike, devait subir une opération à coeur ouvert. *« Je t'aime papa et je pense à toi,* a-t-il déclaré par caméra interposée à l'homme qui l'a formé à la dure, *et ne t'inquiète pas, la semaine prochaine* (NDLR : à Key Biscayne), *je lui botterai le derrière. »* Les paris sont ouverts.

Patricia Jolly

Une étude sur le financement du sport par les collectivités locales montre un « gaspillage des ressources »

EN ORGANISANT EN 1991 un colloque sur ce thème, Roger Bambuck, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a donné un coup d'accélérateur aux recherches et aux réflexions sur le sujet sport. Les travaux, depuis, se sont multipliés, émanant de structures privées (comme l'Union des annonceurs, avec ses études sur le sponsoring) ou publiques. Le ministère, *pour sa part, a décidé d'approfondir la première étude, publiée en 1991 à l'occasion du colloque.*

La banque de données de la direction des sports a diffusé, début 1993, une enquête sur *« le financement du sport par les conseils généraux et régionaux en 1991 »*. Elle publie aujourd'hui une troisième *étude, basée sur les données budgétaires de 1992* : les conseils régionaux ont consacré au sport près de 818 millions de francs (1,35 % de leur budget global), les conseils généraux près de 2,5 milliards de francs (1,40 %), et les grandes villes près de 6,9 milliards (5,91 % de leur budget).

● **Accroissement des disparités** : comme les années passées, l'« effort sportif » des conseils généraux et régionaux s'est globalement accru entre 1991 et 1992, passant de 2,82 milliards de francs à *3,26 milliards, soit une augmentation* de 15,6 %. Si, pour les départements, la croissance reste soutenue (+ 22,6 %), elle se ralentit en revanche pour les régions (+ 8 % en métropole, – 2,51 % si l'on tient compte des DOM-TOM).

Les conseils généraux ont dépensé en moyenne 44 francs par habitant pour le sport (187 francs par licencié), les *conseils régionaux* 14 francs (61 francs par licencié). Les disparités, déjà soulignées par les enquêtes précédentes, semblent s'accentuer. En 1992, le département de l'Essonne a consacré un budget sportif par habitant (226 francs) deux fois supérieur à celui des Yvelines, deuxième du classement avec 110 francs, et quarante et une fois supérieur à celui des Bouches-du-Rhône (6 francs). Ce rapport n'était que de 29 en 1991. L'écart s'est également creusé entre les régions : le budget sportif par habitant de la Guyane (111 francs) a été trente-quatre fois supérieur à celui du Limousin (3 francs) en 1992, alors que le rapport entre les extrêmes était de 25 en 1991.

● **Instabilité des budgets** : les classements publiés à l'issue de ces enquêtes évoluent beaucoup d'une année à l'autre. En 1992, les budgets *ont fortement augmenté ou* baissé dans plus de vingt régions (Rhône-Alpes + 195 %, Haute-Normandie + 133 %, Limousin – 53 %, Ile-de-France – 48 %). La plupart des budgets départementaux varient de 1 % à 20 %, sauf quelques cas spectaculaires (+ 164 % pour la Moselle, qui annonçait l'année précédente une baisse de 36,5 %). Devant *ces fortes évolutions*, l'étude du ministère estime que *« tout se passe comme si le budget du sport n'était pas prioritaire »*, mais restait *« lié à des fluctuations erratiques relevant d'investissements conjoncturels »*.

● **Priorité aux investissements** : parfois, ces variations peuvent s'expliquer par la mise en route ou l'achèvement d'un programme d'investissements lourds. Ainsi, les budgets des sports de l'Essonne ou de Languedoc-Roussillon ont été « dopés », ces dernières années, par l'organisation des Jeux de la francophonie pour le premier, des Jeux méditerranéens pour la seconde. Dans de petites collectivités, la construction d'un équipement important peut suffire à expliquer une variation importante du budget.

On constate en outre que conseils régionaux et généraux privilégient d'abord les dépenses d'investissement (63 % du budget pour les régions, 58 % pour les départements). En 1992, les premières ont consacré 519 millions de francs aux investissements sportifs (6,49 % de moins que l'année précédente), les seconds près de trois fois plus (1,48 milliard de francs, soit 13,78 % de plus qu'en 1991). Malgré ces efforts, la majorité des investissements sportifs, en volume, est encore assurée par les communes, propriétaires de 80 % des équipements.

Il semble qu'une répartition des rôles, assez stable aujourd'hui, se soit opérée entre les trois types de collectivités. En matière de fonctionnement, les régions (près de 300 millions en 1992) et les départements (1 milliard) interviennent essentiellement à travers la distribution de subventions. Les premières aident, dans des proportions sensiblement égales, les structures, les manifestations sportives, le haut niveau. Les seconds privilégient assez nettement le haut niveau.

● **45 000 emplois dans les collectivités** : le ministère souhaitait enrichir son information sur le financement du sport par les villes. Pour cette troisième vague d'enquêtes, soixante-dix-huit des cent plus grandes villes de France ont accepté de répondre. Les résultats confirment les tendances déjà mises au jour par de précédentes études, menées notamment par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Les villes interrogées ont consacré environ 6 % de leur budget au sport, soit 6,8 milliards de francs. Après les programmes d'équipement des années 60 à 80, les communes réduisent leur budget d'investissement au profit du fonctionnement de l'existant. Elles ont néanmoins consacré près de 2 milliards de francs en 1992 à la construction d'installations (soit 50 % des investissements sportifs de l'année).

Les dépenses de fonctionnement ont représenté 72 % des budgets en moyenne, soit 4,9 milliards de francs. Le principal est consacré aux équipements (39,6 % des budgets de fonctionnement), ainsi qu'à la rémunération du personnel communal chargé du sport (33 %).

UN DÉBAT

On sait, grâce aux enquêtes menées par le CNFPT, que la très grande majorité des quarante-cinq mille personnes affectées à la gestion du sport travaille dans les villes. Celles-ci ont consacré 20,7 % de leur budget de fonctionnement à la distribution de subventions.

Les enquêtes publiées par les uns et les autres visent à éclairer le débat sur la répartition des compétences dans la gestion du sport français. Il s'agit de savoir *« qui fait quoi »*, car la décentralisation a obscurci le jeu. Les communes et, dans une moindre mesure, les départements et les régions sont aujourd'hui dotés de véritables politiques sportives intégrées dans les politiques générales. Le ministère se demande, en conclusion de son étude, si *« l'accumulation des politiques sportives, hétérogènes, peu ou mal coordonnées, plus ou moins bien définies, (...) est durable »*. S'inquiétant des *« contradictions financières qui incontestablement se renforcent »* et évoquant le *« gaspillage de ressources »*, il demande aux acteurs sportifs d'être *« capables de se coordonner »*.

Catherine Marzin

Le quart des subventions au football

Invitées à préciser l'aide accordée à chacune des vingt-sept principales disciplines sportives pratiquées en France, de nombreuses collectivités n'ont pas été en mesure d'en préciser la répartition : 38 % de subventions sont « non réparties ». Pour le reste, le football arrive en tête, raflant 26 % du total des subventions accordées par les villes interrogées (550 millions de francs). Cette prédominance peut s'expliquer par la présence dans les soixante-dix-huit villes interrogées de la majorité des clubs de haut niveau du pays. Le basket-ball, autre sport professionnel, engrange pour sa part 7 % des subventions (144 millions), le rugby et le handball 3 % chacun. Parmi les vingt-deux sports restants, treize touchent chacun moins de 1 % de l'ensemble des subventions.

■ **SKI NORDIQUE** : Vladimir Smirnov apparaît d'ores et déjà comme le « roi » des championnats du monde de ski nordique, à Thunder Bay (Canada). *Lundi 13 mars*, le Kazakh a gagné sa troisième médaille d'or en trois courses en s'imposant dans le 15 km poursuite (libre). Comme lors des 30 km et 10 km style classique, Smirnov, parti avec 18 secondes d'avance sur le Norvégien Bjorn Daehlie, n'a jamais été inquiété, malgré des conditions très difficiles, dues à la chaleur (11 degrés) entraînant la fonte de la neige.

■ **FOOTBALL** : la Fédération anglaise de football (FA) a *décidé*, lundi 13 mars, de poursuivre le manager du Club Wimbledon (D1), Joe Kinnear, à la suite de ses nouveaux écarts de langage. Celui-ci avait comparé à Hitler l'arbitre du match Wimbledon-Manchester United après qu'il l'eut exclu du banc de touche en raison de ses protestations sur le but encaissé par son équipe cinq minutes après l'exclusion d'un joueur local. C'est la deuxième fois en six semaines que Joe Kinnear a perdu son contrôle, ce qui pourrait lui valoir une forte amende et une interdiction de banc de touche pour un certain temps. – *(AFP)*

■ **OLYMPISME** : la Chine ne sera pas exclue des prochains Jeux olympiques, malgré les accusations de dopage portées contre ses nageurs, a annoncé, lundi 13 mars, le président du Comité international olympique (CIO), Juan Antonio Samaranch. *« La République populaire de Chine est membre à part entière du CIO et sera invitée à tous les événements de notre organisation »*, a-t-il indiqué. M. Samaranch a précisé que la Fédération internationale de natation (FINA) avait envoyé une commission d'enquête en Chine dont il attendait les résultats. – *(AFP)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
29e journée, match en retard
Le Havre-Strasbourg 1-0
Classement : 1. Nantes, 63 pts ; 2. Lyon, 53 ; 3. Paris-SG, 51 ; 4. Lens, 49 ; 5. Cannes, 47 ; 6. Le Havre, 44 ; 7. Auxerre, 43 ; 8. Bordeaux, 41 ; 9. Monaco, 40 ; 10. Metz et Strasbourg, 39...

SKI NORDIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
15 km poursuite messieurs
1. Vladimir Smirnov (Kzk), 41 min 27 sec 5 ; 2. Silvio Fauner (Ita), à 10 sec 2 , 3. Jari Isometsa (Fin), à 10 sec 5.

هكذا من الأصل

TABLE

Délices par temps de carême

Les traditions attachées à la période pré-pascale ont toujours été détournées avec beaucoup d'astuce et beaucoup d'habileté par les cuisiniers

DES ARTS DE LA TABLE, de ses fastes, de ses représentations picturales, l'on peut retenir la figure étrange du temps du carême. Ainsi n'est-il pas étonnant que Zeev Gourarier, dans son livre *Arts et manières de table*, conjointement aux fastes nobiliaires, puis bourgeois de la cuisine, fasse une place à ce moment particulier où « le gras est dans le maigre ». Il fut l'un des organisateurs de l'exposition Versailles, tables royales en Europe (1993).

Qu'est-ce que le carême à Paris, sinon un acte de contrition qui se substitue aux aléas de l'Histoire ? Une contrition obligée que, en temps de guerre ou de famine, la nature des choses impose : ligues, sièges, la menace ennemie ou carrément ses bivouacs aux Champs-Elysées. La peinture a su par la représentation du citron découpé sur un plat d'orfèvrerie, qui seul occupe l'espace de la table, dire l'amertume du jeûne, la restriction.

Et cependant, de l'obligation religieuse du maigre, cette alternance avec la mi-carême, qui fait espérer le temps de Pâques, ces quarante jours, où le soir après vêpres, était permis le seul repas de pain, de légumes, puis de poisson et d'œufs, on fit une fête silencieuse. Des menus à faire rêver Harpagon et des générations de Père Grandet, sans désespérer Gargantua. La règle primitive qui interdisait la consommation de viande, de graisse ou d'œufs, connut bientôt quelques accommodements. A Rouen, la Tour de Beurre de la cathédrale fut construite grâce au produit d'une aumône qui dispensait les donateurs de la stricte observance des règles et les autorisait à consommer, avec modération, du beurre et des œufs. Il est regrettable, tant pour nos excédents laitiers que pour l'activité du bâtiment, que de tels usages aient disparus !

La loi était féroce. En 1522, on fouetta et l'on mis à l'amende, devant la cathédrale de Sens, un certain Passeigne accusé d'avoir mangé des haricots au lard en temps de carême ; Alexandre Dumas s'en indigne encore, trois siècles plus tard. Sous Henri III, la peine de mort fut abolie pour les contrevenants, mais le fouet maintenu. Toutefois, certains gibiers d'eau furent permis. Alors, sur les tables conventuelles ou pieuses, semblables à celle des pèlerins d'Emmaus, ou celles plus riches qui ressemblent aux Noces de Cana, fleurirent « matelotes », « carpes en gelée », délicates soles, huîtres et moules, accompagnées de crêpes de blé noir. Puis, selon l'apport et les origines provinciales des commensaux, l'écrevisse de Nantua, le raifort et le chou rouge, la bourride et l'escargot, l'omelette.

AGRÉABLES PÉNITENCES

Songeons alors à ce « menu de maigre » : salmis de canard sauvage, rougets au beurre d'anchois, caviar d'aubergines, daurades, saumon au champagne, toutes les ruses de la vieille France, pour traverser, malgré la rigueur des temps, celui de l'interdiction de chair sur la table, sinon de bonne chère. La tradition de carême fut mise à toutes les sauces comme le poisson, d'où l'expression *« arriver comme mars* (déformation de *comme marée) en carême »*, indique sans précision excessive, le Larousse gastronomique, dont une nouvelle édition est en préparation. Où diable a-t-il « pêché » cette explication ? Pour Furetière (1691), aussi bon observateur de la floraison des marronniers certainement que des choses de la mer, cet adage signifie plus simplement *« qu'une chose revient au même temps, tous les ans »*. Nous le croirons volontiers.



Le souvenir du temps de carême, dont les restaurateurs s'efforcent d'atténuer la rigueur, est encore vivace au pays des santons. Ainsi Jean-Claude Aubertin, dans sa bonne ville de grande tradition religieuse, à Villeneuve-lès-Avignon, propose-il, tous les vendredis, la bourride sétoise, et pas moins de cinq plats de poisson, chaque jour, dont une « galette de brandade aux feuillets de morue et vinaigrette d'œufs ». Oublié, cette année encore, par le Guide Michelin, il n'en fait pas moins l'une des meilleures cuisines de la région.

La Bonne Etape, à Château-Arnoux, n'est pas un établissement où il est d'usage de faire maigre ! Pierre et Jany Gleize accueillent plus volontiers les « carêmes-prenants », les festifs de passage. Et pourtant, le loup poêlé à la tapenade, servi avec une sauce aux fruits, admirable composition de haut goût, à l'image de ce *« pays de la non-démesure »*, comme l'appelle Giono, accompagné d'un Château Rayas blanc 1991 de Reynaud, est bien un plat de carême. Il est de moins agréables pénitences.

Osons à peine évoquer, en ces temps de jeûne, la Beaugravière à Mondragon, ce temple où la truffe est reine, et le gibier roi. Guy Jullien a-t-il des accommodements avec le ciel ? Tel un ludion, entre la cave et la cuisine, il se fera douce violence pour dénicher quelque somptueux Château de Beaucastel, un hermitage de Jean-Louis Chave ou encore un Domaine de Trévallon, que la nouvelle classification exclut désormais de l'appellation « coteaux des Baux ». Cela ne change, heureusement, rien à l'exceptionnelle qualité des vins d'Eloi Durbach *« un de ces hors-la-loi généreux au cœur tendre comme les tanins de son vin »*, dit le sommelier Eric Mancio, auteur du Guide Julliard des vins des côtes du Rhône (1994).

La mi-carême est une fête de la transgression. L'on célèbre le cortège du bœuf gras – à Paris jusqu'en 1914 – dans une étrange cérémonie païenne. Un cortège d'ironie pour les temps inversés : le gras dans le maigre ! Ironie de l'Histoire, c'est la figure imposée des restaurants des temps de disette, avec leurs décors brillants, leurs miroirs, les cristaux et les lumières. Chez Jean-Claude Aubertin, carême ou pas, on servira l'excellente tête de veau en tortue, tous les mardis jusqu'à la fin du mois de mai, dans le « menu bourgeois » à 100 francs.

Marc-Antoine Carême, officier de bouche (1783-1833), enfant de rien, surgi de rien, se nomme Carême, comme d'autres Dubœuf, lorsqu'ils sont bouchers. S'appeler Carême, c'est le génie forcément dissimulé du faste sous l'emprise de la nécessité. Ainsi est la vie d'un cuisinier chez les « grands », alors que roule le train de l'Histoire. La « haute cuisine » est hors du temps, de la famine et des nécessiteux. C'est ce que nous rappelle le livre magnifique de Zeev Gourarier, avec l'esprit impartial de l'historien et la beauté des documents produits.

Jean-Claude Ribaut

★ ***Arts et manières de table en Occident des origines à nos jours.*** **Zeev Gourarier, Gérard Klopp éditeur, 480 F.**

TOQUES EN POINTE

■ **JEAN-CLAUDE AUBERTIN.** Devanture modeste sous les arcades. S'il n'est pas averti, jamais le passant n'imaginera que, à l'intérieur, il pourra trouver les joies pures de la cuisine d'une réelle envergure de Jean-Claude Aubertin. Au déjeuner, le menu bourgeois, pour 100 francs, propose un plat du jour, un dessert et un quart de vin. Le mardi, c'est l'admirable tête de veau en tortue, du nom de la sauce aromatique (sauge, marjolaine, romarin, basilic, thym, laurier et persil) mise au point par Escoffier, natif de Villeneuve-Loubet. Mercredi et jeudi, respectivement, poitrine d'agneau farcie et joues de bœuf braisées aux carottes. Le vendredi, la bourride sétoise et, le samedi, la poule au pot. A noter aussi, dans la grande carte, les rognons de veau en cocotte au banyuls et aux légumes caramélisés (90 francs) et la poitrine de poulet fermier mijotée avec crêtes, rognons de coq et jus de truffes (120 francs). Accueil empressé de la charmante patronne. Bonne carte de vins régionaux. Autres menus à 150, 220 et 320 francs.
★ Villeneuve-lès-Avignon. 1, rue de l'Hôpital (30400). Tél. : 90-25-94-84. Fermé dimanche à dîner et lundi.

■ **LA BONNE ÉTAPE.** Ancien relais de poste que l'on ne finit pas de fignoler, d'aménager, de rendre confortable. C'est Jany, le fils, qui assume désormais la responsabilité de la cuisine, pendant que Mme Gleize mère veille sur tout le reste. Les truffes viennent « du jardin », c'est-à-dire des collines voisines, comme l'agneau de Sisteron, qui n'est pas bien loin. La caillette de pigeon en croûte développe un très juste parfum de sous-bois, c'est une entrée en matière superbe, que le fringant sommelier accompagnera de quelque vieux châteauneuf-du-pape blanc, aux reflets de queue de renard. L'huile de noix d'une vinaigrette de tomates paraît un peu exotique, ici, avec la galantine de tête de veau « aux saveurs de gibier ». En revanche, la baudroie poêlée sur un lit de fenouil, sauce à la Nefer Kabran (lisez fernet-branca) est admirable de précision et de juste cuisson. La cuisse de lapereau en crépine au romarin et au citron aux choux verts donne la bonne mesure de cette excellente étape gourmande. La carte des vins oriente le choix entre la vallée du Rhône et les vins de Bandol, parmi lesquels le remarquable château Pibarnon. Menus à 200, 325, 390 francs. Relais et Châteaux.
★ Château-Arnoux. Chemin du Lac (04160). Tél. : 92-64-00-09. Fermé dimanche à dîner et lundi.

■ **CHEZ ALBERT.** Il est des plats auxquels tout un peuple s'identifie. Plat d'obligation, à l'origine menu de carême, c'est la morue séchée, *bacalhau* au Portugal. Elle est servie pochée, tiède, avec des tranches d'oignon et de poivron doux ; poêlée aussi avec des pommes de terre, de l'ail, du persil, des olives, de l'oignon et de l'huile d'olive. *Bacalhau* à bras, c'est la morue mêlée de quelques pommes de terre, aux œufs et aux oignons ; délicieuse façon de l'apprécier avec un *vinho verde* sec de Alvarhino (130 francs). Le pittoresque, ici, est surtout dans les assiettes. Pour le reste, abondante clientèle, servie avec le sourire par le patron lui-même, un habitué du quartier, et un personnel parfois un peu débordé. Egalement plats de viande rouge soignés. Comptez 150 francs environ.
★ Paris. 47, rue Saint-André-des-Arts (75006). Tél. : 46-33-22-57. Fermé le dimanche et lundi midi.

■ **AU BASCOU.** Dans cette petite salle confortable s'évoquent naturellement les paysages de la vallée des Aldudes, où Pierre Oteiza élève les cochons dont on sert ici l'excellent jambon cru, souverain avec la cuvée bixintxo, un irouleguy de P. Espil. Jean-Guy Loustau, un enfant du pays, est ici à son affaire. C'est aussi celle des (nombreux) habitués du menu servi au déjeuner (deux plats pour 85 francs) : terrine de canard ou salade de gésiers, puis saumon à la ciboulette ou aiguillette de bœuf ; et pour ceux qui préfèrent un dessert : tourtière aux pruneaux ou terrine de fruits. Les *pimientos* farcis de morue à la navarraise sont tels que ceux dégustés à Saint-Jean-de-Luz, sur le port. L'agneau de lait des Pyrénées rôti, délicieux, est inutilement tranché. Une présentation maniérée qui n'a guère lieu d'être ici. Bonne cave du Sud-Ouest, bon accueil. A la carte, comptez 200 francs. environ.
★ Paris. 38, rue Réaumur (75003). Tél. : 42-72-69-25. Fermé samedi à déjeuner et dimanche.

J.-C. Rt.

ÉCHOS GOURMANDS

■ **BIÈRES DE MARS.** Beaucoup de bruit autour de la bière de mars. Voudrait-on nous faire entendre que la bière aussi a son climat, son terroir, son millésime ? Le produit de base du brasseur est une céréale riche en amidon, qui ne fermente qu'après transformation en moût. On mélange le malt avec de l'eau chaude, les enzymes libèrent le sucre de l'amidon ; puis on porte à ébullition et l'on ajoute les fleurs de houblon qui donnent l'amertume. A froid est ajoutée la levure. L'art du brasseur s'exprime certes, tout au long de ces opérations, dans la durée de la fermentation, les conditions de l'affinage et lors du filtrage. La bière s'apprécie, à la pression, selon la finesse de son amertume, l'éclat de sa brillance, la nature de sa mousse. Est-elle meilleure en mars, comme le beaujolais en novembre ? L'opération se double – initiative plus intéressante – d'une émulation en faveur de la cuisine à la bière.

JARDINAGE

Le camélia sans peur

LES BUVEURS DE THÉ ne le savent peut-être pas, mais ce breuvage est une infusion des tendres extrémités des pousses d'un camélia, le *Camellia sinensis*, qui, son nom latin le précise sans ambiguïté, est originaire de Chine. Délicatement cueillies à la main, mises à fermenter, puis desséchées au soleil, ces feuilles développent un arôme qui signe leur provenance. Il en va du thé comme du vin, il garde en mémoire la nature du sol, l'exposition des plantations, la durée de l'ensoleillement, la qualité de l'air et de l'eau qui abreuve cet arbuste au bois dur, au grain fin, aux fleurs blanches et simples. Sous nos contrées, le camélia est plus communément un arbuste au feuillage foncé, épais et vernissé couvert de fleurs, selon les variétés et les espèces, de l'automne au printemps.

Le camélia peut être planté toute l'année, mais la fin de l'hiver et le début du printemps seront préférables en dehors des régions les plus douces. Tant mieux ; les *Camellia japonica* et *Camellia williamsi* sont justement en fleurs à cette époque de l'année sous le climat moyen de la France. Hier encore coûteuse – un camélia boutonné de 30-40 cm de hauteur valait dans les 200 francs, il y a vingt ans –, une plante de même taille se trouve aujourd'hui sans difficulté pour 20 francs de moins. Le camélia ayant souvent une pousse désordonnée, en choisir un exemplaire dont la ramure est la plus équilibrée possible et pas celui qui a le plus de boutons. Le camélia est casanier : trois jours après avoir changé de place, il perd de nombreuses fleurs. Il existe des variétés à fleurs simples, en forme de pivoines, d'anémones, et d'autres dont les pétales sont imbriqués de façon régulière. Dans les régions froides et pluvieuses, les variétés simples éclosent généralement mieux leurs fleurs, notamment les hybrides *williamsi*.

Au Portugal, certaines places de villages sont ombrées par des camélias centenaires. Ne pas espérer cela ailleurs que dans les régions maritimes les plus douces et humides – Bretagne, Pays basque, Cotentin. Ailleurs, le développement du camélia pourra quand même surprendre. Bien planté, il pousse vite et peut facilement atteindre 2 mètres de hauteur.

A l'exception du *Camellia sasanqua* qui fleurit l'automne et exige le plein soleil, les variétés à floraison hivernale seront plantées contre un mur au nord ou à l'ouest, voire sous un grand arbre à l'enracinement profond. Pas de salut en sol franchement calcaire, sec ou glaiseux. Le camélia n'aime pas non plus la terre de bruyère pure, il lui préfère un sol neutre, très riche en humus et en matières organiques bien décomposées, sans calcaire actif dans le sol.

En fait, le camélia peut pousser dans beaucoup de jardins moyennant quelques précautions et beaucoup de vigilance. Après avoir choisi l'endroit de plantation, il faut défoncer de sol sur une profondeur d'environ soixante centimètres et sur un diamètre égal à deux fois le pot dans lequel l'arbuste a été acheté. Remplacer la moitié de la terre par un mélange d'un tiers de terre de bruyère et de deux tiers de terreau de feuilles. Dans les sols franchement lourds, il faudra piocher le fond du trou de plantation qui sera recouvert d'une couche de vieilles tuiles concassées ou de sable de quartz (chez les marchands d'aquariums) sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur. Après la plantation, ne pas tasser la terre avec le pied et faire en sorte que celle du pot affleure le sol du jardin. Mouiller abondamment. L'été suivant, arroser régulièrement. En début d'hiver, fumer avec un engrais spécifique, pailler le pied sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur et sur une superficie légèrement supérieure au diamètre de la plante. En sortie d'hiver, arroser par principe avec une solution anti-chlorose qui sera répartie sous et autour de la plante, enlever le paillis et le remplacer par une couche de fumier de ferme et d'algues (Or Brun) de cinq ou six centimètres d'épaisseur.

En cas de grands froids persistants, ne pas recouvrir le camélia avec une feuille de plastique, simplement avec un voile de forçage non tissé, qui laissera la plante respirer, et toujours veiller à la débarrasser de la neige qui pourrait s'accumuler sur ces feuilles, les gâtant de vilaine façon. Ces conseils seront inutiles aux jardiniers qui vivent dans les régions au sol naturellement acide et aux hivers cléments. Chez eux, le camélia pousse aussi facilement qu'un lilas dans la Champagne crayeuse.

Alain Lompech

Des nuages et des averses

LES PRESSIONS relativement hautes sur la France mardi vont être en baisse à l'approche d'une perturbation qui va aborder le pays par les côtes de la Manche dans la nuit de mardi à mercredi puis s'enfoncer vers la Méditerranée mercredi.

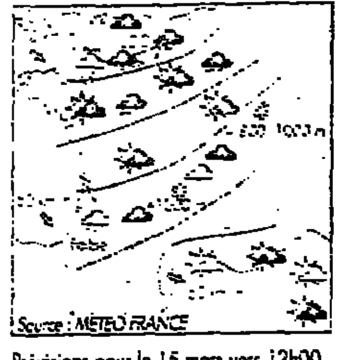
Mercredi matin, le front froid se situera sur l'Aquitaine, le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté. *Le ciel sera* couvert avec des pluies faibles et un peu de neige au dessus de 1 000 mètres. Sur la région Midi-Pyrénées et le nord de Rhône-Alpes, le ciel deviendra de plus en plus nuageux. Les régions méditerranéennes resteront ensoleillées avec du mistral et de la tramontane qui souffleront à 60 km/heure en rafales.

A l'arrière du front, sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, les nuages seront assez nombreux mais il y aura tout de même quelques éclaircies. Les averses débuteront sur les côtes et progresseront ensuite dans l'intérieur. L'après-midi, le front froid se décalera vers le sud. La région Midi-Pyrénées, le sud de l'Aquitaine, l'Auvergne, Rhône-Alpes seront concernées avec des pluies faibles à modérées et de la neige au-dessus de 1 000 mètres sur les Alpes et le Massif Central et 1 400 mètres sur les Pyrénées. La Corse et la Côte d'Azur resteront encore bien ensoleillées. Sur le Languedoc-Roussillon et la Provence, le ciel se couvrira et quelques gouttes tomberont en soirée.

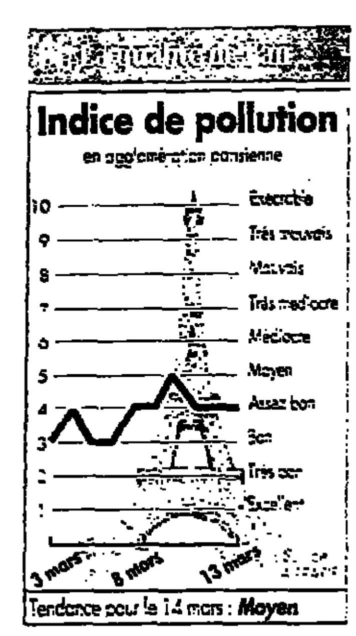
A l'arrière du front, nuages et éclaircies alterneront. La traîne la plus active se situera sur la Normandie, l'Ile-de-France, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la région Champagne-Ardennes, avec des averses parfois assez fortes avec un peu de grésil. Sur les autres régions, le risque d'averse sera faible.

Les températures seront de saison : le matin, il fera généralement de 2 à 7 degrés du nord au sud du pays. Sur le Nord Est et Rhône-Alpes, il fera un peu plus frais, entre 0 et 4 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera 8 à 15 degrés du nord au sud du pays.

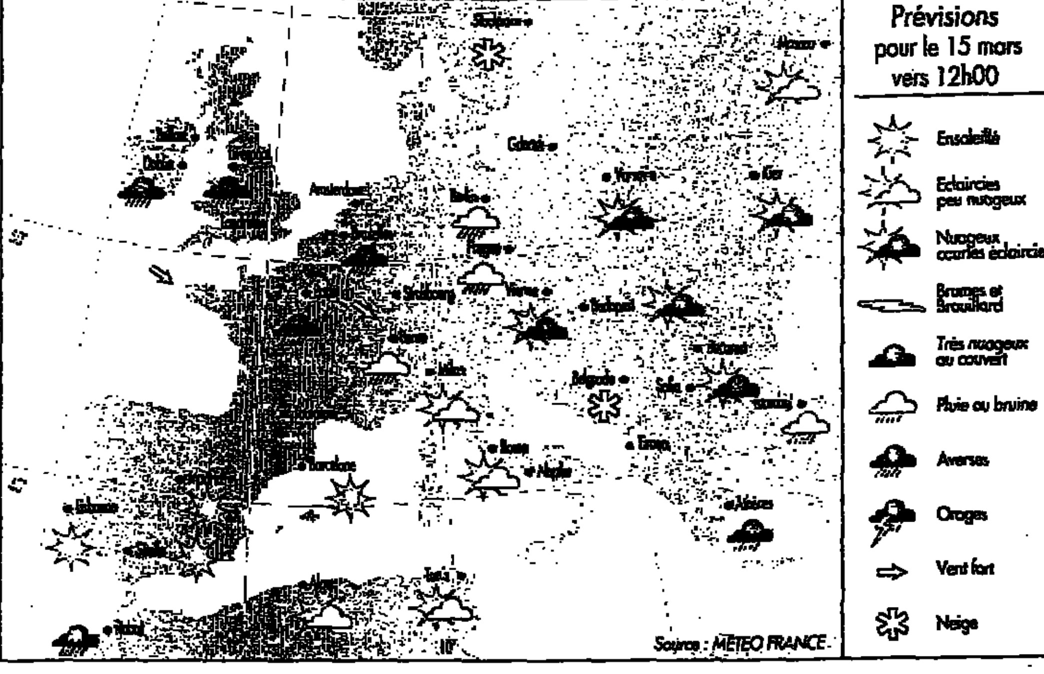
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 15 mars vers 12h00

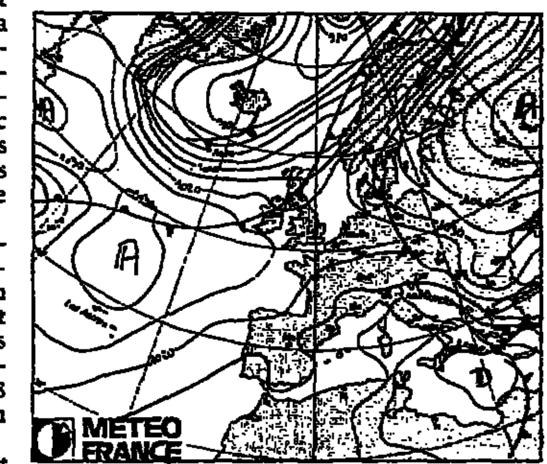


Tendance pour le 14 mars : **Moyen**

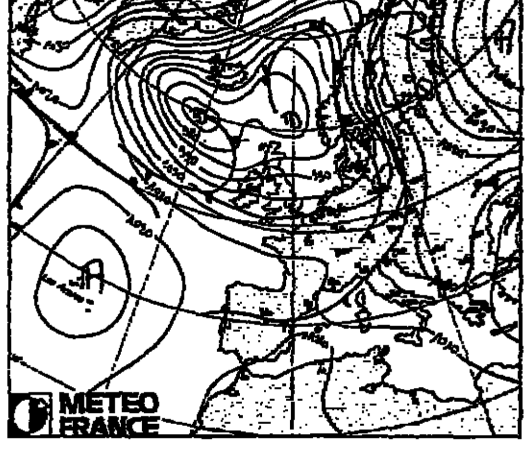


TEMPÉRATURES du 13 mars 1995 maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	16/3	TOURS	14/1	CARACAS	30/20	LIMA	28/22	PRAGUE	6/-5
AJACCIO	17/2	LILLE	13/0			CHICAGO	20/11	LISBONNE	21/11	PRETORIA	28/14
BIARRITZ	13/10	LIMOGES	13/3	**ÉTRANGER**		COPENHAGUE	6/-2	LONDRES	9/3	RABAT	19/8
BORDEAUX	16/4	LYON, BRON	14/3			DAKAR	22/17	LOS ANGELES	18/11	RIO DE JAN.	26/23
BOURGES	15/0	MARSEILLE	16/7	ALGER	14/8	DJAKARTA	29/23	LUXEMBOURG	12/0	ROME	17/7
BREST	12/3	NANCY	12/-1	AMSTERDAM	13/1	DOUBAI	22/16	MADRID	19/1	SAN FRANC.	16/11
CAEN	8/6	NANTES	14/4	ATHÈNES	12/8	DUBLIN	14/6	MARRAKECH	18/10	SANTIAGO	25/10
CHERBOURG	9/6	NICE	17/7	BANGKOK	35/26	FRANCFORT	12/0	MEXICO	22/11	SÉVILLE	21/7
CLERMONT-F.	13/-1	PARIS	15/4	BARCELONE	16/9	GENÈVE	11/2	MILAN	11/-2	ST-PÉTERSB.	2/-7
DIJON	15/1	PAU	15/9	BELGRADE	9/-3	HANOI	18/16	MONTRÉAL	8/-1	STOCKHOLM	4/0
FORT-DE-FR.	-/-	PERPIGNAN	19/11	BERLIN	5/-5	HELSINKI	1/-3	MOSCOU	-4/-11	SYDNEY	21/13
		POINTE-A-PIT.	28/22	BOMBAY	32/28	HONGKONG	16/14	MUNICH	10/0	TENERIFE	21/16
		RENNES	12/5	BRASILIA	30/16	ISTANBUL	7/3	NAIROBI	27/15	TOKYO	13/5
		ST-D.-RÉUNION	26/24	BRUXELLES	14/0	JÉRUSALEM	16/6	NEW DELHI	26/15	TUNIS	20/11
		ST-ÉTIENNE	13/-3	BUCAREST	1/-5	KIEV	-5/-9	NEW YORK	22/3	VARSOVIE	0/-8
		STRASBOURG	11/0	BUDAPEST	8/1	KINSHASA	34/22	PALMA DE MAJ.	17/8	VENISE	14/8
		TOULOUSE	16/8	BUENOS AI.	25/19	LE CAIRE	22/13	PÉKIN	13/6	VIENNE	9/-1



Situation le 14 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Des villes en ruine

RIVE GAUCHE du Rhin, 14 mars. *Les reportages photographiques* projetés dans les salles de cinéma ne peuvent donner qu'une faible idée de l'état de destruction des grandes villes allemandes récemment conquises, et surtout de l'incroyable chaos qui y règne. Afin d'assurer avant tout la circulation des convois, les grandes artères sont rapidement déblayées par de puissantes niveleuses mécaniques, qui rejettent pêle-mêle sur les bas-côtés tous les matériaux de démolition. Mais tout le reste a l'aspect lunaire d'une contrée bouleversée par un séisme.

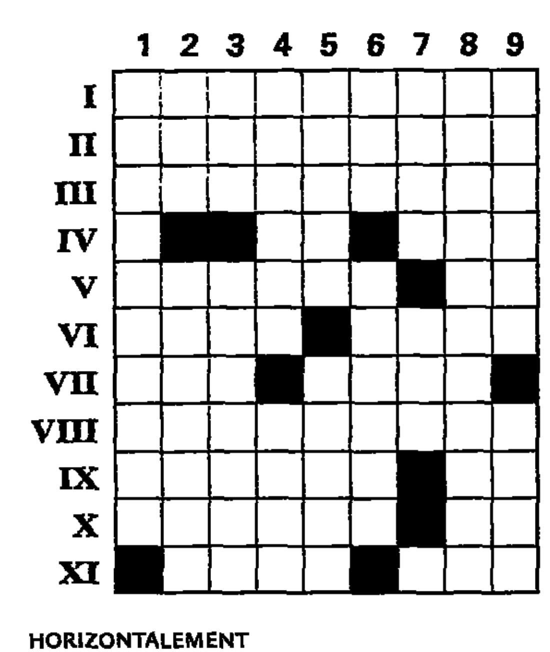
Dans Cologne dévastée sont restés cent mille habitants peut-être, qui continuent, plus par nécessité que par prudence, à vivre dans les caves. Tout au long du jour, ils s'occupent à fouiller les ruines, où l'on trouve de tout, et où abondent les vivres. Le commandement militaire allié a entrepris de faire cesser cette anarchie et d'organiser ce chaos. Il a constitué des équipes de déblaiement dans lesquelles sont embauchés des civils et des prisonniers, et qui ont pour mission de rechercher et d'enlever les cadavres, de récupérer et de stocker les vivres, d'assainir l'eau afin d'assurer l'alimentation de la population, dont on a d'autre part commencé le contrôle. Car cette population ne se compose pas seulement d'Allemands, mais aussi de plusieurs milliers d'hommes et de femmes russes, polonais, yougoslaves, hollandais, qui se sont, à la faveur des événements, échappés de camps de travail.

La situation sanitaire de ces malheureux est déplorable, et l'organisation des secours rencontre des difficultés qui dépassent l'imagination. D'autre part, des déserteurs de la Wehrmacht, vêtus en civils, se sont mêlés à la population et le commandement américain prend des mesures sévères pour les dépister.

(15 mars 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6518



HORIZONTALEMENT

I. Ce qui y tombe ne peut plus servir. – II. Peut être mis dans le même panier qu'une duchesse. – III. Un *mouvement vif.* – *IV. Adverbe.* Sorte d'argile. – V. Peut être assimilée au chicot. D'un auxiliaire. – VI. Jourdain, dans la Vienne. Demande gentiment. – VII. Un point. Ne sont plus que poussières. – VIII. Où l'on peut avoir les boules.– IX. Des gens qu'on peut voir près des arènes. Dieu. – X. Un poème épique. A son bout, il peut y avoir le service. – XI. Peut soutenir la culotte. Un vulgaire individu.

VERTICALEMENT

1. Le premier cycle. – 2. Ne portait pas toujours la culotte. Est évidemment pesée avec les os. – 3. On y trouve des mers. Qui n'auront pas de suite. – 4. Moment où il faut payer. Passage. – 5. Sur le Nil. Un *homme dévoué. – 6. Fête. Prend la moitié.* – 7. Dans l'Essonne. Serpents d'eau. – 8. Rendrai moins lourd. – 9. Ses cités formèrent une ligue. Bon, se mesure en pintes.

SOLUTION DU N° 6517

HORIZONTALEMENT

I. Desservir. – II. Ivoirière. – III. Souverain. – IV. Jeta. Eude. – V. As. – VI. Naevi. Tuf. – VII. Cirage. Me. – VIII. Te. Rush. – IX. Eues. Tour. – X. Ulm. Veine. – XI. Resserrer.

VERTICALEMENT

1. Disjoncteur. – 2. Evoé ! Aïeule. – 3. Soutier. Ems. – 4. Siva. Vars. – 5. Ere. Aigu. Vé. – 6. Rires. Ester. – *7. Veau. Hoir. – 8. Iridium. Une. – 9. Rêne. Ferrer.*

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *FRANCE. Avec 315 381 passagers* transportés, l'aéroport de Toulouse a enregistré une progression de 19 % de son trafic en janvier par rapport au même mois de l'année précédente, et celui de Strasbourg, avec 131 838 passagers au lieu de 121 789, une progression de 8,33 %. – *(AFP.)*

■ *LUXEMBOURG. Le Luxembourg a* conclu un accord « ciel ouvert » avec les Etats-Unis dans le but de libéraliser les liaisons aériennes entre les deux pays. C'est le cinquième accord de ce *type passé entre Washington et des* pays européens, malgré l'interdiction de la Commission européenne. Les précédents concernaient la Suisse, la Belgique, l'Islande et l'Autriche. Des négociations sont prévues avec la Finlande à partir du 20 mars, et avec la Suède et le Danemark en avril. – *(Reuter.)*

■ **NIGER.** L'épidémie de méningite s'aggrave. Depuis le mois de décembre 500 personnes sont mortes des suites de la maladie au Niger où quelque 5 000 cas ont été recensés. Le précédent bilan, rendu public le 28 février, faisait état de 233 morts pour *2 000 cas enregistrés. – (AFP.)*

■ **IRAN.** Le port iranien de Bandar-Abbas, sur le golfe Persique, est désormais relié par voie ferrée à Téhéran. Cette nouvelle ligne, qui sera inaugurée samedi 18 mars, a nécessité la construction de 26 kilomètres de ponts et de 17,5 kilomètres de tunnels. *Elle devrait permettre de relier, dans* les prochains mois, le golfe Persique aux nouvelles Républiques d'Asie centrale, après l'achèvement d'un tronçon allant de Machhad, dans le nord-est de l'Iran, à Saraks, à la frontière irano-turkmène. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Visa International, en association avec l'office du tourisme italien, cinq banques italiennes et la compagnie aérienne Alitalia, a lancé le 1er mars une opération de promotion baptisée *« Italy Welcomes Visa »*. Pendant un an, les détenteurs de cartes Visa voyageant en Italie pourront bénéficier de multiples réductions et privilèges dans plus de 150 hôtels, restaurants et commerces.

■ **ABOU DHABI.** Le groupe américain *Hilton a pris le contrôle du* Baynunah Tower, un hôtel prestigieux de 87 suites et 34 appartements situé à Abou Dhabi en bordure de mer. C'est le septième établissement géré par Hilton dans la fédération des Emirats. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 16 mars

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : l'Islam, 11 h 30 ; *Sainte-Marie-Madeleine*, d'Erhart, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : la sculpture polychrome au XIXe siècle, 12 heures ; les impressionnistes, 14 h 30 *(34 F + prix d'entrée)* ; exposition Whistler, 19 h 30 (23 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** (25 F + prix d'entrée) : un autre regard sur la sculpture, la genèse de l'oeuvre, 12 h 30 ; parcours littéraire dans l'exposition Carthage, 12 h 30 ; exposition Carthage, 14 h 30 *(Musées de la Ville de Paris).*

■ **MONTMARTRE** : jardins et cités d'artistes (45 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle *(50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre* (Paris autrefois).

■ **L'ARC DE TRIOMPHE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, près de la caisse dans le tunnel d'accès (Monuments historiques).

■ **ÉGLISES SAINT-SÉVERIN** et Saint-Julien-le-Pauvre (37 F), 15 heures, devant le portail de Saint-Julien-le-Pauvre (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE SALM** et le Musée de la Légion d'honneur (45 F + prix *d'entrée), 15 heures, 2, rue* de Bellechasse (Didier Bouchard).

■ **HÔTELS ET ÉGLISE DE L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 15 heures (Musées de la Ville de Paris).

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada
« LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ____________

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● *par écrit 10 jours avant votre départ.* PP. Paris DTN
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

MÉMOIRE Le réalisateur de *Jurassic Park* et de *La Liste de Schindler*, fondateur de sa propre maison de production (DreamWorks), Steven Spielberg, a lancé en octobre 1994 un projet très ambitieux : filmer en vidéo les témoignages du plus grand nombre possible de survivants de la Shoah, dans le monde entier. Il pense pouvoir recueillir, d'ici à la fin de l'année 1997, les souvenirs d'environ 50 000 personnes, et 150 000 à la fin du siècle.

● A PARIS, une équipe de sa Fondation de l'histoire audiovisuelle, créée pour l'occasion, est arrivée jeudi 9 mars afin de mettre sur pied l'antenne française du projet, avec l'aide du Centre de documentation juive et contemporaine (CDJC).

● UN ARCHIVAGE multimédia permettra un accès facile à cette masse d'informations, afin que les générations futures gardent à jamais le souvenir du Génocide.

Steven Spielberg enregistre les témoignages des survivants des camps

Après « La Liste de Schindler », le metteur en scène américain poursuit sa recherche sur le destin de la communauté juive pendant la guerre. Il se lance cette fois dans un gigantesque travail d'historien-archiviste

C'EST UN PROJET historique, planétaire, spectaculaire, « spielberguien » pour tout dire. Le réalisateur a décidé d'enregistrer pour la postérité les témoignages du plus grand nombre possible de survivants de la Shoah dans le monde entier. Une entreprise destinée à graver dans la mémoire de l'humanité le souvenir des années d'horreur de ce siècle. En trois ans, Steven Spielberg espère filmer en vidéo plusieurs dizaines de milliers de personnes sur tous les continents, dont les témoignages constitueront les plus importantes archives audiovisuelles sur le Génocide. Dans un premier temps, l'ensemble des récits sera stocké dans cinq lieux symboliques (le Musée de l'héritage juif de New York, le Centre Simon-Wiesenthal de Los Angeles, le Mémorial de l'Holocauste à Washington, les Archives vidéographiques de l'université Yale et le Mémorial de Yad Vashem, à Jérusalem. Ensuite, toutes les informations feront l'objet d'un archivage multimédia, afin que chacun, dans les générations futures, puisse avoir accès personnellement, depuis son ordinateur, aux récits de la barbarie nazie avec versions adaptées à l'âge et au niveau scolaire des demandeurs. L'entreprise n'est pas à but lucratif. Elle se veut simple et totale contribution à une démarche historique et pédagogique contre l'oubli.

L'idée est venue à Spielberg au cours du tournage de *La Liste de Schindler*, en Pologne. Bouleversé par les récits des survivants qu'il avait invités en qualité de conseillers, il leur pose la question : *« Seriez-vous prêts à confier votre témoignage devant une caméra ? »* Et tous répondent : *« oui »*. Son objectif est d'interviewer 50 000 personnes avant 1997 et 150 000 à la fin du siècle sur les 300 000 juifs encore vivants ayant connu les persécutions nazies. Il s'est fixé un budget de 12 millions de dollars (environ 60 millions de francs) pour la première année, 50 à 60 millions de dollars sur trois ans. Il a créé une fondation – *Survivants de la Shoah – Fondation de l'Histoire audiovisuelle* – chargée de recueillir les fonds. Outre la contribution de Spielberg, elle réunit déjà les producteurs MCA-Universal, Time-Warner, la chaîne de télévision NBC, les coproducteurs de *La Liste de Schindler*, Gerald R. Molen et Branko Lustig, qui, avec Karen Kushell, directrice des projets spéciaux chez Spielberg, superviseront l'ensemble des opérations. Ils auront à leur service une équipe d'historiens, de réalisateurs spécialistes des documentaires, de théologiens, d'universitaires, d'archivistes et d'experts en technologie de la communication.

Le monde a été « quadrillé » en seize régions. Dans chacune s'installera une antenne chargée de coordonner le travail des équipes : Los Angeles, Toronto, Chicago, Miami, Jérusalem, Sydney, Francfort, Amsterdam, Bruxelles, Paris, Berlin, dans un premier temps. Plus tard, le réseau s'élargira à l'Amérique latine et à l'Europe de l'Est. Chaque antenne aura pour objectif d'enregistrer quatre entretiens par jour. Chaque entretien durera environ deux heures, après une séance de préparation. Chaque équipe technique sera composée d'un intervieweur et d'un cadreur bénévoles recrutés sur place et indemnisés (50 dollars pour le premier, remboursement du matériel de location pour le second). Le recrutement des équipes locales se fait par petites annonces, principalement dans la presse juive et les journaux d'université, et par le bouche à oreille. Chaque intervieweur devra suivre un stage de formation, notamment historique.

INTERROGATIONS ET INQUIÉTUDE

Retrouver les survivants est chose plus délicate. La Fondation utilisera, comme base de travail, les quelques milliers de témoignages déjà existants, enregistrés en vidéo, rassemblés et archivés aux Etats-Unis et en Israël. Pour aller plus loin, la Fondation a ouvert un « numéro vert » qui permet à ceux qui le souhaitent de se porter volontaires ou de signaler l'existence d'un témoin important. Ainsi Spielberg compte-t-il élargir de proche en proche le champ de la recherche. Depuis quelques mois, aux Etats-Unis et au Canada, près de 1 500 contributions ont déjà été enregistrées et traitées.

La première équipe de la Fondation est arrivée à Paris jeudi 9 mars : James Moll et June Beallor, réalisateurs de documentaires, chargés du suivi quotidien des opérations, et Ari C. Zev, directeur de la recherche à la Fondation. Le Centre de documentation juive et contemporaine (CDJC) sera leur correspondant pour la France. Au début du mois d'avril commencera à Paris la formation des intervieweurs et le recrutement des cadreurs.

Les survivants parleront – dans la langue de leur choix, et, de préférence, à leur domicile – de leur expérience avant, pendant et après la guerre. Dans la mesure du possible, leur famille proche sera invitée à apparaître devant la caméra à la fin de la prise de vues. En remerciement, chaque participant recevra une copie de la cassette de son témoignage ainsi qu'une lettre de Steven Spielberg le remerciant pour son aide. Enfin, une équipe d'experts internationaux étudiera les bandes avec soin afin *« de constamment améliorer la qualité des interviews »*, puis les expédiera à Los Angeles, dans les studios Spielberg, où sera établi le protocole d'archivage et d'accès.

Si aux Etats-Unis Steven Spielberg a acquis, depuis *La Liste de Schindler*, une large adhésion de la communauté juive, ses méthodes spectaculaires – et peu scientifiques – risquent, sous d'autres latitudes, de susciter quelque méfiance. Car si l'honnêteté de la démarche et son bien-fondé ne sont guère discutables, bien des interrogations subsistent. Geoffrey Hartman, directeur de projet aux Archives vidéographiques Fortunoff de l'université Yale, ne cache pas une certaine inquiétude. Depuis une quinzaine d'années, l'université Yale a recueilli près de 7 500 heures de témoignages dûment indexés et répertoriés, auprès de 3 000 survivants. M. Hartman salue dans l'entreprise de Spielberg un *« acte de reconnaissance »* envers les rescapés de la Shoah. Mais il reste réservé sur le gigantisme du projet et la méthode. Il s'inquiète surtout du manque de contrôle scientifique des opérations : *« Certes, on nous communiquera le résultat. Mais c'est la qualité des entretiens, en amont, qui compte. »* Il conteste le système des entretiens limités à deux heures. Son équipe, elle, cherche à s'adapter à la personnalité de chacun des témoins. *« Il n'y a pas de formule infaillible pour mener ce genre d'interviews*, avait-il déclaré lors d'une conférence internationale consacrée au témoignage vidéo, à Paris, le 17 septembre 1994, *sinon le tact et l'expérience, qui comptent pour beaucoup. Le seul dogme consiste à ne pas retirer l'initiative au témoin. »* Le problème est d'importance, notamment aux Etats-Unis, où le négationnisme fait des ravages (selon une étude récente, il aurait gagné 22 % de l'opinion américaine et 20 % de la population estudiantine). A ces réserves, James Moll répond, confiant : *« Il y aura toujours des sceptiques... jusqu'à ce qu'ils voient le résultat final. »*

Henri Béhar et Jacques Buob

★ Direction régionale pour la Fondation de l'histoire audiovisuelle, Nathanson, MBE 170, 117, boulevard Voltaire, Paris 11e. Fax uniquement : 43-14-99-51. Bureau de Los Angeles : Tél : (19-1) 818-777-46-73.

« Une course contre le temps »

« Nous engageons une course contre le temps,* explique Steven Spielberg en présentant « Survivants de la Shoah – Fondation de l'histoire audiovisuelle ». *La plupart des survivants sont septuagénaires ou octogénaires. Ils s'éteignent. J'ai l'intention de recueillir le plus grand nombre de témoignages avant qu'il ne soit trop tard. Ces archives seront le miroir de l'histoire telle qu'elle nous a été transmise par ceux qui l'ont vécue et qui ont réussi à survivre. Il est essentiel de voir leurs visages, d'entendre leurs voix pour comprendre que les atrocités de l'Holocauste ont été commises sur des êtres humains par des êtres humains. Ces archives constitueront un monument à la mémoire du passé, mais aussi une incitation au ré-examen constant du présent. L'intolérance raciale, ethnique et culturelle est, malheureusement, toujours à l'ordre du jour. Les tragédies qui se déroulent aujourd'hui dans le monde indiquent clairement que la leçon de l'Holocauste est toujours à réapprendre ».

Le multimédia au service des archives

LES DIZAINES de milliers de témoignages que compte recueillir la Fondation de l'histoire audiovisuelle de Steven Spielberg seront placés sur catalogue électronique. Une fois numérisés et classés, ils seront mis à la disposition de toutes les institutions pédagogiques grâce aux techniques les plus avancées des réseaux interactifs. Ils constitueront le plus grand service d'archives historiques multimédia, grâce à un système inédit de bases de données permettant de « naviguer » à l'intérieur de cette *« masse sans précédent de matériau historique »*.

Dès la fin de l'entretien avec un survivant, les cassettes seront expédiées à Los Angeles où un personnel spécialisé les dépouillera. L'ensemble de l'entretien sera indexé sous divers mots clés, pour faciliter l'interrogation et le recoupement des informations. Le protocole de recherche est basé sur celui du service historique de la Bibliothèque du Congrès, des archives Fortunoff de l'université Yale et du Musée de l'Holocauste de Washington.

ACCESSIBILITÉ IMMÉDIATE

« Le problème avec les témoignages, explique June Beallor, l'une des principales collaboratrices du projet Spielberg, *c'est qu'ils produisent des volumes de matériaux écrits si épais que rares sont ceux qui s'y plongent réellement. L'archivage électronique permet l'accessibilité immédiate. Si vous vous intéressez à ce qui est arrivé dans une ville particulière, à une personne en particulier, il suffit d'appuyer sur une clé de l'ordinateur et vous trouvez aisément. »*

Ces archives sur réseau seront, dans quelques années, accessibles à plusieurs niveaux. Il est prévu une version simplifiée à la disposition des enfants, des versions plus complètes pour les chercheurs, ainsi qu'un accès pour les utilisateurs d'Internet. Dans un article du *Los Angeles Times* du 1er octobre 1994, James Moll expliquait qu'un étudiant pourrait par exemple « se promener » dans un camp de concentration, croiser des visages, et « cliquer » sur l'un d'eux pour entendre aussitôt le récit de la personne en question. Des documentaires seront également tirés de la masse d'images et de témoignages amassés au fil des ans par la fondation. Des livres et des CD-Rom seront disponibles, à destination d'un plus large public. On envisage déjà une application des données en trois dimensions afin de créer un « musée virtuel de l'Holocauste ». Tous les bénéfices de la commercialisation de ces services seront réinvestis par la fondation, afin d'entretenir, de perfectionner et d'enrichir le fonds.

H. Bh et J. B.

COMMENTAIRE

LA SHOAH INTERACTIVE

Rien à redire, en apparence, à la vaste entreprise de collecte de témoignages mise sur pied par Steven Spielberg. Mais le producteur-réalisateur des deux plus grands succès cinématographiques de tous les temps affiche une autre ambition. Déjà, le projet de *La Liste de Schindler* traduisait la volonté de redoubler le succès strictement commercial de *Jurassic Park* d'une reconnaissance morale et intellectuelle, délivrant l'auteur d'*E.T.* de son étiquette d'éternel enfant prodige – ambition comblée triomphalement avec l'onction des plus hautes autorités spirituelles, politiques et pédagogiques. Spielberg, qui sait qu'il n'est de véritable puissance sans plus-value symbolique, réussissait une spectaculaire « OPA » sur la tragédie du siècle – constat qui ne préjuge évidemment pas de la sincérité de l'entreprise.

Avec son « Mémorial », Steven Spielberg prolonge et démultiplie les effets du film. Les moyens utilisés appellent d'autres réserves. D'abord, le recours au multimédia, tout auréolé de ses vertus modernistes, s'inscrit trop directement dans la stratégie de la nouvelle « major » créée par le *wonderboy* pour être fortuit. Surtout, cette manière « naïve » de vouloir tout s'approprier, tout stocker dans des banques de données – même l'indicible – traduit un état d'esprit typique des tendances hégémoniques de Hollywood, comme de la pulsion totalitaire de l'informatique, Spielberg apparaissant comme le grand prêtre de leur union. Elle est lourde de dangers, que l'on veut croire inconscients, quant au mécanisme même de la mémoire : face à un événement tel que la Shoah, la mise sur ordinateur produit un effet de masse, un « lissage », une unification d'éléments disjoints, infiniment problématiques.

Le risque de détruire ainsi la possibilité de toute mise en perspective, et d'anéantir la singularité de l'extermination nazie (risque encouru par tout « événement », mais de manière plus radicale par celui-là, à la mesure de son caractère extrême) demande au minimum que semblable démarche ne soit pas entreprise sans un peu de recul.

Jean-Michel Frodon

« Les Américains nous font confiance »

LE CENTRE de documentation juive et contemporaine - Mémorial du martyr juif inconnu sera le correspondant, en France, du projet Spielberg. *« Nous allons les aider à regrouper les intervieweurs et à retrouver les survivants*, explique Jacques Fredj, directeur du CDJC. *Beaucoup de nos chercheurs sont déjà volontaires pour mener les entretiens. Certes, la façon d'aborder la Shoah n'est pas la même en France et aux Etats-Unis. Ils utilisent le terme Holocauste, nous Shoah... Les Américains sont conscients de ces multiples sensibilités, et ils nous font confiance. Nous avons déjà l'assurance que les entretiens seront conduits de manière froide, et qu'ils ne sacrifieront pas au spectaculaire. » « Bien sûr*, ajoute-t-il, *l'utilisation des techniques multimédias, la représentation de la Shoah sur CD-Rom ou sur Internet peut poser des problèmes. Mais nous n'en sommes pas là encore. Ce qui est important, c'est de se demander ce qu'il restera, dans vingt ans, quand tous les déportés seront morts. D'ici là, en Europe, nos rapports aux nouvelles technologies auront à leur tour évolué. On ne se posera plus la question de l'utilité d'une telle démarche. »*

★ Centre de documentation juive et contemporaine - Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Tél. : 42-77-44-72.

Israël Lopez « Cachao », le petit homme rond à la contrebasse véloce

Le Cubain créateur du mambo trimballe sa légende à Paris

Avec son frère Orestes Lopez, Cachao a créé le mambo, forme alanguie du traditionnel son. Puis il a accompagné les bonheurs et les vicissitudes de la musique cubaine, des années 30 à nos jours. Pilier de clubs, musicien élastique, Cachao vit aux Etats-Unis depuis 1962. Et ne parle que l'espagnol.

Cachao était en concert unique au Palace, lundi 13 mars

Ironie du sort, alors que Fidel Castro est en visite en France, Israël Lopez « Cachao », soixante-dix-sept ans, dont plus d'une moitié passée hors de son île natale, était en concert au Palace. Et tandis que l'un dînait avec Georges Marchais, l'autre, avec *ses onze musiciens* – *smoking* et nœuds papillons – entamaient un récital conventionnel dans l'antre de la marginalité des années 80. La rumeur disait que le Lider Maximo ne manquerait de paraître au Palace, en tenue civile *évidemment*, afin d'y esquisser quelques pas de mambo. L'imagerie cubaine en eût été bouleversée. Pour l'heure, elle est toujours en place : Cuba est sous blocus américain, et il y avait au Palace un charme désuet à retrouver l'île « *en l'état* », *comme au temps* du plein âge d'or de la musique cubaine.

Cachao a vu le jour en 1918, à la Havane, dans la maison où naquit le poète et révolutionnaire José Marti. Ce petit homme qui doit parfois se munir d'une caisse pour atteindre les sommets de sa contrebasse, fut, avec son frère aîné, le violoncelliste Orestes Lopez, l'inventeur des langueurs accélérées du mambo, autant que Perez Prado en fut le compositeur et l'agent commercial. En 1930, l'année où Antonio Machin et Don Azpiazu créent à Broadway une des chansons cubaines les plus célèbres, « El Manisero » (The Peanut Vendor), Cachao intègre l'orchestre Philharmonique de La Havane, où plusieurs membres de sa famille officient déjà. Mais Cuba n'est pas farouche : l'île adore les mélanges qui l'ont créée. Ainsi, les deux frères, *Orestes et Israël*, passent-ils du classicisme pur (notamment sous la direction de Erich Kleiber, qui dirigeait l'orchestre de l'Opéra de Berlin avant de fuir les persécutions nazies aux Antilles), à l'art populaire le plus vif. En 1937, *les voici* au sein de l'Orquestra Maravilla del Siglo, mené par le flûtiste Antonio Arcano. Apparaissent alors les premiers mambos, des courts riffs de cuivre joués à l'unisson, que la salsa retiendra plus tard et dont Orestes et Israël tireront en 1939 une chanson, « Mambo », et un nouveau rythme.

ET CUBA L'OUBLIE

Sous le régime de Batista, Cachao joue au Casino de La Playa, *dans les clubs, notamment* avec José Fajardo au luxueux Montmartre Club, fermé en 1957, après l'assassinat de Blanco Rico, le chef de la police de La Havane, par des partisans de Fidel Castro. Et tandis que le pouvoir bascule en 1959, *Cachao affine la* pratique des *discargas*, les « bœufs », qui lui permettent d'affirmer l'autorité fédératrice de son instrument – la contrebasse. En 1962, Cachao n'adhère pas à la nouvelle doctrine officielle, le marxisme-léninisme et se prend d'amour pour l'Espagne puis les Etats-Unis. Il y côtoie la scène jazz, accompagne Paul Anka, et Cuba l'oublie. En 1993, quand la star américaine Gloria Estefan décide de rendre hommage aux racines de la musique cubaine (dans l'album *Mi Tierra*, produit par son mari, Emilio Estefan, sur la marque qu'il dirige à Miami, Crescent Moon, filiale de Sony Music), la *communauté des Cubains de Floride* redécouvre le maître Cachao.

Lundi 13 mars, Cachao et sa légende venaient en France pour la première fois : relayé par la puissance médiatique du clan Estefan, l'événement avait produit son effet de mode. Le Palace était bourré, mais Cachao et ses compères n'avaient pas pour autant le cœur à l'ouvrage. Dans un concert bien tenu – les musiciens ne fléchissent pas, notamment grâce à l'excellent joueur de *très*, la guitare à six cordes, et à la grande musicalité du jeu de Cachao –, mais sans magie, ils expliquèrent involontairement pourquoi les jeunes Cubains de l'île préfèrent à cette image convenue d'un Cuba dépassé, l'agilité philosophique des *vétérans* Los Van Van (le *groupe* s'apprête à fêter ses cinquante ans de carrière), les coups de griffes d'Irakere et de NG La Banda. Qui leur parlent des maux de la société – des petits trafics aux effets du blocus –, qui charrient, en argot du pays, les filles *« mauvaises feuilles »* (qui ne frétillent pas assez de la ceinture en dansant) et *« tristes comme une nuit d'hôpital »* en régime castriste.

Véronique Mortaigne

★ **Albums :** ***Master Sessions*, volume 1. 1 CD Crescent Moon/Epic 477282-2. *Cachao Y Su Ritmo Caliente, from Havana to New York* (La Havane, 1957, New York 1961), 1 CD Caney CCD501, distribué par Night and Day.**

DANS LES SALLES DE CONCERTS

HOMMAGE À PIERRE BOULEZ

Boulez : « Improvisation sur Mallarmé III ». Berg : « Concerto à la mémoire d'un ange ». Stravinsky : « Le Sacre du printemps ». Laura Aïkin (soprano), Anne Sophie Mutter (violon), Orchestre symphonique de Londres, Pierre Boulez (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 11 mars, 20 h 30.

Créée en 1959, *Improvisation III*, d'après Mallarmé, de Pierre Boulez est la troisième pièce de *Pli selon Pli* qui en compte cinq. Remaniée entre 1981 et 1984, cette œuvre ne capte pas toujours l'attention, malgré la variété extraordinaire des timbres employés par Boulez, jeux un peu trop systématiques de résonances et de rythmes discontinus. L'œuvre a marqué son époque, mais ne s'en est peut-être pas dégagée. Laura Aïkin appréhende justement les intervalles, mais sa voix manque de rayonnement, chanteuse un peu trop instrumentale, comme Pierre Boulez les aime.

Le *Concerto pour violon* de Berg oppose le soliste à un orchestre très sonore. Boulez le dirige en retenant l'orchestre de façon à ne pas submerger Anne Sophie Muter. Violence du début du second mouvement estompée, rythmes pas très précis, jeu d'ensemble assez lâche, sa direction tout en demi-teintes laisse néanmoins le champ libre à une violoniste à la sonorité somptueuse. Dans le *Sacre*, Boulez se libère. Il le dirige en trente-trois minutes, battant tous les records de vitesse dans cette œuvre. Contrairement à l'étiquette qu'on lui a collée – précision chirurgicale, froideur –, le compositeur dirige ce Stravinsky avec une urgence panique, une précipitation rythmique (sa battue anticipe toujours) qui lui fait certes manger quelques « bouts » de temps dans les mesures, mais qui rend palpable le danger qu'il y a encore à diriger et à jouer cette œuvre de 1913 en concert.

A. Lo.

Ravel : « Ma Mère l'Oye ». Messiaen : « Chronochromie ». Boulez : « Messagesquisse ». Stravinsky : « Petrouchka ». Timothy Hugh (violoncelle), Orchestre symphonique de Londres. Théâtre des Champs-Elysées, 12 mars, 20 h 30.

Il est tentant, et facile, de souligner le pittoresque de l'orchestration de *Ma Mère l'Oye*. Ce n'est pas le genre de Boulez, qui fait sonner ces « cinq pièces enfantines » comme des tableaux abstraits, des études de sonorité. Dans les progressions ininterrompues de gammes aux cordes du « Petit Poucet », il parvient à créer un « creux » de silence. Pendant quelques minutes, le public oublie de tousser. La belle introduction mahlérienne du « Jardin féerique » témoigne d'une subtilité des gradations sonores et des incises agogiques. Qui peut encore dire que Boulez ne respire pas et n'a pas de rubato ?

Chronochromie (1959-60) est la pièce pour orchestre la plus radicale de Messiaen. Célèbre par son avant-dernier mouvement, une redoutable polyphonie pour dix-huit parties de cordes qui fit scandale à la création, cette « Couleur du temps » est impitoyable : la petite harmonie ne fait pourtant qu'une, les percussions sont impeccables, les attaques de l'orchestre parfaitement synchrones.

Intermède intime, avec *Messagesquisse*, pour violoncelle solo et six violoncelles, composé par Boulez pour les soixante-dix ans de Paul Sacher et commandé par Mstislav Rostropovitch. Le violoncelliste russe s'était fait porter pâle. Le Britannique Timothy Hugh n'a pas fait regretter son confrère dans cette pièce probablement secondaire.

Petrouchka (version 1911), d'Igor Stravinsky, enfin. Mêmes retenues que dans *Ma Mère l'Oye*, même contrôle de la polyphonie : tout est clair, si clair que l'on voit soudainement, comme grossis à la loupe, les rares moments d'imprécision rythmique de la part de l'orchestre : qui s'en plaindra, au terme du second jalon d'un marathon exceptionnel et aussi soigneusement préparé ?

R. Ma.

« L'ARMONIA DRAMMATICA » DE VINKO GLOBOKAR

Neuf voix solistes, saxophone, chœur et orchestre de Radio-France, Vinko Globokar (direction). Salle-Olivier Messiaen, Maison de Radio-France, Paris, 9 mars, 20 heures.

La première partie de cet oratorio massif dure quarante-cinq minutes. Françoise Pollet émet à intervalles irréguliers des aigus torrides. Ian Caley (ténor) peine à jouer les jeunes premiers emblématiques sur une ligne vocale torturée, doublée par un saxophone de big band. Une autre chanteuse (Sylvie Sullé) est cantonnée dans le registre du rap ou de la variété, une contralto (Maria Kowollik) pourrait bien avoir le dernier mot, le chœur commente ces événements contrastés dans le style antique. Le texte d'Edoardo Sanguineti est incompréhensible. Le titre fait penser de loin à Nono et au sous-titre de son *Prometeo* (« tragédie de l'écoute »). Les tics d'écriture (chœurs qui battent des mains) et le projet non-narratif évoquent de près les *Momente* de Stockhausen. Bref : une grosse machine qualifiée par son auteur d'*« œuvre sur le thème de la résistance »* – mais résistance à quoi ? Tromboniste slovène qui a beaucoup écrit pour son instrument et lui-même avec un humour décapant, Globokar suit de temps en temps les traces d'une modernité lourde. L'œuvre a d'ailleurs été reprise à Berlin deux jours plus tard.

A. Ry.

« DE STAAT » DE LOUIS ANDRIESSEN

Ensemble InterContemporain, David Robertson (direction). Cité de la musique, Paris, 10 mars, 20 heures.

Un bien mauvais cadeau fait à Louis Andriessen pour la première apparition de sa musique dans un salle française : *De Staat* (« La République », d'après Platon) est peut-être sa pièce la plus rébarbative : austère, rugueuse, longue, aussi peu (con)sensuelle qu'il est possible. Au début des années 70, le compositeur néerlandais écrivait une musique de protestation politique. La violence du geste disparaît aujourd'hui sous l'ennui d'une proposition sonore pauvre et ennuyeuse, malgré l'énergie généreuse de David Robertson. Pourquoi ne pas avoir donné *De Stijl*, récemment enregistrée sur disque (1 CD Nonesuch 7559-79342-2) ? *City Life* de Steve Reich, chef-d'œuvre repris à Paris, fut mieux joué encore que lors de sa création mondiale à Metz (*Le Monde* du 10 mars). Le jeune public présent a d'ailleurs exigé un bis.

R. Ma.

« A FUOCO » DE LUCA FRANCESCONI

Magnus Andersson, guitare, Ensemble Contrechamps, Olivier Cuendet (direction). Salle Patino, Festival Archipel-musiques d'aujourd'hui, Genève, le 12, 20 h 30.

Francesconi, compositeur prometteur de la jeune école milanaise, bâtit ici un petit chef-d'œuvre ludique et décoratif sur un très bref fragment d'une œuvre antérieure. Sous-titre : *« Troisième étude sur la mémoire »*. Les sons de la guitare sont tour à tour gouttes rares et jeux d'eaux bruissants. L'ensemble instrumental rayonne alentours en cercles concentriques. Le piano préparé jette ses éclairs brefs. Les timbres instrumentaux dégoulinent comme une fontaine, au gré d'arborescences de plus en plus touffues. La guitare est traitée pour ce qu'elle est : grillon toujours prêt à se déchaîner dans de folles grattes jazzistiques. Francesconi écrit toujours, au demeurant, dans le génie même des instruments. Cette création était une commande du festival Archipel qui s'achève le 19. Quinze jours de musique contemporaine destinés à informer les Genevois sur tout ce qui se fait, un peu partout dans le monde, sans rejeter aucune esthétique.

A. Ry.

CONCERTS

MERCREDI 15 MARS - 20 h
Auditorium du Louvre
QUATUOR EMERSON
WEBER, BRAHMS, BARTOK
Places 130 F. Réd. 100, 85,50 F
Tél. : 40-20-52-29

MER. 15, JEU. 16 MARS - 20 h 30
SALLE PLEYEL
ORCHESTRE DE PARIS
Dir. : Emmanuel KRIVINE
Elisabeth LEONSKAJA
piano
MENDELSSOHN
SCHUMANN
TCHAÏKOVSKY
60 F à 240 F - Tél. : 45-63-07-96

MERCREDI 15, VENDREDI 17 MARS 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
le 15 : S. KEENSLYSIDE, baryton
M. MARTINEAU, piano
RACHMANINOV, BARBER, STRAUSS
le 17 : J.-M. PHILLIPS, violon
A. THARAUD, piano
DEBUSSY, RAVEL

SAMEDI 18 MARS - 20 h 30
THÉATRE des Champs-Elysées
Récital SAMUEL RAMEY
basse
Warren Jones, piano
HAENDEL, MOZART, SCHUBERT
BARBER, GRIFFES, GERSHWIN
Rens. Loc. 49-52-50-50

DIMANCHE 19 MARS - 11 h 30
THÉATRE DU CHATELET
DIMANCHE 11 h 30
CYCLE BEETHOVEN
O. CHARLIER, violon
B. ENGERER, piano

LUNDI 20 MARS - 12 h 45
THÉATRE DU CHATELET
MIDIS MUSICAUX
CYCLE BEETHOVEN
C. DESERT, piano
E. STROSSER, piano

LUN. 20, MERC. 22 MARS - 20 h 30
THÉATRE des Champs-Elysées
BEAUX ARTS TRIO
40e anniversaire
INTÉGRALE DES TRIOS POUR PIANO et CORDES
de L. van Beethoven
Tél. Rés. 49-52-50-50
Places 60 F à 290 F

LUNDI 20 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Gundula
JANOWITZ
SOPRANO
Schumann - Liszt - Wagner
Tél. rés. 49-53-05-07

MARDI 21 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Dmitri
Bashkirov
piano
Schumann - Prokofiev - Liszt
Tél. rés. 49-53-05-07

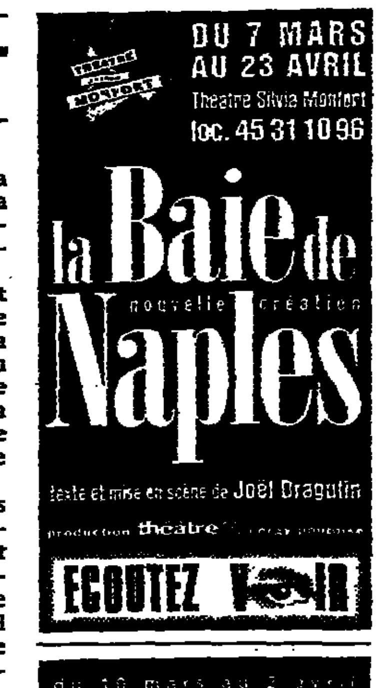
MARDI 21 MARS - 20 h 45
Eglise de la Madeleine
MOZART : REQUIEM
Messe en ut mineur
CHORALE J. M. F. ORCHESTRE J. BARTHE
Dir. : Louis MARTINI
Loc. 3 FNAC - Agence Perrossier
6, place de la Madeleine 42-60-58-31

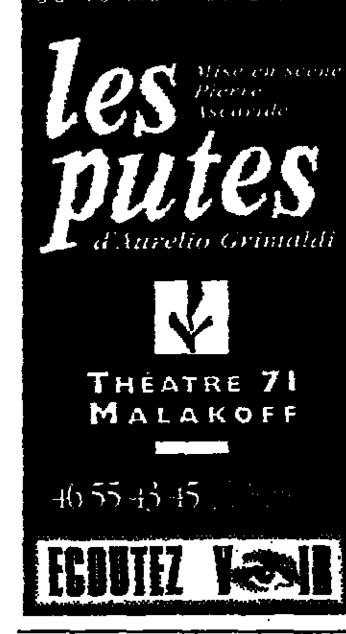
MERCREDI 22 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Quatuor du
Mozarteum de Salzbourg
Haydn - Mozart - Beethoven
Tél. rés. 49-53-05-07

JE. 23 - VE. 24 - SA. 25 DIM. 26 MARS
CITE DE LA MUSIQUE
La Villette/mº Porte-de-Pantin
44-84-44-84
3615 citémusique
Rituels : Gagaku - Boulez
le 23 mars - 20 h : Orchestre de Gagaku
le 24 à 20 h - le 26 à 16 h 30 : Orchestre de Gagaku
Orchestre du Conservatoire
Boulez, direction
le 25 à 20 h : Orchestre de Gagaku
Danse Bugaku

VENDREDI 24 MARS - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Dominique
Merlet
piano
Chopin - Ravel
Tél. rés. 49-53-05-07

DIMANCHE 26 MARS 17 h 30 et 20 h 30
SALLE GAVEAU
Michaël
Levinas
piano
Intégrale Beethoven
17 h 30 - sonates nº 1 - 13 - 14
20 h 30 - sonates nº 3 - 12 - 23
Buffet entre les 2 concerts
Tél. rés. 49-53-05-07







Jacques Di Donato dans tous ses états

Le clarinettiste français s'aventure depuis vingt ans avec enthousiasme entre jazz, musique contemporaine et folklore varié



IL Y A DES SEMAINES comme cela, où la présence d'un musicien symbolise l'étonnement, la disparition des étiquettes, les promesses, toujours tenues depuis vingt ans, d'une liberté d'expression. A Nanterre (le 14 mars), puis au Blanc-Mesnil (le 16), le compositeur, clarinettiste, saxophoniste, occasionnellement batteur, Jacques Di Donato va extirper du jazz et de la musique contemporaine cette grande joie du partage entre l'improvisation et l'écriture qui le caractérise. Il s'est entouré de quelques « gamins » valeureux, peu préoccupés, comme lui, par les limites des genres. Ainsi, à Nanterre, son quintette à deux clarinettes et une rythmique guitare-batterie-contrebasse pourrait passer pour sa face jazz. Mais l'on y entend fréquemment des folklores imaginés, des combinaisons étranges, qui amèneront, au Blanc-Mesnil, vers son récent Trio Contemporain et à Système Friche, regroupement audacieux de quinze instrumentistes.

★ Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, 92 Nanterre. RER Nanterre-Ville. 20 h 45, le 14 mars, tél. : 41-37-94-20. De 30 F à 120 F. 20 h 30, le 16 : Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1-5, place de la Libération. RER Drancy (sortie principale). Banlieues bleues, tél. : 43-85-66-00. 70 F et 90 F.

UNE SOIRÉE A PARIS

Pizzicato 5
Une des rarissimes incursions de la pop japonaise sur notre territoire. Ce groupe fasciné par les *sixties* et la culture européenne se sert aussi intelligemment des ressources de la haute technologie nippone. Pour la première fois, une compilation de ses meilleurs titres est disponible en France.
Arapaho, 30, avenue d'Italie (centre Italie II) (Mº Place-d'Italie). 20 heures, le 14 mars. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 80 F (location) à 90 F (sur place).

Ensemble orchestral de Paris
Sa récente tournée en Israël avec la Philharmonie de Dresde lui a valu une volée d'engagements en Allemagne : chez François-René Duchable l'homme est à la hauteur de l'artiste. Il est, ce soir, la vedette d'un programme magnifique.
Schrecker : *Symphonie de chambre*. J. Strauss : *Valse de l'empereur*. Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre op. 19*. François-René Duchable (piano), Armin Jordan (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 14. Tél. : 05-42-67-57. Location Fnac. De 60 F à 190 F.

Beaux-Arts Trio
Fondé il y a quarante ans, le Beaux-Arts Trio a joué dans le monde entier la quasi-totalité du répertoire viennois. Malgré la venue de jeunes et excellents ensembles, les vétérans américains restent aux avant-postes.
Beethoven : *Trios pour piano, violon et violoncelle nos 1, 4, 9, 5.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 14, 20 et 22. Tél. : 49-52-50-50. Location Fnac. De 60 F à 290 F.

Les paris du Casino
Dominique Dalcan, Daran et Les Chaises, Love Bizarre, Alain Goldstein : en bref, sur une même scène, l'écurie des jeunes chanteurs français chics et pop, dont un petit bataillon de chez Warner, la maison de disques de Véronique Sanson, marraine de la soirée. le Casino de Paris se lance ainsi dans la promotion des « *artistes en développement* », une excellente initiative.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, le 14 mars. Tél. : 49-95-99-99. 130 F.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Le Baladin du monde occidental
de John Millington Singe, mise en scène d'André Engel, avec Jean Badin, Claude Evrard, Jean-Pierre Lorit, Charlie Nelson, Nade Strancar, Elizabeth Vitali, Serge Merlin, Jean-Christophe Quenon, Juliette Croizat, Julie Dumas et Karen Oubraham.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. A partir du 15 mars. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 15. De 30 F à 170 F. Jusqu'au 30 avril.

Fin de partie
de Samuel Beckett, mise en scène de François-Michel Pesenti, avec Pierre Palmi, Christophe Avril, Celita et Jean Nehr.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. A partir du 21 mars. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 2 heures. 70 F et 100 F. Jusqu'au 15 avril.*

Inaccessibles Amours
de Paul Emond, mise en scène d'Abbès Zahmani, avec Jacques Bonnaffé, Aladin Reibel, Karin Viard et Frédéric C. Steenbrink (pianiste).
Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, Paris 18e. Mº Blanche. A partir du 21 mars. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

Lumières I - Près des ruines
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, Bobigny (93). Les jeudi 16, vendredi 17, mardi 21, mercredi 22, samedi 25, à 20 heures ; le dimanche 26, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 4 heures. 95 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Lumières II - Sous les arbres
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric Constant, Philippe Morier-Genoud, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram et Francis Viet.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, Bobigny (93). Les samedi 18, jeudi 23, vendredi 24, mardi 28, à 21 heures ; le dimanche 19, à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 45. 95 F et 130 F. Jusqu'au 12 avril.*

Quitte pour la peur
d'Alfred de Vigny, mise en scène de Robert Bensimon, avec Corinne Thézier, Robert Bensimon, Pierre Gallon et Marina Sénac (violoncelliste).
L'Athlétic, place Parmentier, Neuilly-sur-Seine (92). Du mercredi 15 au samedi 18, le vendredi 24, à 20 h 30. Tél. : 43-44-81-18. Durée : 1 h 40. De 50 F à 100 F. Jusqu'au 15 avril.*

Le Salon des orchidées
de Mona Thomas, mise en scène de Barbara Bray, avec Marie Barbier et Justine Simonot.
Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe, Gaîté. A partir du 20 mars. Du lundi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F. Jusqu'au 22 avril.*

SÉLECTION

Alceste
d'Euripide, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Tania da Costa, Gérard Lorin, Nicolas Pirson, Samira Sedira, Frédéric Borie, François Delaive, Philippe Lardaud et Abdelouahab Sehaf.
Les Gémeaux, 49, avenue Clemenceau, Sceaux (92). Du mercredi 15 au samedi 18, à 20 h 45 ; le dimanche 19, à 17 heures. Tél. : 46-61-36-67. Durée : 1 h 50. 110 F et 140 F. Dernières.*

Amphitryon
de Heinrich von Kleist, d'après Molière, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Pierre-Alain Chapuis, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, Flore Lefebvre des Noëttes, Mohamed Rouabhi, Daniel Znyk et Lisa Erbès (violoncelle), Pascal Robault (alto).
Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mº Opéra. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 30. De 70 F à 150 F. Jusqu'au 9 avril.*

Anatole
d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Louis Do de Lencquesaing, avec Muriel Amat, Cécile Bouillot, Nathalie Boutefeu, Emmanuelle Devos, Pierre Diot, Pierre Gerbaux et Denis Podalydès.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 2 avril.*

Art
de Yasmina Reza, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Fabrice Luchini et Pierre Vaneck.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 47-23-37-21. Durée : 1 h 30. De 110 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

La Bataille d'Arminius
d'Heinrich von Kleist, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Marc Berman, Bernard Bloch, Dominique Boissel, Hugues Boucher, Christophe Bouisse, Patrick Conde, François Genty, Karin Guex-Pierre, Emmanuelle Grange, Christophe Kourotchkine, Michel Kullmann, Geoffroy Lidvan, Philippe Macaigne, Georges Peltier, Benoît Strebler et Takumi Fukushima, Vladimir Vadavek, Helmut Bieler-Wendt et Ferdinand Richard (musiciens).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (92). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 90 F à 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

La Bonne Ame du Se-Tchouan
de Bertolt Brecht, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Marianne Epin, Olivier Cruveiller, Martine Sarcey, Romain Weingarten, Roger Souza, Guy Perrot, Sylvie Herbert, Gérard Chaillou, Jacques Pieiller, Anne Kreis, Isabelle Carré-Goethals, Fernando Becerril, Daniel Langlet, Christian Drillaud, Sophie Bouilloux, Pascal Nawojski, Christian Ruché et Marianne Lewandowski.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 30. 90 F et 140 F. Jusqu'au 8 avril.*

Cœur ardent
d'Alexandre Nikolaïevitch Ostrovski, mise en scène de Bernard Sobel, avec Roland Amstutz, Agnieszka Kumor, Sandrine Attard, Gérard Watkins, Denis Lavant, Benoît Giros, Alain Mac Moy, Philippe Faure, Jean-François Lapalus, Lou Castel, Thierry Nibelle, Christian Aufaure et Pierre Blot.
Centre dramatique, 41, avenue des Grésillons, Gennevilliers (92). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-32-26-26. Durée : 3 heures. 110 F et 130 F. Jusqu'au 9 avril.*

Décadence
de Steven Berkoff, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Michel Aumont et Christiane Cohendy.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Le mercredi, à 12 h 30 et 21 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 2 avril.*

Entretiens avec Pierre Corneille
de Brigitte Jaques et Jacqueline Lichtenstein, d'après Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec François Regnault et Emmanuel Demarcy-Mota.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). Les vendredi et samedi, à 18 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 1 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

Intrigue et amour
de Friedrich von Schiller, mise en scène de Marcel Bluwal, avec Roland Bertin ou Jean Dautremay, Alberte Aveline, Catherine Sauval ou Isabelle Gardien, Jean-Luc Bideau, Andrzej Seweryn, Sylvia Bergé, Eric Frey, Cécile Brune, Thibault de Montalembert et Bruno Raffaelli.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les mercredi 15, dimanche 19, mercredi 22, samedi 25, à 14 h 30 et 20 h 30 ; les vendredi 17, jeudi 23, lundi 27, à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 15 mai.

Les Lois fondamentales de la stupidité humaine
de Carlo-Maria Cipolla, mise en scène de Thierry Bedard, avec Sophie Edmond, Marc Ernotte, Hélène Gailly, Sylvie Jobert, Marc Chevillon, Raphaël Hornung et Catherine Pavet (pianiste).
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 20. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 15 avril.*

Mère Courage
de Bertolt Brecht, mise en scène de Jérôme Savary, avec Katharina Thalbach, Bernard Ballet, Jacques Boudet, Jean-Pierre Bagot...
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 30. De 80 F à 150 F. Jusqu'au 20 mai.*

La Musica deuxième
de Marguerite Duras, mise en scène de Bernard Murat, avec Fanny Ardant et Niels Arestrup.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 20 h 45 ; le samedi, à 18 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 40. De 120 F à 230 F. Jusqu'au 30 juin.

Nini
d'Alfredo Arias, d'après Nini Marshall, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Marilu Marini.
Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 65 F et 130 F. Jusqu'au 30 juin.*

Sa maison d'été
de Jane Bowles, mise en scène de Robert Cantarella, avec Romain Bonnin, Christophe Brault, Céline Chéenne, Sophie Delage, Hélène Foubert, Florence Giorgetti, Chantal Garrigues, Judith Henry, Patricia Jeanneau, Maïa Simon, Nathalie Vidal et Marc Delhaye, Eric Jaucquin et Laurent Rivière (musiciens).
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 44-62-52-52. Durée : 2 h 30. De 100 F à 150 F. Jusqu'au 16 avril.*

Le Square ; Le Shaga
de Marguerite Duras, mise en scène de Christian Rist, avec Simon Eine, Jeanne Balibar, Catherine Hiegel, Muriel Mayette et Olivier Dautrey.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris-6e. Mº Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 60 F à 130 F. Jusqu'au 23 avril.*

Suréna
de Pierre Corneille, mise en scène de Brigitte Jaques, avec Sophie Bourel, Christophe Cazamance, Eric Chantelauze, Isabelle Furst, Patrice Juiff, Mourad Mansouri et Sophie Paul-Mortimer.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers (93). Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 h 10. 70 F et 120 F. Jusqu'au 15 avril.*

La Thébaïde
de Jean Racine, mise en scène de Yannis Kokkos, avec Catherine Samie, Jean-Yves Dubois, Michel Favory, Anne Kessler, Nathalie Nerval, Redjep Mitrovitsa, Malik Faraoun, Alexandre Pavloff et Vincent Boussard.
Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, Paris 1er. Mº Palais-Royal. Les jeudi 16, lundi 20, mardi 21, vendredi 24, mardi 28, à 20 h 30 ; les samedi 18 et dimanche 26, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 170 F. Jusqu'au 24 juin.

Un peu de neige fondue dans le sang
de Françoise du Chaxel, mise en scène de Françoise Coupat, avec Claire-Ingrid Cottanceau.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 heure. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 1er avril.*

(*) Tarif réduit.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des exclusivités et des reprises

NOUVEAUX FILMS

L'APPÂT
Film français de Bertrand Tavernier, avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry, Philippe Duclos, Marie Ravel (1 h 55).
Interdit – 12 ans.
Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ÉMIGRÉ
Film égyptien de Youssef Chahine, avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud Hémida, Khaled El Nabaoui, Safia El Emary (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

JLG, JLG
Film français de Jean-Luc Godard, avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza, André Labarthe, Louis Séguin (1 h 20).
La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LUDWIG VAN B.
Film américain de Bernard Rose, avec Gary Oldman, Jeroen Krabbe, Johanna Ter Steege, Valeria Golino, Isabella Rossellini, Marco Hofschneider (2 h 01).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

PHANTASM 3
Film américain de Don Coscarelli, avec Angus Scrimm, A. Michael Baldwin, Reggie Bannister (1 h 38).
Interdit – 16 ans.
VO : Brady, 10e (47-70-08-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

À CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Raïs (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit – 12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Triomphe, handicapés, dolby, 8e (36-68-45-47) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

DÉLITS FLAGRANTS
Film français de Raymond Depardon, (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

L'ENFANT LION
Film français de Patrick Grandperret, avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu (1 h 26).
Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES ÉVADÉS
Film américain de Frank Darabont, avec Tim Robbins, Morgan Freeman, Bob Gunton, William Sadler, Clancy Brown, Gil Bellows (2 h 20).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN DE L'EDEN
Film canadien-mexicain de Maria Novaro, avec Renée Coleman, Bruno Bichir, Gabriela Roel, Rosario Sagrav, Alan Ciangherotti, Ana Ofelia Murguia (1 h 44).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).

LOIN DE LA MAISON
Film américain de Phillip Borsos, avec Jesse Bradford, Dakotah le chien labrador, Bruce Davison, Mimi Rogers, Tom Bower, Joel Palmer (1 h 20).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Miéville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

NELL
Film américain de Michael Apted, avec Jodie Foster, Liam Neeson, Natasha Richardson, Richard Libertini, Nick Searcy, Robin Mullins (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE NOUVEAU MONDE
Film français d'Alain Corneau, avec Nicolas Chatel, Sarah Grappin, James Gandolfini, Alicia Silverstone, Guy Marchand, Sylvie Granotier (2 h 05).
UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PRÊT-À-PORTER
Film américain de Robert Altman, avec Marcello Mastroianni, Sophia Loren, Jean-Pierre Cassel, Kim Basinger, Chiara Mastroianni, Stephen Rea (2 h 12).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).
VF : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROI LION
Dessin animé américain de Roger Allers et Rob Minkoff (1 h 30).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (36-68-75-55) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Denfert, handicapés, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

LA VIE EST IMMENSE ET PLEINE DE DANGERS
Film français de Denis Gheerbrant, avec Institut Curie (1 h 20).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

LA BLONDE OU LA ROUSSE
Film américain de George Sidney, avec Rita Hayworth, Frank Sinatra, Kim Novak, 1957 (1 h 51).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

LE CIEL PEUT ATTENDRE
Film américain d'Ernst Lubitsch, avec Gene Tierney, Don Ameche, Charles Coburn, Louis Calhern, Marjorie Main, Laird Cregar, 1943 (1 h 52).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

LA SCANDALEUSE DE BERLIN
Film américain de Billy Wilder, avec Marlène Dietrich, Jean Arthur, John Lund, Millard Mitchell, Peter von Zernech, 1948, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER
Film américan de Joseph L. Mankiewicz, avec Elizabeth Taylor, Katharine Hepburn, Montgomery Clift, Albert Dekker, Mercedes McCambridge, Gary Raymond, 1959, noir et blanc, copie neuve (1 h 54).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

VIVA ZAPATA
Film américain d'Elia Kazan, avec Marlon Brando, Jean Peters, Anthony Quinn, 1952 (1 h 55).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Arte poursuit sa visite de la Pologne musicale

LA CHAÎNE franco-allemande poursuit cette semaine sa visite de la Pologne musicale, avec une soirée, mercredi 15 mars, consacrée au pianiste Arthur Rubinstein (1887-1982) et au compositeur Witold Lutoslawski mort l'an dernier à quatre-vingt-un ans, après avoir évoqué la semaine passée Karol Szymanowski. Deux émissions, réalisées en majorité par des Polonais, leur seront consacrées. Dès 21 h 40, un documentaire propose un portrait du pianiste polonais, filmé en 1966, alors qu'il allait choisir un nouveau piano à queue chez Steinway de Hambourg. A partir de 22 h 05, un autre film le montre lors de son retour d'exil, en mai 1975, à Lodz, sa ville natale, où on le voit jouer, à quatre-vingt-huit ans, le *Concerto en fa mineur* de Chopin. Le portrait de Lutoslawski commence à 22 h 55, par la diffusion d'un enregistrement de sa *Musique funèbre* écrite entre 1954 et 1958 et interprétée en 1994 à l'Opéra de Francfort par le Sinfonietta de Cracovie. A 23 h 10, est diffusé le film d'une conversation que le compositeur a eue en 1991, avec son compatriote le réalisateur Krzystof Zanussi, sur sa réponse par la musique à la censure stalinienne dans son pays.

■ **REMPLACEMENT : occupé par le tournage d'un téléfilm** de Francis de Gueltz, *Le Mouton noir*, pour lequel il interprète un des rôles principaux, Alain Teulié ne pourra plus momentanément animer « Tout Paris », le magazine consacré à l'actualité des spectacles et événements parisiens, programmé du lundi au vendredi, à 19 h 15 et 20 h 30, sur Paris Première. Durant le mois d'avril, il sera remplacé par Daniel Schick, l'animateur de l'émission « A titre provisoire », diffusée tous les dimanches sur France-Inter (« Le Monde Radio-Télévision » daté dimanche 12-lundi 13 mars).

■ **PRÉSIDENTIELLE : Fun Radio a mis en place,** au cours des flashes d'information de 8 et 9 heures, une rubrique exclusivement consacrée à l'élection présidentielle. Les « petites phrases » des candidats sont reprises à l'antenne, accompagnées d'explications de la rédaction de Fun Radio. Fin mars, avant le début de la campagne officielle, la station recevra également les principaux candidats à l'Elysée qui viendront exposer leurs propositions en faveur des jeunes.

■ **RADIO : le réseau musical « jeune » Skyrock diffuse « Radio-Vérité »**, son nouveau *reality-show* radiophonique,« *en différé ou en léger différé* », depuis vendredi 10 mars, pour éviter *« tout sujet susceptible de créer une situation dramatique »* (*Le Monde* du 10 mars). C'est ce qu'a expliqué son président, Pierre Bellanger, qui était auditionné, jeudi 9 mars, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), à l'occasion d'une consultation des responsables de radio. Le patron de Skyrock a pris cette décision *« après avoir constaté que la formule, lancée le 27 février pour des jeunes, était en fait détournée par des adultes »*.

■ **FRANCE 3 :** l'actualité développée dans le journal quotidien « Soir 3 », peut être consultée sur Minitel depuis lundi 13 mars, vient d'annoncer la chaîne, en tapant : « 3615 ,code France 3, rubrique Infos ». Ce service sera accessible au prix de 1,27 franc la minute.

Les Français aiment les séries télévisées

M 6 a réalisé, en collaboration avec la Sofres, une étude qui révèle les habitudes des téléspectateurs : assidus mais peu fidèles

IL NE FAIT aucun doute, les Français sont friands de séries télévisées et les regardent régulièrement. Partant de ce constat, on pouvait néanmoins s'interroger sur la politique suivie par les diffuseurs pour répondre à cette demande qui, depuis l'apparition du genre aux États-Unis dans les années 50, n'a cessé de s'affirmer. Quelle place occupent véritablement les séries dans l'ensemble des programmes ? Quel jour et à quelle heure sont-elles généralement diffusées ? Quelle chaîne en programme le plus ? Des questions auxquelles tente de répondre l'étude menée par M 6, en collaboration avec la Sofres.

Malgré la légère baisse provoquée, en 1991, par la disparition de la Cinq, les séries représentent depuis quatre ans un volume horaire stable (1 860 heures en 1992, 1 954 heures en 1993 et 1 893 heures en 1994), soit 23 % des programmes diffusés entre 7 heures et minuit. Elles sont, de plus, à la fois un programme de journée (84 % d'entre elles sont diffusées sur cette tranche horaire) et de semaine (78 % programmées du lundi au vendredi).

Après s'être imposée, jusqu'en 1993, comme le plus important diffuseur du genre, M 6 a été devancée, en 1994, par TF 1, qui a totalisé alors plus de 40 % des 1 893 heures de séries programmées. Une place que la Une a notamment gagnée grâce à la programmation de « Rick Hunter » puis de « Beverly Hills » à la place de « Coucou c'est nous », du « Miel et les abeilles » à la place du jeu « Une famille en or » et à la disparition de la case variétés et « reality shows » du lundi en début de soirée au profit de séries comme « Columbo ». Parallèlement, M 6 et France 2 ont remplacé des produits comme « Mission impossible »'(le mardi à 22 h 30 sur M 6)et « Les Enquêtes du commissaire Moulin » (entre 12 et 14 heures sur France 2) par des téléfilms.

« SÉRIPHAGES » ET AMATEURS

Pour être prompts à critiquer « les feuilletons américains », les Français n'en restent pas moins de gros consommateurs. Selon l'étude réalisée par M 6, 49 % des personnes interrogées se déclarent téléspectateurs réguliers de séries télévisées. Plus précisément, parmi l'ensemble du public que le genre intéresse, l'étude distingue quatre familles : les *« sériphages »* (12 % des interviewés), qui ne ratent jamais un épisode de leurs séries préférées ; les *« amateurs »* (37 %), qui adorent ce type de programme mais ne jugent pas grave de manquer deux ou trois épisodes ; les *« occasionnels »* (24 %), qui apprécient de regarder un ou deux épisodes par-ci, par-là ; enfin les *« très occasionnels »* (27 %), qui ne regardent pratiquement pas ce genre de programme.

Ce public de téléspectateurs réguliers est plutôt féminin et de catégorie sociale moyenne. Mais la structure par âge est différente de celle de la télévision en général : alors que les jeunes sont nettement sous-consommateurs du petit écran, ils n'en sont pas moins très amateurs de séries.

Parmi les sitcoms ou feuilletons d'une demi-heure, les héroïnes sont à l'honneur puisque « Maguy » et « Madame est servie » remportent les suffrages des téléspectateurs (avec 20 % et 18 %). L'étude relève aussi que « Maguy » est la série (de trente minutes) préférée des hommes et des femmes sans distinction, ainsi que des plus de 50 ans. Sur les cibles plus jeunes, « Madame est servie » prend la première place suivie de « Cosby show ». Phénomène intéressant : « Hélène et les garçons » arrive en troisième position sur les plus de 50 ans et seulement en cinquième position chez les 15-34 ans.

IDÉES REÇUES

A l'inverse, pour les séries d'une heure, ce sont les héros masculins qui sont plébiscités dans « Mission impossible » (18 %), « Inspecteur Derrick » (18 %) et « Amicalement vôtre » (15 %). « Mission impossible » conserve la première place auprès des hommes interviewés, les femmes lui préférant « La Petite Maison dans la prairie » et « Les Feux de l'amour ». « Mission impossible » est aussi la production préférée des jeunes avec « Beverly Hills » et les incontournables « Amicalement vôtre » et « Chapeau melon et bottes de cuir ». Les plus de 50 ans ont élu « Inspecteur Derrick », loin devant « Starsky et Hutch » et « Le Renard ».

A propos des choix et de la qualité des séries diffusées, M 6 est la chaîne la mieux notée par les hommes, les moins de 50 ans – avec une avance très marquée sur les 15-34 ans –, alors que TF 1 détient la première place sur l'ensemble des interrogés, les femmes et les plus de 50 ans.

Le dernier volet de l'étude porte sur le comportement des Français et permet de relativiser un certain nombre de certitudes couramment véhiculées. L'enquête réalisée par M 6 et la Sofres révèle que, de manière générale, le public de séries est peu fidèle. Près de 60 % des téléspectateurs de séries quotidiennes sont des *« occasionnels »* : ils ne regardent qu'un seul épisode sur les cinq diffusés dans la semaine. Le phénomène se reproduit d'ailleurs sur les séries hebdomadaires : 55 % des téléspectateurs ne regardent qu'un seul épisode sur sept semaines consécutives.

Ce constat explique le succès des multidiffusions. Il est aussi une bonne nouvelle pour les annonceurs publicitaires. Produits prometteurs, les sitcoms, feuilletons et autres productions du genre sont capables de leur apporter la garantie d'une audience stable et d'un public qui se renouvelle.

Véronique Cauhapé

★ Sondage, réalisé en collaboration avec la Sofres, sur un échantillon de 1 000 personnes âgées de 15 ans et plus, interrogées en face à face entre le 28 mai et le 2 juin 1994.

MARDI 14 MARS

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourrir.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 2.05). Invité : Philippe Candeloro.
19.50 Le Bébête Show (et 2.50).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991).
23.10 Les Films dans les salles.
23.15 Sport : Boxe. En direct de Levallois. Championnat d'Europe des poids lourds-légers : Alexander Gurov (Ukraine)-Patrice Aouissi (France).
1.00 Magazine : Je suis venu vous dire. Invités : Gérard Miller, Jean-Pierre Winter, Françoise Verny.
2.55 Journal et Météo.
3.10 Programmes de nuit. Reportages (rediff.) 3.35, Histoire de la vie ; 4.25, Côte cœur ; 4.50, Musique , 5 00, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.50 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Saint-Cloud.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.10).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.15). Invités : Yves Robert, Marie-France Mignal.
19.59 Journal et Météo.

20.50 Cinéma : La Grande Vadrouille. ■■ Film français de Gérard Oury (1966).
23.05 Magazine : Ça se discute. Le mensonge adoucit-il les mœurs ? 2. Transparence et secrets publics. Invités : Antoine Gaudino, le professeur Léon Schwartzenberg, Christian Bonnet., Alain Vogelweigh.
0.25 Journal, Météo, Journal des courses.
0.55 Le Cercle de minuit. Spécial mythologie.
2.45 Programmes de nuit. Laurence, médecin de brousse ; 3.40, 24 heures d'info ; 4.30, Okavongo ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure. Invités : Richard Martin, Nicole Croisille.
14.55 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Variante de Lüneburg*, de Paolo Maurensig.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 ▶ Spectacle : Attention, magie ! Présenté par Vincent Perrot. Avec Gref Frewin, Sonny Hayes & Cº, Markus Gabriel, René Lavand, Dani Lary, Gabna.
22.20 Météo et Journal.
22.55 Mardi chez vous. Programme des treize télévisions régionales.

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : E = M 6. Les Champions du boomerang.
20.45 Magazine : Grandeur nature. Les Phoques de Vancouver.

20.50 Téléfilm : Le Prince et le Souffre-Douleur. De Syd Macartney, avec Mathilda May. *Dans le royaume imaginaire de Brattenburg, les aventures de deux enfants que tout oppose : l'un est un prince gâté et capricieux, l'autre un orphelin qui élève sa sœur.*
22.30 Téléfilm : La Nuit du mensonge. De Larry Shaw, avec Jill Eikenberry, Peter Coyote. *Dans une petite ville du Texas, une femme acquiert la certitude que son mari, fermier ruiné, est mêlé à l'incendie de l'église récemment construite par la communauté mexicaine, et dans lequel deux adolescents ont été atrocement brûlés*
0.10 Série : Les Professionnels. Le Traître.
2.30 Rediffusions. Culture pub , 2.55, Le Ballet royal et les traditions khmères ; 3.50, Salsa opus 4 (Venezuela) ; 4.45, Coup de griffes (Jean-Louis Scherrer) ; 5.10, E = M 6.

CANAL +

13.35 Cinéma : Sidekicks. □ Film américain d'Aaron Norris (1992).
15.15 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.10 Le Journal du art (rediff.).
16.13 Surprises.
16.20 Le Journal du cinéma.
16.25 Cinéma : Angle mort. ■ Film américain de Geoff Murphy (1992).
18.00 Canaille peluche. Crocs malins.

En clair jusqu'à 18.45

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Sport : Basket. En direct de Limoges. CSP Limoges-Pesaro. Match des quarts de finale retour du championnat d'Europe des clubs ; 18.45, coup d'envoi.

20.30 Sport : Football. En direct de Nantes. Match retour des quarts de finale de la Coupe de l'UEFA : Nantes-Leverkusen ; 20.45, coup d'envoi. *Après la désillusion du match aller en Allemagne, c'est une équipe nantaise en baisse de régime mais toujours invaincue en championnat de France après vingt-neuf journées qui abordera cette rencontre.*
22.45 Flash d'informations.
22.50 Série : Babylon 5. L'Attaque des Narns (1/22).
23.35 Cinéma : Tombés du ciel. ■ Film franco-espagnol de Philippe Lioret (1993).
1.00 Cinéma : Innocent Blood. ■ Film américain de John Landis (1992, v.o.).
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Magazine : Défi. Changement de personnalité (2). Amnésie.
14.00 Le Sens de l'Histoire. L'avancée allemande en Russie (rediff.).
15.45 Les Ecrans du savoir (rediff.). Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô, la Terre ; Eco et compagnie ; Cinq-sur cinq ; Cogito ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Histoire de la bande dessinée. Classé X. *Avec les fanzines se développe un style de BD plus virulent.* Fritz the Cat, *de Robert Crumb, fait son apparition.*
18.30 ▶ Le Monde des animaux. Des animaux dans la ville : un terrier sous un toit.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Le fameux cabaret alsacien de Kirrwiller : entre la Choucroute et le French Cancan...
19.30 Les Routes de la lumière. Le Fil bleu, d'Henry Colomer (1/3). *L'aventure des couleurs à travers les âges...*
20.20 Picasso, Antibes un été 1946.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Transit. La bataille de l'espace. Invités : Hubert Curien, Ulf Merbold. Reportages : Ariane, Mathias, Michel et les autres ; Echange combinaisons spatiales contre devises ; Les Projets Euromir ; La « Guerre des étoiles ».
21.45 Soirée thématique : Voyeurisme. Voir et être vu. Soirée conçue par Vivien Marx.
21.46 Une sale histoire. De Jean Eustache, d'après Jean-Noël Picq. *La même histoire racontée deux fois : dans une version fictive puis dans la version réelle.*
22.35 Cut Piece Video. Hommage à Yoko Ono. Vidéo-danse de Lynn Hershman.
22.55 Portrait du nouveau voyeur. Documentaire-fiction de Michaela Heine et Ghislain Allon, avec Alain Robbe-Grillet. *Un personnage inquiétant construit un film en zappant.*
23.35 Effeuilleuse et fière de l'être. De Rebecca Randall. *Les danseuses de strip-tease.*
0.05 Cinéma : Le Devoir. ■■ Film mexicain de Jaime Humberto Hermosillo (1990, v.o.).
1.30 Courts métrages : Magazine des regards. L'Objectif, de Jean-Pierre Ronssin ; How Much ?, de Maneken Verheyen ; L'Oracle du soir, de Mark Schlichter.
1.55 Téléfilm : Le Bout du monde. De Joao Mario Grilo (v.o., 62 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris Lumières. Invité : Jean Ferrat. 19 30 Journal de la TSR. En direct 20.00 Mercator. Le Roman de l'Atlas ou de l'astrolabe aux satellites 21.15 Strip-tease. 21.30 Perfecto 21 55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Cercle de minuit. Spécial cinema. 0.00 Viva 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (3/4). Sur les rives de la mer Caspienne. 20.30 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (57/65). Diligence et Pony Express. 21 20 BD : La Case et le Temps. De Christophe Heili 21.50 Gosses de rue à Moscou. De Claude Flécuter et Frédéric Variot 22.45 Les Hommes du pétrole. De Peter Bate (5/8) 23 40 Escales : Guyane. D'Yves Bruneau et Marc Barrat. 0.40 Asthmatiques allergiques au XXe siècle ? De John Groom (50 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.40). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.10) 19.45 Archives. 20 00 Premières loges. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges. 22.25 Querelle. ■■ Film franco-allemand de Rainer Werner Fassbinder (1982, v.o.). 0.50 Paris modes. La collection Emanuel Ungaro printemps-été 1995 (60 min)

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi , 18.00, Les P'tits Lardons , 18.20, Tip top clip ; 18.25, Sébastien parmi les hommes ; 18.55, Cinéma ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, Cinéma ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Zorro. 20.00 Cajou.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les monstres nouveauxsont arrivés. 21.25 Série : L'Hôtel en folie. 22.00 Série : Les Chevaliers du ciel. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Série ; Les Aventuresdu jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, novembre 1916. 0.05 Berkeley-années 60.

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : Supercopter (et 0.10). 21.35 Le Club. 21.40 Série : Berlin antigang. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1 00 Série . Le Chevalierde Pardaillan (50 min)

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 0.00). 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21 00 X Kulture 21.30 MCM Rock Legends. Peter Gabriel. 23.00 Passion pub. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéo-clips.

MTV 19 30 MTV Sports 20.00 Greatest Hits. 21 00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 Cine-Matic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0 00 *The End ?* (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews 20.00 Combiné nordique. En direct de Thunder Bay (Canada). Championnats du monde de combiné nordique. Saut à skis par équipes : K90. 22.00 Basket-ball. En différé de Limoges. Match retour des quarts de finale du championnat d'Europe . Limoges-Pesaro (It.). 23.30 Football Coupe de l'UEFA : Matches retour des quarts de finale. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Le Vengeur. ■ Film américain de Richard L. Bare (1957, N., v.o.). 20.30 Chaque jour a son secret. ■ Film français de Claude Boissol (1957, N.) 22.00 Le Dortoir des grandes. ■ Film français d'Henri Decoin (1953, N.). 23.40 Maxime. ■■ Film français d'Henri Verneuil (1958, N., 125 min)

CINÉ CINÉMAS 19.05 Divine enfant. □ Film français de Jean-Pierre Mocky (1988). 20.30 Aloïse. ■■ Film français de Liliane de Kermadec (1974). 22.25 Faux-semblants. ■■■ Film canadien de David Cronenberg (1988, v.o.). 0.15 L'Hommeà la chaussure rouge. □ Film américain de Stan Dragoti (1985, 95 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Jean-Claude Carrière (La Force du bouddhisme. Entretiens avec le dalaï-lama). 19.30 Perspectives scientifiques. Les animaux qui vivent sous terre (2). 20.00 Le Rythme et la Raison. Préfacer la musique. 2. La préface au Traité de l'Harmonie réduite à ses principes naturels (1722), de Jean-Philippe Rameau. 20.30 Archipel science. 21.32 La Saison tunisienne. Le Souvenir de Carthage. Avec Aïcha Ben Abed, commissaire de l'exposition du Musée du Petit Palais. 22.40 Les Nuits magnétiques. La Traversée de la main. 1. Le chirurgien, le magicien et la psychanalyste. 0.05 Du jour au lendemain. André Comte-Sponville (Petit traité des grandes vertus) (1). 0.50 Coda. Simplicités (2)

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert. *Donné le 13 mars 1995 à la salle Pleyel*, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Prague, dir. Vladimir Valek : Othello, ouverture op. 93, concerto pour violoncelle et orchestre op. 104 et symphonie nº 7, de Dvorak. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Die Nacht op. 10 nº 3, Morgen op. 27 nº 4, Seidem dein Aug'in meines schaute op. 17 nº 1, Wiegenlied op. 41 nº 1, de Strauss, Wolfang Sawallisch, piano ; Altenberg Lieder op. 4, de Berg, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. 22.30 Musique pluriel. Magnificat, de Pärt, par le Chœur philharmonique de Chambre d'Estonie et l'Orchestre de Chambre de Tallinn, dir. Tonu Kaljuste ; Symphonie nº 2, de Pärt, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Neeme Järvi , Es sang vor langen Jahren, de Pärt, Susan Bickley, contralto, Gidon Kremer, violon, Vladimir Mendelssohn, alto. 23.07 Ainsi la nuit. 0 00 La Guitare dans tous ses états.

Les interventions à la radio

RTL, 7 h 45 : Lionel Jospin« (« RTL-Matin Spécial présidentielle »).
Europe 1, 8 h 35 : Jean-Luc Mano (« Mon Œil »).
Eiffel 95.2, 12 heures : Jean-Marie Colombani (« A la une demain »).
Europe 1, 12 h 30 : Robert Hue (« Europe-Midi »).
Radio Shalom, 94.8 FM, 19 heures : Edouard Balladur, en direct de Montpellier (« Grand Débat spécial »)

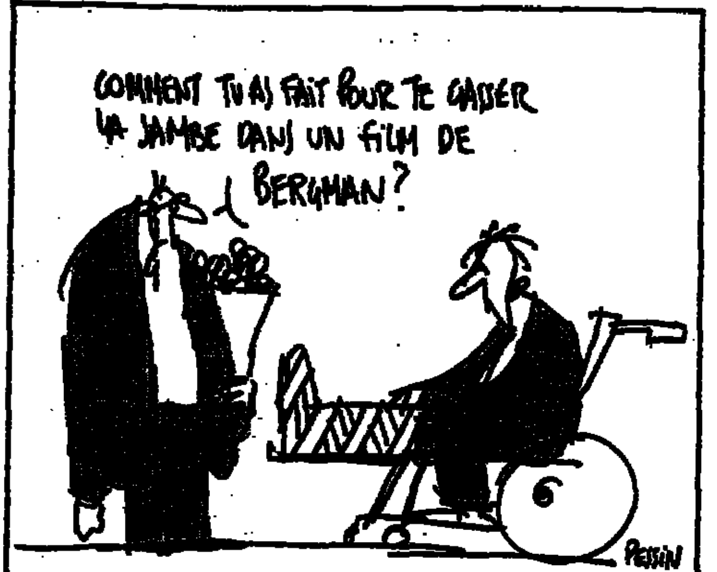
Faire du cinéma est dangereux

Le magazine « santé » de La Cinquième fait l'inventaire des accidents survenus ou pouvant survenir lors des tournages de films. La réalité rejoint alors parfois la fiction

LE CINÉMA, une activité à hauts risques ? La question est posée dans le magazine de santé de La Cinquième, « Qui vive », qui aborde, mercredi 15 mars, à l'aide de témoignages, le problème des accidents de tournage. Chutes de décors ou de comédiens, utilisation d'une machinerie lourde, s'ajoutent au stress lié à cette profession et aux conditions de travail lors des tournages, pour faire de ce secteur une activité propice aux accidents. Au-delà des chiffres fournis par les statistiques, l'industrie cinématographique a parfois su tirer parti des accidents survenus en cours de tournage, notamment lorsqu'ils établissaient le caractère spectaculaire de scènes dont la réalisation avait nécessité que des hommes risquent leur vie.

De même que certains suivent les courses automobiles dans l'attente du carambolage, certains peuvent être mis en appétit par la perspective d'assister à la mort « en direct ». Puisque le cinéma est l'art du « faire semblant », que se passe-t-il lorsque l'acteur ou le cascadeur tombe « pour de bon » dans le précipice ?

Cette notion de danger est inséparable de celle du spectacle cinématographique et rend plus fragile encore la frontière censée séparer la fiction de la réalité. Les risques courus par Buster Keaton, et aggravés par l'état rudimentaire des effets spéciaux, notamment optiques, ne lestent-ils pas *Steamboat Bill Junior* ou *Le Mécano de la « General »* d'une charge émotionnelle supplémentaire ?



S'il est possible de limiter au minimum les risques pris par les individus, le danger se révèle plus grand encore pour l'industrie elle-même. La disparition d'un acteur ou du metteur en scène en cours de tournage place les producteurs devant un dilemme : convient-il de tourner à nouveau tout ou partie du film, ou bien de renoncer à mener l'entreprise à son terme ?

Quelle que soit la réponse apportée, les sommes investies sont considérables, ce qui a conduit l'industrie à mettre au point un système d'assurances particulier et à prévoir, dans certains cas, une solution de rechange applicable sur-le-champ. C'est ainsi que, depuis quelques années, un cinéaste très âgé ou réputé gravement malade ne peut entreprendre la réalisation d'un film sans se voir imposer la présence sur le tournage d'un de ses confrères, qui doit se tenir prêt à assurer la responsabilité de la mise en scène à sa place.

LÉGENDE HOLLYWOODIENNE

Pour ce qui est des acteurs, le problème est encore plus délicat. Lorsque Tyrone Power fut victime d'une attaque cardiaque, qui devait se révéler fatale, en plein tournage de la scène de duel qui l'opposait à George Sanders dans *Salomon et la reine de Saba* (1959), les producteurs utilisèrent la somme versée par les assurances (1 229 172 dollars) pour tourner à nouveau, avec Yul Brynner, toutes les scènes où il apparaissait. La légende hollywoodienne s'empressa d'affirmer que les conditions de tournage en Espagne, très difficiles, étaient responsables de la mort de l'acteur. Mais la rumeur s'éteignit assez rapidement, au contraire de celle qui accompagna le film *Le Conquérant* (1956).

Produit par le milliardaire Howard Hughes, *Le Conquérant* avait été tourné en partie dans une région de l'Utah située à quelque 70 kilomètres d'une centrale nucléaire. Sur les deux cent vingt personnes ayant participé à sa réalisation, quatre-vingt-dix furent atteintes d'un cancer, qui fut fatal à la moitié d'entre elles, parmi lesquelles le réalisateur Dick Powell et les quatre acteurs principaux, John Wayne (mort cependant en 1979, soit plus de vingt ans après), Susan Hayward, Pedro Armendariz et Agnes Moorehead.

Howard Hughes ayant, de surcroît, fait transporter 60 tonnes de terre du lieu de tournage à Hollywood, il fut reproché au film d'avoir causé de nombreux autres décès. Complaisamment alimentée au fil des années, la rumeur ne cessa de prendre de l'ampleur, mais pas au point de transformer en un spectacle de qualité le médiocre film qu'est *Le Conquérant*.

Pascal Mérigeau

★ **La Cinquième : « Qui vive », mercredi 15 mars à 11 h 45 et 15 h 45.**

Pavane

par Agathe Logeart

IL PLASTRONNE, il jubile, il se gorge de ses propres mots. Il se rassasie de lui-même. Oh ! la belle farce ! Que c'est bon d'être là, au cœur même de cet *« établissement »* qu'il prétend honnir parce que d'ordinaire il lui ferme ses portes. Lui, le mal-aimé, le diabolisé, le pestiféré, le cousin pas très présentable que l'on préfère d'ordinaire cacher dans les écuries, le voilà reçu au château, à la belle table des dimanches, celle où l'on sort les verres en cristal et la porcelaine fine. D'habitude, on le voit arpenter seul de longues scènes en moulinant des bras. Il y polit ses bons mots, ses calembours grinçants devant un auditoire qui paie sa place et en veut pour son argent. Ce n'est pas toujours bien reluisant, mais on est entre soi. Son public le vénère, mais il est trop étroit. N'être que chansonnier quand d'autres sont ténors... Il rêve de tréteaux enfin dignes de l'idée qu'il se fait de son talent.

C'est fait. Après « 7 sur 7 », après « La Marche du siècle », il triple la performance. Jean-Marie Le Pen, invité de « La France en direct » sur France 2, est désormais passé du cabaret un peu miteux au music-hall de renom. Tout en haut de l'affiche, son bonheur est intense. Il va monter, toujours plus haut, toujours plus droit, pense-t-il, grâce aux portes désormais grandes ouvertes de la télévision, pour cause de nécessaire équilibre entre les candidats à l'élection présidentielle. Sa verve est sans égale, il le sait bien. Alors, qu'ils ne l'aiment pas, il s'en moque, et s'en sert. Ils lui posent des questions trop précises ? Il n'y a qu'à répondre à côté, en parlant trop vite : on se noie, impuissant, sous le flot de ses maniérismes ampoulés. S'ils croient pouvoir tordre leur nez et afficher la détestation qu'il leur inspire, il force son sourire et fait assaut de bonnes manières. Il peut sortir des énormités, cela n'a pas d'importance. Son sens de la rhétorique vaut tous les raisonnements raisonnables.

Ce qu'il faut, bien sûr, c'est garder son calme. Lui demande-t-on de proclamer qu'il n'est pas antisémite ? Il se plie volontiers au caprice et ne prend pas l'air peiné d'Edouard Balladadur quand on lui demande de décliner le sigle « TSB » (Tout sauf Balladur). Si cela peut leur faire plaisir... Ce sera donc dit, avec un large sourire. Veut-on connaître l'état de son patrimoine, il décachette une enveloppe et commente le montant de son imposition sur la fortune. On sait bien qu'il ne se laissera pas démonter par pièges si grossiers. Le seul danger étant de sortir de ses gonds, on sent qu'il s'y est préparé. Il est devenu docile, accommodant, gros chat qui ronronne en rentrant ses griffes.

Ceux qui l'interrogent s'en rendent-ils compte ? Ils lui servent de faire-valoir, involontaires comparses de son numéro d'illusionniste. On assiste navré à cette Berezina. Avec Jean-Marie Le Pen, il faut jouer à armes égales. Jusqu'ici, seul Bernard Tapie a su relever le défi. Dommage, ce soir-là, il était retenu par d'autres obligations du côté de Valenciennes.

MERCREDI 15 MARS

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.10). Invité : Michel Fugain.
19.50 Le Bébête Show (et 2.00).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Sport : Football. En direct du Parc des Princes. Quart de finale retour de la Ligue des champions : PSG-Barcelone ; 21.15, coup d'envoi ; 22.00, mi-temps ; à 22.15, 2ᵉ période ; 23.10, résumés des autres matches.
0.50 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Jean-Pierre Godard, PDG de Roussel UCLAF.
2.05 Journal et Météo.
2.15 Programmes de nuit. L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 3.50, Mésaventures ; 4.15, Passions ; 4.45, Musique ; 5.10, Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.50 Cinéma : Prends ta Rolls et va pointer. □ Film français de Richard Balducci (1981).
15.30 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : Rendez-moi maman. De John Patterson.
22.40 Magazine : Bas les masques. Je vis avec le cœur d'un autre.
23.55 Journal, Météo, Journal des courses.
0.20 ▶ Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. L'Evasion par l'esprit en prison.
1.40 Programmes de nuit. Histoires courtes : Eaux troubles, d'Agnès Moreau avec Renato Ramos, Daniel Cling ; 2.00, Studio Gabriel (rediff.) ; 2.30, Emissions religieuses ; 3.55, 24 heures d'info ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.55 Série : Sherlock Holmes. Le Vampire de Lamberty.
15.50 Série : Magnum.
16.40 Les Minikeums. Denver, le dernier dinosaure ; Lucky Luke.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Zig et Puce, Zig et Puce millionnaires, Zig et Puce et Alfred, Zig et Puce à New York*, d'Alain Saint-Ogan.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle. Services publics : jusqu'où privatiser ? Invités : Paul Quilès, ancien ministre des P et T, député du Tarn. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière ; Guy Sorman, économiste, auteur de *Capital, suite et fin*.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains. Valery Larbaud, d'Olivier Barrot. *Saint-John Perse l'estimait doué du « sens de l'honneur littéraire ». Larbaud reste pourtant un écrivain mal connu du grand public.*
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents. Aux sources du vodou (rediff.).
0.45 Musique Graffiti (15 min).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.05 Magazine : Méga 6.
16.20 Série : L'Etalon noir.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Mode 6 (et 0.35). Collections de prêt-à-porter automne-hiver 1995-1996 de Christian Dior et Marcel Marongiu.
20.05 Série : Madame et sa fille.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Le Plus Ecolo des balais.

20.45 Téléfilm : L'Ile de la passion. De Marvin J. Chomsky.
22.40 Téléfilm : L'Homme qui ne voulait pas mourir. De Lamberto Bava.
0.10 Série : Emotions.
2.30 Rediffusions. You Africa ; 3.25, Harley Davidson ; 4.20, Airlift rodéo ; 5.15, Culture rock (La saga Stevie Wonder).



CANAL +

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : La Grenouille et le Crapaud. De Jean-Philippe Macchioni.
15.00 Téléfilm : Le Terrania ne répond plus. De Ron Silver.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de la NBA : Orlando-San Antonio.
18.05 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Lorenzo. □ Film américain de George Miller (1992).
23.10 Flash d'informations.
23.15 Cinéma : L'Armée des ténèbres. ■ Film américain de Sam Raimi (1993, v.o.).
0.45 Cinéma : Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil. ■ Film français de Jean Yanne (1972).
2.25 Documentaire : Les Allumés... Ces fauves au foyer, de Richard Lewis.
2.50 Surprises (10 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Un revenant. ■■ Film francais de Christian-Jaque (1946, N.).
16.00 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours ; Inventer demain ; Allô la Terre ; Alphabet de l'image ; Ça bouge (rediff.) ; Rintintin : Rintintin and the Sacred Lance (v.o.).
17.30 Les Enfants de John.
18.00 A l'aube des temps. L'avènement des prédateurs.
18.30 ▶ Le Monde des animaux. Des animaux dans la ville : moineaux citadins.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Bloom's le restaurant casher le plus célèbre d'Angleterre.
19.30 Documentaire : Les Crapauds de la canne à sucre. De Mark Lewis. *Dans le Nord-Est de l'Australie.*
20.20 Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Nucléaire (1/2). les traités.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Négociations au sommet (1/3). La fin de la guerre froide, de Thomas Hausner.
21.40 Documentaire : Rubinstein chez Steinway. D'Uwe Zimmermann et Lucian Neitzel.
22.05 Arthur Rubinstein visite Lodz. De Krzysztof Rogolski.
22.55 Musique : Witold Lutoslawski, Marche funèbre. Extrait d'un concert réalisé par Rodney Greenberg. Par la Sinfonietta Cracovia, dir. Jerzy Katlewicz.
23.10 Witold Lutoslawski en conversation avec Krzysztof Zanussi. De Krzysztof Zanussi.
0.10 Documentaire : L'Autre génération perdue. De Stefan Jarl (rediff.).
1.40 Court métrage : La Ferme. D'Emmanuel Sylvestre et Thibault Staib, avec Mikaël de Tonquedec, Xavier Thierry (rediff.).
2.15 Rencontre. Avec Jorg Immendorff et Blixa Bargeld (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 10 mars. Invité : Didier van Cauwelaert. 21.00 Temps présent. Rediff. de la TSR du 2 mars. Fromage : un trou de six cents millions. 21.55 Météo internationale. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Série : Au nom du père et du fils. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 22 février. Je voyage dans le temps. 0.45 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

PLANÈTE 19.40 Louis Sclavis comme clarinette. D'Yves de Peretti et Philippe Gumplowicz. 20.35 Lumière, le cinéma à vapeur. D'André S. Labarthe. 21.25 Le Devoir d'enfermer. De Patrick Remacle et Marco Zerla. 22.15 Animaux de toutes les Russies. De Gérald Calderon et Jean-Claude Cuttoli (3/4). Sur les rives de la mer Caspienne. 23.10 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana (57/65). Diligence et Pony Express. 23.55 Gosses de rue à Moscou. De Claude Fléouter et Frédéric Variot. 0.50 Les Hommes du pétrole. De Peter Bate (5/8). Diplomatie brutale (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.00). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.30). 19.45 Archives. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris modes. Collections automne-hiver 1995/96. 22.25 Théâtre : Ged Marlon. Enregistré au théâtre du Splendid Saint-Martin en 1990. 0.15 Concert : Dire Straits. On the Night. Enregistré aux arènes de Nîmes et au stade Feyenoord de Rotterdam (Pays-Bas) (95 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série : Zorro (30 min).

CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de la loi. 20.30 Série : Sinatra. 21.30 Série : Star Trek. 22.20 Chronique de mon canapé. 22.50 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 23.15 T'as pas une idée ? 0.45 Série : New York Police Blues (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Super Jaimie. 20.00 Série : L'Odyssée imaginaire. 20.25 Série : Les deux font la loi. 20.50 Série : UFO, Alerte dans l'espace (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.20 Série : Equalizer. 1.00 Série : Le Chevalier de Pardaillan (50 min).

MCM 20.10 MCM Mag (et 23.30). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio Mag. 21.30 MCM Rock Legends. Peter Gabriel. 23.00 X Kulture. 0.00 Blah-Blah Groove. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Motors. 23.00 Motocyclisme. Au Palais omnisports de Paris-Bercy. Coupe du monde de trial indoor : masters de Paris. 0.00 Equitation. Coupe du monde : Jumping de Dortmund (Allemagne). 1.00 Eurosportnews.

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Danseur du dessus. ■■ Film américain de Mark Sandrich (1935, N.). 20.30 Pigskin Parade. ■ Film américain de David Butler (1936, N., v.o.). 22.05 Femmes, femmes. ■ Film français de Paul Vecchiali (1974, N.). 0.00 Coups de feu au matin. ■ Film britannique de Robert Parrish (1953, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 20.30 Stormy Monday (Un lundi trouble). ■■ Film britannique de Mike Figgis (1988). 22.00 1900 (2ᵉ partie). ■■ Film italien de Bernardo Bertolucci (1976). 0.30 Billy Wilder, artiste. De Annie Tresgot (55 min). 3.00 Zardoz ■ Film britannique de John Boorman (1973).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Andrée Chédid (Par-delà les mots). 19.30 Perspectives scientifiques. Les animaux qui vivent sous terre (3). 20.00 Le Rythme et la Raison. Préfacer la musique. 3. Quatre Livres de pièces de clavecin de F. Couperin. 20.30 Antipodes.. Que reste-t-il de nos colonies ? 21.32 Correspondances. Belgique, Canada et Suisse. Peut-on encore parler de paysans ? 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les guérisseurs du Brésil. 22.40 Les Nuits magnétiques. La traversée de la main. 2. Des frissons dans les doigts. 0.05 Du jour au lendemain. André Comte-Sponville (Petit traité des grandes vertus) (2). 0.50 Coda. Simplicités (3).

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. 20.00 Concert Donné le 16 juin 1994 en l'église Notre-Dame du Val de Grâce à Paris, par l'Agrupacion Musica, dir. Enzo Gieco, et la participation du Camerata de Saint-Séverin, dir. Joël Sbile : Salga el torillo, de Salazar ; Plegaria a la Virgen, de Franco ; Salve Regina, de Lobo de Mesquita ; Ah del dia, de Orejon y Aparcio ; Xacara, de Mesa ; Un juguetico de fuego, Anonyme ; Verid, deydades, de Ponde de Léon ; Hanac pachac, Anonyme ; Victoria, victoria, quien ha vencido, Si tanta glona se de, Hoy es dia de placer, de Pascual ; Nuestra senora del topo, de Cascante. 22.00 Soliste. Margaret Price, soprano. Liederkreis I op. 39, de Schumann, Graham Johnson, piano. 22.30 Musique pluriel. Cantus in Memory of Benjamin, Britten pour orchestre à cordes et cloches, de Pärt, par l'Orchestre d'Etat de Stuttgart, dir. Dennis Russell-Davies ; Symphonie nº 3, de Pärt, par l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Neeme Järvi. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 61, de Haydn, par le Quatuor Amadeus ; Sonate pour violon et piano nº 7, de Beethoven par Gidon Kremer, violon, et Martha Argerich, piano ; Ich liebe dich, de Beethoven par Hubert Giesen, piano et Fritz Wunderlich, ténor. 0.00 Jazz vivant. Festivals de Marciac, de Paris et de Juan-les-Pins, Steve Grossman, saxophoniste et le pianiste André Pozza.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Pierre Mauroy et Charles Millon (« Question d'actualité »).

Radio Shalom, 94.8 FM, 18 h 30 : Alain Madelin (« Le Grand Débat »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde
MERCREDI 15 MARS 1995

Veau blanc, blanc veau

par Pierre Georges

ERNEST HEMINGWAY, lorsqu'il vivait à Paris, s'obligeait volontiers à un petit rite. Habitant près de la rue Mouffetard, il s'était pris de passion pour la vitrine d'un boucher qui lui semblait être un chef d'œuvre de nature morte. Il s'arrêtait donc chaque matin devant la boucherie et, songeur, regardait les têtes de veaux au fond des yeux.

On ne sait s'il en tira quelque nouvelle. Ou s'il en déduisit que, dans le patrimoine culturel français, la tête de veau tenait alors cette place prééminente qu'elle retrouve justement ces jours-ci. Mais en tout cas, Ernest Hemingway avait tout compris, avant de Gaulle: les Français sont des têtes de veau!

Il ne faut voir là aucune offense, mais simplement l'expression du somptueux débat qui depuis trois jours domine la campagne présidentielle. De quoi parle-t-on en effet? Sinon de tête de veau et de patrimoine, de plats canailles et de gros sous. Ce n'est plus une campagne, mais un marché aux bestiaux et aux voix, où les candidats, comme vêtus de blouses noires, sortent leurs portefeuilles et les exhibent.

Edouard Balladur a parlé tête de veau dimanche. Il en a cuisiné le lendemain pour ses amis du RPR. C'était dans un cas se moquer des cuisines chiraquiennes et du fumet qui s'en dégageait en direction des gourmets de la gauche caviar. Et ce fut, dans l'autre cas, lancer un appel au peuple des élus sur le thème porteur: «Viens chez moi, il y a (aussi) de la tête de veau».

On imagine en quel trouble immense ce constat devrait jeter les indécis. Jacques est sauce ravigote et Edouard aussi. Edouard est imposé de solidarité sur la fortune et Jacques aussi. Cornélienne situation, c'est veau blanc et blanc veau!

Mais ne rions pas trop de la mésaventure douloureuse vécue par ces candidats. En un souci de transparence qui les honore, les postulants se doivent d'ouvrir leurs coffres et comptes. Quand ils ne vacquent plus à leurs fourneaux, ils dévoilent, au dessert, l'état de leur patrimoine. Avec plus ou moins de finasserie, de roublardise.

Il reste que l'effort est louable. Car c'est toujours le premier patrimoine qui coûte. Désormais l'électeur, en son feuilleton les pauvres et les riches, sait. Il peut faire son marché. Il y a donc ceux qui n'ont pas beaucoup et s'en font une fierté. Il y a ceux qui ont plus et s'obligent à n'en point trop faire étalage.

Dans ce dernier club, le club des ISF, ils ne sont que trois. Par ordre de côtisation, Balladur, Chirac et Le Pen, encore que pour ce dernier ce soit selon les années. Ils sont trois à se tortiller, vaguement gênés, dans le club des nantis malgré eux, par héritage, épousailles, épargne et placement. Ce n'est pas qu'ils en aient honte. Mais simplement qu'à l'étal de la boucherie nationale, le veau d'or ne séduit plus comme avant!

La sale guerre en Algérie ou la guerre en images

La télévision d'Etat a montré le cadavre d'une collégienne égorgée

ATROCE, sauvage, ignoble : la vague de violence, qui frappe l'Algérie depuis maintenant trois ans, semble ne pas devoir connaître de limites. La dernière victime en date, dont la télévision algérienne a montré les images, lundi 13 mars, au journal de 20 heures, est une collégienne de quinze ans, Fatima Ghodbane. Son « crime » ? Aller à l'école, justement. Les cours-ou ce qu'il en reste, après trente ans de gabegie et d'arabisation forcée-n'ont-ils pas été jugés contraires à la *charia* (loi islamique) par les maquisards du Groupe islamique armé (GIA), qui ont décidé durant l'été 1994 d'interdire, sous peine de mort, tout enseignement dans le secondaire et le supérieur ?

Selon les estimations officielles, cent un enseignants ont été tués, en 1994, et quelque six cents écoles détruites. Les élèves et principalement les adolescentes sont désormais des cibles particulièrement prisées par les commandos terroristes. Entre août 1993 et novembre 1994, toujours selon les estimations officielles, deux écolières et quatre lycéennes ont été tuées, victimes d'attentats attribués aux groupes islamistes. Un bilan que vient alourdir ce nouvel assassinat, perpétré dans des conditions horribles, dans la localité de Oued Djer, près de Blida.

D'après l'agence officielle de presse APS, la jeune Fatima a été enlevée en pleine classe, en tout début de matinée, par un groupe de six hommes armés, qui l'ont égorgée, non loin de l'établissement scolaire, avant de ramener son cadavre à l'entrée du collège. Que la télévision algérienne (télévision d'Etat) ait diffusé un reportage sur la jeune suppliciée n'est pas une nouveauté. Eminemment choquantes, ces images sont devenues presque banales, à tel point que nombre d'enfants, abreuvés de ces visions sanglantes, n'arrivent plus à comprendre qu'on puisse en Algérie mourir de mort naturelle.

Choquantes, donc efficaces, ces images font l'objet, depuis quelques mois, d'une utilisation militante, qui dépasse largement les seuls cercles du pouvoir d'Etat. Nous avons pu voir récemment, à Paris, une cassette-vidéo présentant le témoignage de plusieurs jeunes femmes racontant comment elles avaient été enlevées et violées. Par des islamistes ? Peut-être. Les jeunes femmes ne le précisent pas.

LES RAFLES DE L'ARMÉE

Chacune de ces victimes a été filmée en gros plan, sans brouillage, lors d'interrogatoires policiers. On a ajouté, au montage, entre deux jolies vues d'Alger et de Constantine, quelques autres plans, montrant des cadavres mutilés, parfois décapités et grossièrement recousus. Ce genre de cassettes, dont les fins propagandistes paraissent évidentes, sont complaisamment diffusées, et sans une once d'esprit critique, par des... militantes féministes.

Bien évidemment – mais il est des évidences qu'il faut, sans cesse, rappeler – toutes ces victimes n'appartiennent qu'à un camp : celui des civils innocent (e)s, cibles de *« la barbarie intégriste »*. Sont passées sous silence toutes les autres, ces jeunes des quartiers populaires, arrêtés au hasard des rafles de l'armée, jetés en prison, tabassés, voire torturés dans les sous-sols des commissariats, ces suspects anonymes que les *« escadrons de la mort »* viennent cueillir chez eux et dont les familles attendent des nouvelles, souvent en vain, durant des semaines ou des mois.

De ceux-là, on ne parle pas, sinon dans les rapports d'Amnesty international. Il n'y a guère que la presse des groupes islamistes qui les évoque, pour les besoins de la cause.

D'un côté comme de l'autre, le souci de la propagande est la seule chose qui compte. Et chacun, dans les cercles du pouvoir, comme dans les rangs des intégristes, instrumentalise « ses » cadavres et « ses » torturés, tant il est vrai que le droit à la vie et au respect de la personne humaine ont, en Algérie, une valeur toute relative. Ce que l'on revendique pour les siens, est facilement dénié à l'ennemi.

Catherine Simon

DANS LA PRESSE

Fidel Castro à Paris

LE FIGARO

La plus astucieuse propagande ne réussirait pas à dissimuler [à Cuba] la misère endémique, le délabrement de la capitale, la désespérance généralisée. (...)Castro est prêt à tout pour obtenir une aide. Il compte sur nous. Incroyable situation ! Les droits de l'homme, ces fameux droits de l'homme, vont, une fois de plus, se perdre dans l'océan. Et Fidel Castro va devenir un grand ami de la France. Sans façon.

Georges Suffert

L'HUMANITÉ

Pour notre part, nous avons les yeux grands ouverts : le temps des lunettes déformantes de quelque modèle, d'où qu'il vienne, est bien fini ; nous ne sommes plus les inconditionnels de quelque pays que ce soit parce que des communistes y exercent le pouvoir. C'est donc en hommes libres que nous sommes solidaires de l'incomparable paysage social de Cuba (...)Et c'est en hommes libres que nous pensons que ces progrès dans la vie des hommes appellent le grand vent de la démocratie.

Claude Cabanes

LIBÉRATION

Cette ultime foucade (...) flattera l'anti-américanisme qui sommeille dans chaque Français, chez un Georges Marchais comme chez un Charles Pasqua (...)Elle vengera aussi l'affront fait par les États-Unis à la francophonie militante par leur intervention en Haïti (...)La réception organisée pour Fidel Castro apparaît enfin comme un geste du président de la République à l'égard de sa femme, dont il avait pris soin de brider le militantisme sélectif depuis 1981. Il n'avait sans doute pas tort, songe-t-on.

Jacques Amalric

FRANCE-INTER

La réalité, c'est que plus personne ne pourrait sérieusement nier que Castro ait été et soit resté un dictateur communiste de la pire espèce (...)Nous sommes en 1995. La question, ce n'est plus l'origine du régime cubain et les années 60. Fidel Castro, c'est l'évidence, a fait son temps. Fidel Castro, c'est clair, doit partir. Et toute la difficulté est d'éviter que le changement de régime ne se fasse par la violence et ne suscite plus de misère encore.

Bernard Guetta

Le lobby des alcools voudrait modifier la loi Evin

Un code de bonne conduite est à l'étude

LES MARCHANDS de vin ne désarment pas contre la loi Evin, qui frappe d'interdit la publicité pour les boissons alcoolisées. François Boschi, directeur de la marque Cellier des Dauphins, qui avait refusé de retirer ses panneaux publicitaires du stade Highbury à Londres, privant ainsi les téléspectateurs de la rencontre de football Arsenal-Auxerre, s'est offert de pleines pages de publicité dans les quotidiens pour poser la question suivante : *« Les vignerons français ont-ils les mêmes droits sur le sol français que les brasseurs et distillateurs étrangers ? »*

En clair : les retransmissions sportives vantant les alcools étrangers doivent-elles être autorisées alors que les marques françaises sont frappées d'interdit ? *« Si la réponse est oui : soit la loi interdit toute diffusion d'images télévisées comportant des publicités en faveur de boissons alcoolisées, soit l'affichage reste interdit en France sur les stades, mais rien ne s'oppose à la retransmission d'images venant de l'étranger. »*

La direction de TF 1 partage la même analyse. Etienne Mougeotte, vice-président de la « Une », souhaite que l'exception dont bénéficie la formule 1 soit étendue par amendement à tous les sports. En effet, alors que la loi interdit toute publicité pour les tabacs et les alcools dans le cadre de manifestations sportives, une dérogation permet aux chaînes françaises de diffuser les courses automobiles sponsorisées par les marques de cigarettes. Le vice-président de TF 1 ne souhaite cependant pas le démantèlement de la loi Evin, et estime qu'à l'occasion des compétitions franco-françaises, la législation doit s'appliquer pleinement.

Conscient des ambiguïtés créées par la loi Evin, mais soucieux du respect de la législation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) garde de son côté un profil bas. Les neuf sages préfèrent laisser Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, conduire des réunions de conciliation entre annonceurs et chaînes de télévision dans le but d'élaborer un *« code de bonne conduite »*. Dans cette perspective, une troisième réunion entre les parties prenantes pourrait avoir lieu mercredi 15 mars au siège du ministère, tour Olivier-de-Serres.

Enfin, le recours introduit par le conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux (CIVB) pour obtenir l'annulation des retransmissions du championnat du monde de patinage artistique de Birmingham (Grande-Bretagne) a été rejeté à la fin de la semaine dernière. Le tribunal n'a pas retenu la notion de *« discrimination »* invoquée par le CIVB.

Yves Mamou

SOMMAIRE

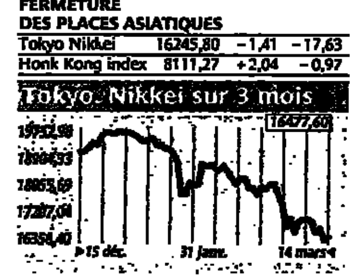
SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mardi 14 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16245,80	−1,41	−17,63
Honk Kong index	8111,27	+2,04	−0,97



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 13/03	Var. en % 10/03	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1721,80	−1,22	−8,47
Londres FT 100	3011,80	−0,31	−1,75
Zurich	1174,63	−0,36	−5,29
Milan MIB 30	946	−1,05	−7,70
Francfort Dax 30	1999,49	+0,27	−5,08
Bruxelles	1288,16	+0,46	−7,30
Suisse SBS	963,17	−0,42	−7,22
Madrid Ibex 35	267,37	+0,05	−6,18
Amsterdam CBS	267,20	−0,19	−3,88

DEMAIN dans « Le Monde »

LE MARIAGE DE L'INFANTE D'ESPAGNE : Elena, fille de Juan Carlos, épouse Jaime, cadre de banque, le 18 mars à Séville. Premier mariage royal depuis 1906, l'événement est de taille dans un pays où la monarchie est proche du peuple.

Tirage du *Monde* daté mardi 14 mars : 501 960 exemplaires

Les cendres de Pierre et Marie Curie seront transférées au Panthéon

SELON un décret du président de la République en date du 8 mars, publié mardi 14 mars au *Journal officiel*, les cendres de Pierre et Marie Curie seront transférées au Panthéon. François Mitterrand avait annoncé son intention de faire transférer les cendres de Marie Curie au Panthéon, en mars 1994, lors de la Journée internationale de la femme, regrettant qu'aucune femme n'ait encore trouvé place pour ses propres mérites dans la crypte du monument dédié aux *« grands hommes de la nation »* honorés par *« la patrie reconnaissante »*. A ce jour, une seule femme, Sophie Berthelot, est entrée au Panthéon au côté de son mari, le chimiste Marcellin Berthelot et au seul titre d'épouse.

En juillet 1992, plusieurs personnalités féminines, dont Simone Veil, avaient demandé au président de la République de faire entrer au Panthéon des femmes qui, *« par leur action, leur talent ou leurs découvertes, ont servi la démocratie, le progrès et les arts »*. Elles avaient suggéré le nom de Marie Curie. Connus dans le monde entier pour leurs travaux sur la radioactivité, Pierre et Marie Curie ont partagé le prix Nobel de physique en 1903 avec Henri Becquerel. Marie Curie, morte en 1934 à soixante-sept ans, a obtenu seule, en 1911, le prix Nobel de chimie.

■ **BURUNDI : le Front pour la démocratie au Burundi a accusé, lundi 13 mars, l'armée de préparer un coup d'Etat contre le président Ntibantunganya, qui se trouve actuellement en Europe.** – *(Reuter.)*

Le Monde

INITIATIVES

Les exigences de la professionnalisation

TOUTES les leçons de l'évolution n'ont pas encore été tirées. Si, comme la tendance s'en trouve confirmée, le mouvement vers la tertiarisation de l'emploi – encore un terme affreux – ne cesse de s'amplifier, les critères de sélection et ceux du recrutement devront être modifiés. Fatalement. A moins qu'ils ne le soient déjà dans un certain nombre d'entreprises, de manière tout à fait empirique.

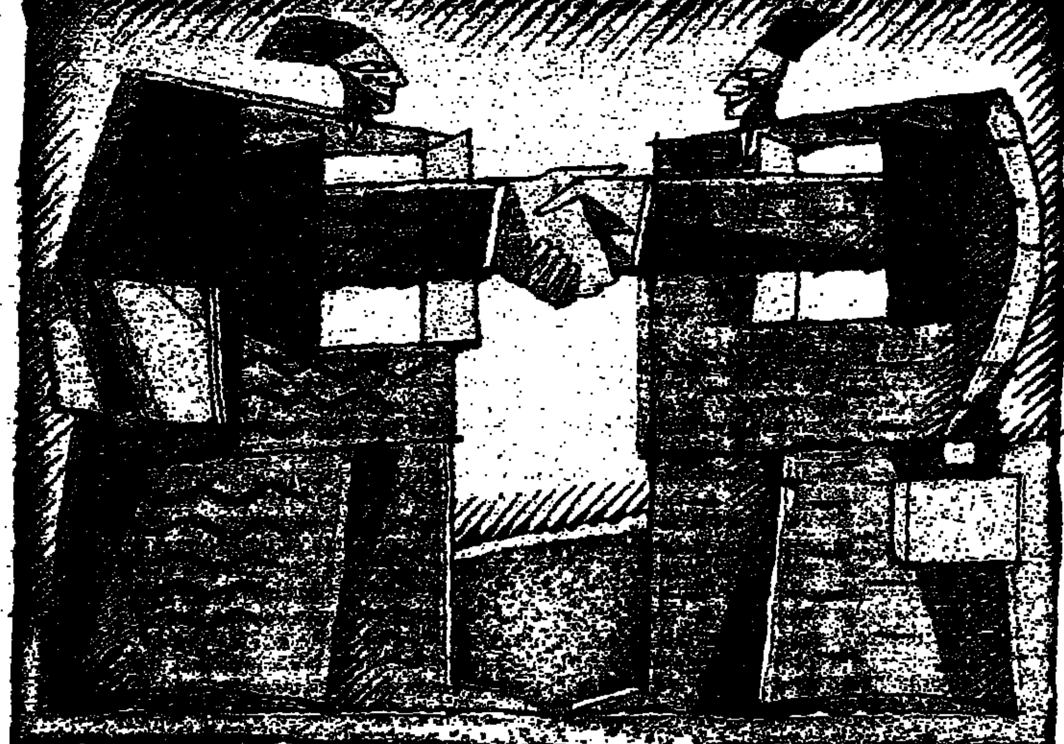
De même, dans la suite logique, il faudra s'interroger sur la capacité de l'école, ou du système éducatif dans son ensemble, à s'adapter à la nouvelle donne. On ne peut pas prétendre que le comportement et le relationnel sont devenus autant d'éléments déterminants dans la vie professionnelle et ne pas voir la formation en tenir compte. Ce qui pose aussitôt le problème de l'évaluation sur des données qui tiennent davantage à la personne et se se réduisent pas à des appréciations objectives.

Pourtant, la mutation est là, profonde et irréversible. Dans le modèle d'emploi qui a prévalu pendant les « trente glorieuses » et jusqu'à l'introduction massive des nouvelles technologies qui a bouleversé l'organisation de la production, il y avait un lien entre la définition du travail industriel – taylorien –, étendu d'ailleurs aux services productivistes, et ce que l'on nomme la qualification. Derrière ces notions, délimitées par des classifications précisément négociées entre partenaires sociaux, se trouvaient explicitement indiquées les correspondances à une formation et, plus encore, à un diplôme donné. Lequel sanctionnait à son tour un niveau de connaissances techniques, un savoir et un savoir-faire.

De son côté, et en parfaite continuité avec cette logique, le système éducatif produisait – et produit – des diplômés qui non seulement ont acquis ces savoirs mais sont aussi sélectionnés pour l'essentiel sur la base de l'enseignement des sciences exactes. Lequel enseignement, à son tour, permet la détection des meilleurs – et donc jusqu'aux élites – selon des critères normatifs indiscutables, non suspects a priori de subjectivité, conformes à la tradition républicaine. C'est-à-dire que, entre la conception française de l'éducation, elle-même sous-tendue par le principe de l'égalité des chances, et le mode de fonctionnement économique, il existe un lien que l'on retrouve dans l'exigence de qualification établie.

Seulement, voilà. A partir du moment où le développement de l'emploi se réalise dans les secteurs des services et quand le phénomène de tertiarisation se répand au coeur de l'activité industrielle, ces équivalences, autrefois cohérentes, ne fonctionnent plus. En plus et au-delà d'un savoir-faire ou de connaissances techniques, le contenu du travail suppose de plus en plus la mise en oeuvre d'un savoir-être et d'un faire-savoir qui inclut des qualités inhérentes à la personnalité. La qualité du service dépend d'une implication qui se traduit par des attitudes, un comportement, et qui fait largement appel à des capacités relationnelles déterminées par les facilités d'expression, de conviction, donc par la culture. Parallèlement, on ne juge plus un chef d'équipe, dans une usine, à ses seules compétences professionnelles. Il lui faut faire preuve d'esprit de synthèse, d'un sens du contact humain ou de goût pour la pédagogie. Il sera d'autant plus apprécié qu'il saura motiver et mobiliser, qu'il saura transmettre un souffle. Au mécanicien, dans un garage, on demandera de porter attention au client, et ainsi de suite. L'objectif de qualité totale, note Pierre Caspar, professeur au CNAM, serait à l'origine de ce qui apparaît bien comme un nouveau besoin des entreprises. Et on voit bien que l'évolution dans ce sens ne s'arrêtera plus, dès lors que le travail – l'emploi – se fait de plus en plus abstrait ou informel.

Pour désigner ces autres aptitudes, il convient sûrement de ne plus utiliser les mêmes mots, qui entretiendraient la confusion. Parce qu'elle se réfère au modèle de l'emploi industriel, la notion de qualification apparaît trop connotée et il faudrait sans doute lui substituer celle de professionnalisation, mieux adaptée aux contours de ce que Pierre Caspar, lui, nomme la compétence.



Illustrations : PATRICK LESTIENNE

L'emploi industriel réclame du savoir-faire, les services exigent du savoir-être

MAIS, si l'enjeu est bien celui de la professionnalisation des services ou des activités tertiaires pour atteindre une qualité qui fait fréquemment défaut en France (qu'on pense au tourisme ou à la réputation de notre accueil !), il n'en demeure pas moins que cette orientation se heurte à plusieurs difficultés. Sans évoquer les raisons culturelles et sociologiques qui peuvent contrarier la nécessaire adaptation, les choix historiques de notre système éducatif ne correspondent pas, à quelques exceptions près. Là où il y a sélection indiscutable par les sciences exactes, il faudrait accepter la prise en compte, dans l'évaluation, d'éléments considérés comme plus subjectifs, liés au savoir-être. Ce que notre enseignement ne sait pas faire ou qu'il se refuserait à faire, au nom du respect de la vie privée et de l'autonomie des personnes.

Ensuite, se pose le délicat problème des critères, qui ne peuvent plus être aussi scientifiques, et ouvrent la voie à une forme d'arbitraire. Dès lors que l'apparence ou la passion prennent le pas sur le rassurant savoir-faire, les risques et les abus ne sont pas loin. Notamment à l'occasion du recrutement, ainsi que l'étude du Centre d'études de l'emploi (CEE) le démontre dans le cas des nouvelles usines ouvertes par les équipementiers à proximité des sites automobiles. Pour l'embauche, on préfère des ouvriers jeunes et malléables qui ne seront pas trop revendicatifs ou issus de quartiers difficiles.

Pour autant, il y a urgence à répondre à un tel changement. A continuer de privilégier la qualification, les discours nous conduisent dans une impasse, tandis que l'éducation, en persistant dans l'erreur, se voit continuellement reprocher son incapacité à préparer au débouché professionnel. En se positionnant par rapport à la professionalisation, au contraire, le système éducatif renouerait avec sa vocation première – former l'honnête homme et le citoyen – et aurait une chance de retrouver une efficacité par rapport aux emplois nouveaux. De plus, ce serait cohérent avec la place relative qu'occupe le travail dans la durée d'existence, vouée au temps libre ou au temps choisi.

Alain Lebaube

DOSSIER ● Les exigences de la professionnalisation

Comportement et passion

Pour le grand bien de l'entreprise, il existe d'autres critères à l'embauche que la seule qualification

ALAIN LYONNET, directeur des ressources humaines de Virgin Megastore, a un problème : il n'existe pas de filière de formation qui lui permette de trouver, « prêt à l'emploi », le personnel dont il a besoin. Et que l'on n'aille pas lui dire que vendre des disques – qui est son activité la plus importante – est à la portée du premier venu. *« Il y a 150 000 références à connaître, plus 80 000 pour les livres et du nouveau tous les jours ! »* On voit mal, par ailleurs, quel cursus de formation permettrait d'ingurgiter 60 000 références de rock ou 40 000 références de musique classique.

Alors, l'entreprise règle ses problèmes de recrutement en prenant appui sur la passion que certains jeunes éprouvent pour ces spécialités (du jazz à la BD en passant par la philo) et, à ce titre, le Megastore constitue un pôle d'attraction comme il y en a peu : *« C'est extraordinaire d'entrer dans le monde du travail par le biais de sa passion... »* D'autant qu'un bagage modeste suffit. Les embauches se font pour l'essentiel au « niveau bac » (le diplôme n'étant pas exigé), un cursus d'enseignement secondaire (technique, professionnel ou classique) ayant donné à l'intéressé le temps de mûrir et d'élargir son ouverture d'esprit et sa culture générale de base. Mais la réussite de l'entreprise tient aussi à la dimension « humaine » de sa politique de recrutement. En partenariat, notamment avec l'ANPE, Virgin incorpore nombre de jeunes chômeurs des quartiers défavorisés. Le sentiment de solidarité qu'ils éprouvent à l'égard des arrivants fait souvent d'eux des médiateurs très efficaces.

Mais, au-delà de la passion, la personnalité et le comportement ont une importance centrale : trouver sa place chez Virgin suppose de s'adapter à un cadre structuré et de s'accommoder des contraintes liées à un mode de distribution extrêmement rigoureux. Le professionnalisme s'acquiert jour après jour sur le terrain, notamment grâce à un système de tutorat.

RESSOURCES

Un tel champ de recrutement vaut bien celui des porteurs de diplômes. L'immense majorité de ceux qui occupent aujourd'hui des postes d'encadrement et de direction ont démarré comme vendeurs ou caissiers. Si le cas constitue à l'évidence une exception, il a le mérite de rappeler le caractère central de la personne et de ses ressources propres dans la réussite professionnelle. Il rappelle également que le fonctionnement interne de l'entreprise joue aussi un rôle décisif dans la mesure où il peut permettre que s'épanouissent les capacités individuelles. Le cas de Rabat, jeune marocain qui travaille depuis trois ans dans un centre d'accueil associatif, montre que des situations équivalentes peuvent se retrouver dans des contextes différents.

Arrivé en France à l'âge de huit ans sans savoir un mot de français, il n'a pu suivre une scolarité normale. Il a été orienté vers une section d'enseignement général et professionnel adaptée (Segpa) (1). Il a eu la chance d'y trouver des enseignants qui lui ont appris non seulement les bases du métier de plombier, mais également un certain art de vivre et de travailler. Accueilli en stage scolaire, sa capacité à s'intéresser à tout et à se débrouiller dans les tâches les plus diverses a séduit des responsables du centre d'accueil. Parallèlement, le fonctionnement du centre, axé sur la confiance, l'autonomie et les possibilités d'évolution, a fourni un terrain propice au développement des qualités du jeune homme. Il a ainsi assumé des responsabilités de plus en plus larges (trouvant même le moyen de surmonter son handicap en matière d'écriture et de rédaction grâce à l'informatique) jusqu'à prendre en charge des tâches complexes de planning, de facturation et d'échanges de courrier en Europe. Et cela, aussi bien que des travaux de bâtiment ou de cuisine.

Si la progression de Rabat est exceptionnelle, la quasi-totalité des élèves de Segpa trouvent également du travail, malgré leurs handicaps sociaux, familiaux ou intellectuels. Ils le doivent au « savoir-être » développé chez eux par des enseignants qui font par ailleurs un effort considérable pour les faire découvrir aux entreprises.

Vouloir seulement transmettre des savoirs techniques empêche de révéler d'autres potentialités, tout aussi importantes. Certains commencent à s'en aviser : L'Oréal, par exemple, a décidé d'accorder une grande attention aux candidatures d'autodidactes. *« Celui qui n'a pas accroché dans ses études, ou qui ne les a pas poursuivies pour d'autres raisons, peut avoir des ressources d'énergie, des idées et un besoin de revanche tels qu'il dépassera toutes les attentes,* disait ainsi récemment François Vachey, vice-président, en charge des relations humaines du groupe. *S'il a beaucoup de qualités et de talent, qui sait s'il ne sera pas un jour un grand patron. »*

Certes, il est rare que des dirigeants de grandes sociétés tiennent ce langage, mais le monde des PME-PMI évolue discrètement dans la même direction. *« Nous sommes très contents des jeunes gens qui nous arrivent depuis quelques années,* n'hésite pas à dire Pierre Gilson, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), *car ils ont une base de culture qui est meilleure que ceux d'autrefois. »* Certes, il préfère le titulaire d'un BTS ou d'un bac professionnel à celui qui a le bac général, mais il ne rejette pas ce dernier : *« Si on l'a bien choisi, et s'il accepte d'entrer dans un dispositif de formation professionnelle, il va acquérir un savoir modelé en fonction des besoins de l'entreprise. Et son niveau général lui permettra en outre de s'adapter, de comprendre, de s'exprimer facilement et de faire des propositions : toutes choses dont les PME ont de plus en plus besoin. »* La relève dont elles manquent cruellement pourrait même se trouver là.

Marie-Claude Betbeder

(1) Segpa du collège André-Doucet à Nanterre.

Le métier d'enseignant

Après une période de relatif oubli, le courant des relations humaines fait un retour en force

SELON une étude publiée par un chercheur suisse, Michael Huberman (1), l'efficacité et les qualités pédagogiques d'un professeur ne reposent pas tant sur ses diplômes, son âge ou la somme des compétences acquises. Elles se jouent plutôt sur un registre beaucoup moins définissable, qui relève de l'attitude du professeur, du regard positif – ou non – qu'il porte sur ses élèves. Cette problématique n'est pas en soi révolutionnaire, mais elle a le mérite d'illustrer l'enjeu qui porte sur la professionnalisation des enseignants. *« Il n'y a pas de véritable* « professionnalité » *sans prise en compte de l'épaisseur humaine que revêt toute profession »*, explique Philippe Meirieu, directeur de l'Institut des sciences de l'éducation à Lyon, et ancien membre de la commission Bancel, qui est à l'origine de la création des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

La massification du système éducatif, la diversité des milieux socioprofessionnels des élèves, leurs différences culturelles, religieuses ou ethniques ont radicalement changé le paysage. Tant qu'il s'agissait d'instruire des jeunes déjà « éduqués », la définition du métier d'enseignant, en termes de contenu, suffisait. Avec des établissements situés dans les zones d'éducation prioritaire ou dans des banlieues dites difficiles, cela devient nettement moins évident. Les conditions pour enseigner ne sont pas toujours requises. La mission éducative doit passer au préalable par un travail de socialisation des élèves, et l'élaboration de référentiels de compétences, pour permettre aux enseignants d'exercer leur métier, devient essentielle.

Former quelqu'un à évaluer une situation, à en comprendre toute la complexité, voire parfois à accepter une part de cécité, fait partie de la formation du jugement, qui est complémentaire d'une formation qualifiante. *« Nous vivons dans la domination d'un modèle technologique de l'enseignement »*, déplore Philippe Meirieu. En France, le poids de la sociologie critique reste très fort. Tout ce qui n'est pas évaluable ou qui ne repose pas sur des critères techniques est voué aux gémonies et relève forcément de l'arbitraire. La manière d'être, de se présenter, les qualités humaines ou de comportement ne peuvent pas être prises en compte. Cela serait perçu comme une intrusion dans la sphère privée, voire comme une atteinte à la personnalité de chaque individu.

MÉDIATIONS

Il ne s'agit pas d'entreprendre une psychanalyse des professeurs : cela équivaudrait à tenter une opération à cœur ouvert dans un grenier poussiéreux. Autant dire multiplier tous les risques pour arriver à des résultats vains. Mais il faudrait trouver des médiations respectueuses et harmonieuses pour ne pas sacrifier tout ce qui a trait à la formation de la personnalité, du jugement et de la déontologie, si l'on veut éviter que les établissements scolaires ne ressemblent à des hôpitaux où l'on ne soignerait que les élèves bien portants, tandis qu'en seraient exclus les mauvais patients. L'appropriation des critères objectifs de sélection par les « élites », par des personnes issues de milieux socioprofessionnels favorisés, apporte de l'eau à ce moulin. Pour permettre une plus grande égalité de formation et de transmission de la formation, on pourrait envisager d'ajouter d'autres méthodes d'évaluation.

Issus du rapport Bancel, les IUFM ont été créés expérimentalement en 1990, puis généralisés en 1991. Ils ont remplacé les écoles normales d'instituteurs. A la base d'un renouveau pédagogique, ils misent sur la polyvalence et visent à assurer une formation véritablement professionnelle pour les futurs enseignants du primaire. L'afflux de candidats atteste de leur succès. Alain Bouvier, directeur de l'IUFM de Lyon, et président de la conférence des directeurs d'IUFM, observe que le courant des relations humaines fait un puissant retour en force actuellement. Cela correspond à un effet de balancier, après une période de relatif oubli. *« Si tout ce qui dépend des comportements individuels et des relations humaines est important dans la formation des élèves, les employeurs exigeront cela en plus des autres compétences acquises »*, note-t-il. L'équilibre de l'ensemble repose en fait sur trois pôles : le savoir, le savoir-dire et le savoir-être : autrement dit, l'acquisition des connaissances et des techniques doit s'accompagner d'une maîtrise des rapports professionnels et de la capacité à s'adapter aux évolutions de l'environnement.

Alain Beuve-Méry

(1) *Education et recherche*, n° 10, 1992.

La maîtrise et l'intelligence

Le point de vue de Pierre Caspar, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, sur le « savoir-être »

LENTEMENT, posément mais sûrement, le savoir-être commence à imprégner les programmes de formation des entreprises. Certes, le mouvement n'a pas encore touché l'ensemble du tissu économique français. En première ligne, on trouve essentiellement les grandes entreprises et les grandes administrations ainsi que les sociétés de services aux particuliers. Mais il semble que l'on assiste à un mouvement de fond impulsé par *« les démarches de qualité »*, estime Pierre Caspar, professeur au CNAM. *« Ce n'est pas un hasard,* souligne-t-il, *si pendant longtemps on est resté prudent à l'égard du savoir-être. »* En effet, le fait que les directions s'intéressent à leur savoir-être est bien souvent perçu par les salariés comme *« une ingérence dans leur vie personnelle, comme la volonté de transformer leur personnalité »*. Ils supportaient mal les tentatives visant à sortir du champ traditionnel de la formation. Progressivement, les entreprises, mais aussi les salariés, ont pris conscience que *« la relation à autrui faisait partie intégralement de la qualité ou de la non-qualité du service. Que derrière les gestes techniques il y a des postures mentales et que celles-ci surdéterminaient la nature de l'activité »*. A cela s'ajoute le fait que la qualité du rapport à autrui contribue à la qualité du travail.

Parallèlement à cette évolution *« on constate un glissement dans l'emploi des termes »*, souligne Pierre Caspar. Insensiblement, en quatre ou cinq années, on est passé de la notion de *« qualification »* à la notion de *« compétence »*. La compétence, explique-t-il, est un ensemble de capacités *« utiles, utilisables et utilisées »* alors que la qualification renvoie plutôt *« au statut social et aux classifications négociées par les partenaires sociaux »*. Dans la compétence, on trouve un noyau de savoir et de savoir-faire nécessaire à la réalisation et à la conduite de l'activité ainsi que des éléments comportementaux qui caractérisent la réussite de cette activité en terme de performance et de qualité. Tandis que l'idée de qualification insiste sur une liste de choses à savoir ou à savoir faire. *« Aujourd'hui,* remarque-t-il également, *le vieux débat formation professionnelle-formation générale est dépassé. »* On sait bien désormais que les deux se complètent. Exercer un métier, accomplir une mission, suppose qu'on en ait à la fois la maîtrise et l'intelligence. La maîtrise est donnée par la formation professionnelle, l'intelligence de la tâche, sa mise en perspective dans un processus plus général de production, par la formation générale. La formation initiale joue bien sûr un rôle majeur dans l'acquisition des savoirs de base, l'acquisition de méthodes de travail et de mode de raisonnement. Toutefois, par delà le programme, la manière dont la vie scolaire est utilisée a une importance primordiale.

RÉFORME

Apprendre à résoudre des problèmes en petits groupes constitue un excellent entraînement pour, plus tard, le travail en équipes de projets. C'est pourquoi, insiste Pierre Caspar, *« si on accorde vraiment une importance au savoir-être, il faut que la réforme des programmes soit accompagnée d'une réforme de la vie scolaire »*. Dans le supérieur, les cursus ont subi au fil du temps des mutations pour répondre à ce besoin d'ouverture d'esprit. Ainsi, dans les écoles d'ingénieurs, les langues, qui n'ont pas un caractère directement technique, représentent 30 % du cursus : langues, initiation à l'économie, à la sociologie, à l'expression et à la communication... Les projets de fin d'études réalisés au sein de l'entreprise sous la conduite de tuteurs permettent d'intégrer d'autres dimensions comme la gestion du temps, de l'argent et des relations aux autres. Dans la même veine, les écoles de commerce et d'ingénieurs développent de plus en plus une dimension transculturelle en envoyant leurs étudiants réaliser une partie de leurs études dans un pays étranger afin de mieux maîtriser une langue, mais aussi afin d'intégrer une autre culture et de développer sa capacité à vivre dans un contexte différent. Autant d'éléments qui constituent un travail sur le savoir-être.

Catherine Leroy

هكذا من الاصل

DOSSIER ● Les exigences de la professionnalisation

Le client juge de paix

Une nouvelle approche commerciale transforme le vendeur en homme de communication et de services

LE souvenir n'est pas si lointain de ces mécaniciens auto tellement à leur tâche qu'ils ne levaient même pas les yeux à l'entrée de l'automobiliste pressé de récupérer son véhicule. Que dire aussi de ces moniteurs de natation dont la méthode, pour apprendre à leurs élèves à nager, consistait à les pousser dans le grand bain sans se préoccuper des conséquences psychologiques encourues. Images d'hier ? En principe, oui, même si aucun client ni aucun adolescent n'est jamais totalement à l'abri de telles pratiques, officiellement révolues.

Plusieurs métiers, dont la profession de foi était avant tout technique, admettent aujourd'hui l'importance du savoir-être par rapport à un savoir-faire, même si la maîtrise de ce dernier reste indispensable, sans pour autant monopoliser les énergies. Si, en 1990, l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) crée l'Institut supérieur de la vente automobile, *« c'était bien,* comme l'explique Georges Rapp, son directeur, *pour répondre à une nouvelle demande. Les constructeurs automobiles souhaitaient disposer d'écoles de vente où serait développée la notion de service global et où les jeunes comprendraient que le client est toujours le juge de paix ».* Une démarche que l'Institut supérieur de technologie automobile (ISTA), basé à Saint-Brieuc, a lancée en pionnier voilà maintenant une dizaine d'années après avoir réalisé que ces jeunes apprentis devaient, certes, devenir des électroniciens et des mécaniciens compétents, mais également développer des qualités *« d'hommes de communication et de services qui permettent de fidéliser le client ». « Aujourd'hui, les voitures sont globalement performantes,* précise Georges Rapp. *Un vendeur peut donc faire à lui seul la différence en aidant un client à choisir le modèle qui lui sera le mieux adapté. Pour ce faire, il doit savoir montrer du sens humain, développer un véritable intérêt pour l'autre, sans le considérer uniquement pour le chèque ou le bon de commande qu'il signera. »*

SIGNE

Evolution aussi que celle menée au ministère de la jeunesse et des sports, décidé à introduire dans les formations d'animateurs sportifs, culturels et sociaux une dimension humaine et comportementale, trop longtemps sacrifiée au savoir technique. Premier signe : la création en 1993 du Baptaat (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien). Un diplôme de niveau V *« où, pour la première fois,* comme on l'explique au ministère, [on a] *réussi à décliner des éléments touchant au savoir-être ».* Un mouvement qui va se poursuivre avec la mise en place d'ici quelques semaines d'un nouveau diplôme – cette fois-ci de niveau II – destiné à former des directeurs de projet capables d'élaborer, à partir de structures sportives, culturelles ou sociales, des stratégies de développement local. *« Nous avons fait en sorte,* analyse-t-on au ministère, *de laisser autant de place au savoir-être qu'au savoir-faire. »* Un pas en avant qui ne devrait pas passer inaperçu, tant, et on le reconnaît bien volontiers à la jeunesse et aux sports, les formations traditionnellement mises en place au cours de ces trente dernières années ont été tributaires d'un système issu tout droit de l'enseignement, avec des champs disciplinaires bien délimités. *« Que demandait-on, par exemple,* s'interroge un expert, *à un moniteur de basket il y a vingt ans ? De connaître les règles de jeu de sa discipline et d'avoir travaillé un manuel de psychologie traitant de l'enfance et de l'adolescence. Tout un aspect de la professionnalisation était négligé. »* Remettre les pendules à l'heure, tel est donc l'objectif que doivent atteindre certaines professions. Mais les formations dispensées ne donnent qu'une partie des réponses à la question. *« A quoi sert d'aider des vendeurs à mieux se comporter avec les clients,* s'interroge ce consultant formateur, *si l'entreprise qui va les recruter ne prolonge pas cette philosophie ? Vous allez créer un décalage pénalisant à terme. »* Et ruiner alors les efforts entrepris.

Marie-Béatrice Baudet

Service compris

Dans les professions de la restauration, « savoir-faire » et « savoir-être » sont indissociables

VISIBLEMENT, Laurent Locène, jeune maître d'hôtel dans un restaurant parisien, est surpris par la question. Le « savoir-être » relève pour lui de l'évidence. Formé à l'école hôtelière du Havre, il dit avoir eu des professeurs *« passionnés »* qui lui ont transmis *« naturellement »* le savoir-faire ainsi que l'art et la manière de se comporter vis-à-vis de la clientèle.

A Saint-Quentin-en-Yvelines, où le lycée hôtelier forme environ 800 élèves chaque année, Christophe Maïlhe, qui préside le Groupement pour l'emploi des diplômés de l'enseignement hôtelier (Gedeh), n'en disconvient pas : *« Dans nos professions, nombre de patrons embauchent du personnel peu ou insuffisamment qualifié, estimant qu'il suffit de savoir porter une assiette. Or la notion de service fait partie du b.a-ba de notre formation. En sus des cours théoriques, nos enseignants nous font pratiquer des jeux de rôles. Comment, en hôtellerie, recevoir un client. Comment gérer une plainte. En restauration, l'école dispose de restaurants d'application et de restaurants-clients où nous sommes mis en situation réelle. »*

A l'heure où de grandes entreprises publiques découvrent les notions de client et de service, l'hôtellerie-restauration a toujours eu le devoir de concilier savoir-faire et savoir-être. Faire en sorte qu'acquis et comportement se conjuguent harmonieusement. Ce qui ne signifie pas que, dans les faits, cela se pratique sytématiquement. Dans un pays qui se targue de recevoir soixante millions de visiteurs étrangers par an qui apportent 132 milliards de francs, ces qualités ont fléchi. D'où la campagne « Bonjour » et l'opération « Ne soyons pas étrangers aux touristes » lancées en 1994 par le ministère du tourisme.

A la base comme dans son management, la profession a d'ailleurs pris conscience ces dernières années que le concept de « service » ne pouvait plus se pratiquer de manière empirique. *« La gestion de la qualité de service a été introduite dans nos cours voilà dix ans et des cours d'éthique des affaires depuis sept ans »,* explique Gérard Guibilato, directeur de l'Institut de management hôtelier international (IMHI) du groupe Essec.

ÉCHELLE MONDIALE

Somme toute, par rapport à une pratique traditionnelle, le savoir-être, inséparable du concept de qualité dès lors que la relation avec le client est en jeu, a été ainsi formalisé. Le maillage des grandes chaînes hôtelières qui s'effectue aujourd'hui à l'échelle mondiale a rendu obligatoire cette prise de conscience. L'image haut de gamme du Ritz ou du Bristol a trop longtemps occulté les attentes de l'industrie hôtelière contemporaine : *« Parce que cela correspond à des besoins nouveaux, McDonald's ou Formule 1, chacun doit à sa manière développer de la qualité »,* avance Gérard Guibilato. Autre souci de l'institut qui forme une centaine de managers de nationalités différentes par an : l'apprentissage pluriculturel. On ne gère pas en effet de la même manière un établissement en Inde, aux Etats-Unis ou au Brésil. Alors que les établissements sont le plus souvent gérés en partenariat avec des investisseurs locaux, il ne suffit plus de posséder un bon savoir-faire technique. Aux règles de gestion, il faut ajouter de la culture générale, soit une connaissance socioculturelle du pays dans lequel va travailler le manager expatrié.

Les grandes chaînes internationales ont sans doute assimilé et formalisé plus vite que l'hôtellerie-restauration traditionnelle des règles qui, a priori, semblent aller de soi. *« Il a une dizaine d'années, nos formations étaient basées pour l'essentiel sur le savoir-faire,* explique Volker Büring, responsable des ressources humaines du groupe Accor (134 000 personnes dans 132 pays). *Aujourd'hui, dans notre académie où transitent chaque année environ 14 000 stagiaires de toutes nationalités, nous nous efforçons de brasser les connaissances et les métiers. Les personnels peuvent ainsi évoluer dans un grand groupe international et le groupe tire profit des synergies créées. »*

Jean Menanteau

Equipementiers hyperflexibles

Une organisation draconienne de la production dans ce secteur induit de nouvelles méthodes de recrutement

CE nouveau mode de gestion du travail, dit-on, est seul jugé compatible avec les exigences imposées par les constructeurs automobiles, notamment en matière de livraison à temps et d'adaptation à la sortie de chaque nouveau modèle. Mais il implique le recrutement d'une main-d'œuvre jeune et malléable, moins choisie pour ses compétences techniques précises qu'en fonction de sa capacité à évoluer en même temps que l'organisation. Telles sont les principales conclusions de l'enquête menée en 1994 par le Centre d'études de l'emploi (CEE) dans vingt-six des trente-quatre établissements d'équipement installés depuis 1988 à proximité des usines de Renault ou de PSA.

« En recrutant, les directions s'efforcent de limiter les risques liés aux fluctuations des marchés et à l'incertitude sur la qualité des personnes », affirment ainsi Armelle Gorgeu et René Mathieu, auteurs de cette recherche. Pour ce faire, la sélection se veut particulièrement rigoureuse : seules 3 % à 5 % des candidatures sont effectivement retenues. Un premier tri s'opère à partir des curriculum vitae, du niveau d'étude (CAP ou BEP minimum), de l'âge, des moyens de transports et du lieu de résidence des postulants (la proximité par rapport à l'usine est en effet exigée).

COMPORTEMENT

« L'expérience professionnelle ne joue pas toujours en faveur des candidats », observent les deux auteurs, en relevant que *« le fait d'avoir travaillé dans certaines activités (bâtiment, chimie) ou dans des entreprises connues pour leurs salaires élevés ou leurs conflits fréquents, peut être considéré comme un handicap ».* De même, *« les personnes habitant des villes réputées "contestataires" et des banlieues "violentes" peuvent être éliminées a priori »,* ainsi que les bénéficiaires du RMI ou les demandeurs d'emploi ayant connu plus d'un an de chômage.

Les candidats retenus sont ensuite convoqués à un entretien d'au moins vingt minutes, censé mettre en lumière leurs qualités personnelles. Par ce biais, les responsables des établissements tentent de mesurer les aptitudes physiques (dextérité, force physique, soin) et intellectuelles (mémoire, capacité de raisonnement et d'abstraction, rigueur...) des postulants. Enfin, une grande importance est accordée au *« comportement »* des candidats : présentation, conscience professionnelle ou motivation et aptitude à persévérer et à travailler en équipe. Certains responsables vont jusqu'à s'assurer que le candidat n'a pas de problème avec ses créanciers !

Placés en formation en alternance au terme de cette épreuve, les élus ne sont pas pour autant assurés d'être embauchés. La logique qui sous-tend ces procédures de recrutement vise en effet à *« mettre à l'épreuve le plus longtemps possible »* ces postulants avant de leur faire signer un contrat. Il n'en reste pas moins que le décalage entre les exigences à l'égard de ce personnel et les contreparties offertes – que ce soit en terme de stabilité de l'emploi, de rémunération ou de promotion – est jugé trop *« important »* par les auteurs de l'enquête du CEE, pour qu'il ne soit pas source de frustrations et de désorganisation de la production à terme...

Valérie Devillechabrolle

« Nouvelles usines : nouvelle gestion des emplois ? », ***La lettre du Centre d'études de l'emploi,*** **nº 36 (février 1995). 29, promenade Michel-Simon 93166 Noisy-le-Grand Cedex. Tél. : (1) 45-92-68-97.**

DOSSIER (suite)

Le monde aseptisé de Sevelnord

Dans l'usine automobile du Valenciennois, autonomie peut parfois être synonyme de passivité

SEVELNORD (Société européenne de véhicules légers du Nord) est l'enfant chérie du Valenciennois. L'établissement, dont la construction a été décidée en décembre 1988 par PSA et Fiat pour fabriquer des monospaces, a redonné espoir aux gens du pays, habitués à vivre avec un taux de chômage largement supérieur à la moyenne nationale. *« Un monde à part »* : c'est ainsi qu'on en parle là-bas. Conformément à la convention signée en juillet 1991 entre l'Etat, la région Nord-Pas-de-Calais et le groupe automobile, les trois quarts des 3 500 salariés recrutés d'ici à la fin 1995 devront venir du tissu local, et pour au moins 40 % de l'ANPE. Objectif respecté : puisque, sur les 3 000 emplois créés à la fin février, 85 % ont bénéficié à des habitants du cru et 70 % à des demandeurs d'emploi. Sevelnord est donc bien une oasis dans la grisaille ambiante. Les ateliers reluisent de propreté, les opérateurs sont jeunes – trente ans en moyenne –, l'absentéisme nul et le taux d'accidents du travail égal à 0 %.

« Tout est nouveau ici, confirme Gérard Macchi, du département des ressources humaines : *l'usine, le processus, les voitures et les salariés. C'était un pari et nous allons le réussir. Nous sommes déjà 30 % plus productifs que la meilleure unité du groupe. »* Le rêve patronal peut même aller plus loin. Ainsi, à Sevelnord, plus question de grève. Roland Radigois s'en porte garant, lui qui voit dans cette liberté *« le risque de faire perdre de l'argent à l'entreprise et aux salariés »*. A cinquante-six ans, Roland Radigoid, maintenancier de métier, a toujours milité dans le groupe Peugeot au sein de syndicats indépendants. Recruté parmi les premiers à Sevelnord, il y fonde le SPI (Syndicat *professionnel indépendant), un label* neuf mais dont les habits sont bien ceux de la CSL (Confédération des syndicats libres), connue pour son approche « participative », pour ne pas dire « patronale ». Il définit le SPI non pas comme *« un contre-pouvoir »*, mais comme *« un syndicat d'accompagnement »*.

En décembre 1993, date des premières élections professionnelles, le SPI, avec une majorité écrasante, emporte l'ensemble des huit sièges du comité d'établissement face à la CFTC et à FO, qui arrivent seulement à sauver les meubles pour les élections des délégués du personnel. *La CFDT et la CGT sont absentes du* scrutin, n'ayant pas réussir à présenter de liste. Un hasard ? Non. Côté direction comme côté SPI, l'explication semble simple. *« Beaucoup de jeunes que nous avons recrutés*, argumente Gérard Macchi, *sortent souvent d'un ou deux ans de chômage. Le fait syndical ne les intéresse pas beaucoup. En tout cas, ils semblent défavorables aux organisations dites « révolutionnaires », qui s'occupent de politique politicienne plutôt que des problèmes quotidiens des salariés. » « Si nous avons réussi à fédérer les jeunes*, précise Roland Radigois, *c'est en expliquant que nous étions là pour défendre l'entreprise et pas pour la casser. »* L'hypothèse du ras-le-bol syndical dans une région industrielle sinistrée n'est certainement pas à négliger mais paraît un peu réductrice. L'organisation du recrutement dans le temps fournit un éclairage supplémentaire, là encore Sevelnord a innové.

AUTOCONTRÔLE

La tâche était, certes, immense : 43 000 lettres de candidatures spontanées pour, à la fin, 3 500 embauches. Le groupe a opté pour la démarche emploi-formation mise en place avec la collaboration d'une cellule départementale de l'ANPE. Celle-ci se charge de la présélection des candidats. Même si l'âge n'est pas un critère discriminant, le profil idéal recherché est celui d'un jeune de niveau CAP-BEP, plutôt dans un métier industriel. *Ceux qui sont retenus s'engagent alors dans une formation qualifiante dont le financement* (20 millions de francs par an sur trois ans) est assuré par l'Etat et la région. Un cursus de deux à six mois où les candidats, après une visite médicale, une batterie de tests psychotechniques et des entretiens avec des responsables hiérarchiques de l'usine, vont se perfectionner dans leur métier auprès d'organismes de formation retenus par l'entreprise. Avec, au terme du parcours, un examen d'évaluation pratique et théorique qui décide *in fine* de l'embauche ou non.

Une fois dans l'usine, les heureux élus repartent immédiatement en *formation d'un mois, suivis par des* tuteurs internes. *« C'est un tamis destiné à n'embaucher que des salariés bien pensants »*, protestent d'une même voix les responsables CFDT et CGT de la métallurgie. *« Comment penser cela*, se défend Gérard Macchi, *quand vous savez que 96 % des présélectionnés sont, à terme, embauchés. Nous ne recherchons pas des moutons mais des jeunes réactifs, autonomes et capables d'autocontrôle. »* Les responsables locaux de la CGT ne se satisfont pas de cette explication. Le 15 février dernier, ils sont allés trouver le procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier. *« La vie familiale des jeunes a été filtrée, les fortes têtes écartées »*, explique Jean-Marie Porquet, élu CGT à l'Usine mécanique de Valenciennes (anciennement SMAN) lorsque l'établissement appartenait encore à PSA.

Le score aux élections professionnelles est lui aussi relativisé. *« A l'époque, nous étions 1 400 embauchés*, se souvient Gilbert Stievet, délégué du personnel CFTC, *il fallait deux mois d'ancienneté pour voter. Environ 1 100 personnes ont satisfait à ce critère. Parmi eux, des cadres et agents de maîtrise recrutés en priorité pour accueillir les jeunes et qui venaient donc du groupe en mobilité interne, comme Roland Radigois par exemple. » « Beaucoup d'agents de maîtrise sont ainsi marqués SPI »*, confirme Louis Plouchart, délégué syndical FO.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu en décembre. Plus que le combat de Roland Radigois contre la CFDT, la CGT, tout se jouera sur la capacité des jeunes à prendre leur sort en main. *« Déjà*, annonce Gilbert Stievet, *des tensions apparaissent. Les salaires d'embauche sont ainsi inférieurs à la moyenne du groupe, et certains opérateurs s'estiment sous la coupe de jeunes petits chefs. »* A eux donc de montrer, si nécessaire, *« leur réactivité et leur autonomie »* : deux critères de sélection justement mis en avant officiellement par Sevelnord.

Marie-Béatrice Baudet

TRIBUNE

Au-delà de l'insertion

PAR JEAN-LOUIS LAVILLE

L'ETAT-PROVIDENCE a été attaqué de toutes parts. Beaucoup de ces critiques ont voulu nous faire croire que l'ampleur du chômage et de l'exclusion en France et en Europe était due au maintien des rigidités bureaucratiques. *Mais ils ont oublié de mentionner que, s'il y a eu augmentation de l'emploi aux Etats-Unis, elle s'est accompagnée d'une croissance des inégalités : de 1977 à 1990, les revenus des 20 % d'Américains les plus pauvres ont diminué de 5 % ; la montée de la pauvreté et de la précarité s'est manifestée par le développement de la toxicomanie et la dépendance à l'égard de l'aide sociale...*

Plutôt que de lorgner vers l'Amérique et de céder aux sirènes néo-libérales, il importe donc de l'inscrire dans une histoire marquée par un attachement collectif à la cohésion sociale. Pour autant, de nombreuses réformes s'avèrent indispensables. Certaines ont été amorcées en essayant d'adapter l'Etat-providence : à ses fonctions redistributives habituelles, ont été ajoutées de nouvelles politiques sociales, désignées sous le nom générique de politiques d'insertion et intégrant l'importance de l'emploi. De nombreux programmes ont été mis en œuvre, des travaux d'utilité collective (TUC), hier, aux contrats d'emploi solidarité (CES), aujourd'hui, pour *permettre ainsi la mise en situation* de travail pour une période temporaire. Chaque année, ils accueillent plusieurs centaines de milliers de personnes. Ces « activités intermédiaires » doivent jouer le rôle de passerelle vers l'entreprise et fournir une transition vers un emploi permanent.

Mais cette conception repose sur l'hypothèse selon laquelle *l'économie de marché est en mesure d'intégrer les chômeurs si ceux-ci sont mieux préparés*. On continue à faire comme si le problème était de combler les manques alors que la vraie question est tout autre : c'est celle de l'insuffisante capacité d'intégration de l'économie contemporaine, sous l'effet de l'internationalisation et de la tertiarisation des activités productrices.

Cette erreur d'analyse a des *conséquences dramatiques dans* la réalité. D'après les enquêtes du ministère du travail, les jeunes qui passent par un CES se retrouvent plus souvent au chômage que ceux ayant suivi un autre cursus, quel que soit leur niveau de formation ; et les chômeurs adultes quittant un CES n'ont la plupart *du temps pour perspective qu'un* autre CES. A l'opposé des déclarations d'intention, c'est une sphère d'insertion qui se conforte dans les faits et qui se referme sur elle-même en l'absence de débouchés dans les entreprises. A terme se profile une nouvelle économie administrée : un secteur *« occupationnel »* pour les chômeurs. Pour éviter ce scénario-catastrophe, il importe de remplacer les modes d'action trop axés sur les publics ciblés et les statuts intermédiaires par de nouveaux modes d'intervention publique privilégiant l'aide à des activités économiques génératrices de lien social et d'emploi au niveau local. La priorité politique ne doit plus être à l'insertion mais à la socialisation dans des activités ne constituant pas un secteur à part, mais une composante légitime de l'économie moderne relevant du droit commun. Ce qui suppose de re*connaître le bien-fondé d'un fi*nancement partiel d'entreprises, par ailleurs présentes sur le marché, pour tenir compte de leur contribution à l'aménagement du territoire, à la qualité de la vie ou à l'emploi de personnes en difficulté. La réflexion, qui peut s'inspirer de divers exemples étrangers, doit porter sur le type de négociation sociale susceptible de concrétiser cette option déjà mise en pratique dans le cas des entreprises d'insertion ou de certains commerces sociaux.

La sphère économique peut s'enrichir d'activités soutenues *par les pouvoirs publics, qui n'au*raient pu voir le jour par la seule *dynamique marchande*. Contredisant les observateurs qui ne décèlent dans la société qu'une montée de l'individualisme, la société civile montre quotidiennement sa mobilisation pour combattre le chômage et l'exclusion et œuvrer à la construction d'une économie solidaire. Ce qui manque aujourd'hui, c'est une véritable politique à l'égard des projets locaux, qui sont partout victimes du même rabattement sur des logiques de programme qui les dénaturent. La conception d'une politique destinée à légitimer une telle économie solidaire *aurait plusieurs avantages* : elle engendrerait moins d'effets d'aubaine et de substitution que les programmes réservés à certains publics ; elle sortirait de cette spirale dans laquelle une succession de mesures conjoncturelles s'épuisent à contrecarrer un problème structurel de manque d'emplois ; en réconciliant initiative et solidarité, elle serait d'un coût moindre pour les finances publiques que des dépenses passives d'indemnisation parce que les initiatives aidées ajouteraient aux ressources publiques les ressources marchandes et bénévoles qu'elles mobilisent ; enfin, elle rendrait convergentes la solidarité institutionnelle et des solidarités de proximité ayant pour vertu d'activer des réseaux sociaux qui peuvent jouer un rôle de protection rapprochée des individus. Au-delà de la référence à l'insertion, il est temps d'envisager la recomposition des rapports entre économique et social, qui s'impose pour préserver la cohésion sociale ; autrement dit, d'ouvrir un débat politique sur les mutations institutionnelles qu'impose la situation présente.

★ Jean-Louis Laville est chercheur au Crida-LSCI, CNRS.

EMPLOI

Cadres à l'export

Des cadres au chômage mettent leur expérience au service de PME-PMI

IL arrive que des chômeurs créent non seulement « leur emploi » mais « de l'emploi » en ce sens qu'ils défrichent des espaces nouveaux en tentant, par exemple, de conquérir des marchés à l'exportation. *Cadres sans* frontières (CSF) et Africadre sont deux petites structures nées de cette volonté, l'une tournée vers l'Europe, notamment sa partie est, l'autre vers l'Afrique. Toutes deux ont trouvé leurs premières inspirations au cœur de la flambée d'initiatives associatives qui a suivi en 1992-1993 la montée du chômage des cadres. *« Le mur de Berlin était tombé, l'Europe s'élargissait, il y avait beaucoup à faire... »*, explique Marie-Jo Beaudoin, ex-visiteuse médicale licenciée à cinquante ans et fondatrice de CSF avec Jean-Pierre Canard. Mais *conquérir des marchés au-delà des* frontières est une opération difficile, *même si l'on est un cadre très* qualifié ayant une bonne expérience de l'international. Il y faut une sérieuse préparation. *« Or, étant chômeurs, nous n'avions pas un sou. »* Marie-Jo Beaudoin va frapper à toutes les portes : de l'Assemblée nationale aux Assedic et à la Caisse d'épargne et de prévoyance d'Ile-de-France, de la Caisse des dépôts et consignations aux chambres de commerce et d'industrie (CCI) de Versailles et de Meaux et à tous les Lions et Rotary Clubs de France et de Navarre... Avec une énergie telle qu'elle finira par obtenir les soutiens juridiques (trouver un statut qui permette au chômeur de partir à l'étranger) et matériels (subventions, dons, locaux prêtés) nécessaires pour démarrer.

CSF part d'un constat : la plupart des PME-PMI françaises n'exportent pas. *« Elles ne savent même pas que de nombreuses aides ont été mises à leur disposition... »* D'où l'idée de faire d'une pierre deux coups : donner *« un coup de pouce à celles qui accepteraient de se lancer »* en même temps qu'un *« coup de pouce à l'emploi »*.

Un cadre chômeur se met pendant trois mois à la disposition de celle que ses compétences intéressent. Celle-ci n'a à payer que les frais liés au voyage à l'étranger et une participation de 15 000 francs à CSF (*« ce qui est peu pour aboutir à l'étude d'un marché étranger »*). Quant au chômeur, il reçoit une allocation des Assedic comme stagiaire de la formation professionnelle. Et l'on espère qu'ils décideront, au terme de l'expérience, de coopérer durablement.

En 1994, année du démarrage, quatre groupes vont suivre tour à tour la démarche élaborée par l'association. Celle-ci s'adresse à des diplômés de niveau bac + 4 et au-delà, repérés avec l'aide de l'ANPE et de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). La méthode est active : dès le début, chacun doit se battre pour obtenir qu'une PME lui confie une mission. Mais il n'est pas seul : les recherches s'effectuent en équipe ; au sein de celle-ci vont se nouer des liens de solidarité même si, au départ, comme le note Joël de Bellaing, collaborateur bénévole de l'association, *« chacun arrive convaincu qu'il est en compétition avec le monde entier et surtout avec ceux qui sont assis à côté de lui »*. C'est ce travail en commun qui va donner le goût d'agir et la confiance en soi à ceux qui les ont perdus. Vient ensuite un mois de formation financé par le conseil régional d'Ile-de-France – dans le cadre de l'Essec, de la Cegos, de l'IFG, etc., selon les « promotions » – car si les compétences de chacun sont importantes, elles ont besoin d'être adaptées et mises à jour. Chaque semaine, une journée est réservée au travail en entreprise. Puis démarre la mission proprement dite dans le pays souhaité par l'employeur. Elle se conclura par un compte rendu écrit qui présentera le bilan du travail fait et ses perspectives. Mais ce bilan ne sera vraiment positif que si une embauche vient couronner le processus.

RODAGE

Sur ce plan, le résultat d'un an de fonctionnement et de quelque 90 missions est encourageant : environ 50 % des stagiaires ont signé un contrat à durée déterminée ou indéterminée avec « leur » entreprise, ou dans son environnement, par exemple avec un autre employeur connu au cours de la mission ; 20 % n'ont rien trouvé et 30 % sont devenus consultants, cadres à temps partagé, ou bien tentent de créer leur entreprise. *Mais 1994 aura été à bien des* égards une période de rodage : CSF a ainsi pu mesurer l'inconvénient de signer des contrats avec des entreprises trop petites ou pas assez décidées à agir. Mesurer également l'impréparation radicale de la plupart des PME à franchir les frontières, la difficulté de beaucoup de cadres de haut niveau à s'adapter à ces mêmes PME.

Les réussites sont néanmoins suffisamment nombreuses et stimulantes pour que CSF soit désormais capable de financer l'emploi de quatre salariés et de susciter et retenir l'activité bénévole de six retraités et préretraités. *La petite structure est en pleine réorganisation. Après avoir vécu un temps* sur l'élan et la spontanéité, elle se *dote de gestionnaires expérimentés*. Une implantation dans des régions autres que l'Ile-de-France est à l'étude. Et un accompagnement pour ceux qui n'ont pas trouvé de travail à l'issue de leur mission se met en place.

Conçu lui aussi au sein d'une association de cadres chômeurs mais ayant opté pour un statut de SARL, Africadre a choisi de se tourner vers l'Afrique à partir d'un constat : la France y perd peu à peu sa place malgré ses atouts ; et c'est d'autant plus dommage, *comme le souligne* Jean-François Guignery, son président fondateur, *qu'il existe, actuellement au* chômage, de nombreux cadres *compétents et ayant l'expérience* du terrain pour mener des missions en Afrique noire. Son idée rejoint celle de CSF : profiter de ces compétences inemployées pour aider les PME-PMI à sortir des frontières de l'Hexagone. La démarche proposée est proche elle aussi, avec une différence pourtant : c'est Africadre qui se charge de trouver les entreprises intéressées et les candidats adéquats. Une première session a débuté fin décembre 1994. Bousculé par une arrivée tardive de subventions, le processus a démarré dans un certain désordre. Mais n'était-ce *pas un peu le cas à CSF* il y a un an ? L'avenir dira si la petite SARL se *révèle aussi mobilisatrice que* son aînée.

Marie-Claude Betbeder

Cadres sans frontières,
39, rue de l'Arcade, 75008 Paris.
Tél. : (1) 42-66-04-03.
Africadre, 83, rue de Bellevue,
92100 Boulogne-Billancourt.
Tél. : (1) 46-03-33-43.

هكذا من الأصل

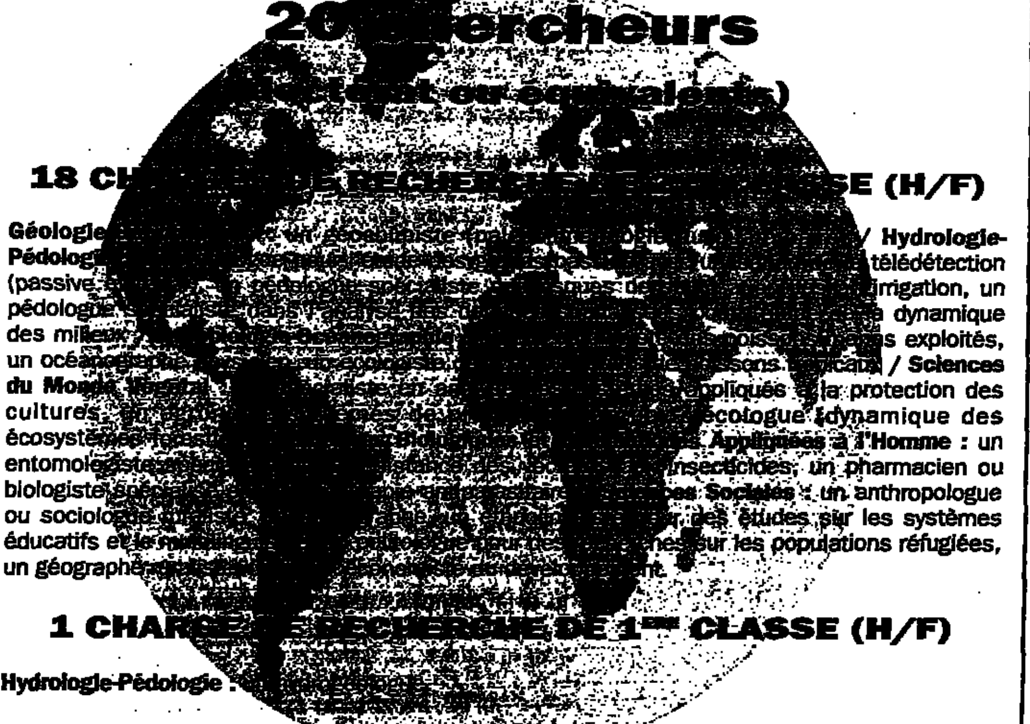
SECTEUR PUBLIC

Collectivités Territoriales - Ministères



L'institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

recrute pour 1995
par voie de concours
20 [illegible]ercheurs
([illegible])



18 C[illegible]E (H/F)

Géologie [illegible] **/ Hydrologie-Pédologi**[illegible] télédétection (passive [illegible] irrigation, un pédologue [illegible] dynamique des milieux [illegible]s exploités, un océa[illegible] **/ Sciences du Mo**[illegible] appliqués à la protection des cultures [illegible] écologue dynamique des écosystè[illegible] **Appliquées à l'Homme :** un entomolo[illegible] insecticides, un pharmacien ou biologiste [illegible] **Sociales :** un anthropologue ou sociolo[illegible] des études sur les systèmes éducatifs e[illegible] sur les populations réfugiées, un géographe [illegible]

1 CHAR[illegible] CLASSE (H/F)

Hydrologie-Pédologie : [illegible]

1 DIRECTEUR DE [illegible] DE 1ère CLASSE (H/F)

Hydrobiologie-Océanographie : un écologiste des milieux lagonaires et récifaux.

Vous pouvez retirer votre dossier d'inscription au Bureau des Concours de l'ORSTOM (9h-12h et 14h-17h) : 211, rue La Fayette, 75010 Paris.
Tél : 48.03.77.82 ou 48.03.77.83. Fax : 40.36.24.36.

Clôture des inscriptions : vendredi 31 mars 1995 à 17 h.

Attention, condition d'admission à concourir pour les CR2 : avoir 31 ans au plus, au 31 décembre 1995. Tout dossier incomplet sera rejeté.

Directeur des Infrastructures

Grande Collectivité Territoriale de la Région Ile-de-France

A la tête d'une direction dotée d'un budget annuel de 500 MF (dont 300 MF d'investissements) et employant 120 personnes, vous aurez la responsabilité des infrastructures routières, travaillerez en étroite collaboration avec le Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme, chargé de la coordination des actions de l'aménagement du territoire.

Ingénieur en Chef de 1ère catégorie, Ingénieur en Chef, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ou Ingénieur Divisionnaire des TPE ou corps équivalents, vous avez de très solides connaissances techniques en infrastructures, transports, sécurité routières. Vos qualités relationnelles, votre sens de l'écoute, de la diplomatie et de la négociation seront parmi les critères déterminants du choix.

Merci d'adresser avant le 29 mars, lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. 50318 M à FC CONSEIL - 9, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 Paris, qui transmettra.

FC Conseil
FRANCOIS CORNEVIN

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général



Former pour demain

Nous sommes l'un des plus importants groupes de formation permanente de la région Rhône-Alpes Auvergne (CA 28 MF) installé à St Etienne et Lyon. A travers des participations significatives, nous sommes aussi présents sur le reste du territoire et en Europe. Nous apportons des réponses spécifiques aux besoins des entreprises privées et publiques en matière de formation dans les domaines du management, de l'organisation, et des technologies. Notre Président recrute notre

Directeur

- Diriger en motivant et dynamisant une équipe de 50 personnes et 150 consultants et intervenants extérieurs en optimisant leur savoir-faire, leur potentiel et leur synergie dans une démarche permanente de communication
- conduire une politique de développement adaptée aux demandes des entreprises en cohérence avec le nouveau positionnement par rapport à l'emploi : loi quinquennale (alternance, apprentissage)
- intégrer la dimension politique pour agir avec les environnements consulaires, éducatifs, sociaux et économiques
- être le garant d'une bonne gestion financière par une solide maîtrise des outils de contrôle et de prévision budgétaire

sont les missions que nous confierons à un candidat de formation supérieure ayant acquis une solide expérience du monde industriel et du conseil dans des postes le confrontant à des aspects de production, de gestion de ressources humaines, de compte d'exploitation et de relations commerciales dans des environnements en mutation.

Homme de conviction et de stratégie, vous saurez appréhender le métier de la formation dans sa composante actuelle, respecter les valeurs fondatrices du CIPL-IAEE et proposer les bons choix stratégiques en veillant à leur mise en oeuvre. Vous possédez un réel sens politique, vous êtes reconnu pour votre charisme, votre éthique et votre dynamisme.

Dans votre action, vous travaillerez en étroite collaboration avec le Président et son bureau.

La pratique de l'anglais est souhaitée. Le poste est basé à SAINT-ETIENNE.

Dominique Pierre MILLOT, notre Conseil, vous remercie de lui transmettre vos CV, photo, rémunération actuelle et lettre de motivation sous référence 2129 LM

RHOC Ressources Humaines Organisation et Conseil — 19 place Tolozan - 69001 LYON

OPOCM

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS INDÉPENDANT, PRODUCTEUR DE GRANULATS,
RECHERCHE
POUR SA FILIALE DU SUD-OUEST EN EXPANSION

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Le candidat idéal, ingénieur de formation, âgé de 35 à 40 ans environ, aura acquis une solide expérience de l'exploitation de carrières et ballastières, de la gestion des gisements et des autorisations d'extraction ainsi qu'une bonne connaissance du milieu des Travaux Publics.

Pour un candidat de valeur, ce poste doit évoluer à moyen terme vers une direction élargie et autonome. Résidence dans la région de PÉRIGUEUX.

Envoyer CV, photo, prétentions *Le Monde Publicité* sous référence : 8872, 133 av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

CARRIÈRES INTERNATIONALES

RESPONSABLE DE LA GESTION DES MATERIAUX

Implanté au nord de la France

EQUIPEMENT DE POINTE

Notre client est sans aucun doute l'un des leaders du marché international dans le domaine de l'équipement et du contrôle industriel avec une réputation reposant sur le développement de nouveaux produits à la pointe de la technologie.

Travaillant dans une approche commerciale globale du marché notre client s'est aperçu combien les coûts de production s'avèrent de plus en plus un avantage en termes d'arme commerciale. Dans leur logique d'expansion, ils cherchent à présent à recruter un responsable de la gestion des matériaux dont la tâche sera de définir, de diriger et de coordonner une politique de compression et de réduction des coûts de production.

Le candidat idéal devra disposer:-

- *d'une qualification technique universitaire*
- *d'un minimum de 5 ans d'expérience dans l'achat ou dans la conduite d'un projet dans un environnement de technologie de pointe*
- *de la double aptitude à créer et à mettre en place des stratégies nouvelles*
- *d'une excellente facilité de communication doublée d'une forte aptitude à diriger*
- *d'un anglais courant.*

En retour notre client vous offre l'opportunité de faire une longue carrière avec la possibilité d'un réel développement dans un cadre dynamique et international.

Pour postuler en toute confiance, prière de téléphoner à Chris Jones au +44 1273 480088, cette semaine ou la semaine prochaine jusqu'au 19h30, ou envoyer votre CV à l'adresse ci-dessous mentionnant la référence:40572

ERC House, 32/33 North Street, Lewes, East Sussex, BN7 2PQ, United Kingdom. Telephone (01273) 480088 Fax: (01273) 480808 Int. code (+44 1273)

ERC
THE PSD GROUP

INTERNATIONAL TECHNOLOGY RECRUITMENT

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Strategic Managers - Pan European Enterprise

We are a leading American industrial service company with annual revenues in excess of $4 Bn. We are expanding our European strategic planning capability in the Netherlands and are looking for outstanding individuals to join our strategic planning team focusing on issues related to IT, Marketing and Logistics Administration. Successful candidates will be competent in written and spoken English and will be able to make a solid contribution in the following work areas.

IT - Business application Team Leader

Reporting to the Manager, Applications Development, this individual will have responsibility for leading teams to develop and ultimately support key business applications. Activities will include the design of user-focused systems that provide critical information to manage the business and fast and flexible development of systems to meet ever-changing customer requirements. Experience with client/server technology as well as service/logistics industry applications is considered essential.

IT - Database Administrator

This individual will have responsibility for the design of a business-wide distributed database. Significant experience in designing and maintaining an enterprise data model is necessary as well as hands-on knowledge of DB2, Oracle, Sybase or Informix. A minimum of five years database management experience is sought.

Marketing - Product and Service Development Manager

Reporting to the Director of Marketing you will have responsibility for developing product, customer service process design, distribution channel, communication and sales strategies. The successful candidate will be at home in a team-oriented, non-hierarchical working environment where an analytical approach to marketing problems is encouraged and rewarded. Four years of relevant experience (business to business marketing) is required.

Operations Planning - Administrative Systems Engineer

Reporting to the Director of Operations Planning and Engineering you will have responsibility for design and implementation of administrative procedures relating to information and documentation processing for intra-EC goods transportation. A background in transport/forwarding (3/4 years) including knowledge of customs and EU regulatory procedures is necessary for this position.

All the positions advertised are based *in the Netherlands* (some relocation help is provided) and successful candidates may start as soon as possible. All candidates must hold qualifications of the type usually required for the position applied for. To apply please send both your *CV and a covering letter in English* to :

Ms Tischa Deinum - TRI Euro Centre Plesmanlaan 100
Postbus 275 - 2300 AG Leiden - Pays Bas



LA COMMISSION EUROPEENNE

envisage de constituer, par voie de sélections, une réserve de recrutement d'

AGENTS TEMPORAIRES (m/f)

de catégorie A (ayant une formation universitaire complète)

pour l'accomplissement de tâches spécialisées d'étude, d'analyse, de suivi et de contrôle dans les domaines suivants d'activité de la Commission: **lutte contre la drogue, lutte antifraude (Secrétariat général); statistiques (Office statistique des Communautés européennes); politique commerciale et commerce international, accords entre l'Union européenne et les pays d'Europe Centrale et Orientale et les Nouveaux Etats Indépendants (Direction générale des relations économiques extérieures); sécurité maritime (Direction générale des transports); gestion des ressources humaines (Direction générale du personnel et de l'administration); droits d'auteur et droits voisins ainsi que les aspects internationaux s'y référant (Direction générale du Marché intérieur et Services financiers); politique des consommateurs (Service "Politique des consommateurs");**

ainsi que

de catégorie B (études secondaires supérieures)

pour l'accomplissement de tâches d'application et d'assistance au personnel de catégorie A dans les secteurs suivants : **politique commerciale (Direction générale des relations économiques extérieures); contrôle des aides d'Etat (Direction générale de la concurrence).**

L'attention des intéressés est attirée *sur le haut niveau de qualifications requises. Le candidat idéal devra :* ☐ être ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne; ☐ avoir plusieurs années d'expérience spécifique dans les domaines indiqués, acquise de préférence au niveau international; ☐ s'exprimer couramment en plusieurs langues européennes.

Les candidats jugés les mieux qualifiés par rapport aux conditions requises seront convoqués à un entretien de sélection, à l'issue duquel il pourrait être proposé à des lauréats, en fonction du nombre d'emplois disponibles, un contrat d'une durée maximale de trois ans.

La Commission met en œuvre, en faveur de son personnel, une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes, et encourage vivement les candidatures féminines.

Les candidatures des fonctionnaires des Institutions des Communautés européennes ne sont pas recevables.

*Les intéressés sont priés de se manifester par carte postale, à l'adresse indiquée ci-dessous, **en mentionnant uniquement le nom, l'adresse et la langue maternelle** (pas de lettre ou C.V à ce stade). Ils recevront le profil détaillé des emplois, un acte de candidature et tous les renseignements nécessaires pour postuler.*

Commission Européenne, Direction générale Personnel et Administration, Unité Recrutement SC 41 AT/1/95, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES.

*Seules seront prises en considération les cartes postales envoyées au plus tard le **12 avril 1995** (le cachet de la poste faisant foi).*

Les personnes ne répondant pas aux conditions et qualifications professionnelles indiquées ci-dessus sont priées de s'abstenir.

SIEMENS

Siemens Automotive SA France recherche pour l'ouverture d'un établissement en **CHINE du NORD**, à Shangchun, son

Manager financier

Diplômé d'une Ecole de commerce ou équivalent, vous justifiez de 5 ans d'expérience minimum dans les départements financier, comptable, informatique.
Au sein de l'équipe dirigeante, vous participerez à l'implantation de Siemens Automotive Electronics *Limited en Chine.*
Vous serez plus particulièrement chargé du reporting, du financement de la société et de la mise en place d'un système comptable et contrôle de gestion performants.
Anglais courant (écrit, parlé) indispensable, allemand souhaité.
Poste à pourvoir très rapidement.

Adresser C.V. sous référence DA/ZI à Siemens - Direction des Ressources Humaines - B.P. 1149 31036 TOULOUSE cedex.

Siemens Automotive SA

★ EURO RSCG

THE (*multi-national, multi-lingual*) COMPANY.

TECHNICAL TRANSLATION

THE RANK XEROX LANGUAGE TECHNOLOGY CENTRE IN SLOUGH, ENGLAND IS A SPECIALIST BUSINESS UNIT WHICH PROVIDES A RANGE OF TECHNICAL TRANSLATION, MULTI-LINGUAL PUBLISHING SERVICES. IT IS A FAST-EXPANDING PART OF THE £50 MILLION BUSINESS SERVICES DIVISION AND IT'S DUE TO THIS EXPANSION THAT WE URGENTLY NEED TO INCREASE OUR POOL OF IN-HOUSE AND FREELANCE TRANSLATORS TO TRANSLATE FROM GERMAN AND/OR ENGLISH INTO FRENCH.

Ideally you will be tri-lingual (English, German and mother tongue) with a degree in modern languages and an additional translation qualification. Previous automotive, legal or IT experience is desirable, but not essential for in-house positions.

All applicants will be expected to translate a test piece which will be evaluated by our lead translator for French.

Rewards will vary according to experience and will, in all cases, reflect the full range of benefits you would expect from a company of our stature.

Please apply in English, with your curriculum vitae and details of your salary expectations, to: Janet Webberley, Translation Manager, Rank Xerox (UK) Ltd., Business Services Division, Language Technology Centre, Key West, 4th Floor 53-61 Windsor Road, Slough, SL1 2EE, England.

THE DOCUMENT COMPANY
RANK XEROX

Filiale Française d'une Société de Commerce International, nous recherchons un

INGENIEUR D'AFFAIRES
IMPORT/EXPORT
Secteur de la machine

Basé à Paris vous assurerez pleinement le développement du secteur considéré et cela sur l'international. Responsable de votre secteur vous disposerez d'une autonomie suffisante et du soutien d'un système d'information puissant pour proposer de nouveaux marchés.

La trentaine environ, de formation supérieure (Ecole de Commerce, Ingénieur...), vous souhaitez valoriser votre parfaite connaissance de l'import/export et vous investir pour longtemps dans ce poste à caractère évolutif. Familier avec le secteur de la machine en général, réellement *bilingue (anglais/français) l'allemand serait un plus*, et autonome vous serez amené à de nombreux déplacements internationaux.

Pour ce *poste* basé à Paris, *merci d'adresser lettre* manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence PLM 1095 à CNPG Conseil 10, rue Pergolèse - 75116 PARIS.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN EREX

BRUXELLES - AMSTERDAM HAMBOURG — **CNPG** CONSEIL — LONDRES - MADRID - MILAN STOCKHOLM

MANAGING DIRECTOR
JOINT VENTURE CHINA

In charge of managing this project from its conception : transfer of technology, installment of industrial equipment, logistical and commercial organization, establishment of distribution contracts... You will ensure maintenance and on going development.

30-45 years of age, with a scientific or commercial background : physician, pharmacist, chemist, business school, MBA, you will have held management positions preferably within the pharmaceutical sector.

You already possess a business experience with China.

You speak fluent English and possibly Chinese/Mandarin.

The position is based in Shanghaï.

Please send full CV, indicating current salary to : MERCURI URVAL, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, quoting ref. 55.2258/LM on your accompanying letter and envelope.

Mercuri Urval

Buenos aires

Un important groupe de l'industrie pharmaceutique recherche pour son usine de Buenos Aires un

Directeur adjoint

Agé de plus de 35 ans, vous êtes de formation supérieure, type ingénieur chimiste ou biochimiste. Vous avez une expérience probante (au moins 5 ans) de la production dans le secteur de la santé ou dans un secteur proche.

Rattaché au Directeur de cette usine de 50 personnes, vous êtes chargé d'en assurer la production dans le respect de nos critères de qualité, coûts et délais.

Votre sens des priorités, votre capacité à organiser et à motiver vous permettront de réussir dans ce poste.

Bien sur, vous maîtrisez parfaitement l'espagnol.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 875 à COMMUNIQUÉ - 50-54 rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex.

MEDIAPA

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

CARRIÈRES INTERNATIONALES



SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS DE LUXE

La Direction des Systèmes d'Information
recherche un

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE POUR LE JAPON

Basé à TOKYO, il sera intégré à la filiale japonaise du groupe.
La première année, il secondera le responsable informatique actuel, appelé à d'autres fonctions.

Il prendra ensuite la direction du service ; il assurera la gestion opérationnelle des systèmes en place et pilotera un ambitieux projet de développement :

- Faire évoluer l'organisation et les procédures de gestion liées à la mise en place de systèmes d'information conçus à Paris.
- Prendre en charge les projets spécifiques locaux.
- Faire croître et encadrer l'équipe (passage de 2 à 4 personnes).

Ce poste exige une formation Bac+4 minimum, une expérience d'au moins 5 ans d'encadrement de projets et une bonne connaissance de progiciels et/ou d'applications spécifiques de gestion de distribution. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable (langue de travail), la double culture Japon-Europe est importante et la connaissance du japonais sera particulièrement appréciée.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, un CV et vos prétentions sous la réf. 95/109 à Brigitte CHUQUET - TEMPS dense - 6, rue de Saint-Pétersbourg 75008 PARIS.

TEMPS dense
INGENIERIE DES CARRIERES

Austin Knight - Carré Turenne



L.R. ETANCO S.A. est un groupe industriel français de 150 personnes spécialiste de l'accessoire de fixation pour le Bâtiment, 200 MF de CA en 1994.

Notre croissance européenne nous amène à recruter, pour notre partenaire italien, un :

DIRECTEUR GENERAL ITALIE
Bilingue Italien

Nord Est

ITALIE

■ Sous l'autorité de la Présidence du groupe, vous êtes responsable de la gestion et de la croissance de notre partenaire et développez la stratégie commerciale de nos produits sur le marché européen. Vous féderez et animez les équipes opérationnelles autour de votre projet stratégique à 2 ans. Votre challenge sera : développer la rentabilité, mettre en place les outils d'analyse de gestion et créer une réelle symbiose entre les hommes et les objectifs.

■ A 35/40 ans, diplômé d'une grande école d'Ingénieur, vous êtes de préférence de nationalité française. Vous justifiez d'une expérience réussie, si possible en Italie, dans la Direction commerciale et productive d'un centre de profit de la métallurgie. Autonome et rigoureux, vous avez une parfaite connaissance du contrôle budgétaire. Fédérateur, votre charisme et vos qualités de négociateur seront les facteurs de votre réussite.

■ La culture du secteur du Bâtiment et la maîtrise de la langue italienne sont indispensables.

■ Si ce poste clef, à haut niveau de responsabilités dans une société en pleine expansion vous tente ; si la croissance européenne d'une société aux acquis solides est un challenge qui vous motive ; si vous voulez intégrer un groupe leader dans son domaine d'activité : sachez saisir l'opportunité de rencontrer cette entreprise lors d'un entretien individuel **le 22 mars 1995.**

Merci d'adresser (ou télécopier) votre CV, lettre et photo en précisant la réf. 4059/LM sur la lettre et sur l'enveloppe à notre Conseil **I.S.B.C** - 56, rue de Paris - 92100 BOULOGNE
Fax : 46.03.30.15.

ISBC — *L'Homme et l'Entreprise*

OBC

Grande Ecole de Commerce + DESCF

RESPONSABLE FINANCIER DE NOTRE DIVISION INTERNATIONALE
Continent Nord et Sud-Américain

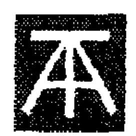
Notre groupe s'est imposé comme leader mondial dans le domaine du service aux entreprises. Solidement implanté sur l'ensemble des continents grâce à une politique active de développement interne et externe, nous réalisons 2 Milliards de CA grâce à 25 filiales. Nous recherchons aujourd'hui le Responsable Financier de notre division Nord/Sud Amérique.

Rattaché au directeur de la division et garant du respect des systèmes financiers et comptables en vigueur, vous assumez les audits d'acquisition, supervisez l'élaboration des tableaux de bord, veillez à leur établissement, suivez la production de l'information comptable, la consolidation comptable, mettez en place les opérations financières et apportez vos conseils et votre expertise quant aux différents aspects financiers, juridiques et fiscaux dans les opérations de restructuration et de croissance externe.

Le positionnement très stratégique de ce poste dans notre structure nous amène à rechercher un candidat de haut niveau. Agé d'au moins 35 ans, vous êtes diplômé d'une grande Ecole de Commerce, HEC, ESSEC, ESCP ..., et possédez un DESCF. Vous faites preuve d'une expérience opérationnelle similaire acquise obligatoirement dans un environnement international au sein d'une entreprise de service. Rigoureux, capable d'une forte implication personnelle, d'une technicité reconnue, vous parlez couramment anglais et si possible espagnol.

Rejoindre notre groupe aux activités diversifiées et intervenant sur des marchés à fort potentiel permettra à un candidat de valeur une véritable évolution de carrière.

Notre Consultant, Pascal DEVOULON,
vous remercie de lui écrire sous la référence 6064/LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

LE MONDE DES CADRES

NIPSON Printing Systems, 300 personnes, 500 MF de C.A., développe, produit et commercialise dans le monde entier des imprimantes et solutions d'impression à haute et très haute vitesse. Notre vente est réalisée en direct en France, UK, Allemagne, USA ou par des distributeurs

RESPONSABLE COMMUNICATION
MARKETING INTERNATIONAL ET PROMOTION FRANCE

Au sein du Département Marketing International, vous animerez directement ou en liaison avec nos filiales les relations de NIPSON avec nos principaux relais dans le monde (presse, consultants et prescripteurs, associations professionnelles, partenaires et distributeurs). Votre objectif : une présence active de NIPSON et de notre offre dans leurs publications et manifestations.

Vous définissez avec notre équipe commerciale France des opérations promotionnelles ciblées que vous mettez en œuvre.
ESC, CELSA,... vous possédez une première expérience, une bonne aisance relationnelle et une facilité d'expression écrite et orale en français et en anglais. Le poste est basé au nord de Paris, avec de courts déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions s/réf. RCM/LM à la Direction des Ressources Humaines NIPSON S.A., 28, rue Thierry-Mieg BP N°257 90005 BELFORT CEDEX.

NIPSON
Groupe Bull

Cabinet de conseil en recrutement de Dirigeants intervenant par approche directe à haut niveau

recherche

Consultant(e) Junior

Il/Elle sera impliqué(e) sur toutes les étapes du recrutement : de la stratégie de recherche aux contacts téléphoniques, jusqu'aux interviews en première approche.

4 à 5 ans minimum d'expérience requis en tant qu'assistant(e) de recherche au sein d'un cabinet réputé pour son professionnalisme. Très bonne maîtrise de la méthodologie d'approche directe. Culture économique. Aisance dans les contacts à haut niveau.

Formation supérieure indispensable – Excellente culture générale – Qualités littéraires – Fort engagement personnel souhaité.

Envoyer dossier de candidature complet (CV + lettre manuscrite), sous référence 8870 au journal Le Monde, 133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08



Groupe Alpha

Conseil - Audit - Expertise

Réconcilier l'économique et le social

- Analyser l'entreprise à la lumière des enjeux sociaux ;
- apporter à nos clients, les Comités d'entreprise et de groupe, un diagnostic financier et stratégique, leur donner les moyens d'anticiper les restructurations et les mutations technologiques de leur entreprise ;
- mettre en action des équipes pluridisciplinaires proposant des solutions créatives, originales et opérationnelles ;

- Diplômé(e)s d'une grande école de commerce (HEC, IEP,...), d'ingénieurs ou d'un 3ème cycle spécialisé ;
- vous avez de 5 à 10 ans d'expérience dans l'entreprise et/ou le Conseil ;
- vous maîtrisez parfaitement l'analyse financière et connaissez le secteur économique :
  - chimie/pharmacie ou
  - métallurgie/informatique ;
- et vous avez envie de vous impliquer activement en qualité de **CONSULTANT(E) CONFIRME(E)** dans le développement d'un groupe de 200 personnes qui saura vous donner diversité et perspectives.

Postes basés à Paris (puis mutation envisagée à Lille ou à Nantes pour deux postes)

envoyez vite votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions)
sous le N° 8874 - Le Monde Publicité, 133, avenue des Champs Elysées 75409 Paris Cedex 08

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

LE MONDE DES CADRES

Prenez de l'altitude

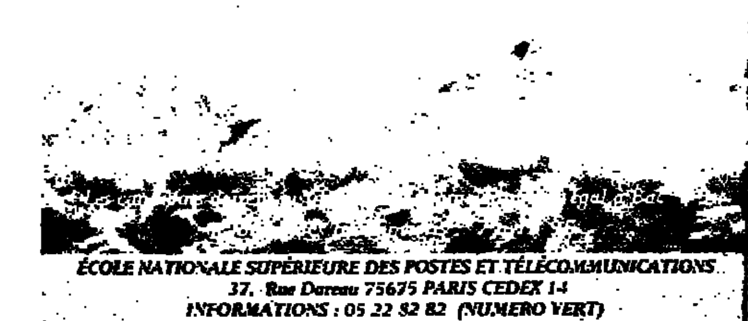


entrez à l'ENSPTT

Le ministère de l'Industrie, des P & T et du Commerce Extérieur, La Poste - France Télécom

RECRUTENT SUR CONCOURS 40 ADMINISTRATEURS

qui, après une FORMATION RÉMUNÉRÉE à l'ENSPTT, se verront confier des emplois à haute responsabilité



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
37, Rue Dareau 75675 PARIS CEDEX 14
INFORMATIONS : 05 22 82 82 (NUMERO VERT)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL recherche

Responsable *stratégie développement*

Au sein de la Direction Stratégie et Développement International, vous devrez :
- *conduire des études de stratégie,*
- *contribuer à la planification stratégique,*
- *participer à des acquisitions en Europe, de l'identification à la négociation.*

Le candidat doit avoir une double formation supérieure (X, Mines, ECP, ...) + MBA ou équivalent et une expérience de 4 à 6 ans en milieu industriel et/ou en Conseil.

L'anglais courant est indispensable, l'allemand souhaité.

Le poste est basé à Paris avec des déplacements (province et étranger).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la réf. 13498 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui fera suivre. Votre dossier sera traité avec la plus grande confidentialité.

ORC

Etablissement Industriel Haute Technologie (plus de 1.000 personnes), souhaite s'adjoindre, un

Chargé de Communication Interne H/F

Vous justifiez déjà d'une première expérience de la communication interne dans un milieu industriel et technique exigeant. Vous êtes passionné par les relations humaines et sociales sur le terrain, mais vous avez aussi un intérêt prononcé pour la technique.

Vous saurez vous faire reconnaître comme l'animateur et le conseil auprès du management, pour développer la COMMUNICATION : la qualité des informations transmises à leurs équipes, l'écoute et les échanges. Vous savez réaliser des supports d'information (journal, audio, vidéo).

Pour réussir, vous avez de l'aisance relationnelle et orale, une bonne capacité d'analyse et de synthèse, une grande vivacité d'esprit, une forte puissance de travail et des talents de rédacteur.

De formation supérieure (bac + 4 minimum en sciences sociales de préférence), vous serez rattaché au responsable des relations sociales et de la communication interne au sein d'une équipe de 4 personnes. L'anglais vous est familier.

A terme, votre carrière devra pouvoir évoluer dans le domaine des relations du travail. Le poste se situe à 1 heure à l'Ouest de Paris.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre de motivation, CV, photo et prétentions sous référence 5326 à SOURCES 108 rue Saint-Honoré 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

Notre société a pour mission la conception, la mise en oeuvre et la promotion d'un Projet National d'une envergure exceptionnelle, dans un grand secteur social. Pour renforcer l'équipe de notre siège qui sera basé dans une ville à 1h de Paris, nous recherchons notre

Responsable de la Communication

Rattaché au Secrétaire Général et assisté de trois chargés de communication, vous aurez à concevoir et gérer la Communication dans toutes ses dimensions, de l'élaboration d'une stratégie à sa mise en oeuvre. Vos missions seront essentiellement de trois ordres :
- Communication Institutionnelle : information et promotion de l'indentité et de la philosophie du concept auprès de nos partenaires, des pouvoirs publics.
- Communication Nationale : auprès des professionnels concernés, et de l'opinion publique.
- Communication Interne entre les sites de production et le siège pour assurer la cohérence des informations véhiculées et la coordination des actions de communication locales.

De formation supérieure en Communication, (CELSA, IEP...) vous justifiez d'une expérience comparable d'au moins 7 ans, si possible dans un environnement institutionnel. Professionnel averti, vous maîtrisez l'ensemble des techniques de communication de haut niveau et la langue anglaise. Votre personnalité et votre diplomatie alliées à votre charisme seront des atouts pour réussir ce challenge dont la dimension est à la fois stratégique, relationnelle et opérationnelle.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous référence RC/LM précisée sur l'enveloppe), qui sera traitée en toute confidentialité par notre conseil :

VARIANT CONSULTANTS
GROUPE PLEIADE
103 rue La Fayette - 75010 - Paris

GROUPE pleiade



Présente dans tous les secteurs d'activité, notre société intervient dans les domaines du contrôle, de la formation, du conseil et de l'assistance technique afin de garantir la fiabilité des installations et des équipements ainsi que la sécurité des personnes. La confiance de nos clients repose avant tout sur le professionnalisme et le talent d'anticipation de nos intervenants (1000 personnes au sein d'un réseau de 50 agences régionales).

Notre département AIF CONSULTANT, spécialisé dans l'Organisation de la Prévention des Risques Professionnels recherche un

Consultant Formateur en Ergonomie

PARIS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire réalisant des audits et des formations en prévention auxquels vous participez, vous développez des actions ergonomiques sur les plans technique et commercial, en faisant valoir votre pragmatisme, votre sens du concret et votre ouverture sur les autres plutôt que votre goût pour l'étude.

Diplômé en Ergonomie, vous avez une expérience de 3 à 5 ans en formation et intervention ergonomique, de préférence en milieu industriel, acquise en cabinet ou en entreprise. La connaissance des problèmes liés à l'hygiène et à la sécurité du travail est indispensable. Une formation complémentaire en hygiène et sécurité, psychologie du travail et/ou management serait appréciée.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. LM/14 à AIF - 10, rue de Calais - 75009 PARIS.

L A M A I T R I S E D U C O N T R O L E

SONACOTRA

ADJOINT DU DIRECTEUR REGIONAL

Région Ile-de-France

Mission : animer 6 à 8 unités de gestion (CA 130 MF - 130 collaborateurs) sur 2 à 3 départements.

Chargé de mettre en oeuvre la stratégie définie par l'entreprise, vous supervisez les directeurs d'unités de gestion avec le souci constant d'accompagner le développement commercial et humain de la société et d'optimiser les performances d'exploitation comme les investissements.

Vous êtes l'interface entre la Direction et le terrain.

Animateur expérimenté, vous savez • faire évoluer une organisation • conduire des projets • guider et conseiller des responsables • susciter les initiatives et accompagner l'autonomie.

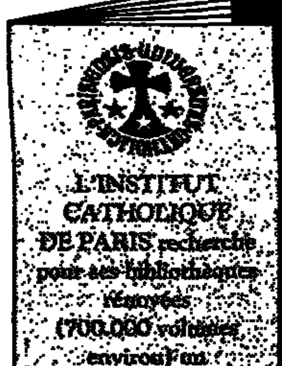
Homme de communication, vous savez régler des conflits et dialoguer avec des interlocuteurs variés : personnes en difficulté, gestionnaires, élus, représentants de l'Etat.

Agé de 35 à 45 ans, votre culture et votre expérience du terrain font de vous un homme d'autorité, souple et crédible, autonome et rigoureux.

Vos origines peuvent être variées : commerce, production, administration...

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la référence 58.2252/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



DIRECTEUR DES BIBLIOTHÈQUES • H/F

- 35-45 ans. Titres requis : Conservateur, diplômé de l'Ecole des Chartes ou ENSSIB.
- Il aura à prendre la direction d'une équipe d'une trentaine de personnes et réaliser un projet ambitieux d'informatisation en cours.
- Membre du Conseil Administratif, cette personnalité ouverte et rigoureuse saura s'investir efficacement dans le développement de l'institut.
- Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. 3424 à PF CONSEIL 17/21, avenue Gabriel Péri - Résidence Bach - 95500 GONESSE.

PFConseil

Grand Théâtre DE BORDEAUX
DIRECTION ARTISTIQUE ALAIN LOMBARD

CONCOURS DE RECRUTEMENT

CHŒUR DU GRAND-THEATRE
DIRECTION : GUNTER WAGNER

1 SOPRANO LYRIQUE
1 ALTO - 1 BASSE
1 PIANISTE REPETITEUR

Date du concours : 22 avril 1995

renseignements :
Grand-Théâtre de Bordeaux - Régie du Chœur - B.P. 95 - 33 025 Bordeaux Cedex - Tél : 57 81 90 81

هكذا من الاصل

LE MONDE DES CADRES



Créé en 1988, notre cabinet a acquis un savoir-faire reconnu dans les composantes du management : stratégies de changement, valorisation des hommes et des femmes, organisation, systèmes d'information, communication interne...

Cette maîtrise nous vaut aujourd'hui la confiance durable de nos clients dans les secteurs aussi variés que la finance, l'énergie, l'industrie, la grande distribution, les services, les télécommunications...

Aujourd'hui, pour étoffer notre équipe de 70 consultants, nous recherchons des

consultants confirmés et très confirmés

autrement dit...

Depuis sa création, Altis cultive avec soin une différence fondée sur une organisation où l'individualité est vécue comme une vertu de groupe, où la stratégie collective s'enrichit des projets de chacun.

Contre tout dogme établi, chaque consultant est appelé à mettre en pratique ses idées personnelles, tant pour la réussite de ses missions qu'au sein du cabinet.

Cette vraie liberté lui permet de proposer à ses clients des approches réellement novatrices appuyées par un engagement total.

Afin d'aller jusqu'au bout de cette philosophie, Altis a créé une activité de capital-risque permettant à chacun de cultiver un esprit d'entrepreneur.

Au terme de deux à huit ans passés dans un cabinet de conseil, vous aspirez à une certaine liberté de pensée et d'action. C'est sans doute le moment de nous rencontrer pour envisager une autre manière de construire votre avenir.

Prenez contact avec
Sandrine Albertus au (1) 40 71 98 89.
Altis, 59, boulevard Exelmans 75016 Paris.



Conseil en management

Etablissement public Région Centre
recherche son

CHEF DE CABINET

ayant pour mission d'assister le Président pour la préparation et le suivi de l'ensemble de ses activités et assurer son secrétariat.

Profil : études supérieures, expérience professionnelle, capacités rédactionnelles.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite et prétentions (sous réf. 8873) au : *MONDE Publicité*
133, av. des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

ADDA 82

Association Départementale pour le Développement des Arts en Tarn-et-Garonne

recrute

son Directeur

Profil : le candidat devra justifier d'un niveau au moins égal à la licence et d'une expérience professionnelle, une aptitude à la gestion et à l'administration, posséder une solide culture musicale et/ou chorégraphique.

Missions : le directeur aura la fonction de délégué départemental musique et danse. Responsabilités : administration générale, préparation des budgets de l'association, élaboration et suivi des projets.

Les candidats devront adresser une lettre de motivation, un CV et une photo, avant le 20 mars, à M. le président, **ADDA 82**, hôtel du département, BP 783, 82013 Montauban Cedex avec copie à M. le directeur, DRAC Midi-Pyrénées, BP 811, 31080 Toulouse Cedex.

Consultants/Chefs de Projet

■ *LA SOCIETE : Cette société européenne de conseil, en très forte croissance, dont les clients sont parmi les principales entreprises industrielles et de services en Europe, est reconnue comme l'un des leaders dans la gestion des processus de changements. Son succès est fondé sur une forte réputation d'efficacité.*

■ *LA MISSION : Sur la base de résultats garantis mesurables et durables, vous mettez en place et vous animez la conduite du changement nécessaire à l'amélioration des performances de l'entreprise.*

● *Consultant : vous intervenez sur le terrain au sein d'une équipe pour former les clients aux compétences techniques et de management.*
● *Chef de Projet : vous supervisez les interventions opérationnelles, vous formez les consultants et vous gérez la relation clientèle au plus haut niveau.*

■ *LE PROFIL : De formation ingénieur ou école de commerce, vous présentez une première expérience de l'industrie de process ou du monde des services dans une fonction opérationnelle pour les consultants et une expérience d'encadrement, de relations clientèle et de gestion de programmes d'amélioration de performances pour les chefs de projet.*
Vous serez amené à travailler sur toute l'Europe et vos déplacements seront nombreux. Votre anglais est de très bon niveau, une seconde langue type espagnol ou italien sera fortement appréciée.

■ *Merci de contacter notre conseil Pascal VANCUTSEM au (1) 42.89.09.17 ou lui envoyer un dossier complet de candidature en mentionnant la référence 1845IPVM à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

CSC Ouroumoff Consultants

CSC OUROUMOFF CONSULTANTS, l'un des premiers Cabinets de Conseil français avec 100 Consultants, est une division de COMPUTER SCIENCES CORPORATION, un des leaders mondiaux du secteur des technologies de l'information (27000 personnes dont 7000 Consultants). CSC a créé le concept de Business Reengineering.

Pour faire face à son développement très rapide, CSC Ouroumoff Consultants recherche :

RESPONSABLE DE L'ACTIVITE SAP

Il prend en charge le développement SAP en France, en liaison avec l'ensemble des équipes SAP de CSC, dont CSC PLOENZKE (400 experts SAP en Allemagne, Italie, Suisse et Espagne) et CSC Etats Unis.
Il pilote la formation des équipes, il maîtrise la qualité des missions et assure le développement commercial en France à la fois sur les comptes gérés internationalement avec des équipes CSC et sur des comptes nationaux.
Il doit s'appuyer sur une expérience comparable réussie et sur une excellente relation avec la Société SAP.

CONSULTANTS SAP

Après un première expérience réussie de mise en oeuvre de SAP, les candidats sont motivés par la participation au déploiement de l'offre mondiale de compétences SAP développée par CSC.

CONSULTANTS
1 à 3 ans d'expérience

Débutants ou disposant d'une première expérience, diplômés d'une grande école :

X - CENTRALE - MINES - SUPELEC - PONTS & CHAUSSEES - HEC - ESSEC...

les candidats retenus participeront à des missions de Conseil en Management, de Gestion Industrielle, de Logistique et de Systèmes d'Information.

Les collaborateurs de CSC Ouroumoff Consultants ont l'opportunité de :

- participer au développement des activités de CSC en France et à l'International,
- développer leurs compétences grâce au système de formation CSC,
- partager des perspectives de carrière exceptionnelles dans une équipe très attachée aux valeurs humaines et soucieuse de combiner les performances locales avec l'intégration intelligente dans le réseau CSC.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Sophie GOUGEON, CSC OUROUMOFF CONSULTANTS
63 ter avenue Edouard Vaillant, 92517 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

LE MONDE DES CADRES

MERCURI URVAL POURSUIT SON DEVELOPPEMENT

Groupe international d'origine suédoise, leader en Europe : 14 filiales, 400 consultants dont 35 en France. Notre succès repose sur la mise en oeuvre de nos propres concepts et outils. Nous souhaitons intégrer progressivement en 1995, 12 nouveaux consultants.

CONSULTANTS MERCURI URVAL

PARIS, LYON, STRASBOURG, TOULOUSE

Vous n'avez peut-être jamais envisagé de devenir consultant mais votre expérience vous révèle chaque jour l'importance de la composante humaine : LES HOMMES FONT LA DIFFERENCE ! Cette conviction nous vous proposons de la mettre en pratique en aidant les dirigeants d'entreprise à : • mieux recruter • mieux organiser • mieux développer... leurs hommes.

A 30/40 ans environ, de formation Grande Ecole/Université (Bac + 5), vous souhaitez valoriser une expérience réussie, acquise dans des fonctions opérationnelles (ingénieur, manager technique ou commercial, négociateur, auditeur...).

Nous vous proposons : • un programme d'intégration individualisé et systématique d'une année • des méthodes de travail • de réelles perspectives de développement • une structure souple et humaine. Nous recherchons avant tout des personnalités : engagées dans l'action et la réflexion, dotées d'un sens commercial, d'un pouvoir d'influence, d'humour et d'une grande souplesse d'esprit.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la réf. 43.2226/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Acheteur négociateur

NORMANDIE

Notre société réalise un CA de 300 millions. Nous sommes leader dans notre spécialité, celle de certains ingrédients destinés à l'industrie agro-alimentaire. Nous recherchons un

Acheteur expérimenté

Agé de 35-40 ans, vos capacités relationnelles et votre curiosité sont nécessaires pour l'efficacité de l'action à mener sur des marchés souvent spéculatifs.

Première période de 2/3 ans :

Organisation du service des achats de matières premières courantes, transports France et international, consommables divers, douanes, assurances, avec négociation de ces achats ou services.

Deuxième période :

Négociation achats de matières premières stratégiques provenant essentiellement d'Afrique avec l'aide du responsable actuel.
Plusieurs voyages sur les sites de production sont indispensables pour estimer, entretenir les relations, négocier et contrôler ces produits d'origine naturelle.

La maîtrise parfaite de l'anglais est exigée.

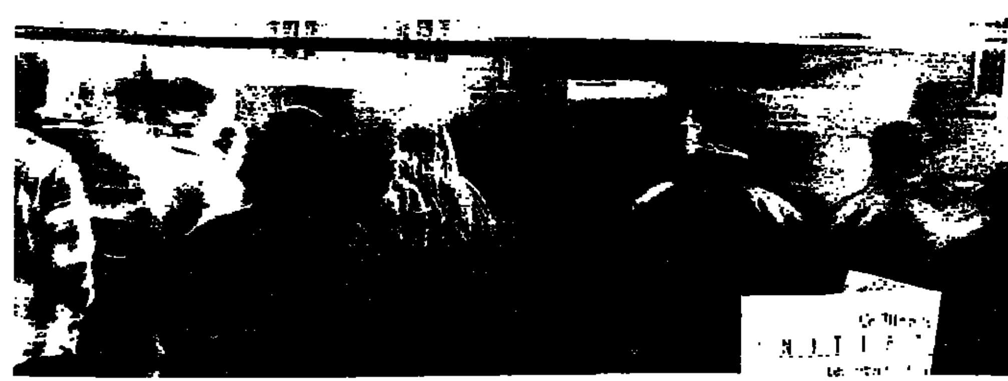
Ce poste offre de réelles possibilités d'évolution au sein de la société.

Nous vous remercions d'envoyer votre CV + lettre + photo + dernière rémunération à notre conseil CAPFOR NORMANDIE, C. BECQUART, 3 bis rue de la Corderie, 76130 Mont-Saint-Aignan, sous référence 8A06.

CAPFOR

AQUITAINE - BRETAGNE - FRANCHE COMTE - ILE DE FRANCE - NORMANDIE - PAYS DE LOIRE - POITOU CHARENTES - PROVENCE ALPES COTE D'AZUR - RHONE ALPES

C'est pour trouver, c'est aussi pour proposer un emploi, le 21 mars*, c'est surtout pour les métiers de la gestion et de la finance, c'est le Monde Initiatives



* daté 22 mars

Le Monde INITIATIVES

Pour agir et pour réfléchir

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

TDF, premier diffuseur de radio et de télévision, société anonyme au sein d'un groupe prestigieux (COGECOM - Groupe France Telecom), avec ses 4 000 professionnels de l'audiovisuel réalise un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs et exporte son savoir-faire dans le monde entier. A la pointe de la technique, nous innovons en permanence pour faire évoluer les nouveaux services de diffusion des images, du son et des données (radio et TV numérique, réseaux câblés, communication mobile).

*Pour l'un de nos **centres de recherche : TDF-C2R** (110 personnes), situé à **Metz**, nous recherchons un(e) responsable administratif et financier.*

En relation étroite avec le directeur du centre et membre du comité de direction, vous serez chargé d'organiser une administration souple, efficace et dynamique du centre, en optimisant les moyens humains, financiers et matériels.

Vous serez ainsi responsable d'une équipe de 15 personnes et assurerez, dans le respect des législations en vigueur d'une part et dans le cadre de la politique et des orientations définies par TDF d'autre part :

- la supervision du budget, la mise en œuvre et l'application des procédures financières et comptables ;
- l'élaboration de la politique ressources humaines, le suivi des carrières et de la formation du personnel composé principalement de chercheurs ;
- la gestion des moyens et le bon fonctionnement des installations.

De formation supérieure, bac + 4 minimum, vous justifiez d'une expérience réussie dans une fonction équivalente. Rigoureux et organisé, vous avez de réelles qualités relationnelles. Vous êtes en outre apprécié pour votre dynamisme et votre esprit d'initiative.

Pour ce poste basé à Metz, merci d'adresser votre candidature sous réf. DAF/LM, à TDF, Département Développement des Carrières, Lydia Garnier, 21-27 rue Barbès, 92120 Montrouge.

Responsable administratif et financier H/F

L'ESPRIT DES ONDES

TDF Groupe France Telecom

Jonction

RESPONSABLE RECRUTEMENT/CARRIERES

Paris

Importante Compagnie d'Assurances (2 000 personnes) en croissance rapide, nous recherchons un responsable confirmé en Ressources Humaines alliant l'expérience du recruteur en cabinet à celle de la gestion des carrières en entreprise, avec une bonne connaissance des métiers de l'assurance. Le poste comporte le management d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Homme ou Femme de conseil, vous êtes à l'écoute des besoins des différentes Directions de la Compagnie. Force de proposition en matière de rémunérations et de mobilité, vous êtes reconnu comme un expert dans votre milieu professionnel. Agé d'environ 35 ans, vous disposez d'une formation supérieure.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous vous remercions d'adresser CV, photo et lettre manuscrite à notre Conseil DROUOT-L'HERMINE CONSULTANTS - 33, rue de Miromesnil - 75008 PARIS, sous référence 14.112.01

DROUOT-L'HERMINE
CONSULTANTS

Membre de Syntec

CONSULTANT SENIOR
Evaluation et développement personnel

Neuilly - Leader mondial du conseil en management et en technologie, PA Consulting Group (2300 personnes, 20 pays, 50 bureaux) a bâti et développé sa renommée en France sur le conseil en recrutement, l'évaluation et le développement personnel ainsi que le management du changement. Les activités de notre Centre d'Évaluation et de Développement s'appuient principalement sur la commercialisation de l'inventaire de personnalité PAPI et la formation des utilisateurs, la conception et le transfert de savoir-faire en matière d'assessment center, la réalisation de bilans psycho-professionnels et de bilans de compétences, le conseil en mobilité, en développement personnel, le coaching et le conseil en management des ressources humaines. Pour renforcer notre leadership dans cette activité en contribuant activement au développement des produits, des marchés et des savoir-faire, nous recherchons un consultant senior, psychologue de formation (psycho prat., maîtrise ou doctorat d'université) ayant nécessairement une expérience du conseil. Agé de 35 ans au moins, motivé par l'action commerciale, il maîtrise bien l'anglais parlé et écrit et pratique le conseil en ressources humaines en expert reconnu. Les conditions de travail sont attractives au sein d'une équipe de haute compétence et les perspectives d'évolution réelles dans une activité au leadership ambitieux. Ecrire à Jean-Pierre ROUGIER en précisant la référence CSM - PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.70.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

Frédérique BOUVRY,
a rejoint le cabinet de conseil en recherche de cadres

FDAssociates
créé par Franck DUVAL en 1993.

Titulaire d'un D.E.S.S. de Psychologie du Travail à l'Université Paris V, elle est l'auteur d'un guide pratique sur les tests, réalisé pour la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.
Elle sera particulièrement en charge des recrutements dans les secteurs de l'Informatique et des Télécoms.

39, avenue des Champs Elysées 75008 PARIS
Tél. 42.25.93.42

FDAssociates
Search & Selection Consulting

هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Consultants Seniors H/F

Notre unique préoccupation : l'optimisation du potentiel humain de nos clients. La crise passée, nous souhaitons maintenant conforter notre forte croissance 1994 en intégrant des

A 45/50 ans environ, vous avez impérativement exercé de réelles responsabilités opérationnelles en Entreprise. Diplômés d'une Grande Ecole, enthousiastes, sérieux, entreprenants et efficaces, vous avez un très grand sens commercial. Votre réseau relationnel et votre dynamique propre vous permettront de générer au minimum 1,5 MF de CA/an. La détermination dont vous ferez preuve nous permettra de réaliser ensemble nos projets.

JB Benoist vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite de motivation, curriculum vitæ, photo) sous référence 322/M à

EUROPEAN SEARCH GROUP
RESSOURCES HUMAINES
10, rue Vignon - 75009 PARIS

AIX EN PROVENCE, LILLE, STRASBOURG, LONDRES, BRUXELLES, DUSSELDORF, FRANCFORT, HAMBOURG, TURIN, BARCELONE, MADRID

MEDIAPA

Cabinet de recrutement créé en 1982, situé parmi les premiers de sa profession et ayant développé un concept original de conseil en communication nous poursuivons notre croissance (+ 20 % en 94) et recherchons

Consultant

Professionnel du conseil en recrutement de cadres (annonces et/ou approche directe), libéral ou salarié, autonome dans la gestion et le développement de votre C.A., vous souhaitez rejoindre une structure solide mais à taille humaine qui vous permettra d'agir en responsable.

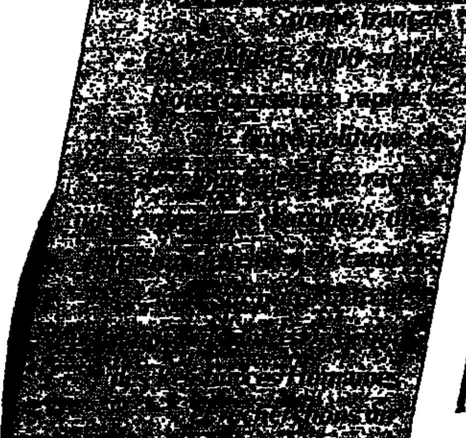
Vous pourrez ainsi faire partager à nos consultants (15 ans d'expérience du conseil en moyenne) votre savoir-faire et votre motivation. Nous savons rémunérer en conséquence les performances de nos consultants.

Merci d'adresser votre CV en indiquant la réf. 5851/LM sur l'enveloppe à

Réponses candidatures 36 15 CV PLUS (2,19 F/min)



Évidence



DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Nous souhaitons recruter le successeur de notre actuel Directeur des Ressources Humaines et prendre le temps nécessaire pour assurer une transition réussie. L'homme que nous recherchons devra poursuivre et adapter notre politique de gestion des ressources humaines au rythme de croissance élevé que nous connaissons. Nous attendons de lui avant tout des qualités d'anticipation mais aussi de communication ainsi qu'une bonne créativité et un réalisme certain. Nous lui confierons la responsabilité de la gestion des carrières, de la redéfinition de notre politique salariale et du suivi de la gestion sociale de nos filiales.

Vous disposez d'une formation supérieure et votre expérience confirmée de la fonction considérée (10 ans) a fait de vous un manager social. Vous souhaitez prendre progressivement en charge une fonction clé au sein d'un groupe ayant une forte expansion et impliquant l'investissement des hommes.

Pour ce poste basé à Paris, merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 43.2228/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Société des Autoroutes Paris-Normandie

L'accompagnement de la croissance harmonieuse de notre entreprise s'appuie sur une gestion dynamique des Ressources Humaines conjuguant valorisation des potentiels internes et évolution maîtrisée de nos métiers. 420 personnes collaborent aujourd'hui à notre performance, elles seront plus de 600 dans les temps à venir.

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au DRH, vous prendrez en charge dans un esprit de conseil aux opérationnels, la gestion des démarches complémentaires concernant :

- Le Recrutement : assistance et coordination des actions.
- La Formation : analyse des besoins, définition et mise en œuvre des plans.
- La Gestion des Ressources Humaines : évaluation du personnel, orientation et promotion.
- La Gestion prévisionnelle : indicateurs sociaux; tableaux de bord et bilan social.

A moyen terme, vos compétences reconnues vous permettront d'évoluer et d'accéder à la pleine responsabilité de la fonction en succédant à notre DRH.

DESS Gestion du Personnel ou équivalent, votre expérience professionnelle d'au moins cinq ans, vous a permis de couvrir l'ensemble des domaines propres à la fonction RH dans un environnement opérationnel.

Pour ce poste basé à Rouen, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. : 104/RH/LM à Jérôme FOUQUET, Im. «Magellan» 1 rue F. Perroux - Parc de la Vatine - 76130 Mont-Saint-Aignan.

CORHOM
jérôme fouquet conseil



— 3 200 personnes, 2,8 milliards de CA. —
De la pharmacie à la chimie fine, de l'adhésif chirurgical à l'adhésif industriel et grand public : la force d'un groupe international.

Nous recherchons pour le contrôle de gestion de notre Division Opérations Pharmaceutiques

RESPONSABLE DU REPORTING INTERNATIONAL

Diplômé(e) ESC, option gestion/finances, vous pouvez être débutant et/ou avez effectué des stages en contrôle de gestion, si possible à l'international.
Votre mission implique de nombreux contacts avec les 14 filiales du groupe. L'anglais est donc indispensable ainsi qu'une disponibilité internationale ; celle-ci favorisera votre développement de carrière.
Vous connaissez et pratiquez la micro-informatique (tableaux Excel appréciés).
Ce poste est basé à notre siège de Dijon.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous réf. MN/LM1/95 : [redacted]

Groupe Fournier, service recrutement, BP 90, 21121 Daix.

MEDIA SYSTEM

Groupe industriel multinational, nous sommes réputés pour l'excellence de nos produits et notre capacité d'innovation. Nous cherchons pour l'une de nos filiales (350 MF) implantée à Paris proche banlieue un

DIRIGEANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Votre mission : avec une quinzaine de collaborateurs, contrôler et développer les activités du département (comptabilités générale et analytique, prix de revient, reporting, trésorerie, systèmes d'information, paie et gestion du personnel), élaborer le budget et en suivre la réalisation, établir les plans de financement et contrôler les investissements, régler les questions administratives et juridiques.

En contact étroit avec les responsables opérationnels et la maison-mère, vous savez adapter l'organisation afin de répondre aux exigences du marché et à une logique de forte croissance et de rentabilité.

A 35/40 ans; de formation supérieure, vous avez déjà exercé des responsabilités similaires dans un environnement industriel international et avez une forte capacité de management et de prévision. Bien sûr, vous maîtrisez l'anglais, voire une deuxième langue.

Merci d'écrire à notre Conseil, Marie-Claude TESSIER, sous réf. 6102/LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

LA COMPTABILITÉ comme tremplin vers le contrôle de gestion

NOUS SOMMES LA F[redacted] GROUPE INDUSTRIEL AMÉRICAIN. NO[redacted] E DES PRODUITS TECHNOLOGIQUEMENT[redacted] RTONS PLUS DE 60 % DE NOTRE CHIFFR[redacted] IONS DE FRANCS).

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, nous vous proposons, dans un premier temps, de prendre en charge l'ensemble de nos comptabilités générale et analytique et de repenser leur organisation. Vous superviserez le bilan, la consolidation et le reporting vers les Etats-Unis, les opérations fiscales, les études financières ponctuelles...

A 30/35 ans environ, vous êtes diplômé d'une ESC + DESCF, votre anglais est courant et vous avez acquis une solide expérience des comptabilités française et anglo-saxonne dans un contexte industriel en utilisant les outils modernes de l'informatique (gros systèmes et PC).

Vos qualités de communication, votre maîtrise professionnelle vous permettent d'animer positivement une équipe et de vous situer comme un interlocuteur efficace et crédible au sein de notre structure internationale.

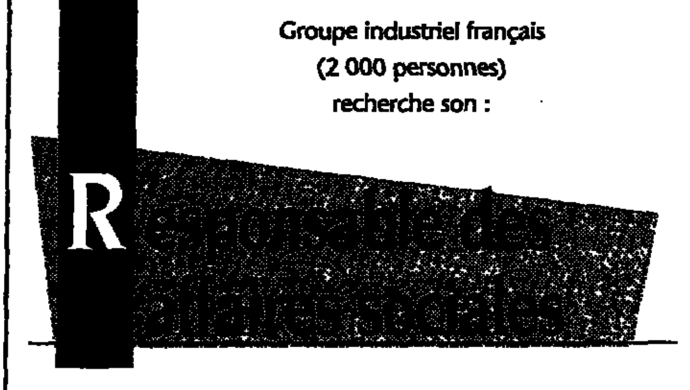
Ce poste s'adresse à une personnalité d'envergure, capable d'évoluer rapidement vers des responsablités financières élargies au contrôle de gestion.

Localisation : 100 km sud Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 59209, à Media System, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

MEDIA SYSTEM

Groupe industriel français
(2 000 personnes)
recherche son :



Animant une équipe de 4 personnes, vous assistez le DRH dans l'ensemble de sa fonction, plus particulièrement dans les missions de conseil, d'assistance juridique et sociale aux opérationnels.
Vous ajoutez la négociation et la gestion de l'ensemble des contrats du groupe, l'élaboration et le suivi des procédures, l'établissement des dossiers de négociation avec les partenaires sociaux.
A 35 ans minimum, de formation supérieure (Bac + 4) avec compétences juridiques, vous devez justifier d'une expérience réussie de la gestion des Ressources Humaines.
Homme ou femme de communication, disponible, ouvert d'esprit, dynamique, vous possédez le sens de l'organisation et la rigueur indispensables à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence CS 03 03 à notre Conseil Christiane Saunier, FAVEREAU Consultants, 52 rue de la Fédération, 75015 PARIS.



Importante société industrielle
implantée dans l'Est de la France
recherche son

directeur des Ressources Humaines

De formation supérieure, de par votre expérience réussie dans une responsabilité similaire, vous vous reconnaissez comme un homme de dialogue capable de mener à bien notre politique du personnel dans le cadre défini par le groupe.

Parallèlement vous assurerez les missions inhérentes à cette fonction : le recrutement - la gestion du personnel - les salaires - les stages,...

Vous évoluerez dans un environnement international, ce qui nécessite une parfaite maîtrise de l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 752807 à EUROMESSAGES - 2 rue de la Durance - 67100 Strasbourg qui transmettra.

EUROMESSAGES

JURISTES



CRÉDIT NATIONAL

FISCALISTE

Paris

L'Ingénierie Financière à long terme est depuis toujours notre spécialité. Volontaires et solides, nous avons progressivement diversifié nos produits vers les interventions en fonds propres, les opérations de marchés de capitaux et l'immobilier.

Intégré à notre **Département des Etudes Juridiques et Fiscales**, vous serez chargé de l'optimisation fiscale des produits et montages financiers proposés à notre clientèle et assurerez des missions de conseil, auprès des différentes structures de notre Groupe.

A 30-35 ans, doté d'une **formation fiscale supérieure (E.N.I., DESS/DEA Fiscalité...)**, vous avez acquis une expérience professionnelle d'**au moins 5 ans**, en fiscalité de groupe et/ou immobilière, et/ou internationale, au sein d'un cabinet-conseil, de l'administration fiscale, d'un établissement financier, ou d'un groupe industriel ou commercial. La participation à l'élaboration et à la validation de montages financiers constituera un atout apprécié.
Vous maîtrisez l'anglais des affaires.

Rigueur, créativité, autonomie et aisance relationnelle sont les qualités essentielles pour réussir dans cette fonction et pour évoluer avec notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la réf. EJF/LM au CRÉDIT NATIONAL - Département des Ressources Humaines - 45, rue Saint Dominique 75700 PARIS.

Austin Knight - Carré Turenne

JURISTE INTERNATIONAL SENIOR

En relation directe avec le responsable du département, vous prendrez en charge tout problème juridique sur votre secteur géographique. Pour suivre les affaires en cours, vous vous familiariserez avec les lois locales applicables à notre activité et à l'environnement juridique de nos implantations.
Reconnu pour vos compétences techniques et relationnelles, vous interviendrez à très haut niveau et serez capable de gérer des dossiers complexes (opérations d'implantation, de restructuration, de litiges).
A 30/35 ans, vous avez complété une formation de type DESS en droit des affaires ou droit international par une expérience de 3 ans minimum dans un cabinet de juristes spécialisé en droit des affaires. Vous maîtrisez les techniques juridiques nécessaires pour réaliser des opérations financières dans un environnement international. Votre capacité à prendre des décisions et vos qualités relationnelles seront garantes de votre autonomie.
La maîtrise de l'anglais, et si possible de l'allemand, est indispensable pour ce poste.
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et rémunération actuelle), sous référence M8IN, à Isabelle DONNADIEU AGF - Direction des Ressources Humaines 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.
Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.
Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.

AGF avec vous

AIDES
FÉDÉRATION NATIONALE

Créée en 1984, AIDES est une association de lutte contre le Sida reconnue d'utilité publique. AIDES est présente dans 80 villes (métropole et DOM-TOM) par le biais d'un réseau national de 3 500 volontaires. Son objectif : construire une stratégie de réponses adaptées à l'évolution de l'épidémie impliquant tous les acteurs de la lutte contre le Sida. Dans le cadre du renforcement des actions juridiques de l'association qui visent à accroître la mobilisation contre les discriminations et à faire progresser l'état du droit et des pratiques juridiques vis-à-vis des personnes atteintes, AIDES Fédération Nationale recherche son

Coordinateur national juridique (H/F)

Rattaché au Directeur des Actions Communautaires et Sociales, et en liaison avec le responsable de la commission nationale juridique, vous travaillez au sein d'une equipe soutien des personnes, prévention, traitement, accès aux soins et vous avez pour principales missions :

- la préparation et le suivi des dossiers juridiques nationaux (essentiellement droit civil), permettant d'assurer ou d'améliorer le soutien des personnes séropositives, malades et de leurs proches : notamment dépistage, droit des malades hospitalisés, droit des assurances, droit du travail, droit social, droit de la famille, droit successoral, droit des étrangers ....
- la réalisation et diffusion des informations juridiques : rédaction et suivi de documents, et rédaction d'articles pour des publications externes,
- la formation, le conseil et le soutien sur les questions juridiques auprès du réseau de volontaires et entre les comités.

De formation Bac + 5 en droit ou en sciences politiques, vous avez une bonne expérience des institutions publiques et des institutions sanitaires et sociales. Vous possédez d'excellentes capacités rédactionnelles et de synthèse, ainsi qu'une connaissance des problèmes spécifiques liés à l'infection à VIH. Votre excellent relationnel ainsi que vos facultés d'adaptation et d'ouverture, vous seront indispensables pour travailler fréquemment en équipe. Vous maîtrisez l'outil informatique (Word 6 sur Macintosh) et avez un bon niveau écrit et oral de l'anglais juridique. Bien sûr, vous êtes fortement motivé par la lutte contre le Sida et la mission de AIDES.

Si vous êtes intéressé par ce poste à pourvoir immédiatement, merci d'adresser lettre manuscrite de motivation + CV + photo + prétentions sous référence CNJ/DACS portée sur l'enveloppe au Directeur Administratif et Financier - AIDES Fédération Nationale - 204/206 rue de Belleville - 75020 PARIS.

MEDIAPA

Filiale d'une compagnie d'assurance, notre société intervient dans le monde entier. Notre nom est un symbole de fiabilité et de profitabilité. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un

juriste

RATTACHÉ AU DIRECTEUR FINANCIER, vous assurerez la fonction juridique et deviendrez l'interlocuteur du groupe. Vous traiterez l'ensemble des questions juridiques au niveau du droit des affaires et du droit fiscal, à savoir notamment :

- le secrétariat général des sociétés,
- la préparation des conseils d'administration,
- les marques,
- ...

DE FORMATION SUPÉRIEURE JURIDIQUE (Avocat ou DESS Droit avec une spécialisation en droit des affaires), vous avez acquis au minimum 5 années d'expérience dans une fonction similaire au sein d'un cabinet conseil ou dans une entreprise multinationale.

Votre parfaite aisance relationnelle alliée à un esprit de synthèse et de rigueur seront vos atouts pour réussir à ce poste à dimension internationale.

LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE EST INDISPENSABLE.

Merci d'adresser votre dossier complet avec photo et rémunération actuelle en indiquant la référence 5929M sur l'enveloppe à LBW, 42 rue Laugier, 75017 PARIS qui transmettra.

LBW

ESSO S.A.F.
Rueil - Malmaison
recherche un

FISCALISTE

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience, une **double formation juridique** et financière ou comptable, êtes rigoureux, imaginatif, autonome et **mobile**, et parlez anglais couramment.

Nous vous offrons l'opportunité de rejoindre notre groupe. Dans un premier temps, vous travaillerez à la *Direction* Fiscale, en étroite relation avec les opérationnels. Une réussite dans ce poste pourra vous ouvrir **d'intéressantes perspectives de carrière** dans toutes les fonctions de la société.

Merci de bien vouloir adresser votre candidature, qui sera traitée de manière confidentielle, à Annie Quillet Direction Fiscale - ESSO SAF 2, rue des Martinets - 92569 Rueil-Malmaison Cedex.



EURO RSCG



GROUPE GEORGE V

Le Groupe George V est un promoteur immobilier de premier plan et en excellente santé financière. Il accentue le rôle conseil de son service juridique. Cette modification entraîne une nouvelle répartition des rôles au sein du service et l'amène à rechercher un

Directeur du contentieux

MÉTROPOLE LILLOISE

Sous l'autorité du directeur juridique, vous superviserez le travail du service contentieux (5p) et prendrez en direct la gestion des dossiers principalement axés sur les **risques dommages-construction**.
Vous avez acquis au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le contentieux chez un promoteur, comme cadre d'une compagnie d'assurances ou encore comme avocat. Nous serons particulièrement attentifs à vos compétences professionnelles dans le domaine, mais aussi à vos qualités de négociateur. Vous êtes donc un communicant pugnace et convaincant.

Thierry DEREUX traite confidentiellement votre candidature et vous remercie de lui écrire sous la référence 3152 à :

argos
UNE SOCIETE DU GROUPE BERNARD JULHIET

1001, avenue de la République
59701 Marcq-en-Barœul Cedex
Tél. : 20 98 83 83

EURO RSCG

Directeur juridique

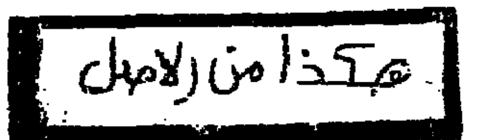


Nous vous proposons de prendre la direction du service juridique et assurance de notre société et de ses filiales.
De formation juridique, vous possédez au minimum cinq ans d'expérience et avez acquis une solide expertise en droit civil (contrats, responsabilité...), droit des affaires et des sociétés, droit administratif (code des marchés publics), droit des assurances et droit fiscal.
Disponible, vous avez un réel sens des contacts.
Une expérience BTP est un plus.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 59382, à Media System, 6 imp. des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل



LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

SECTEURS DE POINTE

Interlocuteur privilégié des principaux constructeurs automobiles, nous sommes dans le monde un spécialiste reconnu et en France le premier fabricant dans notre secteur d'activité. Notre évolution vers de nouvelles technologies nous conduit à renforcer nos équipes.

Responsable Etudes Produits

A partir d'une stratégie définie par le groupe et vous appuyant sur une équipe d'ingénieurs et de dessinateurs, vous serez plus particulièrement responsable au sein de la Direction Technique : de la définition des besoins, de l'orientation des études produits, du lancement en fabrication de prototypes, des modifications de produits après tests.

A 30/35 ans, Ingénieur généraliste à dominantes mécanique-hydraulique (Centrale - AM - IDN - ENSEEIHT - ESTACA - UTC ...) vous avez acquis une expérience de *5/10 ans dans le secteur automobile*, au sein d'un service technique ou d'ingénierie où vous avez déjà animé une équipe. **Réf 154-04**

Ingénieur Développement

En relation étroite avec le Responsable Etudes Produits, vous serez chargé du développement de nouveaux produits, appuyé par une équipe de techniciens et d'opérateurs d'essais. Vous aurez pour principales tâches de : définir et planifier les programmes d'essais, suivre les essais en assistant les techniciens, analyser les résultats, réaliser et coordonner la mise au point du produit, rédiger les rapports en donnant vos *recommandations*.

A 27/38 ans, Ingénieur Mécanique, vous avez de bonnes connaissances en hydraulique. Vous possédez une expérience de 1 à 2 ans acquise dans le secteur automobile, de préférence dans un service essais prototypes, ou débutant, vous avez effectué de bons stages chez un constructeur ou un équipementier. **Réf 154-05**

Pour ces deux postes situés dans la région d'Orléans, l'anglais est indispensable et des déplacements fréquents de courte durée en Europe sont à prévoir. Nous attendons des candidats à fort potentiel pour un vrai challenge : concevoir des produits porteurs d'avenir, à base d'une technologie novatrice.

Merci d'adresser lettre manuscrite, cv et rémunération souhaitée en précisant la réf. à notre conseil ARPE - 43 rue Laffitte 75009 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

LCIE LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

DE BELLES MISSIONS D'INGENIEURS

Nous sommes en France le premier laboratoire spécialisé dans les mesures, les essais et le contrôle des matériels électriques et électroniques et nous comptons parmi les plus importants de nos homologues européens. Notre notoriété tient essentiellement à la compétence de nos ingénieurs et techniciens, les meilleurs dans leur spécialité, qui ont trouvé chez nous un champ d'application particulièrement adapté à leur goût pour des missions de services dans un contexte très relationnel et avec des exigences évidentes de qualité et de rentabilité.

Le laboratoire renforce ses équipes et crée deux postes.

Dans l'un, vous rejoignez un service spécialisé dans l'électroménager et l'équipement de l'habitat. Une quarantaine de techniciens, des produits grand public très nombreux. Il s'agit de mettre en place une structure technique appropriée à un marché rapidement évolutif et vous êtes, auprès du patron de ce service, le maître d'œuvre de cette réforme. Analyser l'existant, imaginer des solutions techniques et administratives, former les équipes et développer leurs compétences, veiller à la réalisation des projets retenus, voilà l'essentiel d'une mission qui vous permet de prendre tout de suite des responsabilités majeures au LCIE. Vous êtes vous-même ingénieur électro-technicien ou physicien, vous avez déjà tenu des postes de commandement en fabrication (appareillage électrique, téléphonie, moteurs) et vous avez été confronté à des situations où comptent les hommes et l'organisation. ***Référence LEH 314M***

Dans l'autre poste, vous encadrez directement une douzaine de spécialistes de la sécurité des matériels électroniques et de l'électronique de l'habitat. Il s'agit de produits de haute technicité destinés aussi bien aux télécommunications qu'au grand public et votre responsabilité est marquée par une exigence de fiabilité qui n'exclut évidemment ni les initiatives ni l'autonomie. Vous assurez les relations commerciales et techniques avec la clientèle. Vous gérez un ensemble de 10 MF. Vous développez, chiffrez et réalisez de nouvelles activités. Vous êtes ingénieur électronicien et vous avez déjà l'expérience en production, en laboratoire ou en contrôle de ce type de produits (TV, autocommutateurs, cinémomètres...). Vous avez réussi dans l'animation d'équipes. La mission que nous vous proposons couvre donc tous les aspects d'une direction (management, commercial, technique, développement, gestion), elle est pour nous capitale. ***Référence LME 315M***

Dans l'un et l'autre poste, l'anglais est nécessaire.

Merci de nous dire votre intérêt pour ces postes en adressant votre dossier sous référence correspondante à SEFOP, notre conseil.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

L'ENVERGURE D'UNE CARRIÈRE DANS UN SECTEUR HIGH TECH

JEUNES DIPLÔMÉS GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE

Nous vous *proposons d'intégrer* notre société filiale d'un groupe leader au plan mondial. Vous participerez, après une période de formation, au développement d'activités dans un environnement jeune et dynamique.

Nous vous offrons la possibilité d'assumer rapidement des responsabilités dans les domaines marketing et commercial.

Capacité d'organisation et sens de la communication sont essentiels pour réussir dans cette fonction.

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères ainsi qu'une certaine mobilité seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence *JD* à *NC Communication - 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris*, qui transmettra en toute confidentialité.

NC Communication

INGÉNIEUR d'AFFAIRES EXPORT

Produits Pyrotechniques AIR MER TERRE

ETIENNE LACROIX DEFENSE

Le Département DEFENSE du Groupe E. LACROIX SA à Muret (31) assure la recherche, le développement, la fabrication de PRODUITS issus de son SAVOIR-FAIRE PYROTECHNIQUE, commercialisés auprès des Organismes de DEFENSE Français, Etrangers et d'Industriels coopérants.

Diplômé Ingénieur, 34 ans minimum, vous justifiez d'une expérience très significative à l'International avec une connaissance impérative du MILIEU ARMEMENT (Secteur AIR apprécié).

Homme de rigueur et de communication, vous êtes prêt à vous investir fortement dans ce poste d'INGENIEUR COMMERCIAL qui requiert, bien sûr, de nombreux déplacements.

Vous vous exprimez en langue anglaise avec toute l'aisance nécessaire à de telles fonctions. Vous aimez et savez rédiger.

Près du Directeur du Marketing et des Ventes, dans le cadre de la politique de commercialisation internationale, cet Ingénieur d'Affaires PROSPECTE, DÉVELOPPE les VENTES de nos Produits CONVENTIONNELS et CONTRE MESURE sur les Marchés DÉFENSE au Moyen-Orient, en Afrique, Asie, Amérique du Nord, en liaison avec nos Agents ou nos partenaires locaux.

Il élabore et rédige avec toute la précision voulue les propositions techniques, financières et administratives. A ce titre, il est responsable de la réalisation des objectifs de marge des Contrats. Le salaire comprend un intéressement aux résultats.

Ce poste est basé à MURET/TOULOUSE.

Merci d'envoyer lettre manuscrite (photo), accompagnée de votre Curriculum Vitae dans lequel vous décrirez avec tous les détails utiles vos EXPÉRIENCES ARMEMENT et vos motivations pour un poste d'Ingénieur d'Affaires EXPORT sous M 95023 (sur l'enveloppe), en indiquant le Salaire Annuel Brut souhaité à :

Marie-Françoise LAUTREC LEPY Conseil en Recrutement
27 rue Perchepinte 31000 TOULOUSE

Entretiens de pré-sélection à Toulouse/Paris. DISCRÉTION ABSOLUE

Marie-Françoise LAUTREC LEPY

INGÉNIEUR MÉTHODES TESTS

Filiale d'un important groupe industriel, nous recherchons un :

Au sein de notre unité de production électronique, nous avons mis en place une fonction « Méthodes-Progrès ». Dans ce cadre, vous apporterez votre soutien et votre *expertise aux techniciens et opérateurs chargés* du test de la production. Vous animerez l'amélioration continue de l'efficacité de cette activité. Vous en identifierez les besoins futurs (technologie, volumes, productivité) pour définir et mettre en œuvre la stratégie de test adaptée. Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur en électronique (option télécom si possible) et avez une réelle expérience du test ou de la production électronique. Vous maîtrisez l'outil informatique et parlez l'anglais. Une réelle aptitude à *la communication et au travail en équipe est* indispensable pour réussir dans cette fonction.

Ce poste est basé dans la région Ouest.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), sous référence 4334, à Alliance RH - 17, rue des Dames Augustines 92200 Neuilly sur Seine, qui transmettra.

La division européenne d'un groupe américain, leader mondial dans son domaine (produits para-médicaux), recherche dans le cadre de son développement son

Responsable du projet de système européen

Tours (37) **250/350 KF**

Rattaché au Directeur Financier Europe, vous mettez en place le nouveau logiciel intégré dans les pays suivants : France, Angleterre, Allemagne, Suède et Espagne. Gérant un budget de fonctionnement significatif, vous suivez l'activité des directeurs systèmes européens sur ce projet et coordonnez les équipes fonctionnelles. Vous menez à bien l'intégration du système au niveau des différents secteurs fonctionnels de l'entreprise (GPAO, ADV, Finance etc.).

Agé d'au moins 30 ans, vous êtes de formation supérieure et justifiez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la conduite de projets, acquise en entreprise et/ou en cabinet d'organisation. La connaissance des réseaux (WAN/LAN) est un plus.

Vous parlez anglais couramment. La maîtrise du français et/ou de l'allemand est un plus.

Adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance & Comptabilité**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf. SR11483



Michael Page Finance & Comptabilité
Le spécialiste du recrutement Financier et Comptable

SIGMA CONSEIL
recherche

INGENIEURS EN ORGANISATION
confirmés et débutants

INGENIEURS EN INFORMATIQUE
confirmés et débutants

Pour ces postes, il est demandé une formation supérieure, une autonomie, un bon relationnel, *la possibilité d'assurer des déplacements de courte durée.*

Adresser C.V. à SIGMA CONSEIL - 12, rue Marbeuf - 75008 PARIS.

Chef du service industrialisation

HIGH TECH

LA FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, IMPLANTÉE DANS LE SUD DE LA FRANCE, RECHERCHE SON CHEF DU SERVICE INDUSTRIALISATION.

■ *Rattaché au directeur production et process*, vous coordonnez les activités d'industrialisation et de méthodes d'une unité de production de plus de 200 *personnes* ■ *Réactif, dynamique, synthétique*, votre autorité naturelle doublée d'une réelle aptitude relationnelle font de vous l'interlocuteur attendu en externe comme en interne ■ Encadrant un service important, composé d'ingénieurs et de techniciens, et très attentif à l'aspect humain de votre fonction, vous disposez des qualités managériales indispensables pour gérer et mobiliser vos collaborateurs ■ Agé de 35 à 40 ans environ, ingénieur généraliste de formation, votre *expérience industrielle de 8 à 10* ans dans un environnement électronique haute technologie vous a permis d'acquérir une indiscutable *maîtrise des process (définition et optimisation) qui* conforte votre autorité technique ■ Merci d'adresser votre dossier de candidature, *en précisant la référence 77574*, à *Media System*, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous le transmettra.

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

SECTEURS DE POINTE

TELECOMMUNICATIONS

Jeune société Rennaise en forte croissance, spécialisée dans la conception et la fabrication de produits HIGH TECH crée le poste de

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

En relation avec le directeur commercial, vous suivrez et développerez une clientèle professionnelle d'opérateurs de réseaux, radio-diffuseurs, fabricants d'émetteurs afin de vendre nos produits et systèmes dans le domaine du transport du son et de l'image (système DAB,...), principalement en Europe.

De formation Ingénieur (technique ou commerciale), bilingue anglais, votre 1ère expérience commerciale dans ce milieu professionnel des télécommunications ou de la radio-diffusion a confirmé votre aisance technique et relationnelle, votre sens de l'écoute, de la rigueur et de la pédagogie, ainsi que votre disponibilité (semaine partagée entre Rennes et déplacements en Europe).

Envoyer CV sous réf. SF 1693, à mettre sur l'enveloppe, à CPC Espace Alphasis - Bât. H - 35769 Rennes St Grégoire cedex.

Les premiers entretiens auront lieu à Rennes ou Paris.

RENNES  NANTES

LA BANQUE DE FRANCE RECRUTE PAR CONCOURS LE 13 MAI 1995

3 CONCEPTEURS ANALYSTES

Sous l'autorité d'un chef de projet, le concepteur analyste étudie, propose et met en place des solutions d'organisation et d'automatisation des traitements et procédures.

1 ANALYSTE SYSTEME OU D'EXPLOITATION

L'analyste système ou d'exploitation participe aux études concernant la mise en place, l'usage et l'évolution de ressources informatiques (matérielles et logicielles).

1 ANALYSTE RÉSEAUX

L'analyste réseaux prend une large part aux études concernant la mise en place, l'usage et l'évolution de ressources réseaux (matérielles et logicielles).

[illegible] rcent dans les environnements [illegible] NDEM, UNIX et sur stations [illegible] OS, MS/DOS). Ces postes [illegible] ont à pourvoir en **Région** [illegible]

[illegible] d'un pays membre de la [illegible] opéenne ou d'un autre Etat [illegible] d sur l'Espace économique [illegible] ndidats (femmes ou hommes, [illegible] des obligations du service [illegible] nt être âgés de moins de [illegible] nvier 1995 (sous réserve de [illegible] révues par les dispositions [illegible] et ne peuvent concourir que pour **un seul des profils d'emplois** proposés.

De très bonnes connaissances théoriques confirmées par des stages ou éventuellement une courte expérience professionnelle, des aptitudes à rédiger et la maîtrise de l'anglais technique font partie des compétences requises.

Ce concours s'adresse aux titulaires d'un diplôme national sanctionnant un 1er cycle d'études supérieures en informatique, d'une **maîtrise d'informatique** (MST, MIAGE...), d'un **diplôme national scientifique de 2e ou 3e cycle**, ou d'un **diplôme d'ingénieur**. Les étudiants en dernière année de diplôme sont admis à composer, les diplômes étant exigés à la date du recrutement.

Inscriptions reçues du 20 au 31 mars 1995 (dossiers d'inscription disponibles à partir du 20 mars ; aucun formulaire ne pourra être adressé aux candidats, par voie postale, après le **28 mars 1995**).

Documentation et renseignements à la **Banque de France** - Direction Générale du Personnel - 56-1508 Recrutement Concours 31, rue Croix des Petits Champs 75049 PARIS CEDEX 01 - Tél. (1) 42 92 40 17.



EUROSCG

Notre Groupe français, équipementier de l'Automobile à vocation européenne, conçoit, développe et fabrique des produits très techniques. En Europe l'effectif du seul secteur concerné est de l'ordre de 4000 personnes. La rentabilité et la productivité sont excellentes et les programmes de recherche permettent des progrès importants dans différents développements. Nous recherchons

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur mécanicien à fort potentiel, connaissant bien le milieu automobile, vous avez acquis à 35 ans environ, une expérience significative en Méthodes, Maintenance et Fabrication de produits industriels grandes séries.

Vous dirigerez la production de notre filiale à Mannheim (280 personnes en ateliers). De plus, vous organiserez la logistique d'une activité négoce de nos produits.

Quelques mois de formation en Ile de France hors agglomération parisienne seront nécessaires pour vous familiariser avec nos lignes de fabrication (allemand courant).

Poste basé à Mannheim (Allemagne) *Réf. 1115/AB*

CHEF DE FABRICATION

Ingénieur mécanicien, vous avez 10 ans d'expérience en méthodes et fabrication de grandes séries, si possible dans le milieu automobile.

Des ateliers regroupant 150 personnes vous seront confiés dans un premier temps. En cas de succès, une évolution de carrière vous sera proposée rapidement, soit sur place (ville moyenne Sud-Ile de France), soit sur un site situé en Allemagne (allemand courant).

Réf. 1115/AA

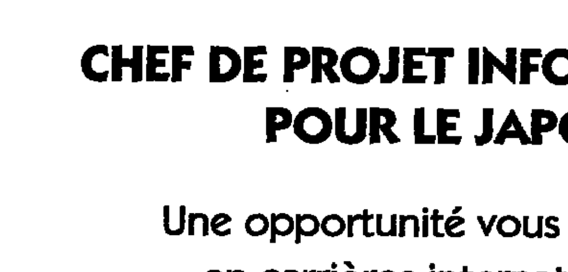
RESPONSABLE ETUDES-DÉVELOPPEMENT

Ingénieur mécanicien, âgé de 33 à 40 ans, vous seconderez le Directeur Technique. Vous animerez 20 ingénieurs ou techniciens au B.E., en atelier de prototypes, en outillage. Vos équipes interviendront sur des projets, à partir du cahier des charges, jusqu'à la pré-industrialisation. Vous êtes familiarisé avec la CAO et le calcul scientifique. Poste à pourvoir dans une ville moyenne du Sud Ile de France. *Réf. 1115/AC*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en mentionnant la référence du poste choisi à notre Conseil Pierre LEMAHIEU.

CSNCR

Synergies • RECRUTEMENT • 14, RUE LINCOLN 75008 PARIS



CHEF DE PROJET INFORMATIQUE POUR LE JAPON

Une opportunité vous attend...
en carrières internationales

P. VII

TEMPS *dense*
INGENIERIE DES CARRIERES



ARCO CHEMICAL, groupe Nord Américan recherche son

Chef de Zone

Afrique ou Moyen-Orient

Votre mission :

- Développer et maintenir une forte présence sur le marché des spécialités chimiques par la définition d'une stratégie produit/pays
- Promouvoir les programmes de vente
- Mettre en place et gérer le réseau d'agents et de distributeurs.

De formation Ingénieur Chimiste, vous justifiez d'une expérience réussie d'une dizaine d'années dans le domaine des spécialités et des commodités chimiques. Idéalement, le candidat proviendra du secteur des Urethanes.

La parfaite connaissance des marchés Africains ou du Moyen-Orient est indispensable.

Votre anglais est courant et la maîtrise d'une 3ème langue serait un avantage.

Outre votre charisme et votre dynamisme, vous avez évolué dans des contextes internationaux où la performance et l'exigence étaient des "valeurs phares".

Localisation : Paris (voyages très fréquents).

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. OD 1049 MO à Ollivier DOUGE NICHOLSON INTERNATIONAL Search & Selection Consultants - 126, rue Réaumur 75002 PARIS. Fax : 42.33.56.35.



Allemagne - Australie - Belgique - Chine - Espagne - Hongrie - Italie - Pays-Bas Pologne - République Tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Turquie

Une carrière ouverte sur tous les métiers d'un groupe mondial

Groupe international aux premiers rangs de son secteur, CGI développe ses activités dans de nombreux domaines : Conseil et Ingénierie en informatique de gestion, Génie Logiciel, conception, développement et diffusion de progiciels (finances, comptabilité, ressources humaines, GPAO...). Nos approches, nos méthodes et nos outils ont fait leurs preuves et sont souvent considérés comme des standards mondiaux.

Nous souhaitons renforcer nos équipes chargées de concevoir et de mettre en œuvre les systèmes d'information nécessaires aux stratégies de développement de grandes entreprises.

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Débutants ou première expérience en informatrique de gestion

Votre formation supérieure scientifique ou technique et votre éventuelle première expérience en informatique de gestion vous ont permis de démontrer vos qualités de rigueur et de méthode. Vous avez le sens de la communication, de l'équipe et des responsabilités.

Dès votre intégration, vous bénéficierez d'une formation technique et méthodologique qui vous permettra de vous intégrer au sein d'une équipe opérationnelle. Vous évoluerez ensuite régulièrement, en participant à des missions d'importance croissante et en y exerçant des responsabilités de plus en plus larges. A terme, votre carrière sera ouverte sur toutes les activités et tous les métiers de notre Groupe

Merci de nous adresser votre candidature (lettre et C.V.) sous la référence MO/395

Le groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique



- 4000 personnes
- C.A. : 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

CGI INFORMATIQUE

CGI Informatique - Direction du Recrutement
30, rue du Château-des-Rentiers - 75640 Paris Cedex 13

SECTEURS DE POINTE



tableaux de bord

BÂTIR LE MONDE SANS FIL : voilà une ambition à la mesure de SFR, filiale de la Compagnie Générale des Eaux et premier opérateur privé français en radiotéléphonie.

Au sein de notre Direction des Systèmes d'Information, vous mettez en œuvre des solutions informatiques dans le domaine des tableaux des bord de gestion. Grâce à votre excellente compréhension des processus de gestion, vous *aidez les utilisateurs à définir les indices pertinents* et les axes d'analyse nécessaires à un suivi fiable et souple de notre activité. Vous élaborez le cahier des charges pour le paramétrage de l'outil informatique (EIS). Après avoir validé la faisabilité technique puis les résultats, vous formez les utilisateurs.

De formation ingénieur, vous disposez idéalement d'un troisième cycle en gestion. Votre double compétence gestion/informatique est complétée par 2 à 3 ans minimum d'expérience dans la mise en place de tableaux de bord électroniques dans un environnement Unix-SGDBR.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence EIS à SFR, Département Recrutement, BP 108, 75663 Paris Cedex 14.

Le Monde Sans Fil est à Vous.

MEDIA SYSTEM

Ingénieur propriété industrielle

Cabinet Conseil - Il s'agit d'un des premiers cabinets français (effectif 70 personnes), apportant aux entreprises clientes la totalité des prestations en matière de conseil en propriété industrielle. Nous recherchons un ingénieur très expérimenté diplômé ECP, Mines, ESE ou doctorat, pour lui confier un portefeuille de clients du secteur électronique - mécanique, (sauf chimie), etc. Titulaire du CEPI et inscrit à l'INPI, ce collaborateur parle anglais et si possible allemand et peut se prévaloir d'une expérience réussie d'ingénieur Propriété Industrielle en cabinet (5 à 7 ans minimum). Il existe des perspectives d'association.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous la référence 1595.95 mentionnée sur l'enveloppe à notre conseil Chantal Baudron s.a. - 61, boulevard Haussmann - 75008 Paris.

CB Chantal Baudron. s.a.

Membre de Syntec

LEADER MONDIAL DANS LES TRANSPORTS FERROVIAIRES

CA 2 mrds d'ECU - 15 000 p.
16 établissements dans le monde dont 9 en France

recrute à PARIS M° Esplanade de la Défense :

INGENIEUR TRANSFERT TECHNOLOGIE

Au sein du Département Affaires, en relation étroite avec le Département Produits standards - *après formation à nos équipements et méthodes* - vous bénéficierez d'une **GRANDE AUTONOMIE** pour définir et mettre en oeuvre - auprès de tout sous-traitant français ou étranger - le plan de transfert de notre technologie relative au système électronique embarqué gérant les fonctions de contrôle commande du train : méthodes de fabrication, *localisation, qualification en veillant aux délais, coûts, qualité, plan de* formation des sous-traitants (y compris maintenance, garantie, SAV).

Déplacements en France et en Corée.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE INTERNATIONAL.

33 ans mini, ingénieur généraliste, vous avez une expérience analogue de transfert de technologie ou de maîtrise d'oeuvre industrielle ou de fabrication ou d'ingénierie d'équipements électroniques professionnels (télécom, informatique, radar, instrumentation, transmissions, etc.) et une bonne pratique de l'anglais.

Merci d'écrire, sous réf. TRANS.TECH/84M en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil Richard Bénatouil **GROUPE BBC Conseil** - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.
Vous pouvez indiquer les entreprises auxquelles vous ne souhaitez pas communiquer votre candidature.

Where telecommunications count.*

* Là où les télécommunications ont de l'importance

NORTEL MATRA CELLULAR

NORTEL MATRA CELLULAR, joint-venture créée à l'initiative du Canadien Northern Telecom et de Matra Communication, se consacre aujourd'hui à la technologie de demain et s'ouvre au marché résolument croissant des systèmes de télécommunication cellulaires GSM.
A l'origine de nos performances, 700 collaborateurs ambitieux et motivés, une R&D autant novatrice qu'active et une spécificité, celle de pouvoir offrir des systèmes clé en main, de l'ingénierie du réseau jusqu'à l'installation complète des infrastructures.
Pour faire face à une demande grandissante et confirmer ses positions sur ses marchés, Nortel Matra Cellular renforce aujourd'hui ses équipes.

CHEFS DE PRODUITS RADIO/COMMUTATION

Directement rattaché au Senior Product Manager, vous êtes responsable de la coordination de l'ensemble des besoins clients sur la partie "sous-système radio" ou "commutation". Dans ce contexte et après analyse des besoins spécifiques, vous élaborez et proposez des évolutions de produits tenant compte des contraintes techniques. Vous êtes ainsi à même de définir de nouvelles fonctionnalités à développer et d'intervenir en support auprès des équipes de Support Technique Avant-Vente dans les phases de réponses aux appels d'offre et de négociation.

A environ 30 ans, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience dans une fonction vous ayant permis d'appréhender le système GSM de façon globale ou encore dans un poste similaire dans le secteur des télécommunications.
Bilingue anglais, vous êtes mobile pour des déplacements à l'étranger.

Pour ces postes basés à Bois d'Arcy (78), merci d'adresser votre candidature sous la référence CP/M2 à NORTEL MATRA CELLULAR - DRH - Armelle COMMELIN BP 31 - *rue J.P. Timbaud* - 78392 BOIS D'ARCY Cedex.

Ingénieurs GSM

MEDIAPA

LES INGENIEURS DE L'INNOVATION



Leader en Ingénierie et Conseil (1600 consultants), les compétences d'ALTRAN vont des études techniques au conseil en passant par la conduite de projets, l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, l'audit et l'expertise technique. Elle recherche pour ses activités en hautes technologies des :

. Télécommunications, Téléphonie
. Energie (nucléaire, pétrole...)
. Transport (ferroviaire, automobile...)
. Aéronautique, Espace, Défense
. Banque, Assurance, Finance

. Electronique (analogique, numérique, ASIC, Traitement du signal...)
. Radiotéléphonie mobile, GSM, DECT..., commutation, gestion des réseaux
. Acoustique, Vibrations, Thermique
. Automatique, Fiabilité, CAO, CFAO,...
. Logiciel temps réel, Génie logiciel...
. Systèmes d'information

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

3 À 5 ANS D'EXPÉRIENCE

Merci d'adresser votre C.V. en rappelant la référence LM/03 à Jean-Michel MARTIN ALTRAN - 58, Bd Gouvion St-Cyr 75858 PARIS Cedex 17

PARIS - TOULOUSE - RENNES - NANTES - BREST - LYON - AIX
BRUXELLES - MADRID



Elsag Bailey

Elsag Bailey S.A. (certification ISO 9001), *Filiale française du* **Groupe Elsag Bailey Process Automation,** leader mondial dans le domaine du contrôle de procédés industriels, recherche pour sa **Division Instrumentation** (250 M.F. - 210 personnes) :

CHEF DE PRODUIT « DÉBITMÉTRIE » (Réf. 5 A 507 M)

30-40 ans environ, Ingénieur Généraliste, **Spécialiste de la Débitmétrie,** vous souhaitez accéder à plus de responsabilités.
Nous vous proposons, sous l'autorité du Directeur Commercial et Marketing, de prendre en charge la promotion de nos produits impliquant : définition de la stratégie, fixation des prix, suivi du marché, *négociations avec les fournisseurs du Groupe (Allemagne)...*
Si vous maîtrisez l'anglais, tout en pratiquant l'allemand, et si vous êtes le **Spécialiste en Débitmétrie** que nous recherchons, votre candidature nous intéresse.

INGÉNIEUR MARKETING « CAPTEURS » (Réf. 5 A 508 M)

25-35 ans environ, Ingénieur (ENSI-ENSAM-CENTRALE...) vous avez une première expérience du Marketing dans des produits à usage industriel.
Très proche du Marketing Manager, vous prendrez des responsabilités progressives et vous deviendrez le spécialiste de nos produits auprès de notre force de vente et de nos clients.

Bien entendu vous maîtrisez l'anglais !

Ce sera votre personnalité qui fera la différence !

A réception de votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) adressé, sous référence concernée, à Michel Barbey, ACTERES CONSEIL, 49, avenue Trudaine 75009 Paris, et après son examen, vous recevrez, avec la proposition d'entretien, un descriptif précis du poste auquel vous vous intéressez.

ACTERES CONSEIL

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Nous sommes le premier laboratoire pharmaceutique français privé. Pour renforcer le potentiel de notre équipe informatique Recherche et Développement, basée à Courbevoie, nous recherchons un Chef de Projet Etudes Cliniques

Chef de projet DBA Oracle

Assisté d'un analyste programmeur et en relation directe avec des utilisateurs de haut niveau, dans le domaine des études cliniques (pharmaciens, médecins...) vous serez responsable des évolutions de l'application actuelle (BBN) et également de la mise en place d'un infocentre.
Diplômé d'une école d'ingénieurs (ou équivalent), doté d'une grande ouverture d'esprit et d'un excellent sens relationnel, vous avez une expérience d'au moins 2 ans dans la conduite de projets en environnement **VAX / VMS ORACLE** et **WINDOWS,** maîtrisant le langage **C** et **SAS.**
Si vous êtes intéressé, merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo, en précisant bien la réf. 59281 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE



APAVE PARISIENNE
AVEC 1000 PERSONNES (DONT 2/3 D'INGÉNIEURS ET TECHNICIENS) ET PLUS DE 400 MILLIONS DE FRANCS DE C.A., NOUS SOMMES LA PLUS IMPORTANTE ENTITÉ DU LEADER EN FRANCE DU CONTROLE ET DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE. NOUS RECHERCHONS

2 INGENIEURS

1/ PREVENTION INCENDIE réf. 9548/M

Agé d'environ 28 ans, de profil architecte DPLG ou ingénieur risque assurance (branche incendie) ou encore ESTP (filière Bâtiment), vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience du métier ou d'un milieu proche et si possible de connaissances sur la réglementation et l'assurance en matière de sécurité incendie.
La fonction que nous vous proposons comporte une mission "recherche et développement" orientée vers de nouveaux produits. Elle comprend également des vérifications techniques et des actions commerciales.

2/ ELECTRICITE réf. 9549/M

De formation ingénieur, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans dans une entreprise d'installations électriques vous ayant conduit à réaliser l'étude et le suivi de chantiers. Homme de terrain, vous faites preuve d'un véritable tempérament commercial et d'une capacité au travail d'équipe.
Vous serez le support technique d'une agence (activités d'assistance, inspections, réalisation de documents) et développerez un portefeuille de clientèle. A moyen terme, en fonction de votre potentiel, des responsabilités plus importantes peuvent être envisagées.



Pour ces 2 postes basés à Paris, une voiture de société est envisageable.

Merci d'adresser votre candidature avec photo en précisant la réf. du poste à **APAVE PARISIENNE**, Direction des Ressources Humaines 17 rue Salneuve, 75854 Paris Cedex 17. Fax (1) 40.54.57.99.

AXIAL

Consultants

Production • Finance • Logistique de vente

De formation supérieure Bac + 5, vous possédez une expérience d'au moins 6 ans acquise en entreprise ou société de conseil dans les domaines suivants : production, finance ou logistique de vente. Vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile géographiquement.
Au sein de notre groupe international, nous vous proposons de rejoindre notre centre de compétence : " progiciel SAP".
Ce progiciel intégré, destiné à couvrir les besoins de gestion des entreprises, nécessite une large gamme de services et un savoir-faire éprouvé. C'est pourquoi la pratique du métier de conseil, de bonnes bases informatiques et une première expérience de mise en place de progiciels (SAP ou autres) seront particulièrement utiles.
Une formation technique sera dispensée aux consultants ne connaissant pas ce progiciel.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence C/M à Hervé Captier, CAP SESA HOSKYNS Skill Center SAP, 33, quai de Dion Bouton 92814 PUTEAUX cedex.





recherche pour sa **Division "Environnement et Energie"**

Ingénieur de Procédé Diplômé "Epuration d'eaux"

Possédant 10 ans d'expérience minimum dans les procédés d'épuration d'eaux et d'effluents liquides. Sous la responsabilité du Directeur de Département "EAUX", il sera chargé de définir les procédés et les équipements d'installation d'épuration, de démarcher les clients potentiels. Goût du travail en équipe - Anglais indispensable. **(réf. ME01)**

Chefs de projets Expérimentés

Formation Ingénieur dans les domaines suivants :
- **Traitement et épuration d'eaux.**
- **Incinération de déchets et/ou production d'énergie thermique et électrique,** chargés de diriger une équipe de réalisation, d'assurer la gestion d'importants budgets. Solide expérience requise pour ces postes. Bonne pratique de la langue anglaise exigée. **(réf. ME02)**

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV sous la référence du poste choisi à : Groupe SOFRESID S.A. Direction des Relations Sociales - 59 rue de la République 93513 MONTREUIL CEDEX.

Ergonome

R & D

Le CNET, Centre de Recherche et Développement de France Télécom, recrute pour son site de Lannion dans le domaine suivant :

Etude de l'ergonomie des services et terminaux de télécommunications.

Vous êtes diplômé(e) (de l'enseignement supérieur, du CNAM ou titulaire d'un doctorat) en ergonomie ou en psychologie cognitive.

Vous possédez une expérience confirmée (2 à 5 ans) en recherche et développement orientée vers la conception et l'évaluation de services dans le domaine de l'ergonomie des télécommunications ou du multimédia. Vous souhaitez travailler au sein d'une équipe de recherche multidisciplinaire dans un environnement de haute technologie.

Vous avez une forte motivation pour participer aux études prospectives et à la mise en œuvre de nouvelles interfaces en communication homme-machine médiatisée par les réseaux. Vous avez à cœur de promouvoir une culture centrée sur les objectifs des utilisateurs et un esprit de pionnier en la matière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

CNET Lannion A, Ressources Humaines - Technopole Anticipa - 2, avenue Pierre Marzin 22307 LANNION Cédex



SOCIETE D'INGENIERIE CONSEIL EN ORGANISATION INDUSTRIELLE

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

DIPLOME(E)S Bac + 5 minimum

pour les postes suivants basés **en région parisienne et sud de la France**

- Conception, modélisation, essais moteurs automobiles **Réf. CMA**
- Analyse et modélisation comportement vibro-acoustique véhicules **Réf. ACV**
- Calcul de structures en dynamique rapide (crash, emboutissage) **Réf. CSD**
- Spécialiste robotique domaine automobile (ROBCAD, CASCAD) **Réf. SRA**
- Architecte en conception automobile **Réf. ACA**
- Conception, mise au point de structures et mécanismes spatiaux **Réf. CSS**
- Spécialiste CAO mécanique (EUCLID ou CATIA) **Réf. AOM**
- Spécialiste CAO électrotechnique (SACDICA ou CADENCE) **Réf. SCA**
- Développement logiciels embarqués (ADA ou LTR) **Réf. DLE**
- Spécialiste composants électroniques dans le domaine spatial **Réf. CES**
- Architecture réseaux télécommunications **Réf. ART**
- Chef de projet logiciels de gestion (PACBASE) **Réf. CLG**
- Consultants en organisation industrielle **Réf. COI**
- Spécialiste maintenance prédictive matériels électromécaniques, thermiques **Réf. SMP**

A 28-35 ans, vous justifiez d'une première expérience réussie de 3 à 6 ans dans un de ces domaines. Vous maîtrisez l'anglais. Vous savez être autonome tout en vous intégrant à des équipes pluridisciplinaires.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV détaillé) sous référence appropriée à: CONSENSUS, 61, rue de Turenne, 75003 PARIS qui transmettra. Discrétion assurée.

CONSENSUS

DIRECTEUR INDUSTRIEL

500 000 F +

Exploitation de minéraux - Paris - Nous sommes une PMI française, affiliée à un groupe international. Existant depuis 40 ans, nous réalisons avec un peu plus de 400 personnes, un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions de francs dans l'exploitation de minéraux. Nous recherchons notre directeur industriel. Il aura la responsabilité de tout l'appareil de production, des sites d'extraction comme des usines de transformation (18 implantations actuellement employant quelques 350 personnes). Il sera chargé d'optimiser l'outil de production afin qu'il réponde aux exigences du marché (des industries variées). Il devra également assurer la gestion du foncier, ainsi que les rapports avec l'administration que notre activité implique. Ce poste, basé à Paris mais comportant de fréquents déplacements en France, intéresse un homme âgé d'au moins 40 ans, ingénieur de formation, doté d'une forte personnalité et pouvant faire état d'une expérience significative (dans la coordination de sites industriels et dans un secteur d'activité technologiquement comparable). Ecrire à Gil MASSON en précisant la référence D/2299M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.50.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs débutants ou avec une première expérience

Avoir un rôle moteur n'aura jamais eu autant de sens pour vous.

Repousser les limites technologiques, remporter les victoires sur les circuits de Formule 1, produire des moteurs grande série plus propres, plus silencieux, plus fiables et toujours à la pointe de l'innovation...

Autant de défis, autant de moyens : Renault renforce aujourd'hui ses équipes techniques en développement et en industrialisation.

Jeunes ingénieurs (X, Centrale, Mines, Ponts, ENSPM, ENSAM, ENSTA...) ou universitaires bac + 5, venez mettre vos connaissances en mécanique des fluides, thermodynamique, électronique moteur, automatisme ou acoustique au service de l'automobile.

Votre formation complémentaire motoriste, vos stages et/ou votre première expérience vous permettront de participer à la réalisation des véhicules et des organes mécaniques de demain en intégrant les objectifs de qualité, de délais et de coûts.

• **Ingénieurs motoristes (ENSPM...)** : vous intervenez sur la modélisation, l'injection, la combustion, le contrôle moteur ou les essais sur bancs. Réf. IDA

• **Ingénieurs mécaniciens, avec des connaissances en automatisme** : vous travaillez sur les boîtes de vitesse manuelles ou automatiques ou bien sur les organes mécaniques. Réf. IDB

Pour tous ces postes, la maîtrise de l'anglais, une rigueur *naturelle, le goût du travail en équipe et une passion réelle pour* la technique et le produit sont nécessaires.

Vous vous sentez prêt pour avoir un rôle moteur ? Alors, envoyez votre lettre manuscrite et votre CV, en précisant la référence du poste choisi, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui nous les transmettra.

RENAULT

MEDIA SYSTEM

Siège européen d'un groupe international doté d'une implantation technique, industrielle et commerciale puissante recherche pour une de ses divisions

Responsable Méthodologie Logiciel

Bilingue anglais

Directement rattaché au Responsable du Département Electronique et en relation étroite avec vos homologues aux Etats-Unis, vous poursuivez les actions de développement de la méthodologie en vue de l'obtention de la qualification au niveau 2 du SEI.

De formation Ingénieur en Electronique, vous avez, à 30-34 ans environ, une expérience de développement logiciel dans un environnement proche du nôtre (petits calculateurs embarqués, assembleur...) et dans un contexte méthodologique.

Pour cette création de poste, nous souhaitons rencontrer un candidat autonome, doté d'excellentes qualités de rigueur et de synthèse.

Le poste est basé à Paris Est (métro). Des déplacements en Europe et aux USA sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil : EL Conseil 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris, sous réf. VUI, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publicontact

Nous sommes reconnus comme l'une des Sociétés leaders en Conseil et Ingénierie Informatique, spécialisée en Logistique. Notre offre s'étend du Conseil en Stratégie et Organisation Logistique à l'intégration de systèmes et de projets, en passant par une gamme sélective de progiciels de gestion et d'aide à la décision. Filiale d'un Groupe international, nous souhaitons renforcer notre équipe, forte aujourd'hui, de 60 Collaborateurs.



■ CHEFS DE PROJET LOGISTIQUES

Interlocuteur privilégié des clients, vous aurez en charge la gestion de projets d'informatisation. Vous serez responsable de la réalisation des analyses fonctionnelles, de la coordination des *différents intervenants, de la recette des applications et de l'assistance au démarrage.*
Vous avez au minimum 3/4 ans d'expérience dans un poste de responsable à dominante logistique ou informatique de gestion et un niveau d'études supérieures. Une approche méthodique des problèmes, une grande capacité d'écoute et une aptitude certaine au travail en équipe sont nécessaires. **Réf. CPL**

■ CHARGES D'ETUDES LOGISTIQUES

Assistants efficaces de Chefs de Projet, vous les accompagnerez durant toutes les phases d'un projet. Votre implication, votre rigueur et votre esprit d'équipe doivent vous permettre de devenir à terme l'un des nos Chefs de Projet.
Vous avez un niveau d'études supérieures et une première expérience professionnelle de 2/3 ans dans *le domaine logistique. Autonome, avec de bonnes qualités de communication* et un fort esprit d'analyse, vous avez la passion des challenges réussis. **Réf. CEL**

■ CONSULTANT - INGENIEUR EN CHEF

Fort de votre expérience dans le domaine du Conseil, vous prendrez la responsabilité de missions d'audit, de conception et d'organisation logistique (entreposage, approvisionnements, transports ...). Vous avez une formation supérieure et 5 ans minimum de pratique dans le secteur logistique. Une grande autonomie, d'excellentes qualités relationnelles et une capacité à convaincre sont indispensables. **Réf. CIC**

■ INGENIEUR - INTEGRATION DE PROJETS

Informaticien expérimenté, vous serez en charge de piloter des projets complexes dans le domaine des systèmes d'information logistique caractérisés par un environnement informatique à composantes multiples : matériel, logiciel, communications ... et avec des aspects organisationnels forts. Vous avez une formation technique supérieure et 5 ans minimum d'expérience dans la conduite de projets informatiques. Rigoureux et diplomate, vous aimez conduire le changement dans les organisations. **Réf. IIP**

Tous ces postes requièrent une grande mobilité pour des déplacements de courte ou moyenne durée en Province et en Europe. La maîtrise de l'Anglais comme langue de travail est impérative. La connaissance d'une autre langue est un plus certain. Le développement de notre Société permet à des candidats, prêts à s'impliquer fortement dans des projets ambitieux, nationaux et internationaux, de pouvoir prendre rapidement des responsabilités importantes dans notre organisation.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo, prétentions), sous la réf. choisie, à Mme S. GRESLOU CLE 128 - 5 Bd Ney - 75018 PARIS.

MEDIA PA...

NORMANDIE

Filiale d'un important groupe international américain, leader mondial sur le marché de la climatisation et de la réfrigération de transport, notre entité française (500 personnes), implantée en Normandie, est à la fois Siège européen, Centre de conception et de production d'équipements destinés *au transport terrestre.*

Spécialement conçu pour répondre aux demandes les plus pointues comme les plus novatrices de nos clients, notre processus de développement allie Innovation, Qualité et Maîtrise des coûts. Dans ce contexte, nous *recherchons un ingénieur.*

Responsable développement produits

ECP, ENSAM...

Directement rattaché au Directeur de l'ingenierie et interlocuteur privilégié du marketing, vous êtes associé au "Plan Produits" pour l'identification des besoins du marché et des opportunités technologiques. Vous supervisez les développements menés par une équipe d'ingénieurs et techniciens (thermiciens, frigoristes, électromécaniciens et dieselistes). Vous utilisez l'ensemble des moyens de calculs et de tests pour la qualification et la mise en production. Vous *agissez en parfaite cohérence* avec les services Qualité, Achats et Production dont les besoins sont pris en compte dès la conception. Vous êtes également en contact permanent avec les autres centres de conception aux Etats-Unis.

Garant des coûts et des délais, vous planifiez, gérez les priorités et dirigez votre équipe dans un souci de rigueur et d'optimisation des ressources.

A 35 ans environ, de formation Ingénieur, vous êtes bilingue anglais et possédez une expérience réussie dans le management et le développement de systèmes ou de produits industriels mettant en œuvre des *technologies proches ou identiques* aux nôtres. Vos connaissances de la réfrigération statique ou de transport, de la climatisation et/ou votre expérience en mécanique et thermodynamique favoriseront votre adaptation technique.

Véritable animateur d'hommes, vos capacités à communiquer, à organiser, et à réaliser vos objectifs vous permettront d'évoluer rapidement au sein du groupe en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo), *en précisant sur l'enveloppe la réf.* 872 à COMMUNIQUE - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT cedex.

MEDIAPA



PÉTROCHIMIE ET PRODUITS CHIMIQUES - POLYMERES - FIBRES - MÉDICAL - PRODUITS POUR L'AUTOMOBILE -PROTECTION DES CULTURES - INDUSTRIES GRAPHIQUES

TECHNOLOGIE, ESPRIT D'ÉQUIPE ET PERFORMANCES INDUSTRIELLES

115 000 PERSONNES DANS LE MONDE, ENGAGÉES DANS UNE MÊME RECHERCHE DE PERFORMANCE ET D'INNOVATION, SÛRES DE LA QUALITÉ ET DE LA FIABILITÉ DE LEURS PRODUITS, RESPONSABLES DE L'ÉVOLUTION DE LEURS RÉSULTATS AUTANT QUE DU RESPECT DE LEURS INTERLOCUTEURS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT.

DEUX INGÉNIEURS PROCÉDÉS

GÉNIE CHIMIQUE - ÉLECTROMÉCANIQUE

A LOON PLAGE, près de Dunkerque, au sein de notre nouvelle usine de produits phytosanitaires, vous engagerez votre carrière *dans notre Groupe en conduisant des projets d'optimisation de la* productivité et de la sécurité des technologies et des équipements. Vous serez associé aux lancements de nouveaux produits.

Responsable de votre projet depuis la conception jusqu'à la réalisation, vous vous impliquerez fortement dans une organisation *novatrice et flexible, dans un mode de fonctionnement* très participatif et dans une politique exigeante en matière de Sécurité et de respect de l'environnement.

Ingénieur diplômé d'une grande école (Chimie ou Électromécanique), vous avez au minimum 3 à 5 ans d'expérience sur des process de chimie fine. Autonome et enthousiaste, *mais aussi* rigoureux et responsable, vous avez les qualités de communication et le potentiel d'évolution nécessaires pour évoluer dans notre Groupe, en France ou à l'étranger. *L'anglais est impératif.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous la référence AL/5811 à la Direction des Ressources Humaines de notre Siège parisien.

DU PONT DE NEMOURS - 137, rue de l'Université - 75007 Paris

Tous les jours de nos vies

هكذا من الأصل